LA TABLE RONDE

MARS 1959

SOMMAIRE

HUMANITÉS

•

CHRONIQUES

La querelle des humanités

Aucun débat n'est plus embarrassé de faux dilemmes que la querelle des humanités. Il semble que les adversaire s'appliquent à ne pas s'entendre : ils prennent des positions extrêmes et absolues qu'ils veulent irréconciliables. C'est le moyen de la faire durer et, pour chacun, de se tenir au point de sa plus magnifique éloquence. Chacun met de son côté des valeurs sacrées sur lesquelles il ne transige point. L'un veut qu'on forme l'homme pour lui-même, à peine de manquer au respect qui lui est dû, l'autre qu'on le forme pour la société qui n'est pas moins respectable. Celui-ci exige que l'enseignement soit d'abord efficace et prépare des hommes utiles, mais celui-là proclame que la culture ne commence qu'avec le total désintéressement. Le classique a pour lui tous les morts, mais le moderne tous les enfants à naître. Curieusement les mêmes images peuvent servir aux uns et aux autres. L'aurore, dit le classique, n'est jamais que le même soleil. Seules valent, répond le moderne, les aurores qui n'ont pas encore lui. C'est affaire de rhétorique. L'homme d'aujourd'hui est le seul négligé entre tant de fantômes. C'est lui seul pourtant qu'il faudrait considérer, lui seul qui n'en peut mais, qui est là, *hic et nunc*, qui n'est ni le passé ni l'avenir, mais qui espère vivre et le voudrait bien le plus grandement, le plus heureusement possible, dans ce petit temps qui lui est donné, entre hier et demain, entre tous les morts dont il porte les gènes dans son sang et tous ceux qui après lui viendront et à qui il passera les siennes. Il ne demande pas mieux que de servir et d'être utile, et même en serait un peu fier, mais il n'accepterait pour rien de n'être qu'une utilité, et entre ses contemporains avec lesquels il partage le pain et la lumière, il dure, il travaille et rêve d'un lui-même plus noble et plus joyeux qu'il croit être son destin de devenir.

Le vierge, le vivace et le bel aujourd'hui, comme dit le poète, devrait dominer tous nos débats. Il se peut qu'il ne mérite parfois aucune de ces épithètes. Pour « vierge », nous savons trop ce qu'il en est, gros qu'il est de toutes nos vieilles sottises aussi bien que de tous nos rêves. « Vivace », il l'est certes, mais avec une frénésie qui inquiète. Quant à « beau », il est tout juste ce que nous le faisons. N'importe, mieux vaut

le croire : nous commencerions de le mériter. Mais le « vieux temps » garde naturellement un merveilleux prestige, en France surtout. Nulle part peut-être les traditions de culture ne sont plus fortes que dans ce pays de la révolution. Toute réforme de l'enseignement s'y heurte à de longues et chères habitudes, comme si elle devait détruire tout ce qui fit si longtemps la grâce de la vie aux bords de Seine. D'un monde qui finit, les bibelots deviennent les choses les plus rares et paraissent légitimement les témoignages les plus précieux. Le réformateur est vite suspect et traité comme un poids lourd qui défoncerait la vitrine délicieuse d'un antiquaire. On vous accuse d'être infidèle à l'une des plus belles idées de l'homme qu'ait produites l'Occident, cette idée de « l'honnête homme » qui se retrouve partout dans les méditations et les œuvres de nos plus grands écrivains. On crie au barbare ! On vous jette Montaigne et Pascal et Méré et Molière à la tête, comme si vous les trahissiez. Mais les plus grandes idées s'affadissent et s'avilissent, dès qu'elles ne sont plus qu'un souvenir dont on ne nourrit plus que sa vanité, et on en est venu à révérer dans ce fameux « honnête homme » dont on nous rebat les oreilles un homme vidé de sa force et de ses vertus difficiles. Nous sommes parfois trop vains que quelques-uns de nos ancêtres aient été si grands, et nous ferons mieux de chercher les chemins de notre propre et actuelle grandeur. Qu'on retourne aux textes : on y verra qu'aux yeux de leurs auteurs, « l'honnête homme », de leur temps même, ne leur paraissait pas courir les rues, comme le pensent nos contemporains qui ne doutent pas d'être ses innombrables héritiers. Ils parlent de lui comme d'un homme admirable mais rarement rencontré. « Il est vrai, disait Méré, que nous voyons si peu de ces gens-là qu'on ne sait pas bien comment on s'en trouverait... L'honnêteté est le comble et le couronnement de toutes les vertus ». Un « honnête homme » parlait sûrement moins de son « honnêteté » que nos contemporains ne parlent de la leur. Il n'était jamais certain d'y être parvenu. Elle était l'idéal d'un autre monde que le nôtre, au reste d'une société étroite et qui vivait de loisir. Méré encore « rêvant » sur ce mot d' « honnête homme » et se demandant d'où cette expression qui exprime « une chose si rare et si belle » avait pu nous venir à nous Français proposait cette explication : « Ce qui m'en paraît de plus vraisemblable, c'est que presque en toutes les Cours du monde, chacun s'attache à quelque profession particulière, et que ceux qui se mêlent à un métier, n'ont guère d'autre but que d'y réussir : mais comme la Cour de France est la plus grande et la plus belle qui nous soit connue, et qu'elle se montre souvent si tranquille que les meilleurs

ouvriers n'ont rien à faire qu'à s'y reposer, il y a toujours eu de certains Fainéans sans métier, mais qui n'étaient pas sans mérite, et qui ne songeaient qu'à bien vivre et à se produire de bon air. Ce pourrait bien être de ces sortes de gens que nous est venu ce mot si essentiel : et ce sont d'ordinaire des Esprits doux et des Cœurs tendres, des gens fiers et civils, hardis et modestes, qui ne sont ni avares ni ambitieux, qui ne s'empressent pas pour gouverner et pour tenir la première place auprès des rois : ils n'ont guère pour but que d'apporter la joie partout, et leur plus grand soin ne tend qu'à mériter de l'estime et qu'à se faire aimer ».

Certes on souhaiterait qu'un tel idéal ne se fût jamais démodé, mais où donc les conditions d'un tel dépassement de soi-même se trouvent-elles aujourd'hui réunies et où se rencontrent désormais de tels hommes de loisir, susceptibles d'employer tout leur temps à se rendre plus parfaits et dans les plus délicates vertus, et estimant n'en avoir encore aucune, même s'ils les ont toutes, mais ne savent pas les cacher, et pratiquant, comme la règle de la dernière élégance, le refus de parvenir? Il n'y a que du ridicule de la part de nos malheureux contemporains toujours pressés par le temps et l'argent à prétendre être ces hommes-là. Le vrai est qu'il y a beau temps que tous nos bavardages sur l'honnêteté ne sont plus qu'une résistance hypocrite. Voltaire, Diderot, Rousseau les dénonçaient déjà. Nous ferions mieux de penser honnêtement, au sens tout plébéien de ce mot, à ce qu'elle pourrait devenir et à la sauver dans le monde de travail qui est le nôtre.

Il y a une comédie de la culture. Des gens cultivés la défendent comme un privilège et un héritage que toute extension et tout partage menaceraient. Ce n'est pas tant à son « honnêteté » qu'ils tiennent. Ils savent très bien ce qu'ils lui doivent d'avancement et de puissance dans l'ordre social, et c'est dans la réalité tout ce qu'ils veulent garder, comme leurs rentes ou leur biens. Mais ils n'en parlent pas. A les entendre, leur culture serait toute gratuite et désintéressée. Par comble, des milliers d'hybrides, à demi cultivés, qui les imitent et les suivent, et qui ont dû à quelque chance d'avancer derrière eux dans les carrières et le profit, renchérissent sur ces propos délicats. Ainsi s'établit ce préjugé hypocrite et ridicule selon lequel la plus vraie culture serait celle qui ne servirait à rien. D'innombrables marchands vous accusent d'utilitarisme et de mercantilisme si vous manifestez un trop vif souci de préparer leurs enfants à vivre dans le monde d'aujourd'hui. Et sans doute un bourgeois gentilhomme n'est pas que ridicule et la révérence qu'il peut avoir pour l'inutile vaut, à tout prendre, mieux que ne vaudrait son avarice, et

il nous attendrit, s'il veut que son enfant, à lui aussi, ait droit à tous les colifichets, s'il en vient à force d'amour, à oublier les valeurs bien sonnantes de son argent et à penser qu'il faille former un esprit pour lui-même. Mais il arrive, au bout du compte, que son enfant devenu un homme ne soit bon à rien. Ce préjugé, et plus particulièrement en France, a pu être si fort qu'il a pendant des années paralysé et paralyse encore le développement de l'enseignement technique. La seule épithète de « technique » inscrite sur la façade d'un collège suffisait à en écarter la clientèle. On veut que le collège soit « classique » et qu'on y enseigne le latin. « Moderne » même est suspect, bon pour ceux qui végètent dans les derniers rangs de la société. Mais votre enfant passe-t-il la porte d'un collège « classique », cette porte que vous-même n'avez jamais passée, vous n'êtes plus un parvenu, vous êtes arrivé ! Cette porte ouvre sur toutes les grandeurs, toutes les délicatesses, toutes les puissances de l'esprit.

C'est l'effet de notre histoire que l'idée même de l'humanisme se trouve chez nous liée à celle d'un beau loisir plutôt qu'à celle d'un travail prométhéen. Elle évoque des valeurs littéraires, voire mondaines plutôt que des valeurs scientifiques. Nous avons dissocié le chœur des Muses, et presque personne, en France, ne se souvient plus qu'Uranie est l'une d'elles. Nous avons si longtemps mieux parlé, mieux chanté, mieux dansé que qui que ce soit au monde : cette gloire se paye. Nous avons fait assez bien quelques autres choses aussi, et assez grandes, mais, par comble, c'est de notre légèreté que nous-mêmes nous souvenons le mieux et avec le plus de fierté. Notre mémoire nous ôte parfois toute présence d'esprit et ne nous aide guère à affronter les nouveaux temps.

Rien ne change, n'évolue moins vite que l'Enseignement. C'est d'abord l'effet de l'exigence des familles elles-mêmes. Un père veut toujours que son fils apprenne au moins ce qu'il a lui-même appris ou souhaité d'apprendre. C'est tout naturellement pour lui une première mesure du savoir. L'enseignement est ainsi toujours trop vieux d'au moins quarante ans, mais, de père en père, il peut, ici ou là, atteindre un âge à peine croyable. Il faut aussi compter avec les professeurs. C'est un dur et fatigant métier d'enseigner. Les habitudes reposent. On cède, malgré soi, à la facilité. Qu'un enseignement, quel que soit son objet, ait tendance à tourner en scolastique et en routine est à peu près inévitable. Les vertus mêmes d'un maître, la passion qu'il a pour ce qu'il enseigne, le plaisir qu'il prend à retrouver et à révéler les beaux secrets qui ont enchanté sa propre jeunesse, peuvent l'entraîner à la répétition et à une sorte de radotage. Simone Weil dénonçait

certaine culture comme « un instrument manié par des professeurs pour fabriquer des professeurs qui, à leur tour fabriqueront des professeurs ». C'est bien là le plus grand péril, et c'est ainsi, par exemple, que, quatre siècles après la publication de la *Deffense et illustration de la Langue Française* de Joachim du Bellay, l'université française n'est pas encore parvenue à se débarrasser du latin. On ne quitte pas aisément ce qu'on aime. Joachim du Bellay n'espérait rien davantage que cette libération : « Certes, écrivait-il il y a quatre siècles, songeant beaucoup de fois, d'où provient que les hommes de ce siècle généralement sont moins savants en toutes sciences et de moindre prix que les Anciens, entre beaucoup de raisons je trouve celle-ci que j'oserais dire la principale : c'est l'étude des Langues grecque et latine. Car si le temps, que nous consumons à apprendre les dites langues, était employé à l'étude des sciences, la nature certes n'est point devenue si brehaigne (stérile) qu'elle n'enfantât de notre temps des Platons et des Aristotes. Mais nous, qui ordinairement affectons plus d'être vus savants que de l'être, ne consumons pas seulement notre jeunesse en ce vain exercice, mais comme nous repentant d'avoir laissé le berceau et d'être devenus hommes, retournons encore en enfance, et, par l'espace de vingt ou trente ans, ne faisons une chose qu'apprendre à parler, qui grec, qui latin, qui hébreu... Et bien souvent étonnés de la difficulté et longueur d'apprendre des mots seulement, nous laissons tout par désespoir, et haïssons les Lettres avant que nous les ayons goûtées ou commencé à les aimer. Faut-il donc laisser l'étude des langues? Non, d'autant que les Arts et Sciences sont, pour le présent, entre les mains des Grecs et Latins. Mais il se devrait faire à l'avenir qu'on pût parler de toute chose, par tout le monde, et en toute langue. J'entends bien que les professeurs de langues ne seront pas de mon opinion... » L'esprit de la Renaissance l'inspirait, un esprit d'audace et de conquête. Il révérait sans doute les Grecs et les Latins, puisqu'ils étaient en son temps la source de tout savoir. Mais c'était pour les « piller » et il avait hâte que toutes ces richesses fussent transférées en son français pour que ceux qui viendraient n'eussent plus à perdre du temps « au son des paroles mortes ». Le transfert, si l'on peut dire, s'est accompli. Le français, notre « vulgaire », a depuis et sur tous les sujets fait toutes ses preuves, mais on n'en a pas moins, dans tous les collèges, continué de fonder sur le latin mort tout l'enseignement et de le considérer, non pas seulement comme l'une des disciplines, entre d'autres, évidemment propre à la formation des esprits, mais comme la discipline en quelque sorte fondamentale, celle qui doit

régler la durée des études et trier les intelligences. De siècle en siècle, de Montaigne à Voltaire, à Diderot (1), à Valéry (2), on peut suivre la même lamentation sur tant de temps perdu. Le latin tient bon. Et quel latin ! Paul Valéry avait raison d'écrire qu'il est désormais « deux fois mort ». La dissection que l'enseignement en fait est une nouvelle mort. J'allais dire que personne ne le sait plus, mais le souvenir de quelques vieux maîtres m'a arrêté. Il reste vrai que presque personne ne le sait plus comme Montaigne, Bossuet, Voltaire, Diderot,

(1) DIDEROT.

P. 441. « Depuis qu'on a tiré de ces vieux sanctuaires fermés pendant tant de siècles (les ouvrages grecs et latins) ce qu'ils contenaient de richesses, depuis que les arts et les sciences ont fait des progrès immenses, que la science s'est mise à parler vulgairement, et que les idiomes anciens ne sont plus utiles qu'à quelques conditions particulières de la société, l'ordre et la nature de l'enseignement doivent être tout à fait différents ; et il serait bien singulier, pour ne rien dire de plus, qu'une école publique, une école où l'on recevrait indistinctement tous les sujets d'un empire, s'ouvrît par une étude, par une science qui ne conviendrait qu'à la moindre partie d'entre eux. A ces raisons j'en ajouterai beaucoup d'autres non moins péremptoires pour renvoyer la connaissance du grec et du latin presque à la fin du cours des études d'une université ».

P. 471. « Les jeunes étudiants ne savent ni le grec ni le latin qu'on leur a si longtemps enseigné, ni les sciences auxquelles on les aurait initiés ; les plus habiles sont forcés à les réétudier au sortir de l'école, sous peine de les ignorer toute leur vie, et la peine qu'ils ont endurée en expliquant Virgile, les pleurs dont ils ont trempé les satires plaisantes d'Horace, les ont à tel point dégoûtés de ces auteurs qu'ils ne les regardent plus qu'en frémissant : d'où je puis conclure, ce me semble, que ces langues savantes propres à si peu, si difficiles pour nous, doivent être renvoyées à un temps où l'esprit soit mûr, et placées dans un ordre d'enseignement postérieur à celui d'un très grand nombre de connaissances plus généralement utiles et plus aisées, et avec d'autant plus de raison qu'à dix-huit ans on y fait des progrès plus sûrs et plus rapides, et qu'on en sait plus et mieux dans un an et demi, qu'un enfant n'en peut apprendre en six ou sept ans. Mais accordons qu'au sortir des écoles, les enfants possèdent les langues anciennes qu'on leur a montrées ; que deviennent ces enfants? Ils se répandent dans les différentes professions de la société : les uns se font commerçants ou militaires, d'autres suivent la cour ou le barreau ; c'est-à-dire que les dix-neuf vingtièmes passent leur vie sans lire un auteur latin et oublient ce qu'ils ont si péniblement appris ».

Plan d'une université pour le gouvernement de Russie.

(2) VALÉRY. Variétés III, p. 296.

« La querelle dite des « humanités » n'est que le combat des simulacres de culture. L'impression qu'on éprouve devant l'usage que l'on fait de ces malheureuses langues deux fois mortes est celle d'une étrange falsification. Ce ne sont plus véritablement des langues ni des littératures dont on s'occupe, ces langages semblent n'avoir jamais été parlés que par des fantômes. Ce sont, pour l'immense majorité de ceux qui font semblant de les étudier, des conventions bizarres dont l'unique fonction est de constituer les difficultés d'un examen. Sans doute le latin et le grec ont beaucoup changé

Renan, Michelet encore, le savaient, je veux dire si intimement, si profondément qu'il semblait vraiment que le lait de la louve romaine les eût nourris et qu'on pouvait voir souvent dans leurs ouvrages la force latine devenir une force française, telle était la passion qui avait inspiré leur étude, celle justement de reconnaître chez les vieux maîtres grecs et latins les moyens d'égaler leur propre langage à leur propre pensée et de faire mieux encore en France qu'à Rome ou à Athènes on n'avait jamais fait. La tradition, au sens propre du mot, est maintenant heureusement achevée. Notre français vit de lui-même et n'a plus à chercher dans les langues anciennes ses forces ni ses formes.

Il suit de là que le latin, dans l'enseignement supérieur, n'est plus qu'un cadavre d'amphithéâtre autour duquel s'affairent des spécialistes qui peuvent être, il est vrai, chacun d'une admirable érudition, dans son petit canton. Chacun en emporte un morceau, qui la cervelle, qui les oreilles... Je veux dire que chacun de ces savants regarde le mort du point de vue de l'une de ces innombrables sciences nouvelles qui sont nées au XIXe siècle. Ainsi, par comble, l'humanisme classique est-il devenu une spécialité susceptible de toutes sortes de divisions et qui a engendré cent étroites techniques. On est phonéticien, grammairien, philologue, archéologue, épigraphiste... On n'est plus un professeur, on est un chercheur. Le plus beau mort, le plus beau latin est celui qui présente les plus beaux cas, les plus belles maladies, de croissance ou de dégénérescence. Le sens du général, des ensembles, des œuvres, de l'humanisme enfin est perdu. Je laisse à penser ce que devient le cadavre dans l'enseignement secondaire. Il n'est pas question de l'y ressusciter. Toutes ces techniques spécialisées, de recherche bien plus que d'enseignement, auxquelles les maîtres ont été formés dans les universités, ne le permettent guère. Les maîtres font ce qu'ils peuvent.

depuis un siècle. Actuellement l'antiquité n'est plus du tout celle de Rollin, pas plus que les chefs-d'œuvre de la sculpture antique ne sont depuis cent ans ni l'Apollon du Belvédère ni le Laocoon ; et sans doute on ne sait plus ni le latin des Jésuites ni celui des docteurs en théologie. On sait un latin, ou, plutôt, on fait semblant de savoir un latin, dont la version de baccalauréat est la fin dernière et définitive. J'estime, pour ma part, que mieux vaudrait rendre l'enseignement des langues mortes entièrement facultatif, sans épreuves obligatoires, et dresser seulement quelques élèves à les connaître assez solidement, plutôt que de les contraindre en masse à absorber des parcelles inassimilables de langages qui n'ont jamais existé... Je croirai à l'enseignement des langues antiques quand j'aurai vu en chemin de fer un voyageur sur mille tirer de sa poche un petit Thucydide ou un charmant Virgile, et s'y absorber, foulant aux pieds journaux et romans plus ou moins policiers ».

Mais comment donneraient-ils ce qu'ils n'ont pas reçu? comment enseigneraient-ils ce qu'on ne leur a pas enseigné? Le latin n'est plus qu'un prétexte. On accepte que les élèves ne le sachent jamais, mais on proclame qu'il fournit des occasions que ne fournit aucune autre langue au monde de les exercer à l'analyse logique et grammaticale. Il est « formatif » : rien ne sert de le savoir, mais toute tête, pour devenir bonne, doit avoir été éprouvée par lui. Le latin devient ainsi une sorte de puzzle sur lequel ces pauvres enfants, à raison d'au moins six à huit heures par semaine, travailleront pendant six années, étant bien entendu qu'ils n'en reconstitueront jamais la figure entière et ne doivent pas même y penser. Mais telle est sa vertu revigorante qu'il suffit, pour la santé éternelle de votre esprit, que vous vous soyez frotté à lui pendant six années, que vous en ayez été longtemps « imprégné » (les latinistes professionnels ont toute une politique, toute une thérapeutique de l'imprégnation), mais le traitement est de six ans : pas un jour de moins. Hélas ! Ainsi ces beaux vieux mots qui signifièrent toute la grandeur romaine, qui furent toute une école du civisme, de l'éloquence et du droit, où l'on peut voir commencer toute la vie intellectuelle, morale et politique de l'Occident, ne sont plus que des énigmes à casser la tête des petits enfants, des combinaisons de voyelles et de consonnes où l'on suit les jeux des labiales et des dentales, les transformations des finales, les cas... etc... Après six ans de travail, on leur propose à traduire un petit texte de dix à quinze lignes et on mesure leur mérite au nombre des contresens possibles qu'ils n'ont pas faits. Les voilà bacheliers ! bien décidés à ne plus jouer jamais à ce puzzle imbécile et à ne lire jamais plus une ligne de latin, mais, hélas, et non moins fermement, à y contraindre leurs fils, quand le temps en sera venu. Je ne sais si l'humanisme classique est plus solide en d'autres pays d'Occident. Je regrette et je crois absurde que des centaines de milliers d'adolescents, dans mon pays, fassent semblant d'apprendre le latin mais que pas un sur mille parmi eux n'ait lu, dans une traduction, *l'Enéide* tout entière.

Je ne veux pas qu'on s'y trompe : le seul amour de ces vieilles choses me fait ici parler comme je parle. Je sais d'expérience tout ce qu'on peut devoir au grec et au latin. Mais ces vieilles choses justement ne supportent pas d'être avilies. Leur étude est longue et difficile. Elle ne gagne rien à être trop précoce. Il est bien remarquable qu'après six ans d'étude, aujourd'hui, les élèves sachent souvent moins de latin qu'à la fin des trois premières années. Ils désapprennent dans les trois dernières ce qu'ils ont appris d'abord. C'est que

le monde moderne soudain, vers la troisième année du cycle des études, envahit les programmes. Veut-on sauver les études gréco-latines? Il faut en faire une option, et une option tardive. Que ceux qui apprennent le grec et le latin les apprennent par goût et par volonté, et vraiment pour les savoir. Il sera toujours nécessaire qu'un petit nombre d'hommes soient capables de retourner aux sources, aux grands livres qui nous commandent d'en corriger toujours la traduction, et même de montrer que, dans la réalité, on ne traduit jamais. Il sera toujours nécessaire qu'un petit nombre d'hommes soient là qui puissent nous avertir et qui, à force de savoir et d'amour, puissent nous rappeler et nous rendre sensibles la grandeur et la pureté des origines.

Une soumission lâche à la lettre des choses empêche d'en sauver l'esprit, ou, pire, le déconsidère et le ruine. C'est égarer toute une nation que d'entretenir en elle, par un système scolaire désaccordé, une sorte de fatuité et de rendre d'innombrables enfants tout juste capables de tous les solécismes et de tous les barbarismes, afin qu'ils en soient fiers toute leur vie comme d'une particule nobiliaire ou d'un bouton de grande chasse. Le temps manquant pour qu'on en fasse une étude sérieuse, l'enseignement du latin est devenu un exercice purement grammatical, un rabâchage des rudiments sans aucune valeur de culture. Il amuse d'abord les petits enfants comme un jeu de mots croisés jusque vers leur quatorzième année. Il ennuie et rebute les adolescents, dès que les vraies questions du monde actuel leur sont apparues. A mesure que l'examen du baccalauréat approche, le candidat refait plus souvent ses comptes et calcule quelle note de mathématiques ou de physique lui permettra de compenser la note de plus en plus insuffisante qu'il sait devoir obtenir en version latine. Étrange enseignement qu'un enseignement auquel ceux qui lui sont soumis acceptent par avance d'être de plus en plus indifférents.

Il est inconcevable que cette discussion autour d'un mort continue d'interdire une réforme vraie de l'enseignement. Mais le latin est dans la culture et les préjugés des Français ce qu'est sur la peau d'une jolie femme un bouton trop sensible qu'il ne faut surtout pas écorcher. Il a été si longtemps la langue de la cléricature et du commandement ! Quels parents ne seraient fiers d'entendre leur héritier ânonner quelques mots en us? Point d'authentique brevet de bourgeoisie sans quelques barbarismes. Mais cette question est devenue cruciale. Il n'était pas bien grave, au temps de Diderot, qu'elle ne fût pas résolue. Une tête pouvait encore être encyclopédique et, à l'étude des langues et des littératures

anciennes, ajouter celle du monde tel qu'il était alors connu. Cela n'est plus possible. L'étude des langues anciennes doit demeurer l'une des grandes options de l'enseignement secondaire. Elle ne peut plus être comme la colonne centrale de cet enseignement. Cette colonne s'est depuis longtemps écroulée, mais on n'accepte pas de reconnaître ni de regarder cette ruine.

On dit : humanités classiques et humanités modernes. Mais le mot ne comporte pas d'épithète. Les humanités sont de toute nécessité classiques par leur origine et elles deviennent de toute nécessité modernes par leur fin. C'est être dans une erreur de croire qu'on puisse enfermer la formation de l'homme dans je ne sais quel classicisme, comme ce serait une autre erreur de croire qu'on puisse le former uniquement en fonction du présent et en vue de l'avenir. Une véritable éducation consiste sans doute à donner conscience à un homme de ce qu'il peut tirer de lui, du mouvement de pensée dont est capable l'espèce à laquelle il appartient. Un homme est comme un arbre, comme un arbre qui se connaîtrait. Il a de profondes racines ; il a la chance de les pouvoir connaître et sa force en est augmentée, et par suite les humanités doivent le renseigner sur elles, mais, comme un arbre n'est tout un arbre qu'en s'étalant sous le ciel, qu'en respirant par un feuillage sensible à tous les vents qui passent, un homme qui ne penserait qu'à ses racines, à son passé, ne serait pas digne de vivre. Nous avons une mémoire et nous pouvons être grandement aidés par elle, mais nous sommes aussi capables d'espérance et ne commençons d'être vraiment des hommes que quand cette espérance nous décide à l'action. La justesse serait, hors des préjugés de l'ancien ou du nouveau, d'avoir une mémoire mais aussi de la présence d'esprit.

En vain les premiers humanistes avaient-ils pris garde et nous avaient-ils avertis de ne pas confondre la paille et le grain des choses. La Renaissance était une redécouverte de la raison dans ses vieux sanctuaires grecs et latins. Mais la raison ne tenait pas aux mots grecs ou latins. Il fallait la saisir toute vive, la transporter dans notre propre langue, la traduire inlassablement, et, les traductions achevées, « illustrer » la langue française en en faisant l'expression de nouvelles découvertes, travailler pour notre propre compte, oser, inventer, sans plus « employer tant d'années pour apprendre des mots ». L'université n'a jamais accepté d'entendre l'avertissement, et, fidèle aux mots, mais non pas à l'esprit, a fini par stériliser les mots mêmes et en est au moment où, par une fausse fidélité, elle pourrait tuer ce qu'elle a maintenu.

Il est grand temps de rendre à la part classique de nos

études leur puissance et leur efficacité. Les traductions sont prêtes. Le professeur d'histoire, le professeur de français, et même les professeurs de sciences ne devraient-ils pas, dans le premier cycle des études secondaires, expliquer au petit Européen tout ce qu'il est, d'où il vient, où il peut aller, toute sa conscience enfin et tout son pouvoir, tels que les ont déterminés quelques faits dominants, géographiques et historiques, les alternatives de la guerre et de la paix, les passions et les rêves de ses ancêtres, les grandes fables et les grands mythes où se sont inscrites les fatalités et les chances de sa condition, mais surtout ce « logos », comme disaient ces Grecs qui nommaient du même nom la raison et la parole (comme si l'une devait être l'autre toujours), ce logos prométhéen, inégalement actif selon les périodes de notre histoire mais qui est en chacun de nous le principe et le moyen de la vérité, et de toutes ses exigences et de toutes ses audaces?

Un enseignement bien réglé armerait chaque enfant de tout le vieux passé pour la conquête de l'avenir. Et il est grand temps, en en faisant une option du cycle terminal, de rendre à l'étude des langues anciennes, du latin et du grec, sa dignité. Que les jeunes gens qui les étudient les apprennent, non pour les oublier, mais vraiment pour les savoir. Et que les mots ne restent plus pour eux des mots.

Diderot, qui ne concevait pas qu'on prétendît former tous les enfants comme s'ils devaient devenir ou des rhéteurs ou des poètes, déclarait en revanche qu'il ne croyait pas possible qu'on pût devenir un véritable écrivain si l'on n'avait étudié ces vieilles langues. Je ne sais. L'antiquité gréco-latine a été longtemps le seul magasin d'idées, la seule mine des chefs-d'œuvre et des exemples. Mais d'autres relations entre les nations nous ont ouvert désormais le monde, et l'émulation est désormais entre les écrivains de toute la terre. Diderot lui-même déjà ne devait sûrement pas moins à Richardson qu'à Térence, Chateaubriand moins à Milton qu'à Virgile.

Mais, à l'inverse, c'est réduire, semble-t-il, beaucoup l'utilité des langues anciennes que de les croire seulement utiles aux « littérateurs de profession », comme le faisait Diderot. J'ai peur de parler ici moi-même par préjugé et tendresse de cœur. Mais je trouverai toujours des délices à ces débats « sur quelques vers de Virgile », sur le gentil *infusus*, dont Montaigne a donné l'exemple. Je ne me sentirai jamais coupable parce qu'il m'arrive de me découvrir les goûts d'un conservateur de musée, et même je croirai toujours qu'un monde bien fait, une civilisation harmonieuse comportent assurément la présence de gens qui, connaissant vraiment les vieilles langues, soient comme la mémoire de la nation,

animés d'une sorte de passion d'aller au fond des mots que tout le monde emploie, au fond des choses aussi, et par-delà les traductions, jusqu'au dernier secret des textes premiers où la pensée commença de frémir. Il faut qu'ils soient là pour authentifier à chaque instant la tradition, au sens propre et noble du mot, et donner au moment présent cette plénitude, cette profondeur et aussi cette sorte d'activité qu'il ne peut avoir que s'il est commandé par tout le passé, et si tous les vivants sont commandés par tous les morts. Il est sûrement telle manière de savoir et d'enseigner le passé même qui ne fait qu'augmenter l'énergie humaine.

JEAN GUÉHENNO.

La querelle du latin (1)

Rien n'égale la dignité de la langue latine. Elle fut parlée par le *peuple-roi* qui lui imprima ce caractère de grandeur unique dans l'histoire du langage humain, et que les langues mêmes les plus parfaites n'ont jamais pu saisir. Le terme de *majesté* appartient au latin. La Grèce l'ignore ; et c'est par la *majesté* seule qu'elle demeura au-dessous de Rome, dans les lettres comme dans les camps. Née pour commander, cette langue commande encore dans les livres de ceux qui la parlèrent. C'est la langue des conquérants romains et celle des missionnaires de l'Église romaine. Ces hommes ne diffèrent que par le but et le résultat de leur action. Pour les premiers, il s'agissait d'asservir, d'humilier, de ravager le genre humain ; les seconds venaient l'éclairer, le rassainir et le sauver, mais toujours il s'agissait de vaincre et de conquérir, et de part et d'autre c'est la même puissance,

... Ultra Garamantas et Indos
Proferet imperium...

Trajan, qui fut le dernier effort de la puissance romaine, ne put cependant porter sa langue que jusqu'à l'Euphrate. Le Pontife romain l'a fait entendre aux Indes, à la Chine et au Japon.

C'est la langue de la civilisation. Mêlée à celle de nos pères les Barbares, elle sut raffiner, assouplir, et, pour ainsi dire, *spiritualiser* ces idiomes grossiers qui sont devenus ce que nous voyons. Armés de cette langue, les envoyés du Pontife romain allèrent eux-mêmes chercher ces peuples qui ne venaient plus à eux. Ceux-ci l'entendirent parler le jour de leur baptême, et depuis ils ne l'ont plus oubliée. Qu'on jette les yeux sur une mappemonde, qu'on trace la ligne où *cette langue universelle se tut* : là sont les bornes de la civilisation et de la fraternité européennes ; au-delà, vous ne trouverez que la parenté humaine qui se trouve heureusement partout. Le signe européen, c'est la langue latine. Les médailles, les monnaies, les trophées, les tombeaux, les annales primitives, les lois, les canons, tous les monuments parlent latin : faut-il donc les effacer, ou ne plus les entendre? Le dernier siècle qui s'acharna sur tout ce qu'il y a de sacré ou de vénérable, ne manqua pas de déclarer la guerre au latin. Les Français, qui donnent le ton, oublièrent presque entièrement cette langue ; ils se sont oubliés eux-mêmes jusqu'à la faire disparaître de leur monnaie, et ne paraissent point encore s'apercevoir de ce délit commis tout à la fois contre le bon sens européen, contre le goût et contre la religion. Les Anglais mêmes, quoique sagement obstinés dans leurs usages, commencent aussi à imiter la France ; ce qui leur arrive plus souvent qu'on ne le croit, et qu'ils ne le croient même, si je ne me trompe. Contemplez les piédestaux de leurs statues modernes : vous n'y trouverez

(1) Cet entretien a été enregistré par la R.T.F. pour la série l'*Analyse Spectrale de l'Occident*, dix-neuvième journée : « Le sillon de l'humanisme latin », par Pierre Sipriot, — programme diffusé le 20 décembre 1958. Nous tenons à remercier Henry Barraud, Directeur du programme National, qui nous a autorisé à reproduire ce texte.

plus le goût sévère qui grava les épitaphes de Newton et de Christophewren. Au lieu de ce noble laconisme, vous lirez des histoires en langue vulgaire. Le marbre condamné à bavarder, pleure la langue dont il tenait ce beau style qui avait un nom entre tous les autres styles, et qui, de la pierre où il s'était établi, s'élançait dans la mémoire de tous les hommes.

... Enfin, toute langue changeante convient peu à une religion immuable. Le mouvement naturel des choses attaque constamment les langues vivantes ; et sans parler de ces grands changements qui les dénaturent absolument, il en est d'autres qui ne semblent pas importants, et qui le sont beaucoup. La corruption du siècle s'empare tous les jours de certains mots, et les gâte pour se divertir. Si l'Église parlait notre langue, il pourrait dépendre d'un bel esprit effronté de rendre le mot le plus sacré de la liturgie, ou ridicule ou indécent. Sous tous les rapports imaginables, la langue religieuse doit être mise hors du domaine de l'homme.

Joseph de Maistre. Du Pape. *Livre I, ch. XX.*

Pierre Sipriot. — L'humanisme, les humanités, ces mots nous ramènent à l'héritage gréco-latin tel que vient de le récapituler ce texte de Joseph de Maistre.

Cette page cerne les limites de la question ; elle nous renvoie à l'école et à l'université.

Le latin doit être enseigné, dit en substance Joseph de Maistre, parce qu'il est la langue de l'éducation chrétienne, la langue universelle des savants et la langue de l'ordre romain, de la patrie universelle qui unit tous les hommes sous un gouvernement lui-même intemporel, impersonnel, un gouvernement inspiré, car il se confond avec le mouvement des mondes.

Apprendre le latin, c'est apprendre l'essence des choses, au moins l'essence des choses humaines. De même qu'apprendre le grec, c'est être touché par le miracle grec. Voilà l'idéologie du problème telle qu'elle a été solidement établie jusqu'à ce que les humanités dites modernes, aient mis en question cette forme de culture. Cette rupture se produit au XVIIIe siècle parce que brusquement à la culture méditerranéenne, traditionnelle, tournée vers le passé, vers l'héritage gréco-latin, s'oppose la culture cosmopolite, qui brasse toutes les langues vivantes ; parce que les savants se mettent à écrire dans la langue de leur pays et non plus en latin, et que la science elle-même se démocratise en s'intéressant à toutes les inventions techniques ; parce que l'Église qui condamna Galilée et rendit Descartes si prudent est présentée comme l'adversaire du développement des sciences, et parce que les sciences et les langues vivantes prennent place à leur tour dans la culture qui, si *encyclopédique* soit-elle, évidemment ne peut pas tout enseigner, et doit faire un choix entre parties vivantes et parties mortes.

A partir de ce moment là, dans une civilisation qui veut s'affranchir, partir d'un pied nouveau, la culture antique représente le poids de la mémoire pris en charge par quelques lettrés et des universitaires qui font profession de beau langage. Têtes trop pleines contre quoi il n'y a qu'un remède : l'oubli, assurant la liberté d'esprit pour la culture qui se crée, cette culture qui se crée à côté de nous, au lieu de se créer en dehors de nous, loin dans le passé.

A quoi il est facile évidemment de rétorquer que, l'esprit n'est pas un être momentané, vivant au jour le jour. La culture, comme l'art, est faite de retours, de retrouvailles. L'homme qui veut être moderne est livré à toutes sortes d'influences, et par conséquent il est vulnérable ; pour compenser cette fragilité, il doit revenir aux sources, peiner sur les textes anciens, reprendre tout aux origines, s'il veut trouver un équilibre mental trop chahuté précisément par le relativisme intellectuel.

Il est évident que la méthode qui fait parcourir à l'enfant toutes les étapes du savoir est défendable ; elle retrouve les lois même de la biologie où l'on pense que la déformation de l'individu suit les phases de l'histoire de l'espèce. Alain préconisait qu'on apprenne la physique avec les plans inclinés de Galilée, les sphères de Lagdebourg, plutôt qu'avec des expériences tirées de la physique de Einstein ou de Louis de Broglie. On peut en dire autant des langues, mais, pour être fécond, ce retour aux humanistes ne doit pas prendre la forme d'un exercice de mémoire, d'une répétition morne de règles syntaxiques.

Voilà en gros les pièces du débat que Jean Guehenno a eu le grand courage d'éclairer par un livre récent et en 1953 par quatre articles publiés par le *Figaro*. Ces articles, en leur temps, ont provoqué de vives réactions, réactions souvent injustes d'ailleurs ; la compréhension dont ces textes font preuve, les contradictions qu'ils mettent en lumière dans nos méthodes d'enseignement demandaient plus de justice.

Nous voudrions ouvrir à nouveau ce débat en laissant la parole à Jean Guehenno et à Fernand Robert, professeur à la Sorbonne, à qui nous devons précisément un ouvrage sur l'humanisme. Nous n'attendons pas de ce débat qu'il règle la question. Cette question ne sera jamais réglée ; nous vivons une nouvelle Renaissance, et on sait que les renaissances sont le lieu des contradictions, car de nouvelles synthèses culturelles y apparaissent, qu'on résout difficilement.

(1) A paraître aux Édit. Bernard Grassut sous le titre : *Le chemin de l'homme.*

Ne pas régler la question, donc, mais au moins l'agiter dans la tête, et aussi il ne faut pas l'oublier dans le cœur de nos auditeurs qui, en ce moment, se demandent : « Eh bien ! mon fils, ma fille feront-ils du latin, du grec? Est-ce du temps perdu, ou bien est-ce la marque d'une culture désintéressée qui fera d'eux des êtres à part, des êtres capables de se dégager du monde du travail et de la technique où nous vivons? »

Voilà les questions, et je voudrais tout d'abord poser ces problèmes un peu en vrac à Jean Guehenno, en m'excusant de ne pas détailler ; mais je crois que toutes ces questions se tiennent.

JEAN GUÉHENNO. — Je ne répondrai pour le moment qu'à la dernière question : mon fils fera-t-il oui ou non du grec et du latin? Il y aurait d'ailleurs lieu de distinguer entre le grec et le latin, peut-être. Voilà une question qui, hélas, — je dis bien hélas — m'est assez souvent posée, et on attend que je réponde, à cause même de ces articles que j'ai il y a quelques années publiés, on attend que je réponde : non, qu'il ne fasse pas de latin. Dans la réalité, je suis fort embarrassé.

Ce que je dois dire, c'est que l'enseignement en France est actuellement réglé de telle manière, et de tels préjugés pèsent sur lui, que je crois nécessaire de répondre à tout père de famille qui me pose cette question : « Eh bien ! mon Dieu, si votre fils peut faire du latin, qu'il fasse du latin, oui, dès la sixième », car notre enseignement est constitué de telle manière, les préjugés sont tels que très systématiquement on met dans les classes classiques les enfants qu'on croit devoir être les meilleurs élèves, et très systématiquement on jette dans les sections modernes les élèves dont on suppose qu'ils sont médiocres.

P. S. — Oui, le cancre va dans la section moderne ; on retrouve étrangement travesti l'état d'esprit disqualifiant autrefois les enfants de prolétaires à qui l'accès des classes de lettres était pratiquement interdit. Maintenant la répression vise le faible en thème ; et vous avez pu écrire que « les humanités n'étaient pas humanitaires ».

J. G. — Exactement. Et à cause de cette situation, je trouve très dangereux de dire à un père de famille : « Mettez votre enfant dans une section moderne », parce qu'il risque de le faire vivre dans un milieu scolaire où l'émulation ne sera pas suffisante.

Alors à cause de cela, parce que la situation est ce qu'elle est, je dis : « Bien oui, faites-lui faire du latin s'il le peut. »

Si l'université était ce qu'elle devrait être à mon avis, alors je ferais une tout autre réponse.

Fernand Robert. — Je note que vous conseillez quand même à un père de famille actuellement d'envoyer son fils dans la section classique ; c'est parce que vous pensez que le milieu intellectuel qu'il trouvera est plus favorable à son développement que l'autre.

J. G. — Mais il est plus favorable à cause du préjugé, parce que pèse si lourd sur l'université une tradition.

F. R. — Mais pensez-vous qu'encore actuellement cette différence tienne à des raisons sociales, à des raisons de fortune?

J. G. — Mais bien sûr ! C'est un brevet de bourgeoisie, et ça a été longtemps un brevet de bourgeoisie que de faire du latin !

J. G. — Depuis deux ans les chiffres sont renversés, et je me réjouis beaucoup d'avoir publié les articles que j'ai publiés.

F. R. — Ne faudrait-il pas que M. Guehenno nous dise comment il concevrait justement cet enseignement dans lequel à un enfant bien doué il dirait de ne pas faire de latin.

J. G. — Eh bien je lui ferais faire dans tout le premier cycle très simplement du français et des mathématiques.

F. R. — Vous dites français et mathématiques comme Alain, reprenant Napoléon, a dit latin et mathématiques.

P. S. — Mais dans une certaine mesure on pensait autrefois, dans la tradition de l'enseignement, que l'étude du latin préparait directement à la connaissance du français, et même à la préparation du français le plus pur, le plus stylisé, le plus construit.

J. G. — Vous m'obligez à dire que je ne veux pas me rendre suspect. On m'attribue sur ces questions une position qui n'est pas du tout la mienne. J'ai appris tout seul le latin et j'ai appris tout seul le grec ; cela représente une certaine passion ! Qu'on ne vienne pas dire après cela que je n'aime ni le grec ni le latin. Il m'arrive encore d'en lire dans le train, comme le demandait Valéry qui disait que le latin était deux fois mort, deux fois mort, (et j'expliquerai ce « deux fois mort » si on le veut tout à l'heure ; qu'il était deux fois mort, et qu'il y croirait, qu'il recommencerait de croire à la valeur pédagogique du latin quand il verrait des gens lire le latin dans le train. Ça ne lui arrivait jamais, disait-il).

F. R. — Vous dites, Monsieur, que le latin est mort, deux fois mort ; il n'est tout de même pas assez mort pour que sa mort ait empêché un humaniste comme vous de venir au latin, de venir au grec, et d'y venir avec passion.

J. G. — C'est cette passion que je veux sauver.

F. R. — Ce qui ne s'entendrait guère si le latin était vraiment tout à fait mort. Beaucoup de mes étudiants — je le constate très souvent — qui ont reçu une formation moderne et qui ensuite ont décidé de faire des études littéraires, pour une raison ou une autre, se sont mis tard à l'étude du latin ou à l'étude du grec, et y ont réussi et quelquefois réussi très vite et très brillamment. Seulement ce sont tous de futurs professeurs ; et l'une des grandes questions qui se posent à propos du maintien ou de la suppression dans nos études secondaires des humanités classiques, du latin et du grec — vous m'excuserez de parler du grec aussi car je suis helléniste, et ce sont les humanités classiques dans leur ensemble que je voudrais défendre ici ce soir, — un des grands problèmes est celui-ci : si elles survivent — et moi je crois qu'elles survivront — il ne faut pas que ce soit uniquement pour des spécialistes, et nous supprimerions un des traits essentiels de la civilisation française, même de la civilisation occidentale, si le fait d'étudier le grec et le latin entraînait immédiatement et irrévocablement une spécialisation dans les études de lettres supérieures et n'avait aucune autre voie que celle des agrégations de lettres et de grammaire.

Il faut, si le latin et le grec survivent dans la civilisation française, que ce soit au bénéfice des futurs ingénieurs, des futurs mathématiciens, des hommes qui travailleront dans des carrières toutes différentes de l'enseignement des lettres, et qui auront reçu la culture humaniste en raison des bienfaits que tout homme peut en tirer.

J. G. — Il est beaucoup de points sur lesquels je suis tout à fait d'accord avec vous, voyez-vous bien. Je crois qu'effectivement vous devez avoir des étudiants qui après leur dix-huitième année, apprennent le latin et le grec et les apprennent très bien ; mais c'est aller précisément dans le sens où je souhaite qu'on aille pour ma part. Je constate que le latin est mort ; il est mort dans son enseignement même. Il est mort, pourquoi? Mais parce qu'il est enseigné dans un esprit de spécialiste. Ce qu'il y a d'affreux, c'est que les humanités soient devenues elles-mêmes, si je puis dire, des sortes de techniques.

F. R. — Justement ce caractère de spécialisation s'aggrave, le jour où il sera réservé à des gens qui le commenceront tard et qui seront destinés à en faire leur métier...

J. G. — Pour ma part je constate que des hommes qui savaient aussi merveilleuseient le latin que Diderot et Voltaire seraient assurément retapés au certificat de latin à la Sorbonne. Je trouve cela assez grave.

J. G. — Parce que le latin est une affaire de culture et non pas une affaire de linguistique, une affaire de philologie.

P. S. — Mais c'est la synthèse même de l'enseignement que vous envisagez-là, qui est composé d'éléments complètement séparés les uns des autres, dissociés.

J. G. — Comme vous avez raison ! Mais le comble, c'est que ce soit l'enseignement même des humanités qui prenne désormais dans les lycées ce tour technique, ce tour de spécialisation. On n'étudie pas le latin pour le savoir désormais. Les gens vous disent très nettement qu'il ne s'agit pas d'apprendre le latin pour le savoir ; on apprend le latin pour la merveilleuse discipline intellectuelle qu'il est ; il est bien entendu, il est admis par avance qu'on ne le saura pas, qu'il est devenu impossible de le savoir ; mais, dit-on, quelle occasion de faire de la grammaire ! Et je vous assure qu'on en fait, effectivement ; on ne fait même que cela. La valeur de culture de cet enseignement est à peu près totalement perdue. C'est à cause de cela que, personnellement, je proteste ; j'aime trop ces choses pour accepter de les voir ainsi avilies. Et c'est à cause de cela que je souhaite qu'on fasse du latin, et d'une manière générale des langues anciennes, une option tardive. Je parle... prenez garde, j'ai des références, et assez valables : Diderot lui-même qui, dès 1772, constatait ce qu'il faut bien constater, ce qui est encore plus facile à constater en 1958, c'est que la plupart des gens qui faisaient du latin n'en savaient pas, ne parvenaient déjà pas à en savoir.

P. S. — D'ailleurs, si nous remontons très loin dans l'histoire à l'époque des grandes invasions, il est évident que les barbares germains quand ils se mêlaient d'humanités savaient beaucoup mieux le latin et écrivaient un latin beaucoup plus pur que les gens de la Romania qui, eux, parlaient le patois.

J. G. — Diderot et Voltaire savaient du latin.

F. R. — Ils l'avaient appris par des méthodes qui comportaient certaines exigences qu'il n'est plus possible actuellement de pratiquer dans les classes, et si un professeur de

latin essayait de les pratiquer, on l'empêcherait de les pratiquer.

J. G. — La traduction est un exercice qu'on ne voit plus pratiquer dans les classes de latin. On fait de la grammaire, on fait péniblement le mot à mot de quelques lignes de latin, on est réjoui de rencontrer des difficultés grammaticales, on les explique et ré-explique toujours. Quant à traduire, ce qui était le travail principal d'un latiniste du XVIIIe siècle, on y a renoncé. Je vous renvoie au *Traité des Etudes* de Rollin qui est un livre que nous devrions tous lire, car je parle de ces choses par passion, par l'amour que j'ai d'elles.

Comment enseignait-on le latin au XVIIIe siècle? Rollin recommandait par exemple l'exercice suivant : il donnait une version de Pline le Jeune à faire à ses élèves ; il leur en donnait déjà une traduction passable, et leur disait : « Voilà ; travaillez maintenant deux heures là dessus, et faites en sorte que vous trouviez en français des formes adéquates et aussi brillantes, aussi remarquables que le sont en latin les formes latines devant lesquelles vous vous trouvez pour exprimer la pensée qui y est. »

C'est ainsi qu'on devenait Voltaire...

F. R. — De tels exercices ne sont nullement prohibés.

J. G. — Je ne dis pas qu'ils sont prohibés, je dis qu'ils ne sont pas pratiqués.

J.G. — Autre chose — les positions que je tiens sur cette affaire sont des positions de fait, — je constate voilà tout ; j'ai été professeur de rhétorique supplétive toute ma vie.

F. R. — Mais ne pensez-vous, pas Monsieur, que votre procès devrait être appliqué aussi à quantité d'autres disciplines? Qu'il y a quantité d'autres disciplines dans lesquelles l'enseignement produit aujourd'hui un rendement inférieur à ce qu'il a pu être il y a quelques dizaines d'années?

J. G. — Il est possible que les rendements soient insuffisants.

F. R. — Vous jugez trop exclusivement sur le latin, et il y a d'autres disciplines dans lesquelles on pourrait constater une décadence des études.

Les professeurs ne peuvent plus pratiquer les exercices qui sont indispensables au bon rendement de cet enseignement peut-être parce que cet enseignement est justement celui qui est le plus sacrifié, celui dont on sait...

J. G. — Mais non, Monsieur, il n'est pas du tout le plus sacrifié puisqu'au contraire, tout au contraire, un emploi

du temps de lycée est composé par rapport au latin ; le latin continue d'être — et c'est là l'erreur — le latin continue d'être à l'intérieur d'un lycée, même matériellement, même dans la composition des horaires, le pilier ; il est entendu qu'il faut assurer la continuité d'un enseignement du latin pendant six ans, et tout est réglé par rapport à cet enseignement étendu sur six années ; le reste végète autour, le reste trouve la place qu'il peut, mais on cherche d'abord cette place.

Qu'on ait diminué le nombre d'heures de latin, cela est vrai, pas dans des proportions telles, d'ailleurs, que cela explique la baisse extraordinaire...

F. R. — Cela l'explique tout de même dans une très large mesure, certainement, si.

F. R. — Les horaires sont tout de même, par rapport à l'époque où je faisais mes études secondaires, sensiblement diminués, et d'autre part les élèves ont beaucoup de travail par ailleurs.

J. G. — Mais voilà toute la question !

F. R. — Arrivons à cet aspect de la question dont je me rends compte qu'il est très important.

J. G. — C'est toute la question. Pourquoi les études de latin sont-elles devenues si faibles? Je crois parce que des raisons techniques... je crois que de fait on a tort d'enseigner le tatin désormais comme une technique bien plutôt que comme des humanités ; la valeur culturelle du latin s'en trouve considérablement diminuée. Je ne crois pas que ce soit la raison principale. Je dirai que cet enseignement technique, cette espèce d'enseignement technique uniquement grammatical auquel on vient est le résultat... On ne peut peut-être pas faire autre chose, et c'est cela qui est grave ; les professeurs, vraisemblablement, ne peuvent pas faire autre chose, ils n'ont pas le temps de faire autre chose, et ils ont à faire à des élèves si faibles qu'ils ne peuvent vraisemblablement faire autre chose, les élèves étant occupés par autre chose.

J. G. — Ma position se résume très simplement : j'estime qu'il est inconcevable qu'actuellement, en 1958, le latin joue le rôle du critère de l'intelligence ; on en est encore là ! Il est entendu qu'un élève intelligent doit faire du latin, et un élève qu'on suppose ne pas être intelligent n'est pas digne de faire du latin. Eh bien le latin n'est pas plus que quelque autre discipline que ce soit un critère d'intelligence.

Sur ce point je ne suis pas d'accord. Je comprends très bien qu'au XVIIe ou XVIIIe siècles, alors que le latin était le

moyen même de l'enseignement et le moyen même de la pensée puisqu'on parlait et écrivait en latin, je comprends très bien qu'à ce moment là on ait pu le considérer comme un critère de l'intelligence ; encore des hommes comme Ronsard, encore des hommes comme du Bellay, n'en étaient-ils pas du tout d'accord, car ces choses là ont été dites avec une éloquence proprement admirable dès 1550. Elles ont été redites par Diderot, par Voltaire au XVIIIe siècle.

Et alors, ce que je demande, constatant que le latin ne peut plus être un critère d'intelligence, parce que je l'aime, parce que je l'ai aimé avec une telle passion qu'encore une fois j'ai voulu l'étudier, je ne veux pas qu'il se perde ; je souhaite qu'on l'enseigne pour l'apprendre, pour que les gens l'apprennent et le sachent vraiment.

Je constate qu'on ne le sait plus : eh bien ! je souhaite que la culture latine, que l'étude du latin soit quelque chose de si sérieux, intervenant comme une option tardive à partir du second cycle, à partir de la seconde, que vraiment ceux qui étudieront le latin finissent par le savoir.

F. R. — Je continue à penser pour ma part que l'essai du latin peut être un bon moyen, je ne dis pas du tout le seul mais peut être un très bon moyen de savoir si un enfant est en mesure de faire des études difficiles.

J. G. — Sur ce point, que ce soit un critère, l'un des critères...

F. R. — Et peut-être l'un des bons. Il y a certains critères que l'on emploie qui quelquefois ressemblent un peu à la sorcellerie. Celui-là est traditionnel et expérimenté.

J. G. — Mais oui, mais si c'est une tradition morte, Monsieur?

F. R. — Encore une fois, puisque vous êtes latiniste, ce n'est pas une tradition morte.

J. G. — Oui, mais enfin vous comprenez, il ne s'agit pas ici de professeurs.

F. R. — Eh bien précisément, encore une fois je retiens surtout de votre réquisitoire cette idée du latin qui dépérit parce qu'il est trop technique, et je trouve cette idée contradictoire à...

J. G. — Je n'ai pas voulu étudier le latin, pas plus que le grec, comme une technique, voyez-vous bien, et je ne l'ai jamais enseigné...

F. R. — Il ne faut pas qu'il soit une technique.

J. G. — Je ne l'ai jamais enseigné comme une technique. Ce n'est pas moi qui en fais une technique, c'est actuellement tout l'enseignement supérieur et tout l'enseignement secondaire.

F. R. — Agissez, Monsieur l'Inspecteur général !

J.G. — Mais il ne s'agit pas d'agir !

F. R. — ... Pour qu'il n'en soit pas ainsi.

J. G. — Quand vous prenez un cadavre, nous avons tout de même à faire à un cadavre, il est une première fois mort, si je puis dire ; c'est un fait. Mais des hommes comme Joachim du Bellay, des hommes comme Ronsard, des hommes comme Voltaire, des hommes comme Diderot ressuscitaient ce mort et n'avaient même pas d'autre ambition que de le ressusciter. Ils n'allaient pas y chercher des formes particulièrement rares de la grammaire ou de la syntaxe ! Ils étaient surtout intéressés quand le sens était dans le plein du sens, si je puis dire. Et ce qu'un homme comme du Bellay allait chercher ce qu'il allait chercher dans le *De Oratore*, ce qu'il allait chercher dans tous ces livres, c'était quoi? Du latin et du grec, des mots? Il souhaite de tout son cœur, dans ce dixième chapitre dont je parlais tout à l'heure, qu'il ne soit pas nécessaire d'aller à ces mots, que ce soit enfin traduit de telle manière que tout le monde aille y apprendre les moyens de penser.

Ce qu'il aimait, ce n'était pas de se battre contre tel ou tel détail du texte, c'était la force du sens.

F. R. — Mais c'est précisément pour trouver la force du sens que nous voulons que les études classiques, les études humanistes, soient essentiellement un apprentissage de l'art de lire ; c'est cela nos études, les études littéraires ; et par les exercices fondamentaux du latin et du grec, nous voulons former des élèves qui sauront lire.

J. G. — Mais je le crois bien, Monsieur, et c'est cela...

F. R. — Et c'est cela le but de beaucoup de professeurs.

F. R. — Est-ce que vous ne croyez pas qu'une des grandes raisons pour lesquelles l'enseignement ne peut pas produire l'effet qu'il produisait autrefois, c'est que les professeurs s'adressent à des classes beaucoup plus nombreuses, et que ces exercices sont des exercices...

J.G. — Pour sauver les humanités, je dis après tous ces hommes que j'ai nommés, et je cite à peu près du Bellay en disant maintenant ce que je dis : il ne faut pas se tenir à la lettre des choses ; il ne faut pas se tenir à la lettre du latin,

il ne faut pas se tenir à la lettre du grec, mais utiliser autant qu'on peut les utiliser des traductions. Je ne veux pas que les humanités meurent, personne ne croit davantage que moi que l'humanité, la culture est faite de grandes références ; personne ne connaît mieux que moi les constantes de la pensée. Un homme de culture traditionnelle comme je suis est constamment prêt, trop prêt à la référence, si je peux dire.

F. R. — Mais êtes-vous prêt à renoncer complètement à l'avantage de traduire, à la formation d'esprit qui résulte de l'exercice de traduire? Car c'est tout de même cela qui est capital, et c'est de cela que résulte, je crois, l'ouverture d'esprit qui est un des aspects essentiels de la culture.

J. G. — Je ne pense pas du tout renoncer à un pareil moyen de travail, à un pareil moyen de culture. C'est si vrai, Monsieur, que tout au contraire j'ai demandé, j'ai exprimé le regret qu'on ne traduise plus ; car on ne traduit plus. Je voudrais qu'on traduisît : on ne traduit plus. Mais j'ajoute que je ne crois pas que ce soit l'unique moyen de former un esprit. J'ajoute qu'il me paraît que traduire de l'allemand, traduire du russe, traduire de l'anglais, traduire de l'espagnol, traduire quelque langue moderne que ce soit, voyez-vous bien, c'est entrer tout de même dans des humanités qui ont aussi leurs grands mythes et leurs grandes fables. Il est bien utile, Monsieur, de connaître le mythe d'Œdipe ; mais je dirai que le mythe de Faust n'est pas moins utile à connaître, que le mythe d'Hamlet n'est pas moins utile à connaître ; je dirai qu'il n'est pas moins utile d'avoir lu *les Karamazov*, *Crime et Châtiment* et *l'Idiot* que les mauvais romans grecs que nous avons.

F. R. — C'est incontestable, (et personne ne fait lire les mauvais romans grecs dans nos études secondaires).

J. G. — Je crois, en d'autres termes, je crois, que voulez-vous, enfin en 1958 et fatalement, par suite d'une activité des hommes dont les Grecs se réjouiraient et dont les Latins valables se réjouiraient, par suite d'une activité des hommes qui ne s'est pas arrêtée, il se trouve que tout de même il y a plus de choses à mettre dans la cervelle d'un enfant en 1958 pour éclairer son destin et le préparer à la liberté qu'on n'en avait à mettre au premier siècle avant Jésus-Christ.

F. R. — Mais vous êtes en train d'opposer, je crois, des choses qui sont complémentaires, et dont l'effet n'est pas le même. L'étude des civilisations étrangères met l'accent sur les différences humaines, sur ce que chaque civilisation a

de particulier, qui lui est propre, tandis que l'étude de civilisations qui sont loin de nous dans le passé habitue à l'idée de la permanence de l'esprit humain, de ce qu'il a d'universel. Je crois que les deux choses sont tout à fait indispensables.

J. G. — Mais aussi bien je n'ai pas dit, Monsieur Robert, que je renonçais à ces choses. Encore une fois c'est uniquement par souci de les sauver que je demande que l'option intervienne tard. Je ne veux pas que ces choses se perdent.

F. R. — Si vous songez à les sauver, c'est qu'elles ne sont pas complètement mortes.

P. S. — En tout cas nous avions posé en commençant la question de savoir si un enfant devait faire du latin. Je crois que vous êtes d'accord l'un et l'autre pour répondre par l'affirmative, mais en conseillant à cet enfant et à sa famille de prendre toutes sortes de précautions. Qu'il prenne bien conscience...

J. G. — Qu'il ne s'entête pas !

P. S. — Qu'il prenne bien conscience aussi que cet enseignement du latin fait partie d'un corps général qui constitue les humanités, et qu'il faut constamment essayer d'intégrer cette discipline pour en tirer des données générales concernant la culture, les péripéties de l'esprit humain, l'histoire générale de la politique, l'histoire des hommes, et que dans cette mesure l'enseignement du latin est très valable. Évidemment le procès de Jean Guéhenno accable certaines formes d'analyse latine mais il ne vise que l'analyse grammaticale, l'étude des mots dépourvus de tout sens. Et cela, je crois que toutes les formes de l'enseignement, dans la mesure où elles se sont souciées du destin de l'humanité, se sont opposées à une certaine stérilité de l'esprit, à une paresse de l'esprit qui vient immédiatement à partir du moment où les mots n'ont plus de sens et ne servent plus qu'à occuper un certain badinage de l'esprit qui n'est en rien la culture.

La théorie du jugement chez Maritain et saint Thomas d'Aquin

I. — Structure du jugement.

Parmi les pages les plus éloquentes de Jacques Maritain figure son introduction aux *Degrés du Savoir*, et cette éloquence ne s'y exprime nulle part mieux que dans le titre « Grandeur et misère de la métaphysique ». Destinée à être la reine des sciences, à pousser jusque sous la surface des choses, et ainsi mettre en lumière les intelligibles qui ne font qu'un avec l'être, la métaphysique se hâte vers un but qui est la compréhension de Dieu en tant que Cause de tout être. Et là, la métaphysique ou — plus exactement — le métaphysicien goûte l'amertume qui est inséparable de la discipline qu'il exerce. Impuissant à connaître Dieu comme Il est en Lui-même, réduit à connaître le Seigneur dans les choses de la chair faites être par son divin décret, la métaphysique aboutit au silence, et ce silence est à la fois sa grandeur et sa misère (1). La métaphysique est l'une des nombreuses portes qui mènent à l'expérience de Dieu, mais la porte n'est pas la chambre sur laquelle elle ouvre. L'image est inexacte en ce que la métaphysique n'est pas un simple

(1) Le rôle joué par Dieu dans la métaphysique de saint Thomas est capital et complexe. Maritain est ici d'accord avec les meilleurs exégètes thomistes sur la question. Saint Thomas déclare d'une part que Dieu est le principal objet qu'étudie la métaphysique (*In IV Meta.*, 1, 1, n. 529-533, éd. Cath.; *S. Cont. Gent.*, III, 25). D'autre part il affirme que Dieu n'est pas le sujet de la métaphysique (*S. Cont. Gent.*, III, 25). Le rapport entre ces deux assertions apparemment contradictoires est significatif. Dieu n'est pas contenu dans « l'être en général » (*ens commune*), et saint Thomas insiste là-dessus dans la *Summa* (*S. Th.*, I, 105, 5). « L'être en général » englobe tout ce qui participe à l'acte d'exister. Mais Dieu ne participe pas à l'acte d'exister. Il s'identifie à son propre *Esse*. Néanmoins l'ensemble de la métaphysique est ordonné à la connaissance de Dieu (*In Meta.*, *Proemium*; *S. Cont. Gent.*, III, 25). Pourquoi? Parce que « l'être en général », être participé, exige Dieu comme Cause de son existence même. Aussi le sujet même de la métaphysique a-t-il besoin de Dieu pour être intelligible à l'esprit humain.

moyen, mais, comme Maritain le souligne, « une fin, un fruit, un bien honnête et délectable » (1). C'est un « savoir d'homme libre, le savoir le plus libre et naturellement royal » (2). En mettant l'accent sur la dignité propre de la métaphysique, Maritain a définitivement résisté à la tentation de réduire la métaphysique à une mystification en prétendant la subordonner au mysticisme.

Si Maritain a insisté sur le caractère rigoureusement scientifique de la métaphysique, il a néanmoins souvent parlé, sur un ton exalté et poétique, d'une « intuition de l'être » précédant la spécification de l'intellect par l'*habitus* de la philosophie première (3). « Un philosophe n'est pas un philosophe s'il n'est métaphysicien. Et c'est l'intuition de l'être — fût-elle trahie par le système comme chez un Platon ou un Spinoza — qui fait le métaphysicien » (4). L'intuition de l'être, dit Maritain, est une pénétration de l'être *secundum quod est ens*. Dans la tradition de saint Thomas, Maritain distingue l'être vague du sens commun et l'être particularisé des sciences et de la philosophie de la nature (5). Soulignant que le métaphysicien vise à la connaissance de l'être « dans ses pures et omnipénétrantes propriétés, dans sa densité intelligible typique et primordiale » (6), Maritain affirme que cette vision de l'être est donnée à l'homme en une expérience éminemment concentrée, uniquement personnelle, expérience qui diffère selon le philosophe, et sans laquelle la philosophie n'est guère qu'une manipulation stérile d'abstractions coupées du réel.

Comment se réalise cette « intuition »? Maritain se trouve ici en présence d'une question dont la signification épistémologique est capitale : comment en vient-on à connaître les valeurs irréductibles et transcendantales de l'être? Reprenant la thèse thomiste classique selon laquelle seul le jugement *respicit ipsum esse rei*, seul le jugement, donc, peut appréhender l'acte *(esse)* qui spécifie l'*habitus* métaphysique, Maritain place l'intuition de l'être dans l'ordre du jugement. Si ses premières discussions du jugement sont teintées de polémique, il l'étudie plus tard en se préoccupant avant tout de la

(1) MARITAIN Jacques, *Distinguer pour unir, ou Les Degrés du Savoir*, Desclée de Brouwer, Paris 1932, p. 11.
(2) *Ibid.*, p. 11.
(3) MARITAIN, *Sept leçons sur l'être et les premiers principes de la raison spéculative* (1932-1933), Téqui et fils, Paris, 1944 ; *Court traité de l'existence et de l'existant*, Paul Hartmann, Paris, 1947.
(4) MARITAIN, *Court traité de l'existence et de l'existant*, p. 37.
(5) *In Boet. de Trin.*, Q.2, a.5 (Wyser éd.) ; *In Meta.* IV, L.
(6) MARITAIN, *Court traité de l'existence et de l'existant*, p. 38.

genèse de la connaissance métaphysique. Son épistémologie du jugement, élaborée dans les écrits contre Bergson, puis élargie et approfondie dans *Le Rêve de Descartes* et dans *Les Degrés du Savoir*, parvient à une structure définitive dans le *Court traité de l'existence et de l'existant*. La théorie qu'il y expose représente certainement la pensée la plus mûrie du thomiste français. C'est à ce dernier ouvrage que je ferai surtout appel pour analyser la doctrine de Maritain.

Le jugement en général, selon Maritain, est précédé d'un « acte de simple appréhension » (1). Cet acte disjoint les structures intelligibles des choses, les essences, de la matérialité qui est la leur au moment où elles frappent les sens de l'homme.

« L'objet » — et par « objet » Maritain veut toujours dire « essence » — « est, sous tel aspect déterminé découpé par l'abstraction, la densité intelligible d'un sujet existant rendue transparente en acte à l'esprit et identifiée à son activité vitale par et dans le concept » (2). Les essences sont comprises et saisies par l'homme en lui-même, « dans l'immanence active de (son) immatérielle pensée ». Ces essences qui sont d'abord dans les choses existantes sont ensuite abstraites par l'esprit « dans cette percée qu' (il) opère sur le réel et sur l'expérience des sens pour se procurer ses vivres » (3).

L'intellection ne trouve pas son accomplissement, sa réalisation dans l'acte de simple appréhension. Arrachées à l'existence actuelle, les essences d'abord abstraites par l'*intellectus agens* sont restituées aux choses dans l'acte du jugement, restituées par le jugement « à une existence nécessairement matérielle..., ou au moins possiblement immatérielle, selon qu'il s'agit d'une connaissance physique, mathématique ou métaphysique » (4). Maritain rejette la théorie cartésienne qui fait du jugement une opération de la volonté, de même que la théorie kantienne selon laquelle le jugement a une fonction idéale, non existentielle (5). Il affirme que « le jugement n'est pas seulement... une opération qui vient après la simple appréhension et la formation du concept ; il est l'achèvement, la consommation, la perfection, la gloire de l'intelligence et de l'intellection, comme l'existence qu'il affirme est

(1) MARITAIN, *Court traité de l'existence et de l'existant*, p. 28.
(2) *Ibid.*, p. 28.
(3) *Ibid.*, p. 31.
(4) *Ibid.*, p. 32.
(5) *Les Degrés du Savoir*, pp. 188-190 ; *Le Songe de Descartes*, Corréa, Paris, 1932, en particulier « Les preuves cartésiennes de Dieu ». Dans ce dernier ouvrage, la polémique de Maritain contre Descartes et Kant est fondée sur sa propre théorie du jugement.

la perfection et la gloire de l'être et de l'intelligibilité » (1).

Le sujet et le prédicat, composants du jugement, sont tous deux des aspects essentiels du même sujet existant (2). En les réunissant dans mon esprit, j'affirme l'existence qu'ils détiennent dans le sujet de l'être même. L'existentialité même du jugement considéré comme un acte de l'esprit (c'est-à-dire *l'être* du jugement compris comme un acte intentionnel d'exister dans et par l'intellect), est la vie de la chose vécue maintenant par l'intellect dans son acte d'affirmation. « L'existence ainsi affirmée et intentionnellement vécue par l'esprit et dans l'esprit est en lui la consommation... de l'intelligibilité en acte. Elle répond à l'acte d'exister exercé par les choses. Et cet acte d'exister est... plus qu'une simple position..., c'est l'acte ou l'énergie par excellence » (3). L'existence saisie dans le jugement, comme suite à l'identification du sujet et du prédicat du jugement, est plus qu'un simple objet de pensée. « L'existence n'est pas l'essence, elle appartient à un autre ordre... Elle n'est donc pas un intelligible ni un objet de pensée au sens ci-dessus défini de ces mots (et synonyme d'essence) » (4). Maritain conclut son analyse en déclarant que l'existence « dépasse l'objet strictement dit... parce qu'elle est un acte exercé par un sujet et dont l'intelligibilité éminente, disons la surintelligibilité, s'objective en nous dans l'acte même du jugement — nous pourrions l'appeler en ce sens-là un acte transobjectif » (5).

La position de Maritain peut être résumée comme suit : le jugement est un acte composé de deux idées disjointes par la simple appréhension. L'intellect, reliant ces idées l'une à l'autre en tant que sujet et prédicat, prononce une identité ou une séparation entre elles dans son acte de juger, d'affirmer ou de nier. Si le jugement est directement « existentiel », il contient un seul objet de pensée, le sujet ; dans un tel jugement, l'intellect exerce *sur* le concept du sujet l'existence intentionnelle détenue *par* la chose dans l'intellect lui-même. De cette façon, l'intellect atteint à une connaissance de l'*esse*, de l'être de la chose. Cet exercice de l'existence intentionnelle par l'intellect sur la chose connue grâce à la simple appréhension est consécutive à la réflexion de l'intellect sur le phantasme, à la connaissance du singulier par les sens (6).

(1) *Court traité de l'existence et de l'existant*, p. 33.
(2) *Ibid.*, pp. 33-34.
(3) *Ibid.*, p. 35.
(4) *Ibid.*, p. 36.
(5) *Ibid.*, p. 36.
(6) *Ibid.*, p. 49, n. 1.

Deux remarques s'imposent ici :

a) Pour Maritain, le jugement dit du type *de tertio adjacente* implique deux concepts préalablement disjoints par la simple appréhension. Maritain doit admettre, par conséquent, qu'il est possible à l'intellect d'être en acte simultanément en deux concepts ou idées. Il doit donc aussi admettre qu'il est possible à l'intellect d'être en acte en deux espèces intelligibles simultanément, le principe de tout concept étant l'espèce intelligible ; ce dernier point appartient au thomisme classique, et est admis et commenté par Maritain lui-même dans sa longue annexe aux *Degrés du Savoir* (1).

b) La connaissance du singulier, pour Maritain, est le résultat de la réflexion sur le phantasme et de l'opération des sens ; l'une et l'autre précèdent l'acte de jugement. Par conséquent — selon Maritain — l'homme doit connaître le singulier avant de le connaître précisément *comme existant*, ceci étant l'unique fonction du jugement.

Si nous abordons la théorie de Maritain sans esprit de système, sans « parti pris » philosophique, il est difficile de voir comment elle peut être autre chose qu'une construction de l'esprit. Sur le plan phénoménologique ou expérientiel elle apparaît très éloignée de l'expérience personnelle du jugement que chaque homme possède en lui-même. Maritain veut d'abord que nous scrutions consciemment un complexe conceptuel totalement isolé de toute relation existentielle. Il veut ensuite que de ce monde lointain et désexistentialisé, nous parvenions à un jugement affirmant l'existence réelle de ces complexes conceptuels. Mais l'expérience commune de l'humanité dans ses jugements quotidiens les plus ordinaires, est quelque chose de complètement différent. Nous ne sommes pas habituellement conscients de penser l'essence isolée de l'existence. L'expérience est celle de la signification ou de l'intelligibilité *vue dans les choses*. Nous sommes conscients de penser l'essence en dehors de l'existence seulement lorsque nous posons des questions dont on ignore la réponse et (plus rarement) lorsque nous isolons des choses leur signification dans le souci de l'investigation scientifique. Le fait que, pour Maritain, la simple appréhension est antérieure au jugement semble procéder d'un logicisme qui envisage la théorie du concept avant celle du jugement. Mais, pour la grande masse de l'humanité, la vie est marquée, sur le plan

(1) Maritain, suivant saint Thomas sur ce point, soutient que le principe de tout *verbum*, de tout *conceptus* est l'espèce intelligible. Le *verbum* diffère de l'espèce intelligible comme le terme de son principe, comme *in quo* de *quo; Les Degrés du Savoir*, pp. 770-819.

intellectuel, par une conscience du jugement, et non de la conceptualisation. En fait, de nombreux individus peu cultivés et tous les primitifs, sont conscients d'une signification qui soit abstraite de l'existence seulement lorsqu'on les pousse à poser des questions.

S'il envisage la théorie de Maritain du point de vue de la philosophie thomiste, le critique se trouve en présence d'un véritable paradoxe : cette théorie s'accorde avec celle de saint Thomas pour affirmer que le jugement est l'acte intellectuel par lequel l'homme appréhende l'existence, mais, dans le détail, elle en diffère foncièrement si l'on se réfère aux propres écrits de l'Aquinate. Et Maritain semble bien ne se rendre aucun compte de cette divergence puisqu'il présente sa propre doctrine comme étant celle de saint Thomas.

Chez Maritain, le jugement est en gros défini comme un acte assemblant deux concepts ; chez saint Thomas, le jugement apparaît comme un acte dans lequel l'intellect applique une forme intelligible à une chose saisie dans un phantasme, lié lui-même intégralement à l'opération des sens. Chez Maritain, la réflexion sur le phantasme précède le jugement et en est la condition nécessaire ; chez saint Thomas, la réflexion sur le phantasme est partie intégrante du jugement. Chez Maritain, l'existence extramentale des choses est connue parce que l'intellect exerce son existence intentionnelle sur le (ou les) concept de la chose, préalablement abstraite. Chez le Docteur Angélique, l'existence extramentale des choses est connue parce que l'intellect — par réflexion sur la chose présentée à l'esprit dans l'opération phantasme-sens — découvre que l'*être* de sa forme intelligible est *dans* la chose elle-même (1).

Les présuppositions qui sont à la base de la doctrine de saint Thomas sont de trois ordres : phénoménologiques ou expérientielles, psychologiques, et métaphysiques. Sur le plan phénoménologique, l'expérience humaine du jugement correspond bien à cette théorie ; sur le plan psychologique, cette expérience ne peut pas s'expliquer d'autre manière ; sur le plan métaphysique enfin — étant donné la structure psychologique de l'homme — toute autre signification apparaît absurde.

(1) Pour la réflexion sur le phantasme chez saint Thomas, cf. : *S. Th.*, I, 16, 2 ; I, 84, 7 ; I, 84, 8 ; 85, 5 ad. 2 ; I, 86, 1 et ad. 4 ; II, 51, 3 ; *S. Cont. Gent.*, II, 73 ; II, 96 ; *De Veritate*, 12, 3 et ad. 2 ; 28, 3 ad. 6 ; *In Lib. de Mem. et Remin.*, 1, 2 ; *Q. de An.* 20, ad. 1, *in contra; De Malo*, XVI, 7, ad. 5.

Pour les rapports sujet-prédicat, cf. : *S. Th.*, I, 14, 14 ; I, 85, 4 c. ; I, 85, 2 ; I, 85, 5, ad. 1 ; III, 50, 4, ad. 1 ; *S. Cont. Gent.*, I, 18 ; I, 65. *De pot. Dei.*, 9, 5 ; *De Ver.*, 8, 14, c et ad. 6 ; 26, 10, ad 10 ; *De Malo*, XVI, 4.

Ce serait un insupportable paradoxe de considérer saint Thomas comme un « phénoménologiste » dans le sens où ce terme est appliqué aujourd'hui aux disciples d'Edmund Hüsserl, dont la phénoménologie est fermée à toute pénétration ontologique ou métaphysique. Mais si l'analyse phénoménologique admet la pénétration ontologique, si l'on considère la description phénoménologique indispensable au jugement métaphysique, alors saint Thomas est certainement un phénoménologiste, et l'un des plus grands. Son réalisme, qui dans ses grandes lignes, remonte à Aristote, conçoit la connaissance philosophique comme une compréhension des choses telles qu'elles sont dans le réel. Cette compréhension est atteinte dans une pénétration du réel tel que l'homme en a l'expérience directe, sans manipulation technique ou construction a priori — pénétration du réel qui ne se limite donc pas à un rôle médiateur (1). La métaphysique thomiste naît d'une connaissance profonde des intelligibles transcendantaux d'abord découverts par l'opération des sens. C'est ce qui sépare saint Thomas de Platon pour qui le royaume des idées est la seule « réalité réelle » (2).

Pour saint Thomas, l'homme trouve toujours le nécessaire dans le contingent. « Il n'y a rien, écrit-il, de si contingent qu'il ne contienne en lui quelque chose de nécessaire » (3). La *Summa Contra Gentiles* consacre un chapitre tout entier à la discussion des « façons dont il peut y avoir une nécessité absolue dans les choses créées » (4). Il est donc naturel que la doctrine du jugement chez saint Thomas procède de l'expérience commune de l'humanité et lui corresponde. Le fait que les thomistes modernes doivent expliciter la phénoménologie sous-jacente à de si nombreuses thèses de l'Aquinate (par exemple sur l'amour ou le désespoir) ne signifie pas que cette phénoménologie était inconnue de saint Thomas : il souligne simplement le caractère absolument exceptionnel de son génie ; souvent ce qu'atteignent d'autres hommes au terme d'analyses laborieuses et minutieuses, lui apparaissait lumineusement évident, au point de ne pas mériter de discussion en règle. Il semble que ce fut le cas pour la théorie

(1) La connaissance « expérientielle » est caractérisée par le jugement consécutif à la perception immédiate, sans qu'il ait pour résultat de contrôler l'expérience. La connaissance « expérimentale » est caractérisée par les jugements consécutifs à une manipulation de ce qui a été perçu ; pour cette raison, la connaissance expérimentale est moins directe, moins ontologique.

(2) Platon, *Phédon*, 65-6.

(3) *S. Th.*, I, 86, a. 3.

(4) *S. Cont. gent.*, II, 30.

du jugement. Elle n'est jamais pleinement développée dans aucun texte, et elle ne paraît pas avoir intéressé l'Aquinate, si ce n'est comme un outil au service d'une vérité plus haute ; telle qu'elle se présente, elle concorde parfaitement avec les données de l'expérience. Si la phénoménologie qui suit est la mienne, l'ontologie qui l'éclaire est celle de saint Thomas.

II. — Phénoménologie du jugement.

De quoi sommes-nous conscients lorsque nous jugeons? (1). La première réponse, et la plus sûre, que nous puissions donner à cette question est que nous sommes conscients que quelque chose existe. Mais nous percevons aussi autre chose : nous sommes conscients de connaître. L'objet, naturellement, est au premier plan de notre esprit ; il est directement révélé dans l'acte de connaître. Mais nous sommes également conscients de connaître, d'une façon implicite. Aussi pouvons-nous détourner notre attention de la chose et nous concentrer introspectivement sur cet acte de connaître. Quoi que nous puissions découvrir concernant la signification et la structure de l'acte du jugement, aussi surprenant que cela puisse apparaître à l'esprit théorique, et aussi choquant pour un disciple de Jacques Maritain, cela est un fait, et toutes nos théories doivent être alignées sur ce fait, si nous voulons être fidèle à notre profession de réalisme : car c'est cela seul qui sépare le réaliste du rationaliste.

Quand je désigne une chose pour la première fois, puis en parle après, j'ai à la fois gagné et perdu dans ma connaissance de cette chose. Je peux voir la chose existante individuelle, matérielle, je peux l'entendre, la goûter, l'imaginer, m'en souvenir, la prendre dans mes mains, la montrer du doigt. Je la perçois comme concrète, confondue avec son être, construite dans l'espace, découpée dans l'espace, durable dans cet instant unique et irréductiblement distinct. Que la chose soit essentielle ou insignifiante, séduisante ou banale, elle s'impose à mes sens, frappe mon corps, commande à mes émotions. Mais quand j'énonce quelque chose à son sujet, pas nécessairement en employant des mots, mais dans le dialogue que poursuit l'esprit avec lui-même, quelque chose se perd. Et c'est l'individualité concrète et matérielle de cette chose. Elle possède une position dans l'espace qui ne peut pas

(1) Dans cette phénoménologie du jugement, j'ai jugé à propos d'utiliser mon propre ouvrage : *Man's knowledge of Reality*, Prentice-Hall, New Jersey, 1956, pp. 101-125.

se retrouver dans l'intelligence humaine ; dans la durée, elle n'est qu'un moment entre deux éternités hypothétiques — destinée à ne jamais être saisie dans une formulation intelligible, à ne jamais être exprimée par l'esprit à lui-même (1).

Mais c'est l'individualité même de *cette* chose, enfermée dans sa matérialité, qui est le *sujet du jugement* le plus primitif (2). Les jugements les plus fondamentaux sont ceux qui s'appliquent à des choses matérielles existantes. C'est de ces jugements que procède tout le savoir humain, et tous les autres jugements tirent finalement leur force de ceux provoqués par les choses singulières existantes lorsqu'elles s'imposent aux sens. Il s'ensuit, et c'est une question d'expérience directe, que *le sujet n'est jamais compris comme tel* dans aucun jugement.

Cela ne signifie pas que le sujet est sans intelligibilité dans le jugement. C'est précisément l'inverse. *L'intelligibilité du sujet est le prédicat.* Le prédicat fait connaître le sujet, est la « lumière » sous laquelle le sujet est compris. En fait le sujet n'a d'autre sens dans un jugement quelconque que celui qui lui est donné par le prédicat. On peut « tourner autour » d'un même chose, en faire le sujet de nombreux jugements, et ainsi la voir sous une quantité de prédicats différents : dans chaque cas, le sujet signifie ce que dit formellement le prédicat, et rien de plus, au niveau de la conscience formelle ou rationnelle. Dans chaque jugement portant sur un singulier existant, nous sommes conscients :

a) d'une *chose* perçue par les sens : le sujet ;

b) de la *manière implicite* dont existe pour nous cette chose : le prédicat.

Ces faits, Maritain, tout simplement les ignore dans sa théorie du jugement. Guidé dans sa première élaboration d'une théorie du jugement par la logique de Jean de Saint-

(1) *Non enim propie loquendo sensus aut intellectus cognoscit, sed homo per utrumque.* (*De Veritate*, II, a. 6, ad. 3.).

(2) Le sujet du jugement tient le rôle de *suppositum* dans l'esprit de saint Thomas. Il ne comprend pas le jugement comme étant « horizontal », comme le lien entre deux facteurs intramentaux. Pour lui, un facteur du jugement appartient à l'esprit-prédicat, et l'autre à la chose-sujet. Chaque sujet, même si c'est un accident, ou une signification non immédiatement identifiable à un suppôt existant, *est finalement une chose en elle-même*, existant dans la réalité extramentale ou existant telle qu'elle est symbolisée dans la psyché humaine. Pour une étude du premier point, cf. : Muller-Thym J. B., « The « To Be » which signifies the Truth of Propositions », *Proceedings of the Sixteenth Annual Meeting of the American Catholic Philosophical Association*, XVI, 1940. Pour la façon dont l'intellect peut symboliser les sujets et ainsi se les représenter à lui-même, cf. : Wilhelmsen, Frederick D., *Man's Knowledge of Reality*, Prentice-Hall, New Jersey, 1956, pp. 111-114.

Thomas (1), il définit l'acte — on l'a remarqué — comme une opération intellectuelle consistant à unir ou séparer deux concepts par le moyen d'une forme du verbe « être », forme qui signifie que l'intellect devient intentionnellement la chose connue. Le rationalisme implicite de la doctrine s'accorde avec cette disposition de l'esprit qui cherche toujours à réduire les problèmes complexes de la philosophie à leur contrepartie logique. La logique traitant de *termes* formellement distincts, la théorie logique classique a eu tendance à réduire l'unité psychologique de l'acte de jugement à un schème conforme à la complexité des propositions écrites ou parlées. Du moment que l'esprit abstrait d'ordinaire à partir de symboles écrits ou parlés, et que ces symboles pris séparément contiennent chacun des formalités distinctes, le terme complexe s'élargit en un concept complexe. Il s'ensuit une mosaïque d'essences n'ayant que les rapports les plus périphériques avec notre propre expérience du jugement, concrète et humaine. Maritain s'efforce d'associer la vie à sa doctrine en insistant sur « l'existentialité » et la « surexistentialité » de la connaissance, sur le fait que l'intellect « vit la vie même de la chose » ; mais si l'on s'en tient à ses propres présuppositions, cela n'est guère qu'un pieux désir. Voulant rester fidèle à la doctrine parfaitement réaliste de saint Thomas, instruit de cette doctrine dans ses grandes lignes et, à vrai dire, dans ce qu'elle a de plus important, doué d'un don incontestable et extraordinaire pour pénétrer la signification profonde de l'être, Maritain n'a néanmoins pas saisi toute la subtilité avec laquelle son maître a traité de la structure du jugement. Cette complexité, cette subtilité de la doctrine de saint Thomas est exigée par l'unité du jugement, tel que tous les hommes en ont l'expérience, unité qui procède d'une complexité de principes ayant une fonction psychologique au sein de la structure ontologique de la nature humaine.

Selon l'hypothèse de Maritain, je présente à l'intellect deux concepts, significations, intelligibles — peu importe le mot — puis comprenant ces deux concepts en un seul acte de connaissance, je prononce une identité (ou une séparation) entre eux. Par exemple, je prends le concept « homme » ; poussé par la réflexion sur le phantasme, je lie ce concept « homme » à cet homme en particulier. Puis je prends le concept « citoyen américain », et sollicité par l'évidence, j'affirme : « Cet homme est citoyen américain. » Mais la théorie de Maritain ne résiste pas à un examen attentif.

(1) MARITAIN, *Eléments de Philosophie*, II. *L'Ordre des concepts: la petite logique*, Téqui et fils, Paris, 1923 ; en particulier « La proposition ».

Il est vrai que je connais la signification aussi bien d'« homme » que de « citoyen américain ». Si un logicien me demande de définir mes termes, je suis capable de le faire. Mais — et ceci est capital — mes définitions seront données l'une après l'autre, non seulement dans ce sens qu'une définition suivra l'autre dans le temps, mais dans un sens plus profond, à savoir que le premier acte de définition *n'est pas* le second. Tout d'abord je présenterai à mon esprit l'idée d'« homme » tandis que je scruterai l'essence posée devant moi. Puis je m'arrêterai de penser à la nature de l'homme et aborderai l'idée de « citoyen américain ». Ayant scruté les deux idées, médité sur chacune l'une après l'autre, je peux fort bien déclarer, dans un jugement ultérieur, que « Cet homme est citoyen américain ». Mais dans un seul acte de jugement, je ne présente pas à mon esprit à la fois l'idée d'« homme » et celle de « citoyen américain ». Je ne le fais pas, parce que je ne pourrais pas le faire même si j'essayais. Je ne peux pas être *rationnellement conscient* des deux idées simultanément, en un seul acte de compréhension. Personne ne peut présenter à son esprit deux idées formellement distinctes et penser simultanément à ces deux idées en un seul acte de compréhension. Je n'avance aucune preuve de cette affirmation ; je fais simplement appel à l'expérience du lecteur : on discutera dans un instant les conditions ontologiques de cette vérité ; je me contente pour le moment de souligner le fait lui-même.

Le sujet du jugement est, en quelque sorte, le doigt de l'intelligence désignant une chose ; et le prédicat est la voix de l'intelligence déclarant que la chose existe de telle ou telle autre façon. En conséquence, dans tout jugement isolé, l'homme n'est conscient que d'une seule signification : celle du prédicat. Le prédicat présente à l'esprit un aspect de la chose désignée par le sujet. Il n'est personne qui, écrivant dans la tradition thomiste, ait mieux exprimé cela que le cardinal Newman, qui n'appartenait en aucune façon à cette tradition : « J'appréhende une proposition quand j'appréhende le prédicat. Le sujet lui-même n'a pas besoin d'être appréhendé *per se* pour que se produise un assentiment réel : car c'est la chose même que le prédicat doit élucider, et, par conséquent, le sujet en tant que tel, par sa place formelle dans la proposition, est quelque chose d'inconnu, quelque chose que le prédicat fait connaître » (1).

L'objection la plus naturelle que Maritain pourrait opposer

(1) NEWMAN John Henry, *An Essay in aid of a Grammar of Assent*, Longmans, Green and Co, London, 1887, p. 14.

à cette thèse, est qu'elle prive le sujet de toute signification intrinsèque. Ne prétendons-nous pas que l'homme juge dans le vide, que l'homme affirme l'existence d'un prédicat qui est compris, dans un sujet qui ne l'est pas? Ne pouvons-nous pas, d'autre part, *nommer* le sujet du jugement? Puisque nous pouvons le faire, ne s'ensuit-il pas que le sujet possède un sens qui lui est propre à l'intérieur du jugement — et que, par conséquent, le jugement est bien composé, après tout, de deux concepts? Cette objection n'a pas été soulevée par Jacques Maritain puisqu'il ne s'est pas penché sur la théorie proposée dans cette étude et qu'il semble absolument convaincu que son explication du problème est à la fois vraie et thomiste. Mais c'est une objection qui peut être présentée par quiconque a adopté la théorie du jugement exposée par Maritain dans *Les Degrés du Savoir*, *Le Rêve de Descartes* et le *Court traité de l'existence et de l'existant*. En fait, elle a été formulée contre moi-même par de nombreux thomistes américains, qui suivent Maritain sur ce point.

Les présuppositions de l'objection sont conformes aux préjugés rationalistes dont on a parlé plus haut. Ces préjugés, répétons-le, participent de cette tendance naturelle à toujours traiter les problèmes psychologiques et ontologiques en termes propres à la logique formelle de la tradition classique. Le P. Walter Ong, jésuite américain, a consacré une brillante étude à l'arrière-plan psychologique du rationalisme de la Renaissance et de la Philosophie des Lumières. Il n'est pas sans intérêt de se reporter à ses conclusions dans ce contexte (1). Elles ont été étayées par celles auxquelles sont parvenus, de leur côté, au Canada, les critiques littéraires en relation avec le Dr Herbert Marshall McCluhan. La Renaissance a marqué le passage de la culture orale à la culture écrite. Tandis qu'auparavant les philosophes abstrayaient l'idée directement des choses ou de la parole, ils eurent tendance, après la Renaissance, à abstraire l'idée directement du *discours écrit*. Il y a à cela deux raisons : d'abord l'effondrement d'une tradition philosophique commune amena les philosophes à se replier sur eux-mêmes, dans le silence de leur cabinet où leur seul interlocuteur était le discours écrit ; en second lieu, en même temps que s'effondrait cette tradition commune, l'imprimerie était inventée et le livre imprimé se répandait rapidement. Tous les grands philosophes de la Renaissance et du Siècle des Lumières ont élaboré leurs sys-

(1) Ong Walter, S. J., *Myth and the Cabalas*, *The Modern Schoolman*, mars 1950. J'assume toute la responsabilité de cette application de la thèse du Dr Ong à la théorie du jugement chez Maritain.

tèmes directement à partir des livres. En d'autres termes, on peut dire qu'un univers rationaliste a un sens et est valable dans un univers de livres, dans un monde composé de mots écrits sur du papier. Pour illustrer notre propos, prenons la célèbre théorie de la personnalité humaine, chère aux philosophes de la Renaissance et du siècle des Lumières : la personne humaine est cet absolu qui se retrouve derrière toute action et auquel toute valeur doit se référer (1). Cette doctrine n'est que la conséquence de la glorification de l'humain qui a suivi le déclin du moyen âge ; mais elle est aussi autre chose : c'est une doctrine qui vient naturellement à l'esprit d'hommes psychologiquement conditionnés par ce qu'on pourrait appeler une « culture livresque ». Le sujet grammatical est distinct *grammaticalement* et *visuellement* (ce dernier point est capital) de ses « objets », de ses « prédicats ». Partant de cette distinction grammaticale, renforcée par la séparation que perçoit l'œil, il est fort simple de construire une philosophie de la personnalité, dans laquelle la personne est considérée comme une sorte d'absolu kantien présent *derrière* ses actes et attributs.

Si nous appliquons ce qui précède à l'épistémologie du jugement, nous voyons comment la distinction grammaticale entre le sujet et le prédicat a pu donner naissance à la fameuse théorie du jugement impliquant « deux idées » ou « deux concepts ». Chez John Locke, l' « association d'idées » qu'est pour lui le jugement est un artifice visuel : concevant l'intellect comme s'il était l'imagination, et l'imagination comme si elle était un cadre spatial, une feuille de papier, il est obligé de considérer l'intellection comme un acte qui lie par « association » deux « images » distinctes. Bien que moins sommaire que l'empirisme de Locke, la même doctrine se retrouve dans la logique de la Renaissance. L'unité psychologique du jugement peut aisément être dissoute par un esprit subjugué par le discours écrit. Chaque terme pris séparément a en lui-même son propre sens ; par conséquent — conclut un tel esprit — chaque terme à l'intérieur du cadre psychologique du jugement a trait à une idée elle-même conceptuellement distincte de toutes les autres. L'acte d'affirmation effectue une agglutination, un rapprochement intelligible d'éléments eux-mêmes essentiellement distincts. Le jugement est ainsi réduit à une mosaïque d'idées cimentées par une copule. A un tel esprit, définitivement préoccupé de clarté conceptuelle plutôt que

(1) GUARDINI Romano, *Das Ende der Neuzeit, passim*. Maritain a été trompé par son rationalisme latent dans sa façon de traiter la personnalité humaine.

d'unité psychologique, la phénoménologie esquissée ci-dessus ne peut qu'être choquante. Et si l'auteur de cette étude a été accusé d'irrationalisme, ce fut par des hommes dont la conception de la raison est elle-même rationaliste.

Dans la psychologie de saint Thomas, psychologie dont les grandes lignes ne doivent rien à la grammaire ni à la logique, mais seulement à l'expérience, l'acte d'intellection est une opération simple, indivisible. L' « unité » du jugement n'est pas un sous-produit périphérique d'une multiplicité conceptuelle. Cette unité est le point de départ de sa théorie du jugement. L'unité, vérifiée par l'expérience, de cet acte, a son fondement dans le fait, soutient saint Thomas, que l'intellect est une puissance qui doit être déterminée à son acte par une espèce intelligible. L'intellect, étant une puissance, ne peut être actué que par un seul principe d'opération pour chaque acte. Par exemple la puissance de couleur que possède une table ne peut être actuée simultanément par du rouge et par du vert ; la puissance de musique que possède un piano ne peut pas être actuée simultanément par une fugue de Bach et une sonate de Chopin ; ainsi l'intellect ne peut être actué que par un seul principe dans chaque acte de pensée, que ce soit un acte de simple compréhension ou un jugement (1). Le principe de tout acte d'intellection est l'espèce intelligible, c'est-à-dire la prolongation de l'action de la chose qui, en elle-même, est une impression de la forme de la chose à connaître sur la faculté de compréhension. Une fois que l'intellect est mis en acte par l'espèce, il est informé de la nature présentée dans l'espèce (2). Quand l'intellect comprend la chose existante dans le jugement, il comprend la chose à la

(1) *S. Th.*, I, 58, a. 3 ; *De Veritate*, 8, 14.

(2) Lorsque MARITAIN traite de la genèse du concept dans ses *Degrés du Savoir*, « A propos du concept » (pp. 770-819), il comprend parfaitement, d'accord avec saint Thomas, que le principe d'intellection soit une espèce intelligible unique. Mais quand il parle du jugement, il semble oublier tout ce qu'il a dit de la conception. Sa théorie présentant le jugement comme un acte entraînant deux *verba* distincts, deux concepts distincts, est en complète contradiction avec sa propre doctrine de la genèse de l'intellection. La raison de cette lacune semble être la suivante : gouverné par une logique qui place la théorie du concept avant la théorie du jugement, Maritain, en élucidant ce dernier, n'en parle qu'en termes épistémologiques et métaphysiques, jamais en termes psychologiques, c'est-à-dire jamais dans les termes de la genèse réelle du jugement. Mais classer dans une succession logique la conception et le jugement, comme on l'a brièvement indiqué plus haut, est un *artifice*, comme la logique elle-même est un *art*. C'est un art où l'on prend les parties avant le tout : les termes avant les propositions, les propositions avant les syllogismes. Mais, dans la réalité, les jugements se manifestent habituellement d'une façon complètement indépendante de tout examen préalable des éléments terminaux composant la proposition exprimée.

lumière de la forme vis-à-vis de laquelle il est en acte. Autrement dit, un homme est conscient du sujet du jugement sous un aspect, une « signification » donnée — celle du prédicat. Le sujet du jugement peut être un grand nombre de choses distinctes perçues dans la sensation (par exemple, dix hommes sur la route), mais le nombre sera réduit à l'unité sous la formalité d'une seule espèce les présentant à l'esprit (par exemple ils seront connus comme étant « dix », ou « dix soldats » etc...). Nous pouvons connaître, et nous connaissons en fait, beaucoup de choses dans un jugement, mais nous ne les connaissons qu'unifiées en une espèce commune. Ainsi le fait que le jugement n'a qu'un seul sens formel est fondé sur l'impossibilité pour l'intellect d'être en acte pour plus d'une espèce dans chaque opération.

Mais l'espèce intelligible qui actue l'intelligence et met en branle le processus de la compréhension est elle-même présentée à l'intellect par le phantasme et l'intellect agent. L'intellect agent éclaire une structure formelle appartenant à la chose en l'isolant des caractéristiques individuantes du phantasme. Le phantasme, dans la psychologie d'Aristote, repensée et épurée par saint Thomas, est le sommet de la sensation, image sensible exprimant et présentant la chose telle qu'elle est perçue par les sens. C'est *dans* ce phantasme que l'espèce intelligible se trouve éclairée par l'intellect agent et c'est *vers* ce phantasme que l'intellect, une fois actué par l'espèce, doit revenir pour saisir la chose existant concrètement. Le phantasme, par conséquent, est le véhicule grâce auquel une signification ou une intelligibilité est donnée à la chose ; il est l'instrument utilisé par l'intellect pour « voir » que cette signification ou cette intelligibilité a actuellement son être dans une chose existante (1).

Nous sommes maintenant en mesure de répondre à l'objec-

Comme on l'a déjà relevé, l'examen attentif et sérieux des concepts, isolés des jugements, est une entreprise scientifique et hautement sophistiquée, quelque chose qui ne correspond en aucune façon à l'ontologie naturelle et spontanée de l'intellection humaine. L'ignorant voit une signification *dans les choses*, ou il n'en voit pas du tout ; l'avancer, c'est simplement souligner le caractère fondamentalement *judicatif* de l'intellection humaine. Ainsi une métaphysique, une politique, une sociologie qui font abstraction des choses, ou qui leur sont imposées a priori, apparaîtront toujours étranges et arbitraires à une race qui trouve naturellement intelligibles les choses qui sont. En révisant sa théorie du jugement, Maritain pourrait repenser, par exemple, quelques-unes de ses conclusions dans le domaine social ; il se montrerait moins enclin à ériger des constructions politiques qui ont peu de rapports avec le monde réel ; il se trouverait peut-être obligé de penser en termes historiques.

(1) Sur la faculté de symbolisation de l'intellect agent (en conjonction avec le « sens cogitatif »), cf. : *S. Cont. Gent.*, II, 73 ; *S. Th.*, III, 60, 4, ad 1 ;

tion rationaliste qui m'apparaît être la plus naturelle qui puisse être formulée par un disciple de Maritain : si le prédicat est la signification formelle donnée au sujet dans un jugement, comment est-il possible de nommer le sujet, d'en parler de quelque façon que ce soit, alors que le nom désigne une signification qui est formellement autre que celle contenue dans le prédicat?

L'homme possède une mémoire et il associe une « signification » ou une intelligibilité à un phantasme qui a préalablement présenté ce sens, formellement et explicitement, à l'intellect. En termes psychologiques et techniques, l'espèce intelligible existe habituellement dans l'intellect et potentiellement dans la mémoire, quand elle n'est pas là pour informer l'intellect. Cette existence latente, à demi consciente, est vécue dans le phantasme qui a déjà présenté cette espèce à l'intellect. Revenons à notre exemple : dans des actes de pensée antérieurs, j'ai utilisé *ce* phantasme pour présenter un homme ; dans le nouveau jugement, j'use du même phantasme pour présenter un homme, mais je ne comprends plus la chose formellement comme un homme ; je comprends formellement le sujet présenté par le phantasme comme un « citoyen américain ». Je puis cependant appeler ce sujet « homme » parce que la signification d'homme est présente habituellement dans le phantasme, est présente à la mémoire de celui qui juge ; mais l'on ne tient pas compte de cette signification *formellement*, on ne la pense pas consciemment dans le sujet en question. Bref, je connais la signification « homme », le sujet, non au niveau de la connaissance intellectuelle, mais à celui de la symbolisation.

Comprendre ceci est comprendre que la signification du sujet est une signification *symbolisée*, contrairement à celle du prédicat qui est formelle et *rationnelle*. Le phantasme qui présente le sujet, la chose, à l'intellect, symbolise aussi cette signification, toutes les significations que des actes de pensée préalables ont dégagé de ce phantasme particulier ou lui ont associées. L'intellect, actué par l'une de ces significations, grâce à l'espèce intelligible, comprend la chose à la lumière de cette « signification » qui est exprimée formellement par le prédicat.

De Ver., 9, 4, ad. 4. Sur la présence habituelle de l'espèce à l'intellect, cf. : *De Veritate*, 8, 14. La théorie exposée ci-dessus dans le texte va certainement au-delà de la lettre même des écrits de saint Thomas, mais il est clair qu'elle l'implique. Cf. : KENNARD George V., *The Intellect composing and dividing according to St. Thomas*, St. Louis University, 1948 ; et ma propre étude « The Philosopher and the Myth », *The Modern Schoolman*, vol. XXXII, novembre 1954, pp. 39-55.

Jacques Maritain a souvent insisté sur la nécessité de faire vivre le thomisme dans le monde moderne, mais sa théorie du jugement ne tient aucun compte de l'œuvre la plus représentative accomplie de nos jours dans le domaine de la psychologie expérimentale et celui de la linguistique. Bien que Maritain ait écrit non sans profondeur sur Freud, bien qu'il nous ait donné un essai sur le symbolisme, qui est, à mon avis, le plus beau fragment d'écriture et de pensée de toute son œuvre, il ne parvient pas à appliquer ses dons de pénétration à son épistémologie. Il nous a dit, par exemple, que l'intelligence primitive mène une vie « baignée d'imagination », que les primitifs passent très aisément d'un monde magique à un monde rationel. Il a parlé avec sympathie et finesse du monde de l'enfant, monde où le jeu se mêle aimablement au réel. Dans son *Sign and Symbol* (1), Jacques Maritain a capté en quelque vingt pages à peine, la vision que Lévy-Bruhl avait mis une vie à élaborer. Mais lorsque nous considérons sa théorie de la connaissance, nous nous trouvons en présence d'une doctrine qui ne tient aucun compte du rôle du symbolique dans l'économie de la connaissance humaine. Si l'opération du jugement s'accomplit dans quelque « ciel intelligible » lié seulement d'une façon accidentelle et fortuite à la sensation, à la mémoire, à l'imagination, à la volonté, à l'histoire, à la pensée accumulée — alors il est tout simplement impossible d'expliquer la présence de tous les éléments incomplètement rationnels et articulés qui entourent les jugements les plus sophistiqués de l'homme. En dehors même de la psychologie, comment la thèse de Maritain peut-elle expliquer cette *accumulation* de compréhensions qui accompagne la maturation de tout être humain normal? De nombreux jugements ont trait à des problèmes intellectuels complexes, fort éloignés des singuliers matériels. Ces sujets ne peuvent être présentés à l'esprit que s'ils sont symbolisés en phantasmes, qui eux-mêmes permettent à l'intellect d'abstraire de nouvelles significations, et auxquels l'intellect peut rattacher un sens plus riche. C'est précisément de cette façon que nous bâtissons notre compréhension d'un « sujet » quel qu'il soit (2). Nos phantasmes — ordinairement verbaux — ne

(1) MARITAIN, « Sign and Symbol », *Ransoming the Time*, Macmillan, N. Y.

(2) Avoir conscience que l'ordre symbolique dont l'homme abstrait et sur lequel il réfléchit dans le jugement (la matrice, en un mot, dans laquelle il saisit les sujets et appréhende leur signification) est lui-même profondément affecté par l'ordre historique, c'est admettre que le processus éducationnel dans son ensemble, jusqu'à l'acte même de philosopher, ne peut être isolé de la tradition, de la culture et de l'histoire. Les images qui accompagnent toute intelligibilité sont de nature éminemment verbale, et portent

cessent de gagner en profondeur grâce à la signification symbolisée, si bien que le spécialiste qui apporte une signification nouvelle et plus riche au sujet, disons, du « rationalisme », le pénètre d'une façon plus approfondie que ne le fait l'étudiant qui en entend parler pour la première fois.

Le jugement est un acte subtil, riche et dense d'intelligibilité latente. Il y a des hommes qui peuvent prendre tout un bloc de « matière », regorgeant de vues pénétrantes héritées d'une vie d'étude ; ils sont capables de tenir tout cela devant leur esprit, le symboliser d'un mot, et puis le voir rationnellement et consciemment sous quelque intelligibilité nouvelle, ancienne ou épurée. Nombreux sont les malentendus qui ont leur origine précisément dans cette fonction symbolique du phantasme. Deux hommes peuvent bien faire le même jugement, proposer formellement le même prédicat au même sujet, mais le sujet lui-même peut signifier plus pour l'un que pour l'autre. La différence cependant, n'apparaît pas au grand jour, parce que le sujet — symbolisé différemment par chacun — est pensé par l'un et l'autre sous la même formalité. Il n'y a pas de dissonance formelle entre eux : le désaccord est symbolique, subrationnel, préconscient.

Ce problème mérite d'être médité beaucoup plus qu'on ne le fait généralement de nos jours. Il est à l'origine de l'aliénation et traîne dans son sillage plus d'une amitié brisée. Les manuels d'initiation à l'art de la discussion publique, dans les pays anglo-saxons, insistent sur l'importance de la définition des termes. Mais les sages et les avertis, ceux qui sont familiarisés avec l'être et aguerris par le réel, sourient de ce procédé dans lequel ils voient un signe de naïveté, d'optimisme adolescent et de rationalisme académique. Un terme défini en un acte quelconque deviendra un sujet de jugement et une nuée de significations symboliques restera dissimulée sous le contenu formel du prédicat. L'accord obtenu à la fin du débat — si tant est qu'on parvienne à un accord — ne s'étendra qu'à la portion d'intelligibilité du sujet formellement prédiquée et communiquée. Chercher davantage ici-bas est courir après une illusion. Seule une mentalité rationaliste, qui exige une clarté absolue dans un monde où elle n'existe pas, peut être choquée par cette aveu de l'humaine faiblesse. Après tout, la vie d'un homme s'étend sur des décennies et souvent approche la centaine d'années. Dans ces conditions l'homme, à la fin de ses jours et dans la plénitude de sa sagesse,

donc la marque de la langue qui traduit le génie propre, l'âme, l'histoire de tout un peuple. Elles ne peuvent manquer de conditionner la façon dont un homme voit la vérité, qui est, elle, universelle.

ne peut rationnellement présenter à son intellect, en une seule fois et en un seul acte, qu'une minime partie de ce qu'il sait réellement sur un sujet donné dans les profondeurs de son être. Prétendre à une communication parfaite entre deux hommes sur un sujet quelconque est demander l'impossible. Cela exigerait un véritable échange physique de phantasmes, un échange d'expérience et d'histoire — il faudrait qu'un homme devienne *physiquement* l'autre. Il n'est d'autre moyen pour l'humanité de tenter de maîtriser le symbolique, que de vivre une culture commune, se prosterner devant le même autel, affronter un même destin.

L'épistémologie de Maritain explique, à mon avis, qu'il n'ait pas compris la dimension historique du réel. Si le jugement est en vérité, comme je l'ai suggéré, un acte dans lequel l'homme saisit une chose existante par l'instrumentalité des phantasmes, il s'ensuit que tous nos jugements sont *matériellement* historiques. Les phantasmes symboliques dont nous abstrayons, et grâce auxquels nous comprenons, ne se produisent pas simplement dans la vie psychologique. Ils s'échafaudent à partir de la substance de l'existence psychique. Ils sont le produit d'une mémoire qui remonte aux premiers jours de la vie. Ils représentent les intuitions et les traditions, les préjugés et les forces de la famille et, au-delà de la famille, de tout le milieu culturel d'où a émergé l'être humain. D'une façon plus intime, ils reflètent les passions et les faiblesses, les réserves dissimulées, la personnalité de l'homme concret confronté par tout l'ordre de l'existence, aguerri ou écrasé par lui. Une politique ou une esthétique isolées de cette existence historique ne peuvent rationnellement se justifier qu'en termes d'une gnoséologie pour laquelle ces ordres sont incidentels dans le processus général de la pensée humaine.

Comment la doctrine du jugement de Maritain explique-t-elle les différences de pénétration, de profondeur, entre êtres humains concrets, dans leur appréhension de la vérité, qu'elle soit philosophique ou autre? Le seul moyen dont il dispose à cette fin est sa distinction entre le « sujet » et l' « objet », longuement exposée dans ses *Degrés du Savoir*. Le « sujet », pour Maritain, est la chose existant concrètement dans son être au-delà de l'intellect. « L'objet » est cette facette ou aspect donné de la chose telle qu'elle est connue par l'esprit dans un acte de pensée. Le même sujet peut être objectivé un nombre indéfini de fois. Il s'ensuit que des individus différents peuvent voir le même sujet de différentes façons (1).

(1) MARITAIN, *Les Degrés du Savoir*, *passim*.

La doctrine est valable et satisfaisante dans ces limites. Mais elle ne va pas assez loin. Elle n'explique les différences de compréhension que sur le plan *objectif* du réel. Elle néglige les dimensions *subjectives*, personnelles et historiques de la question. Comment expliquer que deux hommes voient le *même* objet dans le même sujet (pour employer la terminologie de Maritain) avec une pénétration différente? En d'autres termes, comment expliquer ce fait évident que deux hommes voient la même vérité, font le même jugement, saisissent le même « objet » et cependant le saisissent de manières différentes, selon des modes de subjectivité variant avec chaque individu? Un relativiste nierait, naturellement, que deux hommes puissent percevoir la même vérité, mais cette négation entraîne, entre autres, la négation de toute l'expérience du processus éducationnel : le professeur enseigne à l'étudiant à voir ce qu'il voit ; s'il est simplement impossible de communiquer une signification à une autre personne, alors toute éducation est une imposture, en fait tout ce qui est communication est mensonge. Dans ce domaine, l'expérience humaine pèse de tout son poids contre le relativiste. Mais l'expérience de l'enseignement révèle également un autre aspect de la question : s'il peut communiquer une signification, le professeur constate une disparité dans les degrés de pénétration de cette signification, entre son élève et lui-même. Il est évident, par exemple, que deux hommes peuvent comprendre la proposition « l'âme est spirituelle » ; mais l'un peut pénétrer cette vérité plus profondément que l'autre. C'est pourquoi un savoir purement « extérieur », un savoir purement technique, qui ne demande pas ou peu de pénétration, peut être mesuré publiquement, tandis qu'un savoir qui exige une plus grande intériorité échappe simplement à toute forme de mesure. La distinction qu'établit Maritain entre divers objets dans le même sujet est ici insuffisante. Nous avons affaire à un même « objet » : la seule différence — et elle est souvent capitale — est subjective, personnelle. Un homme peut voir plus profondément que son voisin.

La théorie du jugement de Maritain, théorie des « deux concepts », n'éclaire pas la question ni ne résout le problème. Les *concepts* « d'immortalité » et d' « âme » sont communicables à tous les hommes. Ici, la différence n'est plus dans la définition conceptuelle, mais dans la pénétration judicative.

Saint Thomas affirme que toute différence de capacité et de profondeur intellectuelles a son origine dans le corps parce que tout savoir est acquis par l'intermédiaire du corps. Plus un homme est physiquement sensible, ouvert, imaginatif,

inventif, plus sa pensée est pénétrante (1). L'âme est individuée dans le corps et détient son unicité spirituelle elle-même du corps qui l'individue. C'est la doctrine thomiste classique, même si ce qu'on peut appeler le « thomisme officiel » en épuise rarement toutes les implications. Maritain lui-même s'y réfère en maint passage, où il commente les *obiter dicta* bien connus de saint Thomas affirmant que le philosophe doit être un homme de *molis carne* (2). Mais sa théorie du jugement ne tient pas compte de cette remarque. Là, comme souvent ailleurs, Maritain est fidèle aux grandes lignes du thomisme, mais ne les respecte pas dans l'exercice même de sa pensée philosophique.

Chez saint Thomas, l'intellect abstrait l'intelligible dans les phantasmes et *voit l'intelligible dans les phantasmes*. Aussi les phantasmes sont-ils nécessaires, non seulement pour mettre en branle le processus du jugement, mais pour effectuer le jugement lui-même. Saint Thomas affirme que si nous voulons connaître une nature quelconque, nous devons nous la représenter en une image sensorielle dans laquelle la nature « rayonne », et que si nous voulons connaître une nature mieux que par le passé, il nous faut modifier l'image sensorielle pour mieux représenter la chose à l'esprit. (En pratique, dans les ordres les plus élevés de la vie intellectuelle, cela revient à modifier les symboles verbaux, puisque c'est du mot, parlé, écrit ou imaginé, que procède l'intelligible le plus pur.) Les phantasmes étant uniques pour chaque être humain, puisqu'ils sont d'ordre physique, les différences intellectuelles entre les hommes résultent de la « pénétration » de différents phantasmes présentant le même « objet » extramental à différents individus.

Dans la psychologie de saint Thomas, les phantasmes résultent de l'action d'une chose sur nos sens. Plus cette action est vigoureuse et puissante, plus la chose est présente dans le phantasme dans sa nature et dans son être, et plus le phantasme est capable de présenter la nature de la chose à l'intellect. Si les phantasmes d'un individu sont superficiels, plus sa compréhension sera superficielle. S'il veut approfondir sa compréhension, l'homme doit approfondir ses phantasmes, images sensorielles par lesquelles il présente à l'esprit le sujet qu'il veut pénétrer plus avant. Cette capacité à orchestrer les phantasmes varie avec les individus. Elle dépend de la force et de la souplesse de la sensibilité. C'est le travail

(1) Je fais allusion ici à la *ratio particularis* de saint Thomas.
(2) Par exemple Maritain, *St. Thomas Aquinas*, Sheed and Ward, New York.

d'un « sens cogitatif » fonctionnant comme instrument de l'intelligence. Ce n'est pas un processus de raisonnement, bien qu'il se produise souvent dans le but de raisonner. Résultat de l'expérience, ce n'est cependant pas l'expérience elle-même, mais plutôt son affinement dans la sensibilité (1).

Dans les jugements directs de choses existantes, jugements sur des singuliers concrets sentis et perçus dans l'immédiat, les phantasmes employés sont souvent directs, et non symboliques. Ils portent formellement la chose à l'intellect. Mais dans les jugements portant sur des réalités qui ne sont pas présentes immédiatement à la sensation, les phantasmes employés sont indirects, ils symbolisent la chose — en tiennent lieu — et instrumentalement la représentent à l'intellect. A ce dernier type appartiennent presque tous les jugements scientifiques, philosophiques, religieux, historiques et artistiques, en un mot, la plus grande partie de la vie culturelle de l'homme. Tous ces jugements impliquent l'utilisation d'images symboliques, images éminemment affinées et « abstraites » dans les sciences mathématiques, mais suprêmement historiques et personnelles dans les disciplines philosophiques.

La psychologie du phantasme chez saint Thomas est conforme à l'expérience commune de l'humanité. Jacques Maritain n'ignore pas la maxime de son maître : « Ni les sens ni l'intellect ne comprennent, mais l'homme comprend par eux », et il sait que la connaissance est un processus psychologique. Mais sa théorie du jugement a été élaborée sans donner aucune place significative au phantasme.

Il semble opportun de résumer schématiquement les différences que nous avons pu discerner entre Maritain et saint Thomas sur le jugement :

a) Pour Maritain, le jugement est ordinairement composé de deux concepts. Pour saint Thomas, un tel acte est impossible.

(1) L'importance capitale du phantasme dans l'esprit de saint Thomas apparaît évidente dans des passages comme celui-ci : « L'image est le principe de notre connaissance, en tant que point de départ de l'opération de l'intellect, non comme quelque chose de fugitif, mais de durable, comme une sorte de fondement de l'activité intellectuelle, de même que les principes de démonstration doivent subsister dans toute démarche de la science. Car les images sont liées à l'intellect comme des objets dans lesquels l'intellect voit tout ce qu'il voit, soit par une parfaite représentation, soit par négation. Ainsi lorsque la connaissance des images se heurte à un obstacle, la connaissance de l'intellect doit être complètement entravée, même dans la science divine » (*In Boet. de Trin.* Q 6, a. 2, ad. 5, éd. Paul Wyser O. P.).

Saint Thomas insiste sur le fait que, même en métaphysique, l'image joue un rôle capital. La marche de la pensée métaphysique exige les phantasmes appropriés. Pour « séparer » l'intelligibilité transcendantale de la matière, l'intellect doit d'abord voir cette intelligibilité dans la matière.

b) Pour Maritain, il est à la fois possible et vrai que l'esprit puisse se présenter à lui-même deux significations formellement distinctes. Pour saint Thomas, un tel acte est impossible.

c) Pour Maritain, les phantasmes *mettent en branle* un processus qui finalement *aboutit* au jugement. Pour saint Thomas, le phantasme non seulement amorce le processus qui doit devenir jugement, mais il est le véhicule intrinsèque par lequel s'opère le jugement.

d) Pour Maritain, les différences de vision intellectuelle procèdent d'objectivations différentes du même sujet. Pour saint Thomas, elles sont, dans une large mesure, dues à une différence dans les degrés de pénétration d'un même sujet, degrés qui varient selon les sensibilités et la présentation sensible du sujet connu.

Le fossé qui sépare Maritain de saint Thomas s'élargirait encore si l'on comparait leurs conceptions respectives du caractère réflexif de l'intellection humaine.

FREDERICK D. WILHELMSEN.

(Traduit de l'anglais par Georges Chevassus.)

Une correspondance inédite de Benjamin Constant

Les très nombreuses lettres qu'écrivit Benjamin Constant à sa tante maternelle, Mme de Nassau, entre le printemps de 1795 (date à laquelle il quitta la Suisse pour tenter de faire carrière à Paris) et le printemps de 1814 (date à laquelle Mme de Nassau expira) ont été assez dispersées.

Un lot considérable d'entre elles, conservé à la Bibliothèque de Genève, fut publié, jadis (1888), par J. H. Ménos, en même temps qu'une partie des lettres de B. C. à sa cousine Rosalie. Mais Jean Ménos avait fait un choix parmi les documents qu'il avait sous les yeux, et une bonne trentaine de ces pièces sont restées inédites.

Ce sont ces textes, bien injustement négligés, que je voudrais, ici, tirer de l'ombre. Les affaires d'argent y occupent tant de place qu'il serait fastidieux de les reproduire intégralement. Ce qu'on en va lire, et qui est l'essentiel, ajoute quelques traits, neufs et précis, au visage, encore si mal connu, du vrai Constant.

***

Quelques lettres, d'abord, d'autant plus précieuses qu'elles sont de cette période 1808-1810 pour laquelle nous manque le *Journal intime* de B. C. (1).

En juillet 1808, B. C., marié en secret avec Charlotte de Hardenberg (ex-Marenholtz, ex-Dutertre) depuis le 5 juin 1808 — le mariage a eu lieu chez le père de Constant, à Brévans, près Dôle — est auprès de Mme de Staël, revenue de Vienne. B. C. a longuement hésité devant ce mariage ; s'il s'y est décidé enfin, le souci de ne pas déplaire à sa tante Nassau n'était pas étranger à sa détermination. Depuis dix ans, Mme de Nassau le pressait de prendre femme, mais le mariage qu'eût voulu conclure Benjamin (il y songeait depuis 1795) était cette alliance avec Germaine de Staël qui l'eût direc-

(1) Le *Journal intime* reste, jusqu'ici, béant entre le 27 décembre 1807 et le 15 mai 1811.

tement branché sur les millions Necker. Jusqu'à la fin de l'été 1807, il a gardé l'espoir de réussir cette opération colossale. Lors de la scène violente du 1er septembre 1807, il a compris qu'il devait tenir cette espérance pour morte. Il lui faut donc se marier ailleurs. Une note du *Journal intime* est éloquente à souhait sur l'une des raisons principales qui l'incitent à ne point rester célibataire : « *Je renonce*, écrivait-il dans son cahier, le 5 novembre 1804, je renonce, *en ne me mariant pas, à une fortune quadruple de celle que je possède* ». Quelle « fortune »? Celle, précisément, de sa tante Nassau, qu'il considère comme destinée à lui revenir (1). Il était donc hors de doute que B. C. se marierait.

C'est chose faite. Charlotte possède « *une fortune considérable* » (*Journal intime*, 1er août 1804). Elle a, au lit, des dons exceptionnels que Constant a vérifiés dès le mois d'octobre 1806, un excellent caractère et une docilité à toute épreuve. Mais la grande affaire, maintenant, pour B. C., est d'éviter les représailles de Germaine. Il n'a pas cessé de trembler devant cette perspective, pour lui horrible, d'une Mme de Staël devenant son ennemie. Obscur Vaudois, il a été *fait* par elle, lancé par elle. Sans Mme de Staël, il ne serait rien. Et il n'est toujours pas grand-chose, puisque cette folle, avec ses intempérances de langage, lui a fait perdre, en 1802, son fauteuil de tribun et les confortables 15 000 livres (6 millions 1959) du traitement attaché à cette sinécure. Constant n'a aucun bagage de publications littéraires et, en octobre 1807, ses quarante ans ont été révolus. Cette terreur, qui ne le quitte pas, d'avoir Mme de Staël contre lui, il l'a laissé entrevoir à Rosalie, dès 1803 (« *La personne que je veux à tout prix ménager* [...]. *Il est impossible de calculer jusqu'à quel point de violence elle se porterait* », 23.VII.1803) et il renouvellera cet aveu onze ans plus tard (« *Avec l'existence de Mme de Staël, son immense entourage et son éloquence, je serais fâché d'être brouillé avec elle* », 23.XII.1814).

Aussi Germaine doit-elle ignorer, absolument ignorer, pour l'heure, qu'il a trahi l'engagement positif, signé par lui à Leipzig, le 5 mars 1804, de lui « *consacrer sa vie* » et de ne « *contracter jamais aucun autre lien* ». La prudence de B. C. est telle qu'à l'égard de sa famille même, de cousine Rosalie

(1) Comme B.C. avoue à Rosalie (23.VIII.1803) qu'il a « dix mille livres de rente » (disons : quatre millions de francs 1959) et comme cette estimation est très probablement au-dessous de la vérité, on peut estimer les rentes de Mme de Nassau, convoitées par Benjamin, à quarante ou cinquante mille livres (soit : de seize à vingt millions de francs 1959).

comme de tante Nassau, il se tait, avec un soin extrême, sur ce mariage accompli.

Il a planté là Charlotte, sa femme, et il continue à vivre chez Germaine comme si rien ne s'était passé. C'est l'étrangeté de cette conduite qu'il dissimule à sa tante, laquelle, de toute évidence, prendrait la chose assez mal si elle en était avertie. Mais comme il feint de voir en elle sa confidente la plus intime, il lui déclare seulement que son parti est pris, qu'il aime Charlotte de Hardenberg — une grande dame allemande, riche, née à Londres, et qui eut pour parrain et marraine le roi et la reine d'Angleterre — qu'il l'aime, et qu'il est résolu à l'épouser dès qu'il aura pu amener, doucement, l'infortunée Germaine, si aimante et si vulnérable, à consentir à la disjonction nécessaire de leurs destins pendant si longtemps réunis (1).

B. C. a entrepris, à l'automne 1807, une adaptation française du *Wallenstein* de Schiller. Peut-être sera-ce là, enfin, le moyen pour lui de conquérir en France cette « réputation » et cette « considération » auxquelles il estime avoir droit. *Wallenstein* est le prétexte dont il se sert auprès de sa tante (qui s'étonne de le voir s'attarder à ce point chez Germaine) pour prolonger le plus possible son séjour à Coppet.

Ce 30 juillet 1808 (timbre de la poste : 30 juillet 1808).

Wallenstein *n'avance pas comme je le voudrais. Mille choses viennent dans ma tête à la traverse et m'en détournent. Cependant, avec de l'obstination, j'en viendrai à bout; mais c'est précisément l'obstination qui est difficile.*

On répand toujours des nouvelles confuses et contradictoires sur l'Espagne (2). *Le public se dédommage de l'ignorance où le tiennent les journaux et se nourrit de son propre fonds.*

Vous aurez su que Genève possède, dans les environs, une grande-duchesse de Russie; mais elle ne voit personne. Elle s'est avisée de réfléchir, en arrivant, qu'avant d'admettre les gens du pays en sa présence, il fallait qu'elle demandât à la Cour de Russie quelle étiquette elle devait prévoir. Elle a écrit à Pétersbourg pour cela, de sorte qu'elle vivra, dit-on, dans la

(1) Plus réservé encore à l'égard de Rosalie, dont il se méfie beaucoup, B. C. se borne à lui parler, en juillet 1808 (Recueil Roulin, lettre LXVII) de celle qui, depuis un mois déjà, est sa femme dans les termes que voici : « *Une de mes plus intimes connaissances de Brunswick* [jadis] », et dont « *j'ai toujours conservé un souvenir d'amitié véritable.* »

(2) B. C. suivait avec une attention passionnée les événements militaires d'Espagne. Si seulement les Français s'y pouvaient engloutir, et Napoléon disparaître !

silence le plus absolu jusqu'à la réponse qui n'arrivera que dans cinq ou six semaines. C'est penser un peu tard à une chose, d'autant plus qu'elle ne reste ici que l'été. Elle apprendra par la réponse de Pétersbourg ce qu'elle aurait dû faire, plutôt que ce qu'elle pourra faire encore.

Adieu, ma chère tante; vous voyez par ma lettre et par la prière que je vous adresse de me répondre et de m'envoyer votre longue lettre, que rien n'est changé dans mes projets. Le temps s'écoule; il est bien vrai qu'il emporte la vie avec lui; mais il m'en restera peut-être encore quelque petite portion pour le bonheur.

Je vous embrasse avec une tendresse que rien ne peut égaler.



Un billet sans date. Il est du mois d'août 1808. B. C. était allé voir Charlotte à Neuchâtel, et Mme de Nassau avait eu l'imprudence de parler de cette « course » devant sa dame de compagnie, Mlle Rieu. Attention !

Vous m'avez parlé devant Mlle Rieu, ma chère tante, de ma course à Neuchâtel, d'où je conclus qu'elle sait quelque chose sur les raisons qui m'y font aller. Mais quoi qu'il en soit, je vous prie d'empêcher qu'elle n'en dise rien à Rosalie ni à personne. Quoique je sois déterminé à me délivrer de l'épouvantable dissimulation que je m'étais imposée (1) et qui me révolte tellement que j'en souffre au physique comme au moral, cependant le secret n'étant pas le mien, je ne puis rien vous dire qu'à mon retour, surtout n'ayant pas pu vous parler seul ce soir et même dans mon plan de tout dire à une personne intéressée (2), je tiens encore au silence pour quelque temps, vis-à-vis du public. Au reste, je verrai plus clair dans mes affaires et vous en dirai davantage après demain. Jusqu'alors, chère tante, je vous demande le même secret que vous m'avez gardé jusqu'ici.

Mille tendresses.

1. Mme de Nassau ignore à quel point cette « dissimulation » la concerne, elle-même.

2. Pendant toute l'année 1808, B. C. ne soufflera mot à Mme de Staël de son mariage accompli le 5 juin. Et ce n'est pas lui qui le révélera à Germaine. Il chargera sa femme de cette effrayante entreprise et Charlotte, pour ce faire, rencontrera Mme de Staël le 9 mai 1809, à l'auberge de Sécheron, tandis que B. C. restera tapi à Ferney.

***

Septembre 1808. B. C. est toujours chez Germaine.

Ce 13 septembre.

D'abord que j'aurai achevé de faire copier Wallenstein, auquel j'ai enfin mis la dernière main, ma chère tante, je me donnerai le plaisir d'aller vous revoir à Lausanne. Pour que la copie soit achevée et remise à l'imprimeur, il faudra bien dix ou douze jours. Ainsi ce ne sera pas encore ce jeudi-ci que je vous reverrai, quoique mon plus grand plaisir, je vous assure, soit de vous voir et de causer avec vous.

B. C. ne peut avouer à Mme de Nassau que Charlotte, sa femme, est maintenant à Brévans, chez son beau-père (le vieux Juste Constant de Rebecque, père de Benjamin). Il souhaite aller la voir et ne peut, pour justifier ce déplacement, que le mettre au compte de sa tendresse filiale. Apparait ici, dans ce groupe de lettres, la première allusion aux délicats rapports du fils et du père.

En 1789, le colonel Juste, craignant de voir ses biens saisis par la justice bernoise à la suite de procès qu'il était en train de perdre, a cru habile, dans sa naïveté, de « dénaturer » sa fortune et de la mettre tout entière au nom de son fils Benjamin à qui, cela va de soi, il croit pouvoir faire pleinement confiance. Il s'est vite aperçu que son fils, assez singulier lorsqu'il s'agit des questions d'argent, considère désormais cette fortune non comme appartenant, au vrai, à son père (qui lui a demandé, seulement, de l'abriter), mais comme la sienne propre. Or, son père va se remarier, à soixante-cinq ans — avec sa « gouvernante », Marianne Magnin (sa « servante » dira toujours Benjamin), qui a trente-neuf ans quand il l'épouse. Veuf, depuis 1767, Juste avait signé à Marianne une promesse de mariage, le 22 juillet 1772 (il avait alors quarante-six ans et elle en avait vingt). Deux enfants sont nés de cette union, un fils, Charles, en 1784, et une fille, Louise, en 1792. Leur père désire, naturellement, leur assurer à sa succession les mêmes droits qu'à Benjamin. Ce dernier n'avait pas appris sans l'irritation la plus vive qu'il devait envisager le partage avec ces intrus de ce que son père lui avait confié et sur quoi il avait fait main basse. Le mariage de mon père, déclarait-il à Rosalie, le 22 juin 1808, a été « *une énorme inconvenance* ». Et il notait dans son *Journal intime*, sous la date du 7 novembre 1804 : comment mon père n'a-t-il pas « *calculé le tort qu'il me faisait sous le rapport*

de la considération? [...]. *Ce qu'il y a de sûr, c'est que je ne veux rien être, légalement, vis-à-vis de ces enfants* ». Autre note du *Journal*, bien savoureuse (20 mars 1805) : « *Lettre de mon père* [...] *: On dirait que je suis le seul de ses enfants qui n'ait aucun droit à sa fortune... Ces liens du sang pour les enfants d'une femme qui a profité de sa faiblesse et de sa vieillesse pour le séparer de moi, me paraissent complètement nuls.* » A Rosalie, 3 février 1807 : « *Si Louise* [« *l'espèce de sœur que m'a donnée mon père* »*;* 29 novembre 1804] *devient maitresse de pension, je n'entretiendrait aucune relation avec elle. Maudit empêtrement que cette espèce de famille!* » A Rosalie encore, 29 mars 1807 : « *Mon père m'a écrit* [...] *qu'il espérait que j'irais avec lui, à Besançon, voir Louise à mon passage. C'est un véritable piège. Cette fille est introduite sous le nom de Mlle de Rebecque* [ce qui était son nom, en effet] *chez le préfet et dans beaucoup d'autres maisons* » ; si je veux, explique B. C. à sa cousine, « *recueillir un jour quelque témoignage de l'affection de Mme de Nassau* », je dois tenir à bout de bâton cette progéniture d'une domestique ; « *l'idée que mon bien pourrait revenir aux enfants de Marianne est celle qu'elle* [Mme de Nassau] *m'a plusieurs fois alléguée pour m'annoncer qu'elle n'était point décidée à faire quelque chose pour moi* ». Munis de ces éclaircissements, nous pouvons maintenant reprendre la lettre que, le 13 septembre 1808, Benjamin Constant adressait à sa tante :

Je suis inquiet au sujet de mon père, tant parce que je voudrais avoir une réponse à mes explications sur l'affaire de Louise, que parce que je viens d'apprendre que le médecin qu'il avait consulté a été arrêté et conduit de brigade en brigade, par la gendarmerie, jusque sur les frontières de Suisse. Cet événement aura interrompu sa cure et peut-être y aura-t-il plus de mal que de bien à l'avoir entreprise. Quant à Louise, j'ai toujours peur que mon père ne soit pas assez convaincu de mes dispositions à cet égard. C'est un très grand malheur de ceux qui n'ont pas une franchise parfaite dans le caractère que de ne jamais croire qu'elle existe chez les autres; mais, en même temps, l'idée que ces soupçons, bien que mal fondés, lui font de la peine à quatre-vingt-trois ans, m'est singulièrement douloureuse.

La suite n'est pas, non plus, indifférente :

J'ai vu, hier, deux personnes arrivées nouvellement de Paris et qui en disent des choses très intéressantes. Il parait qu'on va pousser la guerre en Espagne avec une extrême vigueur. On demande une double conscription dont la moitié retombera sur des hommes qui se croyaient à jamais exempts de service militaire.

Les troupes, parait-il, souffrent de cette vilaine manière d'attaquer que les insurgés ont adoptée; s'ils voulaient faire la guerre en bataille rangée, ils seraient bientôt défaits, mais ils s'obstinent à harceler l'armée derrière des buissons, des ravins, des haies et par petits coups, ce qui est fort désagréable.

Vous verrez dans la Vaudoise *tous les rapports relatifs à l'affaire d'Espagne. Ils sont d'un extrême intérêt pour ceux qui ont suivi cette affaire depuis son origine.*

Adieu, ma chère tante [...]. *Je vous embrasse mille et mille fois.*

***

Ce 27 septembre 1808.

[...] *Je vais faire une petite course à Dôle. Je m'y suis décidé en calculant le temps que prendrait nécessairement l'impression de* Wallstein. *J'avais promis à mon père d'aller le voir vers la fin d'octobre, et je m'aperçois que, soit le temps que j'ai mis aux corrections, soit la lenteur que je prévois dans les imprimeurs, je ne serai débarrassé de cette entreprise que vers la fin de novembre. Je ne puis plus supporter d'écrire tous les huit jours à mon père que je ne vais pas encore chez lui. Cette manière l'impatiente, et, à son âge, il ne faut plus l'impatienter. En conséquence, je me suis déterminé subitement à lui faire une visite de huit jours pour revenir ensuite pousser mon impression et ne plus l'interrompre jusqu'à la fin. Je pars après-demain en petit char et j'espère un charmant voyage dans les montagnes. Je serai de retour le* 10 *ou* 12 *octobre.* [...].

En vous parlant dans ma dernière lettre (1) *de ce que j'éprouvais, je n'ai point voulu que vous puissiez croire que je vacillais dans mes projets. Il est certain que je souffrirai plus ou moins en les exécutant, mais j'ai mis dans la balance un poids décisif, c'est l'intérêt et le bonheur d'une autre personne et je ferai pour cela ce que je n'aurais jamais eu la force de faire pour mon propre compte. J'ai, en quelque sorte, rusé avec moi-même pour me donner, au nom du devoir et de l'affection, une force que mon intérêt seul ne m'aurait pas donnée actuellement. Mon sort est décidé* [...]. *Il m'arrive une chose assez naturelle mais que je n'avais pas prévue. Ma situation m'a donné plus de caractère avec une autre personne que je n'en avais eu et à mesure que j'y ai mis plus de fermeté, on a eu plus de douceur, de sorte que l'exigence qui troublait ma vie et rendait ma position insupportable, a beaucoup diminué. Cela me remplit de mélancolie quand je vois des efforts sans but, mais ma tristesse*

(1) Cf. Ménos, lettre nº CIV.

ne changera rien à ce qui est et ne peut pas, désormais, ne pas être.

[...] *Il faut laisser aller les jugements qu'on porte sur moi. Je ne trouve pas qu'on ait tort de les porter, quoi qu'ils soient faux. Il ne vaut pas la peine de les réfuter d'avance.*

Adieu, chère et bonne tante. Je vous écrirai de Dôle et vous verrai à mon retour. En attendant, quoi que l'on dise, je vous demande toujours le secret.

Je vous embrasse mille et mille fois.

***

B. C. se mit en route pour Dôle le 29 septembre 1808 et en revint le 12 octobre pour se réinstaller chez Germaine.

Coppet, 12 octobre 1808.

Me voici de retour de Dôle, ma chère tante, après une course, assez pénible à cause du mauvais temps, à travers les montagnes, et assez triste par la disposition dans laquelle les tracasseries que vous savez avaient jeté mon père. J'ai été doublement affligé de cette disposition, d'abord parce qu'elles le rendaient malheureux et influaient sur sa santé d'une manière fâcheuse, ensuite parce que j'ai trouvé en lui, au moment de mon arrivée, des traces de défiance que j'ai dissipées mais dont la seule possibilité, que je ne supposais plus, m'a été douloureuse. Enfin, je l'ai laissé moins triste et moins agité; c'est une consolation de ce que j'ai souffert et de ce que j'ai dû faire.

J'ai actuellement à pousser mon impression de Wallstein. *Je vais demain à Genève pour cela. Ce ne sera qu'après avoir parlé à Paschoud que je saurai quand je pourrai m'absenter sans retarder la marche de cet ouvrage et quand mon retour sera nécessaire. Je désire, pour mille raisons, de hâter la fin de cette petite entreprise. Mais je n'ai pas besoin de vous dire que je saisirai avec un grand bonheur le premier moment où je pourrai m'éloigner sans l'interrompre trop, pour aller causer le plus longtemps possible avec vous. Vous savez que c'est un de mes plus grands plaisirs, le seul de tous ceux dont je jouisse encore qui soit pur et sans mélange. Nous causerons de bien des choses dont il serait trop long d'écrire et j'espère que vous serez et rassurée sur mon avenir et contente de mon cœur.*

***

Wallstein continue à lui servir de prétexte pour ne pas quitter cette bienfaitrice à chaque instant capable, s'il n'y prend garde, de se muer en furie.

Ce 15 octobre 1808.

[...] *Je me suis bien mal exprimé si je vous ai dit que j'étais hors de l'impression. Le premier acte de* Wallstein *est commencé d'imprimer, mais voilà tout, et quelques erreurs de caractères et de notes m'ont obligé et m'obligeront encore à des corrections qui me retiennent ici. Cependant la chose va être en train et ne m'empêchera pas de m'absenter incessamment pour passer quelques moments avec vous. Paschoud me promet que tout sera fait, même en calculant le retard qu'occasionnera ma petite absence, dans trois semaines environ* [...].

18 octobre 1808.

[...] *Je vous écris de Genève où je suis venu passer deux jours pour presser l'impression qui va plus lentement que je ne voudrais. L'imprimeur prétend que cette lenteur est inévitable pour la première feuille et que les suivantes iront avec une rapidité qui compensera ces retards. Je le souhaite et je l'espère. Il m'est absolument nécessaire d'avoir fini au mois de novembre et je veux, avant ce temps-là, faire une course à Lausanne le plus tôt possible, de manière que j'emploie toute mon éloquence, celle de la prière et celle de la menace, pour donner à M. Paschoud l'activité qui lui manque. Je travaille à des notes historiques nécessaires à l'ignorance française, qui m'ennuient assez à composer. Dieu veuille qu'elles ne soient pas ennuyeuses à lire! Je les aurai finies dans deux ou trois jours. J'ai aussi à finir un discours préliminaire. Il est assez avancé et dans tout ce que je fais c'est le commencement qui m'est le plus difficile, de sorte que je le regarde comme achevé quoique je n'en aie fait que la moitié.*

Mme de Nassau l'a informé d'une naissance dans la famille. Adrienne de Loys (qu'il avait naguère vaguement songé à épouser) lui a fait cadeau d'une cousine. D'où cette galanterie à l'égard de la « bonne tante » :

Il m'arrive, à ce que je vois, une quantité de cousines, Mlle Victor, Mlle Halwill, Mlle Severy. Mais je suis pour les tantes et on aura beau me faire des cousines, on ne m'en fera jamais à qui je donne la première place dans mon cœur.

Ses projets? Mais rien n'est changé ; il est toujours bien résolu à épouser, aussi vite que possible, Charlotte de Hardenberg — qui est sa femme depuis six mois :

J'y tiens chaque jour davantage. Je pense quelquefois que le ciel a voulu me mettre dans des circonstances bizarres pour

que je fusse obligé d'éprouver de mille manières un attachement profond et un caractère angélique et me sentir plus disposé et plus obligé à le renforcer par l'affection de toute ma vie.

Un mot, en passant, sur l'École Polytechnique, avec ce ton de pince-sans-rire dont il se fait une spécialité :

Je félicite Mlle de Rieu d'avoir ses neveux avec elle. L'Ecole Polytechnique où ils étaient, du moins l'un d'entre eux, était autrefois très bien. Depuis quelques années, on l'a rendue absolument militaire. C'est tout ce qu'il faut dans un temps et dans un pays où l'on ne veut que des mathématiciens et des soldats. On y nourrit très mal les élèves pour les accoutumer à l'être plus mal encore sur les frontières de la Pologne ou de l'Espagne, et on les tient dans une grande gêne, ce qui est aussi une bonne préparation pour leur vie future.

Et, pour terminer, quelques lignes sur son excellent père, à qui répond le cœur d'un excellent fils :

J'ai reçu de mon père des nouvelles qui m'ont fait plaisir [...] *Je bénis le Ciel d'avoir consenti à ce qu'il m'a demandé. Il y a longtemps que j'étais déterminé à faire plus qu'il ne demande et que je ne lui ai promis, mais il m'est doux de l'en avoir convaincu et de lui avoir fait quelque bien pendant que lui-même en peut encore jouir.*

Adieu, ma chère tante. Tant qu'il me reste du papier blanc pour vous écrire, je continue toujours. Il faut pourtant finir et je finis en vous embrassant mille et mille fois.

***

Mme de Nassau s'impatiente. Enfin, à quoi pense Benjamin? Comment ne voit-il pas ce qu'a de choquant cette station qu'il prolonge chez Mme de Staël alors qu'il aime une autre femme et se considère, même, comme fiancé?

Benjamin Constant n'a d'autre recours que le mensonge et les fausses promesses.

8 novembre 1808.

[...] *Tout ce que vous me dites est parfaitement vrai, plus vrai encore que vous ne le pensez. Aussi ce mois ne s'écoulera-t-il pas sans que je sois sorti de cette double et douloureuse situation. Ce n'a pas été ma faute si je n'en suis pas sorti plus tôt. Il n'y a guère que dix ou douze jours qu'il dépend de moi d'en sortir, et il a bien fallu que je combinasse la manière. Actuellement, mes plans sont fixés. J'attends la fin de l'impression de* Wallstein *et je vous jure que ce n'est pas une sotte vanité*

d'auteur qui me fait attendre cette époque. Mais je veux éviter le bruit que ferait, dans une petite ville, l'interruption de cette impression et les plaintes que le libraire ne manquerait pas de faire contre moi. Du reste, tout est décidé, non seulement dans ma tête, mais tous les arrangements sont faits. Il en résultera ce que le Ciel voudra, mais quelle que soit mon impression qui varie et me fatigue, j'ai tracé ma route, j'ai mis le devoir au bout et la suivrai.

Je suis sûr du caractère de la personne à laquelle j'attache ma vie. Chaque jour elle me donne, au prix d'une lutte douloureuse avec elle-même, des preuves de résignation. Je suis sûr aussi de mes sentiments pour elle, car je suis pénétré de reconnaissance et d'affection.

Adieu, chère tante, je vous embrasse et vous aime.

***

Gagner du temps, c'est l'essentiel ; et parler d'autre chose.

22 novembre 1808.

Oui, sûrement, ma chère tante, je vous dis de m'écrire et je vous le dirai tant que je pourrai, car il n'y a que bien peu de choses au monde qui me fassent autant de plaisir que vos lettres.

Nous nous verrons toujours, j'espère, la semaine prochaine. Tout au commencement. Je n'ai plus que deux ou trois feuilles de ma pièce à revoir pour que tout soit fini, et je vais demain passer deux ou trois jours à Genève pour accélérer la fin de cette entreprise. Elle m'a encore donné beaucoup de peine, tous ces derniers jours. J'ai été obligé de faire suspendre l'impression pour des changements dont la nécessité ne m'est devenue évidente que lorsque le manuscrit était déjà chez le libraire. Si j'ai mal réussi, ce n'est pas faute d'y avoir travaillé, et je ne conçois pas comment j'ai pu y travailler, avec tant d'autres choses en tête.

Wallstein *est devenue une pièce très différente de celle que vous avez vue, et j'en crois les derniers actes, surtout, beaucoup meilleurs. Une fois imprimée, le public en jugera et je ne m'en occuperai plus. J'y ai ajouté des notes historiques et un discours d'une cinquantaine de pages sur le théâtre allemand. Je serai obligé de batailler avec mon libraire pour qu'il m'en donne quelques exemplaires avant mon départ. Il m'en doit cent, mais il ne veut ni mettre l'ouvrage en vente à Genève, ni m'en donner qu'il ne soit en vente à Paris, depuis des contrefaçons dont on le menace en Hollande et en Allemagne et qui*

sont déjà annoncées dans les journaux allemands. Je ne sais si je parviendrai à vaincre ses craintes. Il me demande de lui garantir la suite de la distribution de mes exemplaires en cas de contrefaçons, ce que je ne veux pas. J'en serai quitte pour donner aux personnes à qui je me propose de donner Wallstein, *des billets sur lui pour faire prendre leur exemplaire dans une vingtaine de jours.*

[...] Si j'accélère Paschoud, comme je l'espère, je serai auprès de vous samedi au plus tard. Nous causerons beaucoup, sûrement. Mes plans sont ceux que vous savez et je crois, grâce au caractère vraiment angélique dont j'ai eu le bonheur de me concilier l'affection, que tout s'arrangera aussi doucement que la chose peut se faire. Vous vous trompez dans ce que vous m'avez écrit il y a quelque temps sur mes sentiments, ma chère tante. C'est beaucoup plus que de l'inclinaton que j'ai; j'ai aussi une amitié indestructible, et qui répond au plus intime de mon cœur, pour la personne avec laquelle je ne puis conserver des liens qui ne nous rendent heureux ni l'un ni l'autre, mais que je voudrais remplacer par une bonne et sincère amitié. Réussirai-je? Je n'en sais rien, mais le moment est venu de l'essayer et si je ne réussis pas, l'avoir essayé de mon mieux me sera toujours une consolation.

Adieu, chère tante. Je voudrais déjà être dans votre petit cabinet et causer avec vous. J'espère et je suis sûr, autant que l'homme peut l'être de quelque chose, que ma vie future sera arrangée de manière à me rapprocher de vous. Je vous embrasse mille et mille fois.

***

La lettre ci-dessous date d'un an après. Charlotte de Hardenberg a avoué, le 9 mai 1809, à Mme de Staël qu'elle s'appelait Mme Constant depuis onze mois déjà. Germaine a exigé que le mariage ne soit révélé publiquement que lorsqu'elle-même quittera l'Europe, car elle affirme vouloir le faire. En attendant, B. C. devra vivre chez elle, comme par le passé. D'accord! D'accord! Tout ce qu'elle voudra pourvu qu'elle ne dirige point contre lui ses foudres terrifiantes. Charlotte a essayé de s'empoisonner. Tant pis! Benjamin reprend sa faction à Coppet.

Le gros ennui, c'est Mme de Nassau. Benjamin lui a fait part de son mariage, le 13 mai 1809. Impossible d'agir autrement. Mais lui faire admettre qu'il vive, de nouveau et toujours, et pour un temps indéterminé, lui, marié, chez Germaine, son ancienne maîtresse, c'est le drame.

En 1809, B. C. multiplie les lettres à sa tante. Jamais

il ne lui aura écrit si souvent. Une avalanche ininterrompue. Que la chère, que la bonne tante comprenne que s'il se conduit de la sorte, risquant sa « considération », s'exposant aux soupçons les plus vils, c'est dans un esprit de sacrifice. Il s'immole à Mme de Staël. Il ne peut pas la voir pleurer. Il a toujours eu « la religion de la douleur ». Et Germaine sanglote tellement ! Il se doit de la consoler, de l'habituer, peu à peu, à la déchirante pensée de leur séparation.

Des questions financières sont souvent évoquées, dans cette correspondance ; si l'on y prête quelque attention, on verra qu'elles se résolvent toujours de la même manière : Mme de Nassau avance à Benjamin de l'argent que ce dernier s'engage à lui rendre, plus tard...

Mardi 19 septembre (1809).

J'entrerai très volontiers, ma chère tante, dans l'achat de la portion enclavée dans le domaine de Vallombreuse (1) *pour la somme que vous jugerez convenable, surtout avec la bonté que vous avez de m'offrir de m'en faire l'avance; car, quelque modique qu'elle soit, je me trouverai déjà un peu gêné toute cette année, tant par les paiements que j'aurai à faire que par les voyages que j'ai fait* [...] *Je pense comme vous qu'il est très bon de débarrasser Vallombreuse d'une servitude qui en diminue le prix en même temps qu'elle en gâterait la jouissance si on venait à y habiter. Je serais donc charmé que cette affaire fût terminée comme vous le proposez.*

J'ai reçu une lettre de ma femme. Ma réponse et les instructions que je lui avais données pour éviter toutes les difficultés de passe-port ne lui étaient pas encore parvenues. Je suis donc cloué ici jusqu'à ce qu'elle m'ait écrit le jour de son départ. D'abord parce que je ne veux pas que ses lettres me manquent si par hasard elle se trouvait dans quelque embarras par le renouvellement de la guerre qui mettra sûrement des entraves aux mouvements individuels, ensuite parce que je voudrais n'arriver chez mon père qu'avec elle. Mais j'espère que cette semaine ne se passera pas sans que j'aie une réponse positive et qu'elle ait fixé le jour où elle quittera Paris.

Les circonstances publiques sont fort désagréables. On a mis en mouvement toutes les gardes nationales du département que mon père habite et je crains, quand j'irai, quelques chicanes

(1) B. C. *Journal intime*, 16 septembre 1805 : « Achat de Vallombreuse » B. C. avait acheté ce domaine, près de Lausanne, « en commun » avec sa tante. Il s'était fait « prêter » à cet effet, par Mme de Staël (à l'insu de Mme de Nassau), 18 000 livres,, soit environ sept millions de francs 1959.

de la part du maire de Dôle qui est l'ennemi mortel de mon père. La même chose se fait dans le département où ma campagne est située, ce qui m'empêche aussi d'y retourner car j'y serais plus exposé qu'ailleurs puisque je suis naturellement compris dans la garde nationale de mon arrondissement. Tout cela fait que je ne suis pas très fâché du petit retard que mon départ éprouve. Comme l'organisation s'achève et que les bataillons partent, il est à espérer que j'arriverai après et que, mon absence m'ayant fait excepter de cette première levée, on me laissera tranquille jusqu'à la seconde, qui, peut-être, n'aura pas lieu de sitôt.

Adieu, ma chère tante. Je me réjouis de faire encore une acquisition avec vous, parce que tout ce qui est en commun avec vous me fait plaisir.

* * *

Ce 29 îseptembre 1809ï.

Je vous envoie, ma chère tante, la reconnaissance de 668 *francs de Suisse en bonne forme à ce que j'espère. Je suis charmé que nous ayons la totalité de Vallombreuse sans que personne s'en puisse mêler ni traverser notre terrain. Si la Suisse reste comme elle est et que la France aille comme elle va, un asile dans le canton de Vaud sera très précieux, indépendamment même de ce que, plus on vit, plus on sent qu'il faut mourir où l'on est né. Les déplacements ne servent qu'à démontrer cette vérité et le plus grand bien qu'on retire de s'être éloigné de son pays et de sa famille c'est d'avoir appris à les apprécier.*

Je suis honteux d'accepter encore vos offres, ma chère tante, pour la grange, mais comme je vois venir, plus ou moins, un établissement à faire, c'est avec reconnaissance que je m'en prévaux. Beaucoup de voyages cet été m'ont assez gêné et votre bonté m'est extrêmement utile en ce moment. Si je n'ai mis sur la reconnaissance le taux de l'intérêt, mais l'ai laissé en blanc, ayez la bonté de le remplir [...].

Adieu, chère et bonne tante.

* * *

Nous voici en 1810, et la lettre qui va suivre demande quelques indications préalables.

Le 1er octobre 1804, Mme de Staël avait joint à son testament le codicille ci-dessous, destiné à Benjamin Constant :

« *Je déclare qu'une maison, rue des Mathurins, dont la moitié a été achetée par M. Fourcault* [son notaire] *sous le*

nom de Mme de Nassau, votre tante, vous appartient (la moitié qui n'est pas à M. Fourcault) votre vie durant.

Vous en laisserez le fonds à ma fille [Albertine, fille de Germaine et de Benjamin] *sans que cela puisse entrer dans le compte du partage de ma succession.* »

Une agréable affaire qu'avait réalisée là Benjamin. Il avait eu le soin de ne pas dire à Mme de Nassau, lorsqu'il lui avait demandé son nom pour le marché, que l'achat était effectué par Mme de Staël en sa faveur (1). Mme de Nassau devait ignorer à quel point son neveu profitait des libéralités de la baronne.

Or, en mars 1810, Benjamin a conclu avec Mme de Staël un arrangement qui règle entre eux les questions matérielles. B. C. a expliqué à sa femme, à sa tante, et à Rosalie que s'il devait, une fois de plus, revenir chez Germaine, c'est que sa conscience lui faisait un devoir de liquider les dettes qu'il gardait envers elle et que Mme de Staël, disait-il, tentait de maintenir telles quelles, dans l'intention d'avoir encore, ainsi, quelque prise sur lui. Il tenait à se libérer, d'une manière définitive. Mais tout était si compliqué, et l'enchevêtrement, selon lui, de leurs intérêts si difficile à éclaircir, qu'au lieu des quinze jours qu'il avait prévus pour mettre en ordre ces affaires, six semaines de présence et de minutieux travail avaient été tout juste suffisantes.

Le résultat auquel était parvenu Benjamin confinait au prodige. Non seulement B. C. ne restituait pas un centime à Mme de Staël, mais « l'acte » qu'il avait rédigé de sa main, sur papier timbré, et fait signer par Germaine, en date du 21 mars 1810, spécifiait que les « 80 000 livres », en chiffres ronds (soit à peu près 32 millions d'aujourd'hui) dont Mme de Staël lui avait fait, au total, l'avance pendant leurs années de vie commune, figureraient simplement (et sans qu'aucun « intérêt » vint les alourdir) sur son testament à lui, au bénéfice de Germaine ou des enfants de Germaine, et pourraient même n'y figurer point s'il lui arrivait d'avoir, par son mariage, un héritier direct. Ce coup de maître une fois accompli,

(1) Pour des raisons de prudence, Mme de Staël effectuait, de préférence, ses opérations financières en France sous le couvert d'un prête-nom. Elle utilisera beaucoup Schlegel pour des services de cette espèce. Ce nouveau cadeau, substantiel, que B. C. avait obtenu de sa maîtresse, en 1803 (et qui n'avait pas peu contribué à le retenir auprès de Germaine alors qu'il songeait à la quitter, ulcéré qu'il était de voir que le veuvage même ne la décidait point à l'épouser) Benjamin avait eu l'idée de le présenter à sa tante comme un achat qu'il effectuait lui-même, déclarant à Mme de Nassau que l'inimitié du Premier Consul l'incitait à ne rien acheter sous son proprenom.

B. C. avait fait croire à sa tante qu'il avait remboursé à Mme de Staël, scrupuleusement, tout ce qu'il lui devait, et il avait poussé la précaution jusqu'à se plaindre, auprès de sa femme, des exigences vétilleuses, et presque un peu grossières, de Mme de Staël sur le chapitre de ces restitutions.

Cependant, la vente de la maison sise rue des Mathurins avait eu lieu, et B.C. désirait encaisser le prix de cette moitié d'immeuble acquise autrefois, pour lui, par Germaine, sous le nom de Mme de Nassau — laquelle avait toujours cru, là, prêter son nom à son neveu.

Paris, ce 1er novembre 1810.

Je vous demande bien pardon, ma chère tante, si je vous incommode de nouveau pour mes affaires. Vous savez que vous avez eu la bonté d'entrer dans l'achat d'une maison à Paris, suivant la procuration et déclaration que vous avez bien voulu en faire par devant notaire à Lausanne. Cette maison vient d'être vendue — et, comme l'acte porte votre nom, il est nécessaire que vous donniez une autorisation pour cette vente. Je joins ici le modèle de cette autorisation, qui sera la dernière chose pour laquelle je vous importunerai dans cette affaire. Je m'en fais une vraie honte, car je vous ai déjà donné la peine de signer plusieurs choses à cet égard, mais cependant, comme je vous ai vue plus d'une fois avoir le désir que je déplaçasse ma fortune pour la placer plus près de vous, j'espère que vous me pardonnerez. Je joins à cette autorisation un modèle de procuration pour me faciliter un autre déplacement que je veux faire. Je m'arrange pour vivre loin de Paris, dont les habitudes et la cherté me conviennent tous les jours moins. Veuillez m'envoyer cette pièce le plus tôt qu'il vous sera possible. Je désire terminer mes affaires avant mon départ que j'ai fixé vers la fin du mois prochain. Je compte que nous passerons quelques jours chez mon père, que de là nous irons passer quelques semaines à Lausanne et que nous finirons l'hiver en Westphalie.

[...] *J'espère, ma chère tante, que vous avez reçu ma lettre du* 4 *du mois dernier. Depuis, j'ai été assez tourmenté par les chagrins qu'a éprouvés une personne de mes amis* (1), *et très occupé de mes propres affaires. Le repos vers lequel je tends est encore écarté de moi par des arrangements nécessaires. Mais j'en approche et je suis si bien secondé que j'espère qu'il ne pourra pas m'échapper.*

(1) Allusion à la mise au pilon du livre *De l'Allemagne* saisi par la police impériale en septembre 1810 et à l'injonction faite à Mme de Staël d'avoir à quitter la France dans les quarante-huit heures.

Mon père ne me mande rien sur ses affaires en Hollande. Je les croyais arrangées à sa satisfaction. Le décret qui vient de paraitre sur l'organisation de cette nouvelle partie de l'Empire m'a rendu quelque inquiétude. Je ne sais si l'on regardera les pensions comme des dettes et si, en conservant l'intérêt des créances, on retirera les paiements aux tiers.

Adieu, ma chère tante, je profite du prétexte que mes affaires me donnent pour vous presser de me répondre, mais vous savez assez que je désire vivement vos lettres indépendamment de toute affaire. Je vous embrasse tendrement.

La tante se fera tirer l'oreille. Au mois de mai 1811, l'affaire ne sera toujours pas réglée, et B. C., alors, alertera son ami Hochet (tout en lui célant, bien sûr, que Mme de Staël avait acheté la moitié de l'immeuble à titre de présent amoureux) :

« *Ma tante, en me prêtant son nom, n'a cru obliger que moi. Elle ignore absolument que notre amie soit de quelque chose dans l'achat de cette maison. Elle croit m'avoir rendu le service que, dans le fait, j'ai rendu à notre amie* [sic]. *Je serais donc fâché qu'elle connût ma transaction avec cette dernière. Je n'ai à lui remettre, et elle ne redemande, que l'acte de revers qu'elle m'a donné; il me serait désagréable qu'elle connût l'autre. D'ailleurs, elle ne consentira jamais à me donner quittance pour une somme qu'elle n'a pas reçue. Mais, comme j'ai sa procuration, je puis, moi, donner cette quittance, et elle sera tout aussi valable.*

« *Faites-moi donc le plaisir, cher ami,* [...] *de dire à M. Fourcault d'arranger la chose de manière qu'il n'y ait que moi qui aie quelque signature à donner.* »

Le 16 août 1811, — cette histoire-là n'en finit plus ! — B. C. mande à Hochet que Mme de Nassau veut avoir la garantie écrite qu'elle n'a « *rien à craindre des conséquences de sa signature* », et il conjure Hochet de l'aider à obtenir du notaire une déclaration rassurante pour la chère vieille dame ; « *comme elle m'a rendu*, ajoute-t-il, *plusieurs services de ce genre et que j'ai à lui en demander la suite, je voudrais lui donner une preuve de mon exactitude pour qu'elle ne mît point obstacle à ce dont j'ai à la prier.* »



Les lettres qu'en 1811 B. C. adresse à sa tante sont pleines des soucis que lui donne son père. Le vieillard a maintenant quatre-vingt cinq ans et il est angoissé à l'idée de ce que

deviendront son Charles et sa Louise lorsqu'il ne sera plus là, avec un demi-frère tel que Benjamin.

Le malheureux a essayé de contester l'acte par lequel, en 1789, il avait remis sa fortune à B. C. ; mais il ne peut nier qu'il a signé cet acte. En vain argue-t-il du fait que, dans sa pensée — comme Benjamin ne l'ignore pas — ce n'était là, de sa part, qu'une précaution à l'égard de la justice bernoise, Benjamin, avec une merveilleuse et farouche mauvaise foi, se réfugie derrière la *lettre* de l'acte, contre son *esprit.* Pour lui, tout est très clair ; son père a *signé* ; il lui a *donné* sa fortune. Et déjà il se trouve bien bon d'avoir consenti, en 1808, pour Louise, à un « sacrifice » (« *J'ai poussé à l'excès l'oubli de mes intérêts et l'abnégation de moi-même* », à Rosalie, 14 septembre 1810) et il va écrire à sa tante : « *Singulière destinée que la mienne! On me met, à vingt-trois ans, en possession d'une fortune qu'on me dit à moi* [...] *et, quand j'ai quarante-cinq ans, on vient me demander ce que je n'ai jamais cru devoir, pour enrichir les enfants d'une paysanne!* » (1). Admirons le terme « enrichir ». Benjamin dispose, selon ses dires, de 10 000 francs de rente, grâce à la fortune de son père ; il a « emprunté » 80 000 francs à Mme de Staël ; sa femme a « *douze à quinze mille francs de rente* » (c'est ce qu'il déclare à Rosalie, le 17 juillet 1807, et l'on peut être assuré que le chiffre exact est bien supérieur). Au total, la plus large aisance. Constant dispose, au bas mot, de 25 à 30 000 livres de rente (soit dix à douze millions en monnaie d'aujourd'hui). Or, ce à quoi il a consenti en faveur de sa sœur Louise, c'est à lui verser une rente annuelle de 900 francs (360 000 frs 1959) *lorsque leur père sera mort.*

B. C. se refuse désormais, à discuter directement avec son pèrd. Il a chargé un homme d'affaires, l'avocat genevois Girod, de tous rapports avec sa « terrible famille » (2), l'ancêtre, sa bonne et leurs « bâtards ». Il est parti pour l'Allemagne, avec sa femme, le 15 mai 1811 ; le 30, de Bâle, un billet à sa tante ; de Wiesbaden, le 8 juillet, une longue lettre ; nouvelle lettre de Wiesbaden encore, le 11 juillet. B. C. discerne une froideur chez Mme de Nassau, et ce n'est pas le moment de lui déplaire ; elle a soixante-sept ans ; à vues humaines, l'héritage ne doit plus être fort éloigné. Aussi Benjamin pousse-t-il sa femme en avant.

(1) Recueil Ménos, lettre n° CLXXXIX.

(2) Cf. B. C. à Rosalie : « *Ce que veut mon père, c'est l'annulation de tous les actes passés entre nous depuis vingt-deux ans, et mille choses qui ne tendent qu'à donner à sa nouvelle famille des armes contre moi* [...] *Nous sommes une terrible famille.* » (Recueil Roulin, lettre n° CXIII).

De Charlotte à Mme de Nassau :

6 août 1811.

Combien j'aurais d'excuses à vous faire, Madame, sur mon long silence, si je n'avais espéré que les lettres de Benjamin suppléeraient aux miennes d'une manière plus agréable pour vous. Mais si j'ai compté sur son exactitude à vous écrire pour réparer mes torts, je crains pourtant qu'il ne vous exprime pas assez toute mon affection pour vous et j'ai besoin de me rappeler moi-même à votre souvenir.

Il nous a fallu du temps pour nous déshabituer de la douce vie de Lausanne. C'est surtout pendant notre longue route de Suisse en Allemagne que souvent nous nous sommes sentis isolés et ce n'est qu'au milieu de ma famille, qui m'entoure d'affection et de bienveillance et où Benjamin a été reçu comme s'il y avait appartenu toujours, que nous retrouvons des souvenirs de chez vous. Je mène ici une vie toute tranquille et j'ai le bonheur de voir Benjamin content de la sienne. Nous sommes tous réunis chez l'aîné de mes frères, dans une campagne assez jolie pour me faire un peu moins regretter les beaux sites de la Suisse et puis cette contrée s'embellit pour moi de tous les souvenirs de mon enfance.

Benjamin travaille une partie de la journée sans que personne le dérange et cela lui donne, pour l'autre, une gaieté que je ne lui ai pas connue jusqu'à ce moment. Quoique bien près d'une Cour où le plaisir est le seul intérêt de la vie, aucun de ces plaisirs ne viennent attrister notre petite solitude et nous pouvons nous en croire à mille lieues. L'on nous annonce l'arrivée de l'empereur sous peu de temps. Il doit, dit-on, traverser ce pays pour se rendre à Hambourg. Tout le monde est dans une grande attente de cet événement et toutes les craintes et les espérances en ont reçu l'éveil.

Etes-vous toujours tranquille, Madame, sur le sort de la Suisse? Je prends un tel intérêt à ce bon pays et à tous ses habitants que l'apparence même d'un changement, même en bien, ce qui ne peut qu'être, s'il a lieu, m'inspire pourtant une sorte d'effroi. Il ne faut pas sortir des situations seulement tolérables...

Adieu, Madame, je cède à une plume que je préfère et que sûrement vous préférez à la mienne. Croyez pourtant que si elle vous a faiblement exprimé la sincérité de mes sentiments pour vous, ils n'en sont pas moins inaltérables. Veuillez me rappeler, je vous prie, à Mlle Rieu. J'espère la retrouver telle que je l'ai quittée. Je ne puis faire un meilleur vœu pour elle.

Charlotte CONSTANT.

Ma femme m'a laissé si peu de place, chère tante, que je ne puis qu'ajouter un peu de mots que je vous aime avec une extrême tendresse et que je vous écrirai incessamment. Je n'ai toujours rien de mon père mais mes lettres, faute d'affranchissement, ont pris une route plus longue. Je lui écris encore aujourd'hui. Il me tarde que toute cette affaire soit réglée définitivement. Je mène ici une vie fort douce et que je tâche de rendre moins inutile en travaillant un peu. J'espère passer quelque temps à Göttingue pour y travailler encore davantage, mais ma perspective la plus agréable est de vous revoir au printemps.

Adieu, chère tante! J'espère que vous avez reçu ma lettre du 26.

***

Bien maintenir le contact !

Au Hardenberg, 23 août 1811.

Ma chère tante, j'ai été quelque temps, et beaucoup plus longtemps que je ne comptais, sans vous écrire. Notre voyage s'est prolongé. Ma femme a eu un commencement de dyssenterie. J'ai voulu être hors de toute inquiétude et arriver ici pour vous donner de nous des nouvelles un peu moins vagues que je n'aurais pu le faire d'une auberge. Nous sommes enfin au bout de notre pèlerinage et Charlotte au milieu de sa famille, qui m'a reçu à bras ouverts, et avec une cordialité dont je ne me faisais pas l'idée.

[...] Nous passerons ici une quinzaine de jours et, si ma femme veut m'en croire, elle y passera tout l'automne, comme sa belle-sœur nous en presse tous les deux. Mais je voudrais bien, moi, me fixer pendant quelque temps à Göttingue pour profiter de la superbe bibliothèque de cette Université. Quelque bien que l'on soit ici, on ne peut pas y travailler aussi librement que cela me serait nécessaire si je veux donner à l'ouvrage qui m'occupe depuis tant d'années (1) toute la perfection dont il est susceptible. La conversation, même agréable, détourne les idées du cours qu'elles doivent non seulement prendre, mais conserver pour être complétées et je veux pouvoir m'isoler quelquefois pendant des journées entières pour m'enfoncer dans le travail. Comme Göttingue n'est qu'à une heure d'ici, je pourrai revenir chez mon beau-frère toutes les fois que cela lui conviendra ou à moi, et j'aurai tout l'avantage de la plus belle collection de livres qu'il y ait en Europe.

La famille dans laquelle je suis à présent est composée de

(1) Son livre *De la religion*.

mon beau-frère, de sa femme, et de trois filles dont l'une est mariée au premier ministre du roi de Westphalie. Français d'origine, mais ayant reçu du roi des biens considérables en Allemagne et un titre allemand. C'est un excellent homme, très simple de manières, n'étant point ébloui par sa fortune, et faisant scrupuleusement tout le bien qu'il peut dans sa place qui lui donne une grande influence.

Mon beau-frère est le meilleur homme du monde, et sa seule figure inspire de la confiance et de l'affection. Il a été quelque temps ministre de la police à Cassel, mais cette place n'était nullement faite pour son caractère. Il est à présent Grand Veneur et l'un des quatre dignitaires de ce nouveau royaume, et ne s'occupe que de ses chasses, et des cérémonies où il doit paraître en grande représentation.

Le paragraphe suivant est sur Napoléon, baptisé « Jacqueline » à l'intention de la censure :

Vous devinez bien, ma chère tante, qu'au milieu de ces relations je parle peu de Jacqueline et de ce qui la concerne. Je n'oserai introduire dans la conversation de si petits objets, mais ma façon de juger cette jeune fille n'est pas changée et ne changera pas.

Rosalie, la pauvre chère, si désargentée déjà, a été victime d'un vol. Son cousin la plaint bien, et s'en tient là :

J'ai été bien fâché du vol fait à la pauvre Rosalie. Ses finances ne sont pas de nature à supporter une pareille diminution [...] Je regrette de n'avoir pas été à même de me joindre à ceux de ses amis qui lui ont offert des moyens de parer aux embarras qui pouvaient résulter de cette perte.

Mme de Nassau s'est toujours interrogée sur l'exacte teneur de l' « arrangement » passé entre son neveu et Mme de Staël en 1810. Elle a fini par demander, assez carrément, à Benjamin, de lui faire lire ce papier. On imagine la glissade, de biais, qu'effectue B. C. aussitôt :

Je vous enverrai sous quelques jours une copie de l'arrangement que j'ai fait avec Mme de S. Vous verrez, par là, plus clairement que par tout ce que je pourrais vous dire, ce qu'il y a de vrai ou de faux dans ce que l'on vous a dit. Il faut que je le copie et je ne peux pas attendre jusqu'à ce que je l'ai retrouvé parmi mes papiers pour vous envoyer cette lettre, parce que je suis déjà fâché de m'être mis dans le cas de ne pas recevoir de vos nouvelles en restant si longtemps sans vous écrire. Vos lettres et votre amabilité sont un vrai besoin pour moi.

votre bonté m'est accoutumée, et je ne puis me résigner à perdre cette habitude.

Péroraison :

Adieu, chère tante. Je vous aime avec une extrême tendresse. Ma femme vous dit mille et mille choses. Sa santé n'est pas encore complètement rétablie. Elle a toujours des coliques et des maux de tête. J'espère que le repos la remettra.

Quand vous me ferez le plaisir de répondre, veuillez adresser chez le comte de Hardenberg, Grand veneur de la Couronne à Hardenberg près Göttingue, Westphalie.

Ne me laissez pas trop longtemps attendre de vos nouvelles.



L'année 1812 commence, et, le 18 janvier, B. C. signale à sa tante que ses « *déplorables affaires* » avec le clan Marianne « *deviennent chaque jour et à chaque courrier plus inouïes* ». L'infortuné Juste, pris à la gorge par sa signature d'autrefois, se contenterait d'une « indemnité » de 15 000 francs qu'il demande à son fils de déposer, en sa faveur, dans une banque, avec une « lettre de rente ». Il en était venu à rédiger un mémoire public pour faire juge l'opinion genevoise des comportements de Benjamin, et ce dernier est assez heureux, au fond, de s'en tirer à si bon compte ; 15 000 livres, pour lui, étant donné ce qu'est la fortune de sa femme, c'est une dépense qui ne le ruinera pas. Mais il n'en soupire pas moins, devant sa tante, avec déchirement : « *Ma vie est lourde, et les coups que l'on reçoit d'un père sont bien douloureux* »; « *votre amitié est une bien grande consolation* ».

Mme de Nassau perd sa vieille compagne de toujours, Mlle Rieu. Les Constant, mari et femme, s'empressent dans les condoléances :

18 mars 1812.

Quelle triste, quelle affreuse nouvelle je reçois, ma chère tante! Je ne sais comment vous exprimer la douleur qu'elle me cause, ma peine de ne pas être près de vous, mon regret de ne puvoir m'y transporter tout d'un coup — pour m'associer à tout ce que vous éprouvez, pour nous rappeler ensemble l'excellente amie que nous avons perdue, car je puis l'appeler aussi de ce nom. Elle m'avait toujours témoigné beaucoup d'amitié et, malgré la vivacité de ses jugements, je l'ai, dans toutes les circonstances, trouvée toujours plus juste à mon égard que ceux qui avaient l'air de mettre beaucoup plus de circonspection et de précaution dans leur manière de voir.

Comme les petites circonstances ajoutent au grand chagrin, je gémis aussi de n'avoir reçu la lettre de Rosalie que plusieurs jours après son arrivée ici, à cause d'une petite absence que la nécessité de mettre en règle mes passeports au milieu de l'agitation guerrière de cette partie du monde m'a forcé à faire la semaine dernière. J'aurais voulu que l'expression de tout ce que j'éprouve avec vous et par vous, ma chère tante, vous parvînt à l'instant même. J'aurais voulu bien mieux encore, et j'y ai pensé bien sérieusement depuis hier; sans le passage des troupes dans tous nos environs, de Francfort ici, et les difficultés qu'on rencontre à chaque pas (surtout avec des passeports comme les miens, qui ayant dix-huit mois de date m'ont déjà exposé à mille objections et que je n'ai pu que faire viser au lieu d'en obtenir de nouveaux comme je le désirais) sans cette raison qui me fait craindre des désagréments sur la route, j'aurais avec un grand bonheur franchi toutes les distances pour me rapprocher de vous dans un moment où j'aurais pu espérer de vous être utile.

Chère tante, permettez-moi de me flatter que bientôt cet avantage me sera accordé et que vous en éprouverez un peu de soulagement. Les affaires relatives à la fortune de ma femme, fortune qui souffre beaucoup de l'état où sont toutes les fortunes de ce pays-ci, seront, je l'espère, terminées dans peu de temps, et je ne connais pas un projet qui nous paraisse préférable à celui de vous consacrer tous les instants qui pourront vous procurer un peu de plaisir.

Je ne puis vous parler de mes affaires; je ne puis même y songer. Ce qui vous regarde est la seule pensée qui m'occupe. Je vous conjure, ma chère tante, de me faire donner de vos nouvelles. Que je sache que vous vous portez bien, c'est en ce moment tout ce qu'il me faut; mais j'ai besoin d'en recevoir l'assurance. Rosalie, dont l'amitié devine ce qui est nécessaire à mon repos, se chargera de m'en donner s'il vous était ou pénible ou fatigant de m'écrire. Ce sera un véritable bienfait.

Je cède la plume à Charlotte qui ne veut pas me laisser exprimer ses sentiments et qui éprouve le besoin de vous les dire elle-même, et je finis en vous répétant que ma vie ne me paraitra bonne à quelque chose que si je vis pour faire du bien.

De Charlotte :

Sûrement, Madame, j'ai besoin aussi de vous exprimer combien le grand événement que nous venons d'apprendre me frappe et surtout me touche profondément. Pauvre Mlle Rieu! Je l'ai quittée forte, animée et gaie souvent malgré les circonstances au-dessus desquelles son heureux caractère semblait l'élever, et il n'a fallu que peu de jours pour détruire tout cela!

Si je pouvais ne considérer qu'elle, je serais bien tentée, je crois, de la féliciter d'être sortie d'un monde où il vaut si peu la peine de rester depuis que mon propre père que j'aimais avec une tendresse que rien n'a pu remplacer, m'a fait éprouver ce sentiment. Je trouve heureux tous ceux qui arrivent doucement au terme de leur carrière. Mais c'est vous-même qui êtes à plaindre, vous que cette perte, après l'intimité d'une longue liaison, laisse dans une triste solitude. Je sens toute l'impuissance des consolations et pourtant je voudrais que le tendre intérêt que je prends à ce qui vous afflige pût un instant du moins adoucir vos regrets. Je voudrais qu'il nous fût accordé, à Benjamin et à moi, d'aller près de vous essayer de vous distraire. Avec un cœur plein d'amitié, et un entier dévouement, nous pourrions peut-être espérer de réussir, mais d'odieuses affaires nous clouent encore ici. Il faut cependant tâcher de les finir après avoir fait un aussi long voyage dans ce but. C'est auprès de vous que nous irons, sitôt qu'elles seront terminées, chercher la récompense de l'ennui qu'elles nous causent et j'ose me flatter, Madame, qu'alors vous nous permettrez de nous unir à vous avec tout l'attachement que vos bontés ont fait naitre. Veuillez encore en recevoir la sincère assurance.

Charlotte CONSTANT.

***

Le 2 février 1812, l'antique Juste est mort (1) et Benjamin n'a plus, pour l'importuner, que cette Marianne de soixante-deux ans dont il n'a pas grand-chose à craindre. Une idée ingénieuse lui est venue. Ces 15 000 francs qu'il va lâcher, en principe, pourquoi ne les confierait-il pas, tout bonnement, plutôt qu'à une banque, à sa tante? Ils seraient là si bien en sûreté, en attendant le décès de Mme de Nassau et son testament fructueux...

Göttingen, ce 14 avril [*1812*].

Je suis bien fâché, ma chère tante, d'être obligé de vous parler d'affaires dans un moment où je ne voudrais vous entretenir que de mes sentiments pour vous et du désir que j'ai de vous embrasser, mais il faut que je vous parle de ma maudite transaction avec Marianne, parce que je ne vois plus que vous

(1) Lorsqu'en 1815, Mme de Staël fera, à son tour, l'expérience, amère, des conceptions de B. C. en matière de « dettes » (elle a *signé*, en 1810, comme Juste avait *signé* en 1789), elle lui écrira, le 15 mai : votre père, « *vous l'avez traité comme vous me traitez.* »

qui puissiez m'en tirer et que j'espère que vous le pourrez sans inconvénient, ni embarras pour vous. Voici l'état des choses. Girod, au moment de la mort de mon père, m'écrivit qu'il en résultait pour moi la possibilité de faire un arrangement définitif sur lequel on ne peut revenir. Marianne, de son côté, m'offrit toutes les déclarations qui pourraient me mettre en sûreté, l'émancipation de Louise, etc... Aujourd'hui, tout est changé. Marianne propose que le sous-seing privé s'exécute en plaçant les quinze mille francs chez un parent, d'Esclans, son ami intime [...] *Il résulterait de ce placement que mes quinze mille francs seraient placés chez un homme tout dévoué à la famille de Marianne, et que mon père avait nommé tuteur de Louise. Si, à la majorité de celle-ci, elle ou son mari, si elle en a un, voulaient m'attaquer, ils commenceraient par mettre opposition entre les mains de ce monsieur Esclans, qui ne demanderait pas mieux que de ne pas me rendre la somme, et j'aurais perdu la faculté de retirer ces fonds en cas de chicane, faculté qui servira à empêcher qu'on ne m'en fasse si je la conserve.*

[...] *Il s'agit donc, ma chère tante, que vous me fassiez la grâce de permettre que cet argent reste chez vous, et que vous m'en donniez une lettre de rente. Vous ne serez par là en aucun contact avec Marianne ou ses enfants puisque, dans la lettre de rente, il ne sera fait mention que de moi. L'intérêt m'est parfaitement égal, qu'il soit à 3 ou à 4 comme vous voudrez. Si, dans un et deux mois, il vous est plus agréable de rembourser, vous le pourrez parce que Louise étant majeure, je pourrai enfin traiter définitivement avec cette famille. J'ose donc espérer que vous ne me refuserez pas ce seul moyen qui me reste de ne pas mettre les capitaux destinés à cette affaire entre les mains d'un homme qui servirait toujours Marianne et ses enfants de tout son pouvoir.*

[...] *Une autre prière que je vous adresse, ma chère tante, c'est de ne remettre à personne, pas même à Girod s'il les demande, les papiers que j'ai laissés chez vous. Marianne a tant besoin d'avoir de l'argent* (1) *qu'elle se contentera facilement de la déclaration (que j'ai autorisé Girod à donner) que, d'après l'arrangement, s'il restait définitif, ces papiers seraient sans valeur. Mais je désire conserver tous les moyens qu'ils me donnent dans le cas où cette famille voudrait revenir*

(1) B. C. avait autorisé Marianne à prélever immédiatement comme elle en avait exprimé le désir, 3 000 francs sur les 15 000. (« *C'est une tentative,* confiait-il à Mme de Nassau, *pour calmer ses défiances et pouvoir traiter avec elle plus facilement* »; et il ajoutait aussitôt : « *Mon cœur souffre de ne répondre à ses offres et à ses protestations, que rien ne dément jusqu'à présent, que par des marques de défiance.* »

sur l'arrangement, et comme ils sont pressés d'en finir, si vous avez la bonté de dire que vous ne pouvez pas remettre ces papiers, ils finiront tout de même [...] *Mon Dieu, l'ennuyeuse affaire!*

Je vous quitte, chère tante, pour écrire à Girod bien en détail, quoique l'ennui me saisisse et fasse tomber ma plume. Je finis donc, pour le moment, en vous embrassant avec la plus tendre reconnaissance et en vous disant que tout mon bonheur sera de partager et d'adoucir tout ce que vous éprouvez.

***

On ne saurait être plus délicat que B. C. dans les rapports humains lorsque des questions d'argent, même menues, sont en jeu, et, en avril 1812 (1), il termine ainsi un billet à sa tante :

Je vous supplie de permettre que je vous rembourse les ports de lettres continuels que je vous occasionne. Il est impossible d'affranchir ces lettres d'ici; on ne peut les affranchir que jusqu'à la frontière.

***

Son thème est maintenant la hâte qui l'habite de revenir à Lausanne pour embrasser sa tante, la voir longuement, l'entourer de tendresse, lui rembourser ce qu'il lui doit et ce qu'il est contraint — il s'en désole — de lui emprunter encore :

Göttingue, 25 avril 1812.

Enfin, ma chère tante, le passeport m'est arrivé. Je ne conçois pas par quelle cause il a mis tant de temps en route. Depuis quelque temps, toutes mes lettres retardent. J'en ai reçues qui avaient été un mois en chemin.

Je m'occupe maintenant de mettre toutes mes affaires en règle pour aller vous voir le plus tôt possible. Ce me sera une joie indicible que de me trouver près de vous. Je vais tâcher d'arranger que ma femme s'amuse ailleurs qu'ici pendant mon absence. Göttingue est un séjour inhabitable pour quiconque n'y passe pas ses journées dans la bibliothèque entre des auteurs grecs et latins.

Ma pauvre femme a eu un vif chagrin par le départ de son fils qui s'est trouvé avoué officier d'ordonnance et qui a été obligé de suivre le roi en Silésie pour aller de là Dieu sait où.

(1) Le billet est sans date, mais Mme de Nassau a porté, de sa main, sur le pli : « *Reçu le 27 avril 1812.* »

La séparation, avec une telle incertitude pour l'avenir, a été très douloureuse. Je ne lui ai pas encore parlé de mon départ, parce que je crois inutile de l'y préparer avant l'arrivée du passeport. J'espère qu'elle profitera de ce temps pour aller faire une visite à quelque parent de Hanovre où nous avons aussi des affaires qui ne vont pas mieux que les autres. J'attends de mon côté des nouvelles de Marianne et de Girod, s'il veut bien m'en donner, car il a pris une telle humeur de ce que vous lui avez mandé, ma chère tante, que vous attendiez de mes nouvelles pour lui envoyer l'argent, qu'il m'a écrit qu'il ne se chargerait plus de cette affaire. Je désire fort qu'elle se termine et j'espère que mon envoi de trois mille francs à Marianne, en lui donnant la possibilité de sortir de tous les embarras momentanés dont elle se plaignait, l'aura confirmée dans les dispositions de confiance qu'elle a témoignées.

Vous êtes bien bonne, ma chère tante, de m'offrir de me prêter ce qui sera nécessaire pour compléter la somme qui doit être déposée. Je l'accepte volontiers si cela ne vous dérange en rien. [...] Comme on perd horriblement sur le change, je ne voudrais pas donner de mandat sur ceci, ni m'acheter de traite sur la France et si vous avez la bonté d'avancer cette somme, je pourrais, dans le cas où vous le désireriez, vous la rapporter d'ici.

[...] C'est bien à tort ma chère tante, que vous me croyez peu disposé à me fixer en Suisse. Il y a longtemps que j'y ai pensé. L'incertitude de tout ce qui tient à l'état de tous les pays a été la cause que je n'ai encore rien fait dans ce but; mais, de tous les séjours que je connais, Lausanne est, sinon le plus amusant, au moins le plus doux, et pour moi, si je puis espérer que je contribuerai un peu à l'agrément de votre vie, il deviendrait, sans comparaison, le plus agréable. J'ai renoncé à celui de Paris même avant que j'y fusse engagé par des considérations de raison et de fortune. L'Allemagne est triste comme tous pays constamment malheureux et destiné à l'être depuis longtemps. Enfin, il y a dans le lieu de sa naissance, où l'on a toutes ses relations naturelles mille choses qu'on ne trouve pas ailleurs. Mais je le répète, la raison la plus décisive serait la pensée que je vous serais bon à quelque chose. Le Ciel m'a fait une grâce, celle de trouver dans la personne de ma famille qui m'a témoigné le plus de bonté et d'indulgence celle dont l'esprit a pour moi le plus de charme et dont la conversation, quand elle s'y livre, est un plaisir de tous les moments. Il y a donc tout en faveur de Lausanne et rien qui puisse être seulement mis en balance ailleurs. Je ne comprends que trop ce que vous me dites sur vos sensations. Le passé est une terrible puissance qui agit sur notre âme par mille petits fils imper-

ceptibles aux autres. Les mots, les lieux, les gestes, les moindres souvenirs rouvrent les blessures que les indifférents croient fermées, et plus on a de dispositions à ne pas occuper les autres de soi, plus toutes ces petites choses dont on ne parle à personne conservent de pouvoir. Je remercie le Ciel, quand nous serons ensemble, de causer à cœur ouvert sur la vie, sur cette inexplicable énigme, et de jouir du double plaisir de la pensée et de l'affection.

Vous me pardonnerez sûrement de ne point vous parler des nouvelles publiques. D'abord Göttingue est, de toutes les villes du monde, celle où on en sait le moins; et en second lieu, il y a longtemps que je ne m'occupe plus de ce qui regarde le monde en général. Il me suffit qu'il aille bien et je m'en remets à ceux qui le gouvernent avec la confiance et la reconnaissance qui leur sont dues. On parle pourtant de paix, à ce que j'ai appris, et j'avoue que nos forces sont si prépondérantes que j'ai peine à croire à la guerre. La paix a surtout cet avantage qu'on voyagera plus facilement.

Adieu, ma chère tante. Je m'indigne et m'impatiente de ne vous embrasser que par lettre, mais, s'il plait à Dieu, ce n'est que pour peu de temps encore. Je regarde mon passeport avec une sorte de satisfaction parce qu'il me donne les moyens d'aller près de vous. Je le remercie comme si c'était mon ami particulier.



Göttingue, ce 13 mai [*1812*].

Je ne saurai assez vous peindre, ma chère tante, la reconnaissance dont je suis pénétré pour tout ce que vous voulez bien faire pour moi! J'ai à la fois un sentiment de honte, en pensant que j'abuse tellement de votre bonté et un de bonheur, en jouissant de tant de preuves de votre tendresse. Je rendrais presque grâce à mes déplorables affaires puisqu'elles me procurent le plaisir de voir l'intérêt que vous me témoignez et auquel j'attache un prix fort au-dessus de celui que je mets maintenant à la plupart des choses de la vie. Chère, bonne, excellente tante et amie, recevez donc tous mes remerciements et recevez-les avec le sentiment si profond et si doux qui me les dicte et qui sera éternellement au fond de mon cœur.

Avant de vous parler, pour la dernière fois, j'espère, de mes discussions avec Marianne pour lesquelles je donne à M. Girod des directions définitives et qui termineront tout, si elle est de bonne foi, je veux d'abord vous parler de mes projets qui viennent précisément de recevoir une modification heureusement très passagère, et qui ne servira qu'à faciliter

et à affermir peut-être mon séjour auprès de vous. La terre sur laquelle est hypothéquée toute la fortune de ma femme, excepté les cinquante-six mille francs qui sont si tristement placés, vient d'être vendue par l'homme d'affaires de son fils qui est en Pologne et ce dernier lui écrit de soigner, autant qu'elle le pourra, tout ce qui regarde cette vente. Toute sa fortune, à bien peu de choses près, dépend de cette affaire. J'aurais bien voulu qu'elle ne se fît pas dans ce moment-ci pour être plus libre, mais je suis bien aise qu'elle se fasse, en général, parce que ma femme pourra retirer une partie de ses capitaux et prendre des mesures pour que ses rentes ne dépendent plus de la rentrée des fermages d'une terre qui ne lui appartient pas et qui, dans les circonstances actuelles, est chaque jour d'un revenu plus précaire, puisque depuis le mois de janvier il a passé, par Brunswick et ses environs quatre cents mille hommes aux frais du pays et des propriétaires. Si ce remboursement d'une partie de sa fortune peut avoir lieu, cela faciliterait bien, pour nous, un établissement stable en Suisse, car si toute, ou la plus grande partie, de la fortune de ma femme reste en Allemagne, je prévois que nous serons perpétuellement obligés de venir ici demander ce qu'on nous doit comme si l'on nous en faisait présent. Je crois donc, ma chère tante, devoir consacrer le moins de temps qu'il me sera possible, mais celui qui sera strictement nécessaire, pour diriger l'homme chargé de cette vente et recevoir les paiements dont les termes sont très rapprochés. Ma femme serait hors d'état de surveiller les stipulations qui doivent encore être faites et surtout d'empêcher cet homme de faire quelque placement soit peu sûr, soit à long terme, ce qui aurait, pour le remboursement partiel que son fils lui a offert, un inconvénient égal. Je ferai une course à Brunswick pour être sur les lieux, et, pendant ce temps-là, ma femme répondra à son fils qui a dit à son agent de la consulter avant d'avoir de lui une explication sur les propositions provisoires qu'il lui a faites. L'éloignement de la Pologne ici n'est heureusement pas, pour nous, un aussi grand inconvénient que pour d'autres parce que nos lettres vont et reviennent par des courriers qu'on envoie au roi.

Si Rosalie ne m'avait pas mandé, ma chère tante, que je pouvais être tranquille sur votre santé, je ne me serais cependant laissé arrêter par aucune considération pareille, quelque essentielle qu'elle eût pu être pour mon avenir, — car j'ai éprouvé ici, bien que seulement en perspective, quelle entrave la gêne de fortune peut être dans toute la vie, et j'en ai pris une horreur que je n'avais pas auparavant [...].

Ma femme qui partage en tout mes sentiments et qui est un peu triste de ce que vous n'avez rien répondu à ses deux

lettres, se ferait une vraie joie d'un établissement qu'elle sait être celui qui peut me rendre le plus heureux. Pensez-y donc, ma chère tante, et communiquez-moi vos idées là-dessus. De toute manière, le séjour de Lausanne est celui que je préférais pour cet hiver, sauf à faire une course à Paris, à l'époque du remboursement de mes 90 000 *francs, si j'ai enfin arrangé mes affaires avec Marianne.*

J'arrive à ces affaires, ma chère tante, tout en rougissant de vous en occuper si interminablement [...] *Je vais numéroter les articles pour être plus clair :*

1° *Marianne a refusé de faire usage de la lettre de change que je lui avais envoyée sur vous. Quel que soit son motif, qui est peut-être de ne faire prendre à ses enfants aucun engagement qui les lie, j'accepte son refus et je lui marque que la lettre de change est révoquée.*

2° *Vous m'avez permis d'espérer que vous me donnerez une lettre de rente pour les* 15 000 *francs. Ce serait ce que je désirerais le plus vivement, parce que tout serait terminé par là. Je vous ai mandé, ma chère tante, que l'intérêt m'était égal.*

3° *Vous avez eu l'extrême bonté de m'offrir de compléter la somme à laquelle il manque environ* 1 500 *francs; ce sera donc une dette que je contracterai envers vous, mais, pour peu que cela vous soit agréable, je vais vous envoyer ou vous apporter (car je ne regarde pas mon arrivée en Suisse comme fort retardée) cette somme aussitôt que vous la désirerez.*

4° *Je vous supplie de vouloir bien y joindre ce que Girod vous demandera pour les frais de son voyage à Dôle, ce voyage étant la seule manière dont je puisse sortir au moins de l'incertitude où je suis encore et connaitre les intentions de mes adversaires.* [...]

Je vous ai mandé que le passeport était arrivé. Quoique je n'en fasse pas usage tout à fait aussitôt que je l'aurais désiré, ce n'en est pas moins un grand service, car je n'aurais su comment partir sans retourner directement à Paris, et la possibilité que j'ai maintenant de partir d'un jour à l'autre, jointe à l'espérance de passer longtemps auprès de vous, soutient mon courage au milieu des affaires de tout genre qui semblent se réunir pour m'ennuyer et me désoler quelque temps.

Je voudrais pouvoir, en réparation de mes longs et ennuyeux détails, vous en donner quelques-uns de plus amusants sur ce pays-ci. Mais on n'y apprend rien. Il a l'air d'être séparé de la terre entière. Il y a cependant une famille française nombreuse, qui en a trouvé le chemin, et qui a débarqué ici expressément pour enseigner aux dames de Göttingue les belles manières. Ce sont deux filles, un père, une mère et un neveu. On n'a jamais vu une expédition plus extravagante. Aucun

ne sait un mot d'allemand. Ils ont, avec une extrême pauvreté, toutes les prétentions françaises. La première chose qu'ait dite le neveu, dans un souper qu'un de ses protecteurs donnait pour le faire voir aux gens qui pouvaient l'employer à leur donner des leçons, la première chose qu'il ait dite à un reproche qu'on lui faisait en badinant, sur je ne sais quel manque d'attention qu'il avait eu : « C'est que, voyez-vous, depuis que je suis en Allemagne, je veux être grossier comme un Allemand. » Comme on lui disait que sa cousine ne saurait peut-être pas assez la grammaire pour enseigner le français : « Je vous assure, a-t-il répondu, qu'elle sait l'orthographe aussi bien que moi. » La mère, de son côté, parle de la situation brillante qu'elle a quittée uniquement pour venir civiliser l'Allemagne et dit que sa fille est malade parce qu'elle va à pied alors qu'à Paris elle n'allait jamais qu'en voiture. Il faut des têtes françaises pour que tant de bêtise et tant de vanité puissent s'y loger.

Je m'aperçois que si je ne m'arrête pas, je grossirai cette lettre d'une page de plus, et tout ce que je vous mande, ma chère tante, ne vaut pas le surcroit de port. Je veux cependant profiter de tous les coins de papier qui me restent pour vous réitérer encore mon tendre et reconnaissant attachement. L'idée de ne pas me rendre tout de suite auprès de vous me tourmente, et quoique l'affaire qui me retient puisse me donner beaucoup de facilités pour tous les arrangements de ma vie future, je donnerais beaucoup pour qu'elle ne se fût faite que plus tard, puisqu'elle n'a pu se faire plus tôt. Enfin j'espère qu'un temps viendra où nous ne serons plus séparés de tout. Il me tarde d'être fixé, tranquille, et surtout auprès de vous. [...]

Adieu, chère et bonne tante.

Je vous embrasse mille et mille fois.

***

Göttingue, ce 5 juin 1812.

Que vous êtes bonne, ma chère tante! Combien votre lettre m'a pénétré à la fois de joie et de reconnaissance! Combien je languis de vous exprimer tous les sentiments dont mon cœur est plein!

[...] *J'espère que Marianne qui, depuis que je vous ai écrit, m'a adressé une lettre des plus inconvenantes, à laquelle j'ai dû répondre nettement, sera revenue à la raison. Au moins sait-elle positivement mes intentions et, si M. Girod me seconde, elle n'aura aucun moyen d'éviter, en acceptant l'exécution de mes engagements, d'en prendre et d'en faire prendre à ses enfants, qui me mettent à l'abri de toute chicane, ou d'avouer*

que son but est de leur ménager des prétentions ultérieures; dans lequel cas j'agirai franchement et sans retard. Il me parait impossible que ce mois-ci n'apporte pas une décision claire là-dessus. En attendant, si l'affaire s'arrange, ce sera vous et toujours vous, ma chère tante, qui aurez rendu cet arrangement possible, par la lettre de rente que vous voulez bien me faire. Je suis destiné toujours, et sous tous les rapports, à vous avoir tous les genres d'obligations.

Je vous envoie le billet que vous avez eu la bonté de permettre que je vous fasse pour l'argent nécessaire au complément des 15 000 *francs et au voyage que j'ai instamment prié M. Girod de faire à Dôle. Je l'ai rédigé de mon mieux. S'il y avait quelque chose à y changer, vous sentez, sans que je vous le dise, que je le rédigerai comme vous voudrez. Quant au remboursement de cette somme, si elle vous est nécessaire, il dépend entièrement de vous de tirer sur moi et je ferai honneur à votre traite à lettre vue. Si vous pouvez, sans aucune gêne, attendre mon retour de Suisse, je vous la remettrai alors, et cela m'évitera la perte de change, qui est au moins de* 10 *à* 12 %.

[...] *La vente de la terre dont je vous parlais, et qui est mon principal motif de ne pas m'éloigner, est conclue.* [...] *Cette vente est une chose très heureuse, les terres étant d'un rapport très incertain à cause des entraves mises au commerce et du passage continuel des troupes; mais elle m'est pourtant insupportable, comme ayant dérangé mes plus chers projets pour cet été.*

Quant aux cinquante mille francs dont je suis en peine, j'aime à croire qu'il n'y a rien à craindre pour le capital. Le débiteur, mon beau-frère, a des espérances fondées sur l'héritage d'un frère ainé qui est à Vienne où il était ministre de Hanovre et qui est immensément riche. Mais, en attendant, il nourrit dans ses terres de Mecklembourg, depuis des années, dix, vingt et quelque fois cent soldats français par jour. On lui a pillé, il y a un an, un château où on lui a pris tous ses chevaux, bu tout son vin, brûlé ou volé tout son linge et emporté assez d'argent comptant. Cependant, non seulement, il promet le paiement des intérêts, dont, comme je crois vous l'avoir marqué, il n'a payé, en quatre ans, que quarante-huit livres de France, mais il prétend qu'il pourra rembourser le capital. Il l'avait promis pour la saint Jean; il parle à présent de la fin de juillet. Un autre frère de ma femme, qui est Grand Veneur à Cassel, et qui est mieux dans ses affaires parce que, indépendamment de ses terres, il a vingt-cinq mille francs d'appointements, nous flatte aussi de nous payer vingt-six mille francs qu'il nous doit. En réunissant tout ceci, nous parviendrons peut-être à acheter une propriété dans laquelle je placerai aussi, en tout ou en partie, ce que je sauverai de Marianne et je crois bien,

puisque c'est mon vœu comme celui de Charlotte, que ce sera en Suisse. Mais avant d'y penser, il faut que tout s'éclaircisse. Le bien de ma femme est entre les mains de ses débiteurs et le mien est frappé de saisie.

Je voudrais bien, ma chère tante, que mes lettres, qui vous fatiguent de mes affaires, vous amusassent par quelques anecdote. Mais Göttingue est le séjour où l'on en apprend le moins. On ne s'y intéresse à personne qui ne soit mort il y a au moins deux mille ans, et l'on se croirait frivole en pensant à ceux qui n'ont vécu que depuis trois ou quatre siècles.

On m'a pourtant raconté une histoire d'un des professeurs les plus célèbres, et comme elle m'a fait rire, il faut que je vous la dise. Ce professeur a l'habitude de diriger toujours ses regards vers un point fixe d'où il ne les détourne pas pendant tout le temps qu'il parle. Dans une de ses leçons, il y avait un étudiant qui se plaçait toujours vis-à-vis de lui et à l'habit duquel un bouton manquait, remplacé par une déchirure. Le professeur s'était accoutumé à regarder toujours ce trou, de préférence à tout autre objet; mais l'étudiant, ayant reçu des fonds de ses parents, fit raccommoder son habit. A la première leçon où il se présenta, le professeur commença par balbutier, puis s'interrompit, et fut obligé de suspendre sa leçon et de renvoyer ses auditeurs. Il fit ensuite venir l'étudiant chez lui et lui laissa le choix ou d'arracher le bouton, ou de ne plus suivre son cours, parce qu'il ne pouvait voir ce changement sans perdre le fil de ses idées. C'est un homme qui n'était pas fait pour vivre pendant la Révolution.

Si nous ne savons pas de nouvelles politiques, ce n'est pas faute de voir passer des acteurs dans la grande pièce qui se prépare. Ces acteurs sont des canons. Ils passent en silence, on les regarde en silence. On ne les interroge pas de peur qu'ils ne se mettent à répondre. Ils ont la répartie prompte et bruyante. Il vaut mieux les laisser passer sans explication. [...]

Adieu, ma chère tante, j'ai l'âme pleine de tendresse et de reconnaissance pour vous. Je ne me console pas de n'avoir pu exécuter tout de suite mon premier projet, mais je suis bien loin d'y renoncer. Il se peut que mon voyage à Brunswick, que je ferai dès que j'aurais des nouvelles, arrange tout plus vite qu'on ne croit. Ce que je sais, c'est que je ne serai content que quand je me retrouverai auprès de vous. Adieu, encore, chère et excellente tante, qui me servez d'ange protecteur. Ma femme est bien heureuse de ce que vous voulez bien lui faire dire et vous prie d'agréer sa sincère et respectueuse affection. Moi, vous savez que je vous aime plus chaque jour, parce que chaque jour vous êtes meilleure pour moi.

***

Bulletin de triomphe. Benjamin a reçu de son homme d'affaires, Girod, les nouvelles les plus réconfortantes :

Göttingue, ce 23 juin 1812.

Marianne, ses enfants et le tuteur de sa fille mineure ont signé ce qu'il [*Girod*] *a cru convenable pour ma sûreté; ils se sont engagés à donner la main-levée de l'opposition formée à Paris, ils ont reconnu n'avoir rien à réclamer ultérieurement. Enfin, tout est aussi bien en règle que je pouvais m'en flatter.*

Un petit ennui cependant :

Il a fallu consentir que les enfants de Marianne vous signifiassent juridiquement l'acte passé entre nous, à moins que vous ne préférassiez donner une déclaration à cet égard. Je ne m'attendais à rien de pareil et je suis très fâché que l'on vous importune du nom de cette famille, quoique ce ne soit au fond qu'une simple formalité. J'espère, au reste, que, d'après ce que Girod me mande, vous ne verrez dans cette dernière, démarche, purement de forme, rien qui puisse vous déplaire. Mais je vous demande toutefois pardon de ce dernier ennui que je n'avais pas prévu. Voilà donc, et grâce à vous ma chère tante, une affaire finie.

Le voyage en Suisse, par malheur, est encore retardé. Des « trois affaires » que B. C. doit régler, obligatoirement, avant de songer à partir,

l'une, celle qui regarde une terre à vendre, n'a point avancé; la seconde, celle des cinqunte-six mille francs qui nous sont dus, non seulement est au même point, mais le débiteur est parti pour le Mecklembourg avec promesse à la vérité, de revenir dans dix jours; enfin, la troisième, que je croyais la plus sûre et qui consiste en un remboursement fixé à la saint Jean, est déjà devenue un peu incertaine, autant que j'en puis juger par quelques mots que le débiteur m'a balbutiés. Cependant, les engagements qu'il a pris sont si positifs que je ne veux pas croire qu'il y manque [...]

Je m'ennuie énormément de ne pas encore pouvoir fixer l'époque [*de ma venue en Suisse*] *et de me tracasser sans cesse, tantôt avec des gens qui me demandent ce que je ne leur dois pas, tantôt avec d'autres qui ne veulent pas me payer ce qu'ils me doivent.*

La vie est un fatigant et morne travail [...]

Adieu, ma chère et bonne tante. Obtenez du Ciel que je sois payé ici. Alors nous vous reviendrons avec un peu d'argent et quelques moyens de nous fixer agréablement. La vie se passe tout en apprêts et, quand on s'est bien arrangé pour vivre, on meurt. Je voudrais pourtant bien passer quelque temps avec vous avant de mourir. Adieu, encore, chère tante. Je vous embrasse avec une extrême tendresse et reconnaissance. Ma femme se rappelle à votre souvenir et se joint à moi dans tous mes vœux pour votre bonheur et tous mes désirs pour notre prompte réunion.

***

Deux mois se passent. B. C. ne quitte toujours pas l'Allemagne. Les « affaires » l'immobilisent toujours, douloureusement, loin de sa « bonne » tante.

La lettre ci-dessous, Constant ne l'a pas datée, mais Mme de Nassau a porté au dos, l'indication « Reçue le 12 août 1812 » :

Il y a bien longtemps que je ne vous ai pas écrit, ma chère tante, parce que j'espérais pouvoir vous mander la conclusion de mes affaires ici, ou du moins d'une partie, et de celle pour laquelle je suis principalement resté, je veux dire le remboursement qui devait avoir lieu le 31 de ce mois. Ce remboursement se réduit jusqu'à présent à un douzième de la somme qu'on a envoyé à ma femme pour l'engager à prendre patience. Il est vrai qu'on promet encore quatre fois autant en huit jours, mais le reste seulement dans six semaines. Si nous n'étions pas ici, nous ne tirerions pas un sol de ces capitaux qu'il est urgent de retirer, parce qu'à la manière dont les affaires vont dans cette partie de l'Allemagne, il devient chaque jour plus difficile de se procurer de l'argent et même des sûretés. Les emprunts forcés et la réduction de dettes embarrassent toujours plus les propriétaires, et une culbute peut très bien s'ensuivre pour quelques-uns d'entre eux, surtout pour ceux qui, comme mon beau-frère, sont rattachés à la cour et empêchés par là de soigner leurs affaires ou de mettre dans leurs dépenses une économie qui puisse les rétablir. J'espère pourtant bien que cela n'arrivera pas.

Contrariété, aussi, côté Girod :

Girod m'a envoyé un compte, pour lequel, indépendamment de ses honoraires, qu'il n'a pas fixés, il est en avance de près de dix louis et les avocats, en général, n'aiment pas à être en avance. Je lui ai répondu, il y a plus d'un mois, que je ne pouvais lui assigner ni le remboursement de cette somme, ni le paiement de ses honoraires sur vous, ma chère tante, comme

il me l'avait insinué, n'ayant le désir ni le droit de vous importuner pour des objets de cette nature, très reconnaissant que j'étais déjà de ce que vous aviez bien voulu me prêter pour compléter les 15 000 *francs de dépôt.*

Il a reçu de Marianne « *une lettre pleine de phrases dans laquelle elle se plaignait beaucoup de Girod et de l'acte qu'il a rédigé* », mais c'est sans importance, car elle ne paraît point « *avoir l'intention de réclamer contre son contenu* ». La situation militaire est captivante et présente « *de grands objets de réflexion* », mais

on ne peut les faire à distance et des événements particuliers, il n'en arrive point dans notre studieuse ville. Les professeurs y meurent comme des mouches. Il nous en est mort trois en un mois, mais leur réputation n'a pas franchi les bornes de l'Allemagne et je ne pourrais, en vous les nommant, parvenir à vous les faire regretter. Cet été est bien propre, au moins dans ce climat, à tuer tout le monde. Nous n'avons pas eu un jour sans pluie et chacun est saisi d'un froid ridicule à la fin de juillet. Les saisons sont bouleversées comme les hommes et le bouleversement des unes est presque aussi ennuyeux que celui des autres. Le fils de Charlotte est toujours en Pologne avec des chevaux auxquels il donne à manger tous les trois jours. Ils ne mourront pas d'indigestion. On dit que ce n'est pas là non plus la maladie qui menace les hommes dans ce pays-là.

Adieu, ma chère tante. Je suis tout honteux de vous envoyer de si insignifiantes lettres, mais je ne puis me résoudre à laisser plus d'un mois s'écouler sans me rappeler à vous et vous dire combien tendrement et sincèrement je vous suis attaché.

***

Nouvelle lettre sans date *(« reçue le 1er novembre 1813 »).*

Puisque, par miracle, ma chère tante, les lettres traversent les formidables armées qui me séparent de vous, j'en veux essayer encore une, en priant Dieu qu'il l'ait en sa sainte et digne garde. Je commence par vous remercier de ce que vous voulez bien continuer encore quelques moments à être dépositaire de la somme qui [etc...]

J'espère toujours être de retour auprès de vous après l'échéance du remboursement, c'est-à-dire avant le 2 *février prochain. Mais mon très cher beau-frère, et très important débiteur, vient enfin d'arriver de Vienne dans sa terre qui est à quarante lieues d'ici. On nous l'annonce et, s'il ne vient pas, nous irons le voir. Il en résulte qu'après avoir attendu si longtemps, ce*

n'est pas le moment d'abandonner la partie [...] *Ma femme est aussi intéressée que moi à ce que je ne parte pas avant d'avoir fini ces affaires* [...]

Nous jouirons tous deux avec un grand plaisir du séjour de la Suisse après ce long exil en Allemagne. Ce n'est pas que ce pays ne soit intéressant dans les circonstances présentes. Je voudrais pouvoir vous en donner des détails Mais pour que ma lettre vous arrive, il faut qu'elle ne vaille pas la peine de vous arriver.

J'ai vu un instant mon cousin Victor (1), *arrivant d'Angleterre et allant à Berlin. Comme la plus grande partie du temps que nous avons passé ensemble s'est écoulée au milieu de mille personnes, le lieu n'était pas favorable aux confidences. Je l'ai trouvé vieilli ce qui ne m'a pas étonné; il y avait vingt-deux ans que je ne l'avais vu.*

[...] *La ville que j'habite* (2) *s'occupe de réorganiser son ancien gouvernement que la Westphalie avait supplanté. Les conversations, en conséquence, se partagent en deux points qui sont les mêmes, quel que soit l'interlocuteur. Le premier point est son propre mérite; le second les torts du concurrent. Quoique les détails varient dans chaque sujet, le fond commence à me sembler monotone. Je ne vois que gens qui se vantent, les uns d'avoir refusé tout ce qu'ils n'ont pas obtenu, les autres d'avoir été forcés d'accepter ce qui n'a été accordé qu'à leur importunité.*

Tandis que Godefroy Polier s'occupe du passé de la Suède, j'ai eu occasion de m'occuper du présent. J'ai retrouvé ici, dans le prince royal actuel, une ancienne connaissance et l'élévation du rang n'avait rien changé à ses souvenirs. Si on veut, ma chère tante, le procès de Jacqueline est perdu. Dites donc à ses parties qu'ils ne perdent pas de temps. Elle en profitera pour de nouvelles chicanes.

Adieu, chère tante. Je vous aime de toute mon âme.

***

Et voici la pièce ultime de cette petite série :

Hanovre, ce 12 février 1814.

Je reçois à l'instant, ma chère tante, votre lettre du 14 *janvier. Je compte toujours partir pour la Suisse dans le mois de mars ou d'avril.*

(1) Victor de Constant prendra part à la bataille de Waterloo, du bon côté. Il y figurera comme aide de camp dans l'état major de Wellington.
(2) Hanovre.

Toutefois, B. C. a encore une « course » *à faire en Mecklembourg afin de constater que la créance de ma femme est inscrite aux hypothèques. Quoique mon créancier soit son frère et un très honnête homme, je me suis aperçu qu'il n'y avait pas toujours une vérité complète dans ce qu'il disait. Cette inscription, qui est indispensable pour notre sûreté aurait dû être faite il y a quatre ans et j'ai des lettres de lui où il dit l'avoir fait faire lui-même. Il se trouve que cela n'est pas. Il l'explique du mieux qu'il peut et vous savez que la parole se prête à tout. Mais, pour lui épargner la peine d'avoir, dans six mois, une pareille explication à nous donner, il faudra, quand il m'aura dit avoir fait l'inscription (qui malheureusement en Mecklembourg ne peut avoir lieu qu'avec son consentement) que je vérifie la chose sur les lieux mêmes.*

Que les nouvelles sont donc agréables !

[...] *Parlons un peu de celui qu'il n'y a plus qu'à désigner par son nom. Je crois qu'il a reçu à peu près le coup de grâce dans les environs de Brienne. Nous venons de recevoir la nouvelle que, les 1er, 2 et 3 février, il a été battu, a perdu douze mille prisonniers et soixante-treize pièces de canon. Ce qu'il y a de bien remarquable c'est que cette première défaite en France, dans le pays qu'il a tyrannisé et où il a attiré tous les fléaux de la guerre, a eu lieu à côté du bâtiment dans lequel il a été élevé par la charité de Louis XVI, qu'il a remplacé, et par la faveur de M. Necker, dont il a banni la fille. L'Ecole militaire, théâtre de sa première jeunesse, et la ville entière où cette école se trouve, ont été brûlées.*

B. C. annonce à sa tante qu'il a « *fait imprimer* » à Hanovre « *une brochure de deux cents pages* » (c'est *l'Esprit de Conquête*.)

Ceux qui jusqu'ici ont lu l'ouvrage m'en ont paru assez contents et j'ai reçu de quelques personnes des témoignages flatteurs d'estime et d'approbation. Je n'ai pu laisser passer cette grande crise sans faire au moins ce qui dépendait de moi pour en accélérer le succès (1). *L'ouvrage va être réimprimé en Angleterre.*

[...] *Le libraire anglais auquel j'avais envoyé la moitié de mon livre pendant l'impression m'a fait offrir cinq cents livres*

(1) Le 29 janvier 1814, B. C. disait déjà à Rosalie : « Je vous enverrai bientôt un petit ouvrage que je viens de publier et *qui est tout à fait un acte de devoir et de conscience.* »

Déclaration que complète cette note du *Journal intime*, en date du 21 janvier : « *Le temps presse si je veux arriver à l'hallali.* »

sterling pour le manuscrit (1). *Malheureusement, ou heureusement (car sans cela le livre serait arrivé trop tard), il était imprimé en entier quand l'offre m'est parvenue, de sorte que, pour cette fois, je ne tirerai rien de mon travail, mais l'offre est d'un bon augure pour l'avenir.*

Adieu, chère tante; vous devez être fatiguée de lire mon griffonnage, mais vous en déchiffrerez toujours assez pour y voir que je vous aime de toute mon âme et que je me réjouis du fond du cœur de me réunir à vous.

***

Mme de Nassau mourra, brusquement, à la fin de mai 1814. Le *Journal intime* de B. C. ne fait pas mention de ce décès. On y lit seulement, sous la date du 7 juin, cette note laconique : « *Testament de Mme de Nassau.* »

La déconvenue de Benjamin avait été très rude. Tant de caresses, pendant tant d'années, dépensées pour rien ! B. C. ne se retiendra pas, le 15 juin, d'avouer à Villers : « *J'avais cru qu'elle* [cette tante qui vient de trépasser] *me laisserait une grande partie de sa fortune, et elle ne m'a laissé que très peu de choses.* » Des poussières ! 3 000 francs comptant, une rente viagère de 1 600 livres, et « un cinquième du revenu de son action de la tontine d'Irlande ». Ce gros capital, si longtemps, si assidûment convoité, Constant le voyait donc, hélas, lui filer entre les doigts !

« *Mon affaire avec les petits bâtards s'embrouille* », notait-il, le 13 avril 1814, dans son *Journal.* Trop probable que la tante Nassau, le voyant toujours sans postérité, à quarante-sept ans et après six ans de mariage, a reculé d'effroi à la pensée de sa fortune, si elle la laissait à son neveu, tombant finalement aux mains des rejetons de la « paysanne ».

« *Maudits bâtards!* » (*Journal intime,* 27 juin 1814).

HENRI GUILLEMIN.

(1) B. C. omet de signaler à sa tante que c'était à Mme de Staël et à son insistance personnelle auprès de l'éditeur Murray, qu'il devait cette proposition.

Nerval et les « mains pleines de feux »

Nous avons tenté d'établir ailleurs (1) que l'émotion esthétique fait ressurgir en nous, à notre insu, certains versants de l'affectivité infantile, que les grandes *formes* (au sens presque kantien) de l'œuvre d'art visent à récupérer, sans qu'on s'en doute, le contexte originel, antérieur à leurs modalités adultes, de perceptions infantiles, enfin que l'artiste tend à approximer, diversement et inconsciemment, un petit nombre d'expériences infantiles que son imagination créatrice promeut ainsi au rang de *thèmes* qu'indéfiniment elle va « moduler ». Telle l'expérience de la feuille chez Matisse, du feu chez Van Gogh, de l'horloge chez Poe (2). Nous essaierons maintenant de montrer le rôle que joue, chez Gérard de Nerval, un *thème* particulier : l'Allumage du Feu. Non que cette expérience fût unique, ni même centrale, dans l'inconscient du poète. Mais qu'elle existe, qu'elle incline vers son souvenir, implicitement, maint poème, maint texte en prose, nous paraît indubitable.

La Main enchantée, la première nouvelle que Gérard ait publiée, est, dans notre perspective « thématique », particulièrement précieuse.

Le *feu* apparaît dès le premier alinéa de la nouvelle — comme il brille encore dans le dernier. « Rien n'est beau, ainsi commence le conte, comme ces maisons du siècle dix-septième dont la place Royale offre une si majestueuse réunion. Quand leurs faces de briques, entremêlées et encadrées de cordons et de coins de pierre, et quand leurs fenêtres hautes *sont enflammées des rayons splendides du couchant*... » Et, à la fin, on lit : « Mais c'est peut-être encore une de ces baies bonnes pour amuser les enfants *autour du feu* et qui ne doivent pas être adoptées légèrement par des personnes graves et de sens rassis. » (*Œuvres*, coll. de la Pléiade, t. I, pp. 478 et 513).

Il est curieux d'observer que les deux textes cités joignent à la mention du Feu celle de l'Enfance : « Vous vous sentez,

(1) *La Psychologie de l'Art* (Initiation philosophique), P.U.F., 1958.
(2) Cf. *Vision infantile et peinture* (Revue d'Esthétique, 1957, pp. 387-388) ; *Edgar Poe et le thème de l'Horloge* (Nouv. nouv.Rev. Franç., août et sept. 1958.)

à les voir, la même vénération que devant une Cour des parlements assemblée en robes rouges à revers d'hermine ; et, si ce n'était *un puéril rapprochement...* », continue le passage du début, que nous venons de transcrire (478) : à quoi répond, symétriquement, dans le passage de la fin : « Baies bonnes pour amuser *les enfants* autour du feu... » « Puéril rapprochement » ; « Baies... pour amuser les enfants » — n'y a-t-il pas là comme un aveu implicite du lien existant entre le Feu et l'Enfance, quelque chose comme un très lointain souvenir du Feu? Mais poursuivons.

Le début du texte parle, allégoriquement, d' « enflammer » : « Sont *enflammées* des rayons splendides du couchant. » La fin mentionne, non moins rhétoriquement, le feu *allumé* : « Autour du *feu.* » D'abord, « enflammer », allumer ; ensuite, le résultat de cette opération : le bois enflammé, le feu allumé. Et l'ordre même dans lequel se rangent les allusions *inconscientes* à l'allumage suggère — simple hypothèse de travail pour l'instant — que l'action à lire entre les lignes, et qui se situe entre les deux, formule, « thématiquement », l'idée de quelque chose qui s'allume ou qu'on allume.

Relisons maintenant le premier paragraphe de la nouvelle. « Quand leurs *faces* de briques (des maisons de la place Royale)... et... leurs fenêtres hautes sont *enflammées* des rayons splendides du couchant, vous vous sentez, à les voir, la même vénération que devant une *Cour des parlements* assemblée en robes *rouges* à revers d'hermine ; et, si ce n'était un puéril rapprochement, on pourrait dire que la longue table verte où ces redoutables magistrats sont rangés en carré *figure un peu* ce bandeau de *tilleuls* qui borde les quatre faces de la place Royale et en complète la grave harmonie. » On le voit sans peine : l'acte d'*enflammer* se rapporte (par un *puéril* rapprochement) à des *magistrats* en robes rouges comme la flamme, — à ces magistrats qu'une vision unique confond avec des rangées d'*arbres*, matière par excellence de la combustion, *support du Feu.* Et, dans la mesure même où il sera question, plus loin, de magistrats et de justice, on pressent déjà que, thématiquement, Nerval agitera des souvenirs *puérils* concernant le Bois et le Feu.

Aussi bien le déchiffrement du personnage principal du conte, Eustache Bouteroue, comme Allumette (1) est-il

(1) Les allumettes par friction apparaissent en Angleterre en 1827, en France en 1831, et peut-être dès 1816 (François Derosne). Il n'est pas impossible que l'enfant Nerval en ait vu utiliser autour de lui. Mais il est plus probable que l'imagination de l'adulte ait aggloméré ici, inconsciemment, l'idée de l'allumette au thème plus ancien du Feu allumé. *La main enchantée* parut en 1832.

immédiat, et indépendant des suggestions thématiques que nous venons de discerner aux deux *extrémités* de la nouvelle.

Le nom d'Eustache, *Bouteroue*, évoque naturellement le mot « boutefeu ». La *main* de Bouteroue est destinée à *tenir une chandelle allumée* : « On prend la main coupée d'un pendu... Puis, ayant composé une chandelle avec de la graisse de veau marin et du sésame de Laponie, *on se sert de la main comme d'un martinet* pour y tenir cette chandelle allumée » (508). Nerval dit aussi de Bouteroue : « Tenant son épée devant lui *comme un cierge* » (502-503). La main de Bouteroue est un support du Feu, elle tient quelque chose qui peut *allumer* ou qui *brûle*. C'est donc, clairement modulée, une *allumette*, un brandon ; mais plutôt une allumette *chimique* (ou alchimique) : « On prend la main coupée d'un pendu, qu'il faut lui avoir achetée avant la mort ; on la plonge, en ayant soin de la tenir presque fermée, dans un vase de cuivre contenant du zimac et du salpêtre, avec de la graisse de *spondillis*... » (508). On comprend dès lors que, « par tous les lieux où l'on va, la portant devant soi, les barres tombent, les serrures s'ouvrent... » : la main enchantée, l'allumette chimique, détruit tout sur son passage, comme un feu consumant. Un autre nom de la « main enchantée » est du reste « *main de gloire* » (c'est le titre primitif du conte) — et l'un des sens du mot gloire n'est-il pas « cercle de lumière » (autour de la tête des saints) ? La « main de gloire », l'allumette est donc une *invention* ; ce dont convient le héros du conte :

« — Quelle belle invention ! s'écria Eustache Bouteroue » (509).

Ailleurs, Nerval écrit : « Eustache avait été descendu dans une de ces logettes du Châtelet, dont Cyrano disait qu'en l'y voyant, *on l'eût pris pour une bougie* sous une ventouse » (507).

On notera également que l' « escamoteur » qui doit plonger, à deux reprises, la main de Bouteroue dans une préparation alchimique est un *artificier* : son singe « tirait force pétards et soleils d'artifice, au grand dommage de toutes les barbes et les fraises qui n'avaient pas élargi le cercle assez vite » (485) ; que la main d'Eustache Bouteroue est qualifiée de « brûlante » dès avant les divers traitements alchimiques qu'on lui fait subir : « Et seulement quand il sentit dans sa *main brûlante*... » (496) ; qu'il doit « *frotter longtemps* » ses doigts (497) ; qu'un autre procédé alchimique rend la main d'Eustache invincible, qui consiste à l'oindre « jusqu'au poignet » d'une « mixtion » *ad hoc* (501), et qu'alors cette main est susceptible de communiquer « *une sorte de commotion élec-*

trique », et de « faire craquer » les articulations (502) ; enfin qu'Eustache est promis peut-être aux flammes terrestres, et en tout cas aux flammes éternelles : « Vous serez brûlé vif pour avoir usé de la magie, ce qui vous habituera par avance à la broche de M. le diable » (509).

Il y a, somme toute, comme une idée fixe ou une obsession dans *la Main enchantée*, et c'est celle du Feu, de la flamme rouge qui détruit et consume. Mais Nerval ne l'avoue-t-il point de façon fort transparente? Un chapitre du conte s'intitule *D'une idée fixe* (480). Un autre, *Obsession* (504). Et voici cette obsession : Eustache avait « toujours devant les yeux la *tache de sang*, qui gardant sa forme, se posait sur tous les objets où son regard s'arrêtait en passant, comme ces taches livides qu'on voit longtemps voltiger autour de soi quand on a fixé les yeux sur le soleil » (504). Hantise d'une tache rouge comme le Feu.

Il est loisible à présent de comprendre le sens et des personnages et de l'intrigue de cette *Main enchantée* qui boute le feu, porte une chandelle allumée, tient un cierge, est « brûlante » et sème la destruction autour d'elle.

Sortant des mains d'un *artificier* (485), Bouteroue rencontre d'abord le « neveu » de sa fiancée. Ce neveu est une « forme... massive et raide » (492), — telle une *bûche* ; à l'égard des honnêtes femmes il est, pourrait-on dire, *de bois* : « Il était même de ces gens assez nombreux à qui les honnêtes femmes inspirent peu de désir » (493) ; il « s'emboîte » solidement « dans la maison » — comme un objet, comme une bûche dans une cave (493). Face à cette forme massive et raide, Bouteroue est minuscule : « *un courtaud* de boutique, haut de taille comme Gribouille ou Triboulet » (506). Enfin, le rapport de l'arquebusier-neveu au bois et au feu se trouve précisé dans ces deux expressions : « Chevalier *Tord-Chêne* (appliquée à Eustache : le neveu est donc un « chêne ») (503) ; « souffleur de *mèches* » (arquebusier) (503).

Dès lors, l'événement principal du conte, le combat singulier entre le fluet Eustache et l'énorme arquebusier s'interprète naturellement comme « Allumette-enflammant-un-morceau-de-bois » : Bouteroue va avoir raison de la « forme massive et raide », va « tordre » ce « chêne » (1), *grâce au philtre*

(1) En revanche, les efforts du neveu (« Bûche ») sont totalement inefficaces devant « le visage de *bois* de la porte » : il a beau « tambouriner du poing » : « cela ne produisit pas plus d'effet que s'il eût *pilé de l'eau* dans un mortier » ; « il usait à rien ses paroles, comme le vénérable Bède prêchant à un tas de pierres » (495-496). Contraste inconsciemment voulu entre le brandon traité chimiquement et un simple bout de bois « tambourinant » ou « pilant ».

alchimique tout entier concentré dans sa *main* : « Sa main entraînait son bras en avant et se démenait d'une rude façon » (503). Il est vrai que cette victoire sera chèrement payée, puisque Eustache, finalement, sera pendu. Mais le propre d'une Allumette n'est-il pas justement de périr dans le feu même qu'elle allume et propage? Aussi bien voit-on Eustache, le meurtre perpétré, vouloir « *se brûler les yeux* à l'évidence... » (504).

L'autre incident majeur, l'épisode du magistrat souffleté, s'élucide en même façon. La « main enchantée » ne tue point maître Chevassut, comme elle avait fait de l'infortuné arquebusier. Mais elle le « maltraite »; elle se livre sur lui à des « outrages manuels » (507), par « mouvements convulsifs », imprimant sur la figure du magistrat des « creux », des traces « rouges » et « bleues » — cependant que Bouteroue « larmoie » et se confond en paroles « étouffées ». Bref, tout ce tableau ressemble fort à l'Allumette thématique que l'on s'épuiserait à frotter et qui refuserait de s'enflammer et d'allumer un « magistrat » — dont, par ailleurs, on nous apprend qu'il fait ses délices de la « Légende de maître *Faifeu* » (481) et qui, dès le début, se trouve associé avec des fenêtres « *enflammées* » et un « bandeau de tilleuls » (478).

De là, bien entendu, la nécessité de recourir à de nouvelles formules chimiques, à de nouvelles alchimiques magies. Or, Bouteroue-l'Allumette, enduit d'une nouvelle substance, réussit enfin une prouesse étonnante. Alors qu'il n'était plus qu'un cadavre, « son bras se leva et sa main s'agita joyeusement ». Puis, le bourreau se penchant, « la main traita son visage bourgeonné avec la même irrévérence qu'elle avait montrée à l'égard de maître Chevassut » (512). Mais cette fois la chimie se révèle efficace et, à l'inverse de ce qui se passa au domicile du magistrat souffleté, la flamme va jaillir : « Elle fit un bond prodigieux et tomba sanglante... » Nous avons déjà vu l'assimilation thématique du *sang* à la *flamme* rouge (Cf. *supra*, p. 4) : le bond et le sang modulent ici le jaillissement, le bondissement du feu. Et, traduisant « main sanglante » par « flamme jaillissante », comme nous y invitent nos déchiffrements antérieurs, le sens du passage que nous allons citer se révèle clairement : une flamme parcourt, par bonds, depuis la base jusqu'au faîte, une pile de bûches ou de branches : « Alors, faisant encore plusieurs bonds par l'élasticité de ses doigts, et comme chacun lui ouvrait un large passage, elle se trouva bientôt au pied de la tourelle du Château-Gaillard; puis, s'accrochant encore par ses doigts comme un crabe, aux aspérités et aux fentes

de la muraille, elle monta ainsi jusqu'à l'*embrasure* (1) *où le bohémien* (2) l'attendait » (512-513).

On aura remarqué que Bouteroue-l'Allumette est déjà mort pendant que sa main sanglante se promène et monte vers l'artificier. Ainsi le brandon se consume-t-il d'abord, avant que ne se développe l'incendie qu'il a pourtant enflammé. Mais l'*idée fixe* de maître Chevassut ne consiste-t-elle pas à juger que c'est la *victime* qui doit être pendue? Le vrai coupable n'est point Bouteroue, inoffensif et minuscule bout de bois, mais le magicien qui se livre sur lui à des pratiques de chimie. Pourtant, celui-ci contemple triomphalement, à la fin du conte, le bel incendie sanglant qui monte vers lui ; et Eustache est bien mort. Ainsi, dès le début de la nouvelle, l'*idée fixe* du magistrat annonce à l'Allumette alchimique son destin, qui est de périr par la faute et pour la plus grande gloire de l'Alchimiste.

Il nous paraît impossible de contester le bien-fondé de l'analyse que l'on vient de tenter, et qui fait d'Eustache une Allumette ou un Brandon. Il semble peu probable, d'autre part, qu'un thème aussi nettement modulé, tout au long d'un conte important, puisse demeurer isolé dans l'œuvre de l'auteur. On en infèrera, toujours à titre d' « hypothèse de travail », que l'Allumette, l'Allumage du Feu et, plus généralement, le Feu, doivent être, à leur tour, au centre d'une thématique nervalienne (3).

Nous nous bornerons à analyser ici, faute de place, les sonnets suivants : *El Desdichado*, *Myrtho*, *Horus* et *Artémis*.

El Desdichado. — La première strophe offre le thème du *Feu éteint* à l'état pur :

> *Ma seule étoile est morte*, — et mon luth constellé
> Porte le *soleil noir* de la Mélancolie.

Faut-il citer, à ce propos, ces textes bien connus : « Les étoiles brillaient dans le firmament. Tout à coup il me sembla

(1) Possibilité d'un *calembour thématique* avec le mot « embraser ».

(2) Il s'agit de l'artificier-alchimiste. Il appelle la main sanglante, comme il attendrait le feu qu'il aurait lui-même allumé.

(3) Les origines infantiles du thème du Feu ne sauraient faire de doute ; notons dès maintenant la formule « Dieu, c'est le soleil », réponse de l'oncle (mort en 1820) au neveu qui l'interrogeait sur Dieu (Cf. A. Marie, *G. de Nerval*, p. 21), qui montre la hantise du feu surgissant ou se greffant sur des souvenirs plus anciens dès avant l'âge de douze ans. L'allumage du feu, surtout à la campagne, l'hiver, n'est pas une mince affaire, surtout pour un petit garçon, qui y assiste comme à une sorte de rite. Et, à la belle saison, un feu d'herbes et de branches, dans un jardin ou dans un champ, a quelque chose de féerique. Gérard semble avoir été frileux : Cf. *Madame et souveraine* (67-68), *Épitaphe* (68-69) ; autre raison pour *sacraliser* et moduler indéfiniment le souvenir du Feu allumé par des mains de fée...

qu'elles venaient de *s'éteindre* à la fois comme les *bougies* que j'avais vues à l'église... Je croyais voir *un soleil noir* dans le ciel désert... Je me dis : « *La nuit éternelle commence*, et elle va être terrible. Que va-t-il arriver quand les hommes s'apercevront qu'*il n'y a plus de soleil?* »... « Quel sera leur étonnement en voyant que *la nuit se prolonge...* » (*Aurélia*, p. 397) ; — « Le soleil noir de la mélancolie, qui vers des rayons obscurs... » ; — et les « soleils éteints » du *Christ aux Oliviers?*

Mais, si les vers 3 et 4 modulent ainsi la mort du Feu, les vers 1 et 2 transposent le désespoir, la désolation de l'Homme — ou de l'Enfant — devant le foyer refroidi :

Je suis le ténébreux, — le veuf, — l'inconsolé...

trois adjectifs révélateurs : « ténébreux », à cause des ténèbres du Feu mort ; « veuf », qui « se conçoit ici au sens premier, privé de quelque chose » (de la chaleur du Feu) ; « inconsolé » — mais qui *cherche* une consolation (cf. strophe 2).

La première strophe décrit, thématiquement, la mort du Feu et le désespoir du poète. La deuxième désire, espère l'Allumage du Feu, sa renaissance :

Dans la nuit du tombeau, toi qui m'as consolé,
Rends-moi le Pausilippe et la mer d'Italie...

Rends-moi le Pausilippe, dit Nerval. Mais ailleurs, nous lisons :

(Le) Pausilippe altier, de mille feux brillant...
(MYRTHO).

Rends-moi le Pausilippe veut donc dire : « Rends-moi les mille feux du Pausilippe » ; « la mer d'Italie » se bornant à fournir un cadre de soleil et de lumière au souvenir enchanteur.

Le poète s'adresse, que la mort du Feu a rendu inconsolable, à une femme — l'Allumeuse du Feu — qui lui rendra, et qui lui a déjà rendu autrefois (« toi qui m'as consolé »), la douce chaleur du Feu. « Dans la nuit du tombeau » module le foyer éteint.

La fleur *qui plaisait tant à mon cœur désolé,*
Et la treille où le pampre à la rose *s'allie.*

Le sens général étant la Renaissance du Feu, *fleur* et *rose* doivent se rapporter à la flamme versicolore, fleurie, où dominent les tons chauds. Et en effet, le ms. Eluard « porte en regard du mot fleur, le mot *Ancolie* » : « cette fleur, dit J. Moulin, dont les pétales se dégradent du *rose* au *mauve* rap-

pelle la *rose au cœur violet* d'*Artémis* et la pâle hortensia de *Myrtho* »; vérification attendue. La « rime millionnaire » *Mélancolie - Ancolie* souligne, par une sorte d'*étymologie populaire*, comme disent les linguistes, le rapport « Feu éteint, noir (Mélancolie) — Feu renaissant, rose, mauve, pâle, puis rouge vif (Ancolie) », qui existe entre les deux premières strophes.

Suis-je Amour ou Phébus?... Lusignan ou Biron?
Mon front est rouge encor du baiser de la reine;
J'ai rêvé dans la grotte oû nage la sirène...

Nous avons vu que « soleil noir » du vers 4 signifiait « Feu éteint ». « Phébus » du premier tercet, « soleil », dans une interrogation et une alternative, module donc le Feu sur le mode dubitatif — comme la deuxième strophe le symbolisait sur le mode optatif. « Suis-je Phébus ou non? » veut dire : suis-je feu allumé, ou non? (avec identification cursive à l'objet, comme lorsqu'on dit, par imitation du parler enfantin, « mais nous sommes très malades ! » au lieu de « mais vous êtes souffrant »). *Amour* ou *Phébus : désir* du Feu, ou *réalité* du Feu. A-t-on remarqué que la maison de Lusignan eut pour protectrice la *fée* Mélusine (cf. *fée*, au vers 14), que le maréchal de Biron est célèbre pour sa *trahison* et sa *décapitation?* Tout ce vers 9 a donc pour signification générale *le doute relatif au Feu* : simple désir, ou réalité solaire? Féerie, magie flamboyante — ou trahison et mort?

Dans cette perspective,

Mon front est rouge encor du baiser de la reine

la reine étant celle dont le poète attend la renaissance du Feu (« rends-moi le Pausilippe... »), veut dire thématiquement : la flamme du brandon a rougi le bois (1) ; et, dans

J'ai rêvé dans la grotte où nage la sirène

« grotte » ayant même sens que « tombeau » (vers 5), « *foyer* », et « sirène » étant celle qui *appelle* le Feu (cf. « les cris de la fée », vers 14), le sens qui se dégage est celui de « rêverie devant un feu qui s'allume ».

Le second tercet :

Et j'ai deux fois vainqueur traversé l'Achéron :
Modulant tour à tour sur la lyre d'Orphée
Les soupirs de la sainte et les cris de la fée,

(1) J. Moulin rapproche, à juste titre, le « baiser de la reine » de celui que donna à Gérard Adrienne, cependant que « le *soleil* couchant perçait le feuillage de ses traits *enflammés* » (*Sylvie*, p. 265). Il y aurait donc un rapport thématique entre « mon front est rouge », rapporté au Feu qui s'allume, et le soleil qui « enflamme » de *Sylvie*.

s'emboîte admirablement dans le cadre thématique que nous venons d'évoquer. Orphée est Nerval lui-même, qui a traversé deux crises de folie ; il est l'alchimiste impatient qui accomplit deux opérations alchimiques et, vainqueur, les réussit (1). Il est l'un et l'autre parce qu'il est d'abord, thématiquement, l'Enfant qui désire et appelle le Feu, près de l'enfer glacé plein d'ombres. Comme son luth portait des étoiles et le soleil *noir*, suggérant des plaintes inconsolées, — de même sa lyre, modulant des soupirs et des cris, autres plaintes, réussit à évoquer (« deux fois », dit-il) une Eurydice de clarté, celle qui console, l'Allumeuse du Feu.

Considéré dans sa totalité, *El desdichado* est le poème du Feu éteint, du Feu souhaité, du Feu incertain, du Feu resplendissant ; et l'on ne sera pas surpris d'y reconnaître un certain nombre d'événements, en filigrane, qui symbolisent avec ceux de la *Main enchantée.*

MYRTHO. — Myrtho est une « divine enchanteresse », une magicienne, qui *rallume les volcans :*

Je sais pourquoi là-bas le volcan s'est rouvert...
C'est qu'hier tu l'avais touché *d'un pied agile...*

Ce n'est donc point mettre le texte à la torture que de lui faire avouer que Myrtho est l'*Allumeuse du Feu.* De là, naturellement, le

... *Pausilippe altier, de mille feux brillant;*

le

... *front inondé des clartés d'Orient,*

et aussi les

... *raisins* noirs *mêlés avec l'*or *de ta tresse*

(noir et or symboles respectivement du Feu éteint et du Feu allumé).

De là encore, dans la strophe 2,

... *l'*éclair furtif *de ton œil souriant;*

tandis que le vers 7 :

Quand aux pieds d'Iacchus on me voyait priant

module la plainte ou la prière aux pieds d'un dieu mourant et renaissant comme le Feu ; et le vers 5 :

C'est dans ta coupe aussi que j'avais bu l'ivresse

montre que le vœu a été exaucé, que l'Enfant est en extase devant le Feu flamboyant.

(1) Cf. le commentaire de J. Moulin, pp. 18-19.

Dans le second tercet, les vers 13 et 14 :

Toujours, sous les rameaux du laurier de Virgile,
Le pâle hortensia s'unit au myrte vert!

pleins de réminiscences végétales (rameaux, laurier, hortensia, myrte), modulent le rite de l'Allumage du Feu : sous un amoncellement de branches (« rameaux »), la flamme fleurie (« hortensia ») *s'unit* au bois pour l'allumer (1).

Il nous semble que la meilleure explication du vers 12 :

Depuis qu'un duc normand brisa tes dieux d'argile

serait de le lier aux « images de dieux et d'empereurs » que l'oncle Boucher trouvait dans son champ ou aux environs ; il signifierait donc : « Depuis le souvenir des idoles romaines », « depuis mon enfance » (2).

Dans le second tercet, au sujet duquel un commentateur dit : « Nous voici arrivés à une strophe presque inexplicable, où l'(on) peut tout au plus échafauder des hypothèses », nous retiendrons, « sous les symboles inextricables de noms de fleurs et de noms d'arbre », ce symbole global : *bois à brûler.*

Horus. — La trame thématique de ce poème est parfaitement nette. Le dieu Kneph (3) représente le Feu éteint ; Feu :

C'est le dieu des volcans... (vers 8) ;

mais Feu *éteint* :

... *il* meurt, *ce vieux pervers,*

Tous les frimas du monde *ont passé par sa bouche...*
... éteignez *son œil louche,*

C'est... le roi des hivers !
(strophe 2).

En revanche, Horus, qui figure dans le titre et au vers 11 :

C'est l'enfant bien-aimé d'Hermès et d'Osiris!

« Dieu du soleil levant et du renouveau printanier », repré-

(1) Myrtho signifierait donc « la femme au myrte », c'est-à-dire Celle qui allume le feu de bois.

(2) Suggestion voisine dans le commentaire de J. Moulin (pp. 27-28).

(3) Certains traits attribués ici à Kneph doivent être restitués à Amoun Ra (J. Moulin, p. 35) : Nerval est plus fidèle à son thème qu'à la vérité historique.

sente le *renouveau du Feu*, le Feu qui naît (tandis que Kneiph se meurt) ; d'où

... *l'esprit* nouveau *m'appelle* (vers 9).

Isis, « la mère » du Feu nouveau (Osiris), symbolise donc l'Allumeuse de ce Feu. Sa colère n'a plus rien de surprenant : c'est celle de l'Allumeuse vis-à-vis du Feu qui s'éteint, qui « tremble » et « meurt », vis-à-vis du Feu « pervers », victime du *froid* (« frimas »), bancal et louche. Le vers 5, particulièrement familier, ne peut guère avoir d'autre signification :

Le voyez-vous, dit-elle, il meurt, ce vieux pervers...

L'Allumeuse du Feu « se lève », « revêt sa robe » :

Isis, la mère, alors se leva sur sa couche...
J'ai revêtu pour lui la robe de Cybèle... (1).

Puis, ayant rallumé le Feu et assouvi sa haine contre le moribond, elle se retire :

La déesse avait fui *sur sa conque dorée...*

Et les cieux rayonnaient *sous* l'écharpe d'Iris (strophe 4) : l'âtre rayonne et brille de toutes ses flammes.

La scène mille fois observée durant l'enfance du poète reparaît ici, sous le travesti poétique, avec une fidélité et une précision inégalées.

Artémis. — *Artémis* est l'un des deux sonnets des *Chimères* qui juxtapose au thème du Feu, le thème du *Double* (dont relèvent, en particulier, *Raoul Spifame*, *Sylvie*, etc.), — l'autre étant les *Vers dorés*.

Les sept premiers vers (donc la première moitié) modulent abondamment, en effet, le motif du Double :

La Treizième revient... C'est encor la première... (vers 1).

Ce vers établit l'identité de la « treizième » et de la « première » *heure* et *amante* (cf. J. Moulin). Double présence, à la fois identique et différente, de *une heure* et de *treize heures;* de l'amante de jadis et de l'amante de maintenant...

Mais les sept derniers vers, très brutalement, et sans transition, orchestrent le thème du *Feu*.

(1) Cybèle, la Terre, est « la nourrice de l'enfant philosophique », selon Pernety (J. Moulin, p. 36). Robe de Cybèle (couleurs, selon les alchimistes), c'est alors la robe de la nourrice. On sait que l'enfant Nerval fut confié, dès sa naissance, à une nourrice...

Déjà

La rose qu'elle tient, c'est la Rose trémière (vers 8),

suggère qu'il s'agit, comme dans *El Desdichado* (fleur, rose) et dans *Myrtho* (hortensia), de la flamme fleurie, rose, lilas, mauve. Le vers 9 l'établit de façon irrécusable ; c'est sans doute le vers thématiquement le plus révélateur de toute l'œuvre de Nerval :

Sainte napolitaine aux mains pleines de feux...

Comme Myrtho rallumait les volcans, comme la Main enchantée allumait des bûches et un bûcher, ainsi la « sainte » tient dans sa main une « rose », un « feu », un Tison.

Le vers suivant (vers 10) transpose l'image du tison à la rosace de sainte Gudule, qui va peut-être embraser la cathédrale bruxelloise :

As-tu trouvé ta croix dans le désert des cieux (vers 11),

veut dire alors que ce tison périra lui-même dans le « ciel qui brûle » (vers 14), à peu près comme Bouteroue périt dans le Feu qu'il a lui-même allumé.

Roses blanches, tombez! vous insultez nos dieux,
Tombez, fantômes blancs, de votre ciel qui brûle (vers 12-13),

doit être rapproché de

Je sais pourquoi là-bas le volcan s'est rouvert...
C'est qu'hier tu l'avais touché d'un pied agile,
Et de cendres soudain l'horizon s'est couvert
(Myrtho, vers 9-11) :

roses blanches, fantômes blancs qui tombent du « ciel qui brûle » modulent sans doute la fumée grisâtre, comme les cendres qui couvrent l'horizon lorsque le volcan s'est rouvert, lorsque le Feu s'est allumé...

Arrêtons ici nos analyses. On trouverait aisément — et nous espérons le montrer dans un ouvrage ultérieur — d'autres références à l'allumage du Feu dans les *Chimères* — qui crachent le Feu — comme aussi dans les « Filles du *Feu* », et ailleurs : en particulier, dans *Aurélia*, dans la *Reine du Matin*, dans l'*Histoire du Calife Hakem*. Mais, dès à présent, nous pensons avoir montré comment les analyses thématiques, sans contredire les interprétations littérales auxquelles elles se superposent, parviennent quelquefois à les éclairer — *par en-dessous*, pour ainsi dire, et souterrainement.

JEAN-PAUL WEBER.

Où va Nikita Khrouchtchev?

Le XXIe Congrès panrusse du Parti communiste affirme la mainmise personnelle de Khrouchtchev sur le Parti et sur l'État soviétique. Ce n'est pas la dictature despotique d'un Staline, despote oriental. C'est plutôt une direction collégiale, « orientée » personnellement par « K », qui tient fermement en main l'appareil du Parti.

Une intelligence indiscutable liée à un goût inné pour les manœuvres « derrière les coulisses », une extraordinaire souplesse politique et tactique, enfin l'hérédité historique d'un Ukrainien, descendant des Cosaques démocrates anarchisants, rendent psychologiquement impossible à « K » de profiter de son autorité, agrandie par le XXIe Congrès, pour retourner vers les formes staliniennes de l'État soviétique. Cette impossibilité n'est pas uniquement psychologique. Les changements de la structure de l'U.R.S.S., constatés au XXIe Congrès, impriment le caractère d'irréversibilité au processus de l'évolution de l'U.R.S.S. dont « K » devient un simple outil...

Des chiffres donnant une mesure de l'évolution extra rapide de l'.UR.S.S. dans le domaine industriel ont été divulgués par « K » au Congrès. Ces chiffres pour l'année 1958, sont :

Charbon	496 000 000 t.	(7 % de plus qu'en 1957).
Pétrole	113 000 000 t.	(15 % de plus qu'en 1957).
Gaz	29,8 milliards m³	(50 % de plus qu'en 1957).
Électricité...	233 milliards kw	(11 % de plus qu'en 1957).
Fer..........	88 800 000 t.	
Fonte........	39 600 000 t.	7 % de plus qu'en 1957).
Acier	54 900 000 t.	

L'industrie légère et alimentaire dépassa de 10 à 15 % les prévisions du Plan. Dans l'industrie des textiles, l'augmentation par rapport à l'année 1957 atteignit le chiffre de 13,8 %.

Dans l'agriculture l'année 1957 avait atteint une récolte record de 139 400 000 tonnes ; 11 500 000 tonnes de plus qu'en 1956.

Le revenu national en U.R.S.S. augmenta, par rapport à l'année 1957, de 9 %.

Enfin le nombre de « diplômés » des Écoles secondaires et supérieures est de 7 089 999 (10% de plus qu'en 1957).

On comprend aisément que, dans les conditions d'une prospérité de plus en plus croissante, les attaques des ennemis de « K » contre le premier secrétaire du Parti communiste russe se soient révélées inefficaces. Ces attaques ont eu lieu surtout en province où résident actuellement les anciens hauts fonctionnaires des ministères, les « bureaucrates économiques », « khoziiastvenniki », chassés de Moscou après la décentralisation menée par Khrouchtchev.

Ces attaques ont aussi lieu en Chine. Bien que d'une façon indirecte, elles ont été dirigées personnellement contre « K », accusé de la nouvelle « hérésie », celle qui consiste à s'adresser au monde « capitaliste » avec sa « compétition pacifique », en créant en U.R.S.S. le « régime de l'abondance », tandis que les autres pays de la « zone socialiste », surtout la Chine, ont encore quelques quinze ou vingt ans devant eux avant d'arriver au niveau actuel de l'U.R.S.S. !... Ces attaques ont pour base les reproches du « désarmement idéologique » pratiqué par « K » en face du « monde capitaliste ».

Nikita Khrouchtchev, en tacticien habile, avait compris le danger de tels reproches, qui pourraient signifier, à la longue, le début d'une dissociation du « bloc socialiste ». Son ambassadeur à Pékin fit savoir à Mao la nécessité d'une déclaration spéciale qui aurait permis au Kremlin d'affirmer que les rumeurs sur les différends entre Moscou et Pékin sont le produit de l'imagination des « révisionnistes de Belgrade et des « impéralistes » de Washington. Mao n'a pas rejeté une telle déclaration (la Chine recevra en mai 1959 une nouvelle fraction de l'emprunt de 1 500 millions roubles promis par « K » en juillet 1958, lors de son séjour à Pékin)... mais il est clair que les pays du « bloc socialiste » se développent d'après la « loi de l'inégalité de l'évolution économique » qui, selon Lénine, constitue la caractéristique essentielle du « développement capitaliste et impérialiste »!...

Le XXIe Congrès constitue pour « K » une énorme victoire. Surtout une victoire personnelle pour le premier secrétaire du Parti communiste russe. Une victoire aussi pour l'U.R.S.S., la « Russie nouvelle », qui est en train de bâtir son « Commonwealth » de 15 Républiques fédératives, en appliquant la même règle de la transformation qu'on avait vue aux Indes à l'heure du décrochage spectaculaire de lord Mountbatten, et qui est en train d'être appliquée actuellement par le général de Gaulle pour bâtir le « Commonwealth » français.

Ainsi l'U.R.S.S. commence à faire fondre la glace de son autharcie économique et politique affirmée par le Géorgien,

pour conserver son énorme Empire, bâti sur le sang et nourri par la sueur de ses habitants. Nikita Khrouchtchev, qu'il le veuille ou non, est devenu l'instrument de la transformation profonde de la Russie nouvelle, que le XXIe Congrès du Parti communiste vient de sacrer par le cachet du marxisme-léninisme, et ceci lié à l'affirmation de M. Khrouchtchev, *qu'il n'y a plus un sel détenu politique dans les camps en U.R.S.S.*

Ce résultat étonnant a été réalisé six ans seulement après la mort du Géorgien ! Cela est la preuve de l'étonnante rapidité des processus sociaux à notre époque ! C'est aussi la preuve de l'étonnante habileté de l'homme d'État qu'est Nikita Sergeievitch Khrouchtchev ! Il serait donc intéressant d'étudier le dernier stade de cette évolution de l'U.R.S.S. situé entre les années 1956 et 1959 (entre le XXe et le XXIe Congrès de Parti communiste russe).

Dès son arrivée au sommet du pouvoir en mars 1956, après le 20e Congrès du Parti, Nikita Khrouchtchev s'était proclamé avant tout un ennemi résolu du « dogmatisme ». Dans son discours au Comité du Parti à Moscou il souligna que « le mécanisme dialectique du développement de l'histoire ne laissa aucune place pour le dogmatisme » et que s'il faut « suivre strictement les règles de la science marxiste-léniniste, il faut aussi savoir appliquer ces règles chaque fois aux conditions concrètes de la situation mondiale et celle de l'U.R.S.S. » Et il ajoute : « ... Les changements de ces conditions, impossibles *à prédire a priori*, obligent souvent à prendre des mesures qui paraissent contradictoires aux yeux de ceux qui ne sont pas armés de la puissante arme du marxisme-léninisme. Il faut *être réaliste...* »

Les socialistes modérés russes, les « mencheviks », qui restent les ennemis irréconciliables du régime actuel en U.R.S.S., affirment que le marxisme-léninisme « réaliste » de Khrouchtchev est « tout à fait dans le caractère de la politique « hypocrite de Lénine » lui-même, pour laquelle « la tromperie constituait l'arme essentielle de la lutte ».

Les « mencheviks » invoquent qu'à la fin de 1920 le système des réquisitions à la campagne, des nationalisations à outrance (même les moulins à vent furent nationalisés !) de l'économie russe fut proclamée la « seule et unique voie marxiste vers le socialisme ». Mais déjà, en mars 1921, après l'insurrection de Cronstadt, le même Lénine inaugura sa « N.E.P. », la nouvelle politique économique qui rétablissait le secteur privé dans l'industrie moyenne et annulait totalement les réquisitions à la campagne. Les coins des rues de Moscou débordaient des slogans : « D'une Russie de la N.E.P. nous ferons une Russie socialiste. »

Lénine en effet, se donnait beaucoup de peine pour expliquer à ses partisans en Europe occidentale que la N.E.P. n'était qu'une supercherie, une « tactique d'enveloppement de l'ennemi par les arrières ». Dans son livre *Mémoires d'un révolutionnaire*, Victor Serge nous laissa une description de la tactique de Lénine :

« ... Lénine disait aux délégués du 3e Congrès de l'Internationale Communiste que la N.E.P. était bien moins dangereuse qu'elle ne pouvait le paraître, puisque le Parti communiste gardait la plénitude du pouvoir en Russie. Les concessionnaires capitalistes étrangers auraient une dure partie à jouer! Quant aux néo-capitalistes de l'intérieur, on les laisserait engraisser comme des poulets, et le jour où ils deviendraient trop gras, on leur tordrait tout simplement le cou... »

« ... Je voyais Lénine en casquette et veston, marcher tout seul, à pas rapides, entre les vieux murs et tours du Kremlin », dit Victor Serge. « Je le vis, le visage éclatant de santé et de bonne humeur, assommer Bela-Kuhn, ennemi de la N.E.P., sous une philippique sans merci. Ce fut pendant le Congrès, à une séance de l'Exécutif de la 3e Internationale, tenue dans la salle des Fêtes d'un hôtel, en contre-bas du Kremlin, le « Continental », je crois (1), que Lénine expliqua le sens véritable de sa manœuvre... »

L'analyse la plus sommaire de la situation économique et politique ne permet pas de comparer la tactique de ruse manœuvrière de Lénine, pendant la N.E.P., avec la politique actuelle de Khrouchtchev. Lénine, limité par la pauvreté de l'économie russe en 1921, avait cédé aux matelots et aux paysans, dans le seul but de garder le pouvoir dans les mains du Parti bolchevik et de continuer, à *l'échelle mondiale*, la politique de la « révolution par la violence » du Komintern où, en 1921, Trotsky jouait le rôle prédominant. La seule planche de salut pour la révolution socialiste en Russie, était, d'après Lénine et Trotsky, l'extension du pouvoir des Soviets dans le monde, *par la violence*, par une *révolution mondiale*. La pauvreté de l'économie russe à cette époque excluait la possibilité d'une *compétition pacifique* entre les deux systèmes. En invitant les capitalistes étrangers en U.R.S.S., par la voie de concessions industrielles, et en donnant l'autorisation aux industriels russes d'ouvrir de nouveau leurs usines et leurs fabriques, Lénine recréait en U.R.S.S. toutes les conditions favorables pour une *restauration* de la propriété individuelle dans le secteur industriel,

(1) Il s'agit de l'Hôtel *Métropole*.

après avoir rétabli de fait, sinon de droit, cette propriété à la campagne. L'U.R.S.S. devenait *le champ de bataille de deux systèmes*. La survivance du régime soviétique, comme d'un régime de la propriété d'État sur les moyens de production, dépendait de l'issue de cette bataille où il fallait chercher des alliés extérieurs, les Partis communistes occidentaux. Sans l'aide de la Révolution mondiale, aucun socialisme n'aurait pu sortir de la N.E.P. en Russie. C'était évident pour Lénine en 1922 déjà, à l'époque de la conférence de Gênes, quand Tchitchérine et un groupe de communistes russes modérés — (dont Grigory Sokolnikov, alors commissaire aux Finances et membre suppléant au Politburo), avaient proposé de contracter un emprunt gigantesque à l'étranger, en gageant les chemins de fer russes, en consentant à payer une partie de la dette tsariste et en *annulant le monopole du commerce extérieur*.

Dans une telle situation, Lénine ne pouvait qu'accentuer sa politique d'intransigeance doctrinaire en face des partis socialistes occidentaux. Les mots « irréconciliable » et « implacable » étaient parmi ceux que Lénine employait le plus souvent. Trotsky, qu'on ne peut pas accuser d'avoir été un « mou », raconte dans ses souvenirs comment Lénine l'avait appelé une fois, au cours d'une visite d'un groupe de socialistes occidentaux à Moscou, pour lui demander si vraiment « il avait eu une conversation amicale avec ces individus... »

Cette *intransigeance doctrinale* de Lénine apparaissait pendant la N.E.P. avec la même force que pendant la période du « communisme intégral » (communisme de guerre) de 1918-1920. Les « 21 points » des statuts de la 3e Internationale prescrivaient aux communistes occidentaux la même rigueur envers les « impurs » socialistes, que prescrit le rite judaïque dans la question d'impureté-non-« Kochère »... « Lutter contre les traîtres socialistes, contre leurs amis, contre tous ceux qui n'acceptent pas les 21 points de la 3e Internationale », tel était le slogan de Lénine et de Trotsky.

Pour éviter le moindre « opportunisme », un paragraphe spécial et secret, le « 22e », prescrivait une lutte « sans merci » contre les francs-maçons qui « sont la source de la corruption permanente de la classe ouvrière et l'école des opportunistes et des « social-traîtres » ...» (1).

Lénine devait se rendre compte que l'intransigeance de sa politique créait un danger permanent de conflits extérieurs pour l'U.R.S.S. Certes, il appréhendait ces conflits, étant

(1) Rapporté par Victor Serge.

donné la faiblesse de la Russie à cette période, mais à l'instar de John Foster Dulles, il était prêt à assumer des « risques limités » pour garder la « ligne pure » de son dogme. Les années de la N.E.P. furent justement celles où la pratique de l'aventurisme de la 3e Internationale a donné ses fruits les plus néfastes et se termina par un putch stupide en Esthonie; le 1er décembre 1924, dix mois après la mort de Lénine...

Le point de départ de « K » est différent de celui de Lénine. En 1955, quand « K » avait éliminé Malenkov, l'économie de l'U.R.S.S. était celle d'un État puissamment industrialisé. Le progrès technique de l'U.R.S.S. l'avait mis au même niveau que les pays les plus industralisés du monde. L'U.R. S.S. produisait 18 % de la production mondiale du charbon, 17 % de fonte, 20 % des wagons, 30 % (!) des tracteurs agricoles, 11 % de ciment, 26 % de bois scié, 16 % des textiles.

La réserve d'or soviétique était tellement importante qu'elle représentait presque 50 % de la réserve d'or des États-Unis (1). Le nombre des techniciens et des ingénieurs en U.R.S.S. dépassait celui des États-Unis. C'est en se basant sur le niveau élevé de l'industrie et de la technique de l'U.R.S.S. que « K » alla à Genève pour y rencontrer les leaders des pays capitalistes.

On pensait à cette période que la rencontre de Genève ne signifiait pour « K » que la continuation de la tentative de la « politique du sourire » que Malenkov avait inaugurée avant lui. On ne voyait encore que le côté extérieur du « khrouchtchévisme ».

Pourtant, pour ceux qui essayaient d'analyser la situation, et de comprendre les changements qui survenaient à une cadence extra-rapide depuis la mort de Staline, il était clair qu'en 1955 la rencontre de Genève n'était que *la première tentative d'accommoder la politique extérieure de l'U.R.S.S. aux nouveaux besoins de l'époque « post-stalinienne »*.

L'époque « stalinienne » avait imposé à l'U.R.S.S. quelques règles de politique immuables. Le côté « économique » des activités d'État qui détermine depuis des siècles l'histoire de l'humanité, avait été mis à l'arrière-plan pour céder la place aux besoins de la politique d' « expansion » du jeune État soviétique, par laquelle Staline avait remplacé le principe de la « révolution mondiale » de Trotsky. La notion du *homo économicus*, traditionnelle aux sciences économiques depuis Adam Smith et Ricardo, avait été remplacée par la « raison d'État » soviétique. L'industrie de l'U.R.S.S. se développait à une cadence rapide, mais ce développement n'allait pas de

(1) D'après les estimations des économistes occidentaux.

pair avec les besoins de la population. On faisait construire des super-machines-outils, pour créer l'industrie de guerre, mais on refusait de produire de simples casseroles ! Les principes de l'organisation de l'industrie en accord avec les Ressources géographiques du pays, furent proclamés « déviation bourgeoise » (Principes préconisés par la théorie du « Standort » de Weber en 1909.)

L'industrie métallurgique continuait à se grouper souvent là où on manquait de métaux qu'on amenait par chemin de fer de quelques milliers de kilomètres. Il est vrai que le 3e plan quinquennal d'avant la guerre mondiale prévoyait déjà la diminution de cette dispersion nuisible de l'industrie, mais plus des deux tiers de l'industrie métallurgique se trouvait encore loin des bassins miniers. Le seul critère des activités économiques en U.R.S.S. restait celui de la nécessité d'un *réarmement à outrance*, d'une industrie de guerre travaillant à plein rendement qui faisait disparaître d'une façon improductive quelque 40 % (!) du revenu national du pays.

Une centralisation implacable de l'industrie, provenant elle aussi des besoins de la préparation à la guerre, provoqua un énorme accroissement de l'appareil bureaucratique, en ville et à la campagne. L'armée des bureaucrates soviétiques exerçait une pression parasitaire de plus en plus accentuée sur la structure économique. C'était là le début d'un terrible cancer économique, qui défigurait le visage du pays et qui le menaçait d'une asphyxie économique et d'une dégénérescence politique. Il suffit de se rappeler que le personnel de l'appareil bureaucratique des kolkhozes atteignait 7 000 000 d'hommes, que 16 000 000 de bureaucrates étaient employés dans l'industrie, que 8 000 000 de bureaucrates remplissaient les organes administratifs, que 8 000 000 de personnes non-productives se trouvaient dans l'armée, dans la police et dans la marine. Ces chiffres rendent compte de l'importance du « cancer bureaucratique » qui rongeait le corps de la Russie soviétique. La bureaucratisation à outrance, conjuguée avec l'industrialisation à outrance pour créer l'énorme industrie de guerre, avait fait s'accroître d'une façon anormale la population citadine et mettait en danger la base de l'approvisionnement du pays.

Ces anomalies ne découlaient nullement de la structure générale de l'économie soviétique. Elles étaient engendrées par la néfaste politique extérieure de Staline, avec son but « ésotérique » : l'expansion de l'État soviétique par des moyens de violence.

Certains observateurs attentifs de la situation en U.R.S.S.

n'ont pas manqué d'enregistrer le sens profond de la « politique genevoise » de Khrouchtchev. Pour la première fois dans l'histoire de l'État soviétique, on rejettait le dogme d'après lequel l'U.R.S.S., le premier État socialiste du monde, devait faire tout son possible par tous les moyens, la *violence incluse*, pour l'agrandissement du « secteur socialiste » dans le monde. Cela valait d'être étudié de près, ce qui d'ailleurs a été fait tout récemment par George Kennan...

N'oublions pas que *le Parti communiste russe rejetait toujours obstinément le principe du « statu quo »*. La diplomatie soviétique avait toujours souligné (tout en camouflant le rejet par des considérations soit-disant « pratiques ») que le principe du *statu quo*, n'était que la « survivance de l'époque du partage impérialiste du monde ». Tchitchérin, Litvinov, Molotov et Vychinsky l'ont répété, *urbi et orbi* lors de toutes les conférences mondiales, pour souligner que l'U.R.S.S. ne pourrait *jamais admettre* le principe du *statu quo*, comme incompatible avec sa politique. L'État soviétique était issu d'une révolution à caractère internationaliste, nourri de l'idéologie de Zimmerwald et de Kienthal, et basée sur une conception mondiale (Weltanschaung ou un « Mythe » d'après Sorel), qui préconisait une extension permanente du « berceau de la Révolution mondiale » qu'était l'U.R.S.S.

Nikita Khrouchtchev avait décidé de choisir un chemin, plus long certes, mais qui devait donner une victoire pacifique au bloc socialiste : le chemin de *l'abondance*. Dans son programme, — qui commença par les défrichements massifs dans le Kazakhstan, avec les ensemencements du maïs, avec l'augmentation rapide du cheptel et de la production de viande, beurre, et produits laitiers, — il fut stipulé que la Russie soviétique doit remporter une « victoire pacifique » sur ses adversaires capitalistes, une victoire qui aurait l'aspect d'un « match de football gagné honnêtement » (1).

Ainsi la « victoire par la violence » de Trotsky et de Lénine-Staline prenait sous sa forme « khrouchtchevienne » une expression toute différente. Ceci n'était pas que des mots. En effet l'U.R.S.S. diminuait ses effectifs militaires d'une façon considérable, et continue cette diminution. Dans l'alternative « beurre ou canons », la préférence va au « beurre »...

Les événements de Pologne et de Hongrie firent penser à « K » que la coexistence pacifique entre les deux blocs n'a

(1) « K » l'avait déclaré aux journalistes étrangers en racontant sa jeunesse de sportif quand il jouait « centre droit » dans l'équipe de Stalino.

pas encore trouvé son expression adéquate dans les règlements des relations extérieures. Le monde non-soviétique avait salué ouvertement l'insurrection hongroise et les émeutes de Poznan, comme « le début du refoulement russe vers l'Est » (1). L'héroïsme des prolétaires de l'usine de Czepel ne pouvait pas trouver un écho dans les cœurs de la bureaucratie soviétique. Nikita avec *son « coexistencisme »* risquait d'être chassé par ses adversaires, les « durs » comme Molotov, et autres.

Avant d'arriver au bout logique de son chemin du « coexistencisme » pacifique, au *statu quo* comme règle de cette coexistence qu'il prônait, il lui fallait reprendre en mains les satellites, renforcer la pénétration soviétique dans le Proche et le Moyen-Orient, brièvement reprendre une partie de l'expansionnisme stalinien.

Fidèle à la règle immuable de lutte, — « la meilleure défense est l'offensive, — « K » répondit à la réaction du monde occidental envers les événements de la Hongrie et de la Pologne, par une activité débordante de la diplomatie soviétique au Caire, à Damas, à Djakarta, aux Indes, à Bagdad et en Afrique.

La « période des envois d'armes » aux pays sous-développés et ex-coloniaux qui débutaient dans leur existence indépendante marqua un changement net dans les méthodes de la diplomatie khrouchtchevienne. Mais tout en adoptant un nouveau langage dans sa politique extérieure, « K » continuait sa série de réformes profondes en U.R.S.S.

La décentralisation de l'appareil administratif et de l'industrie, lui permit de régler leur compte à ses adversaires « dogmatistes » dans le Comité Central. Malenkov, Molotov et autres une fois évincés, « K » avait les coudées franches.

Il n'en profita que pour accentuer encore davantage sa politique d'abondance. La dissolution des M.T.S. — les stations des tracteurs vendus par l'État aux kolkhoses, — fit de ceux-ci de véritables coopératives. L'État renonça en même temps à toutes les livraisons *obligatoires* des kolkhoses ! Et le marché kolkhosien avait subitement doublé et parfois triplé le volume de ses transactions ! Sans s'arrêter à ce résultat éclatant, « K » annonça les investissements de 100 milliards de roubles (10 milliards de dollars) dans l'industrie chimique pour augmenter la fabrication de fils artificiels, de nouveaux matériaux de construction, etc... Bien que théoriquement, le « principe de base » du « socialisme stalinien », — la priorité de l'industrie lourde resta

(1) Foster Dulles dixit.

intacte, l'industrie lourde et l'industrie de guerre furent mises au même plan que l'industrie chimique travaillant pour le consommateur. Pour la première fois depuis 1934, le Ministère de la Guerre avait perdu la direction de l'industrie de guerre!...

Ainsi, tout en poursuivant la réalisation de sa « politique d'abondance » qui devait apporter une « victoire pacifique » au bloc socialiste, « K » s'était aperçu que l'abondance ne suffisait pas par elle-même pour vaincre ce qu'il qualifie « les restes du capitalisme dans la conscience humaine ».

Le triomphe subit du livre de Doudintzev, avec son titre révélateur *l'Homme ne vit pas que de pain*, et, enfin, le succès foudroyant du *Docteur Jivago* de Pasternak, avec sa protestation sublime contre l'omnipuissance de l'état-Leviathan étaient par trop significatifs. Un courant d'opinions analogues était né dans les satellites, où à l'exclusion de la Pologne avec son régime libéral de Gomulka, des répressions contre le « déviationnisme-révisionniste » avaient frappé les intellectuels en révolte.

Tandis que Gomulka se limitait à dissoudre les réactions des journaux protestataires comme *Po Prostu*, Walter Ulbricht distribuait des peines de travaux forcés au professeur Harich et autres « révisionnistes ». Notons qu'en U.R.S.S. « *K* » *suivait Gomulka*. Malgré la campagne acharnée contre les « révisionnistes intellectuels », il se limita à les évincer de la vie culturelle, sans les frapper par des condamnations judiciaires (comme si « K » voulait se réserver la possibilité d'un changement brusque)...

En face de ce nouveau danger pour la « victoire pacifique » du socialisme ; il fallait prendre des mesures radicales. « K » annonça sa réforme de l'enseignement, et décida de convoquer le 21e Congrès panrusse du Parti communiste le 27 janvier 1959 pour approuver cette réforme en même temps que le nouveau « plan septennal » de l'abondance.

La réforme de l'enseignement a un but très clair : liquider une fois pour toutes la catégorie « intellectuelle » comme une catégorie sociale indépendante en U.R.S.S. Dorénavant, l'enseignement aurait lieu en même temps que le travail manuel aux usines et aux fabriques, avec les mêmes individus, devenus simultanément « des unités de travail manuel » et les « unités des activités intellectuelles » (1). Ainsi on espère éliminer la contradiction entre le travail manuel et le travail

(1) D'après Ponomarev, le « théoricien de « K ».

intellectuel, que « l'U.R.S.S. avait reçue en héritage du régime capitaliste » (1).

Il est évident que cette réforme signifierait, surtout dans sa première période, un abaissement considérable du niveau intellectuel. Le savant soviétique, prix Nobel, Semenov, l'avait déclaré clairement dans son article à la *Pravda*. Mais il ne faut pas s'attendre à ce que « K » renonce à cette réforme qu'il croit être la « pierre angulaire de la société socialiste avant sa transformation définitive en société communiste »

Mais toute cette activité débordante de « K » pour atteindre. au plus vite « l'abondance » n'avait pas plu à Pékin. Les deux délégués du Politburo chinois, An-Tsé-Weng et Toung-Bi-Du qui ont visité l'U.R.S.S. en été 1958, l'ont clairement fait comprendre. Le voyage subit de « K » à Pékin fin juillet, avait dû donner lieu à une « explication amicale » à ce sujet, car les communistes chinois croient que le devoir de l'U.R. S.S. est d'aider l'industrialisation extra-rapide de la Chine. Le *Journal du Peuple* de Pékin, avait publié un article très significatif indiquant que « les succès d'un des pays socialistes dans l'industrialisation rapide n'aideraient pas la victoire du socialisme si les autres pays du bloc socialiste restaient en état industriel inférieur. *Au contraire, une situation privilégiée de l'abondance d'un pays socialiste serait dans ce cas la source d'un grave danger révisionniste* »...

Le mot fut trouvé ! « K » est accusé, indirectement, et sans le nommer, d'être un « apprenti-révisionniste » !...

Pourtant, M. Khrouchtchev continue sa politique d'abondance.

Le 21e Congrès sera appelé à confirmer cette politique par un vote massif.

« K » avec son habileté extraordinaire *pratique un virage dans sa politique extérieure en Europe qui doit le laver de tout soupçon de « révisionnisme »*.

Son discours, la récente note du Kremlin au sujet de Berlin-Ouest et la crise actuelle à Berlin et le voyage de Mikoyan aux U.S.A. marquent le début d'une vaste manœuvre de rapprochement entre Moscou et Varsovie.

Face au problème allemand, l'amitié de « K » avec Gomulka, dont l'antirévisionnisme est encore trop frais pour être sincère, n'est qu'une réponse aux attaques de Pékin...

Tout en manœuvrant habilement à l'Ouest et à l'Est, « K » continue à développer la base de sa « politique d'abondance », *dont l'application devrait être la plus sûre garantie de la paix.*

VICTOR ALEXANDROV.

(1) Ponomarev dixit.

Lettre préface de Gabriel Marcel à Carlo Coccioli

Mon cher ami,

Je vous félicite bien vivement d'avoir apporté à *le Ciel et la terre* (1) cette suite *le Caillou blanc* (1), qui, contrairement à ce qu'ono bserve en général dans des cas analogues, n'en est point indigne, et même peut-être le dépasse. Les conditions mêmes dans lesquelles vous avez écrit ce livre méritent de retenir l'attention.

Originellement, vous me l'avez dit, vous ne prévoyiez pas que *le Ciel et la terre* pourrait être continué. Il est d'ailleurs assez rare en Italie qu'un roman comporte une suite. Au surplus, vous pouviez considérer l'ouvrage comme achevé par la mort du héros. C'est au Mexique que quelqu'un — un prêtre, si je ne me trompe — vous suggéra de poursuivre ; votre première réaction fut de vous écrier : « C'est impossible ! Ardito est mort. — En êtes-vous si sûr? vous fut-il répondu. Cette mort n'est annoncée que par un tiers à la fin du livre. La nouvelle peut être fausse. Il dépend de vous qu'elle le soit. » Ainsi était déposé dans votre esprit fécond le germe du livre que nous avons sous les yeux. Tout s'est donc passé en réalité comme si vous aviez précédemment ménagé — avec une inconsciente habileté — le vide dans lequel pourrait prendre place la vie ultérieure de votre héros.

L'originalité profonde de votre roman *le Caillou blanc*, c'est que c'est, si l'on peut dire, une double Odyssée. Il y a d'abord la recherche anxieuse à laquelle se livre le romancier, c'est-à-dire vous-même, *vous devenu personnage*, et qui n'aboutira qu'à la dernière page lorsque le corps d'Ardito sera retrouvé non loin de Villanuova où il s'était rendu pour y mourir. Mais il y a aussi, et beaucoup plus profondément, l'exploration nocturne à laquelle procède Ardito qui ne sait vraiment plus ce qu'il est, ce qu'il croit, ce qu'il peut espérer, à partir du moment où miraculeusement il a échappé à la mort.

Je dis « miraculeusement », mais ce mot est impropre ; car il n'est de miracle que surnaturel, et autant qu'on en peut juger — peut-être à vrai dire est-ce là une vue fausse — il n'y a rien de surnaturel dans la soudaine décision prise par l'officier allemand de ne pas faire exécuter le condamné à mort. Entendons-nous bien : il demeure certes possible, et je suppose que vous seriez le dernier à le contester, que l'officier en question ait été vraiment l'instrument aveugle d'un dessein providentiel ; mais ce n'est là qu'une hypothèse, à laquelle un croyant recourra d'ailleurs bien volontiers.

Ce qui est extraordinaire, ce qui surprend au plus haut point,

(1) Édit. Plon.

je ne vous l'apprends pas, c'est la transformation qui s'accomplit dans l'âme d'Ardito à la suite de ce qui, au sens naturel du mot, se présente comme son salut. *Il découvre que sa foi vient de le quitter.*

Ceci m'a frappé personnellement d'autant plus que j'ai souvent pensé à écrire une pièce dont le sujet serait le suivant : une femme jugée incurable est guérie à Lourdes, mais tout se passe comme si sa guérison avait tué sa foi, au lieu que les siens, et en particulier son mari, qui auparavant était un catholique des plus tièdes, manifestent envers Dieu une gratitude de type idolâtrique analogue à la reconnaissance qu'on peut accorder à un homme politique lorsqu'il vous a fait bénéficier d'un passe-droit. C'est bien d'un passe-droit que mon héroïne a l'impression d'avoir bénéficié, mais un Dieu dont les faveurs sont arbitraires peut-il encore être appelé Dieu?

Je ne suis pas sûr du tout qu'il y ait un rapport véritable entre cette donnée et *le Caillou blanc*, mais ce que je puis vous affirmer c'est que le fait de l'avoir conçue et comme ruminée m'a sensibilisé à votre livre.

Cette situation étonnante s'est imposée à vous de façon très mystérieuse, vous ne m'avez pas caché qu'elle demeurait pour vous à quelque degré inexplicable. Vous ne pouvez formuler à son sujet que des hypothèses. Mais cette anomalie d'un auteur qui ne comprend pas pleinement son œuvre ne peut déconcerter que ceux qui ignorent tout de la création littéraire et atteste bien plutôt à mes yeux l'authenticité profonde du don qui est le vôtre.

Je ne saurais, bien entendu, avoir la prétention d'y voir plus clair que vous. Il me semble que je serais porté à dire ceci : en premier lieu, il n'y a pas — et il ne peut pas y voir — d'explication purement psychologique de ce qui se passe dans l'âme d'Ardito. Tout semble indiquer que nous sommes en présence d'un drame métaphysique, dont la clé est *ailleurs :* ailleurs au sens le plus fort, et non point dans la conscience du héros. Bien sûr, on aura toujours la ressource de faire appel ici à l'inconscient, mais c'est là une solution de facilité qui ne nous fait guère avancer. La véritable question est du reste de savoir — vous-même me le rappeliez l'autre jour — si Ardito a *vraiment* perdu la foi. On protestera : Comment mettre sa parole en doute? Mais ne faut-il pas distinguer entre la foi dont la racine est dans l'être — et la conscience imparfaite et souvent intermittente que l'âme est capable d'en prendre? Tout va se passer bien plutôt comme si Ardito était victime d'une véritable aliénation, autrement dit comme s'il ne communiquait plus avec le plus intime de lui-même. Pourquoi? C'est bien ici qu'on ne peut progresser qu'à tâtons comme un spéléologue qui explore une caverne. Ne sommes-nous pas dans l'obligation de faire intervenir ici de façon comme balbutiante l'idée d'un plan divin qui comporte cette dissociation? Comme si Ardito ne pouvait remplir une certaine tâche, s'acquitter d'une certaine mission mystérieuse qu'à la faveur de ce qui lui apparaît inévitablement à lui comme une perte ou une privation pure et simple. Ne serait-ce pas — mais ceci je ne le dis qu'avec les plus grandes hésitations

— parce que cet Ardito, qui de bonne foi pense qu'il ne croit plus, se trouve de ce fait rapproché de ceux qui eux sont vraiment des incroyants ; un peu comme un prêtre pour se rapprocher d'ouvriers non chrétiens renoncerait à toutes les prérogatives du sacerdoce (je ne m'occupe pas en ce moment de savoir s'il aurait ou non raison). Il y a cependant cette différence qu'ici la renonciation serait délibérée, alors que sans votre livre, mon cher Coccioli, le personnage est vraiment, selon toute apparence, coupé de la grâce. Seulement la fin de l'histoire nous obligera, et obligera sans doute Ardito lui-même, à nous poser la question centrale : est-ce que la grâce n'était pas encore à l'œuvre dans cette éclipse même?

Je pressens aussi, sans pouvoir d'ailleurs préciser tout à fait cette idée, que tout cela n'est pas sans rapport avec les conditions singulières dans lesquelles Ardito a pris conscience de sa vocation. Comme dans *la Dernière à l'Échafaud*, ou les *Dialogues des Carmélites*, une certaine peur apparaît comme la marque inversée d'une élection.

Votre livre, ne nous le dissimulons pas, provoquera bien de remous ; certains prendront à parti la théologie qu'ils croiront trouver à l'arrière-plan de l'œuvre. Je pense qu'ils se méprendront sur votre pensée. Ce livre audacieux, certes, ne comporte aucune prétention. C'est la relation d'un homme de bonne foi qui remonte du fond d'un gouffre.

GABRIEL MARCEL,
de l'Institut.

Lettre de Londres

Dans les pays anglo-saxons, où la démocratie se porte bien, il est de tradition que les élections, ainsi que les batailles et les manœuvres qui les précèdent, soient tumultueuses. Cette lettre devrait donc commencer par la description d'une tension politique croissant de jour en jour de façon dramatique, et nous devrions affirmer que tout Anglais bon teint se prépare plein de vigueur à combattre avec la passion et l'acharnement qui caractérisaient les habitants de l'Eatanswill de Mr. Pickwick.

Bien que la date précise n'en ait pas encore été fixée, il est certain que nous touchons aux élections générales. Le Gouvernement complète son programme législatif et, comme disent les commentateurs de courses, le dernier parcours est entamé. Les Socialistes, d'après un sondage de l'opinion publique, ont tout à coup cessé de muser à quelques longueurs des Conservateurs pour les rattraper et courir tête à tête ou plutôt capot contre capot, — les courses automobiles nous paraissant une métaphore plus appropriée car, au cours de ces quatre dernières années le Gouvernement a eu son lot de côtes diplomatiques, de tournants en épingles à cheveux politiques, sans parler des flaques de pétrole traîtresses et imprévues. Chez les Socialistes, le souvenir de ces moments risqués, qu'ils ont tant déplorés, ne va-t-il pas provoquer une envie brûlante de prendre les commandes? Leurs électeurs se montrent assez tièdes dans l'ensemble. Et les Conservateurs? Ont-ils assez l'esprit sportif pour payer tribut au courage de l'homme qui bondit au volant à l'heure où Sir Anthony Eden, pâle et défait, le lâchait?

Qu'elles aient lieu en mai ou en octobre, la perspective des élections suscite à cet instant assez peu d'enthousiasme : les uns remarquent qu'elles seront fixées plus tôt même, d'autres qu'elles pourraient bien être retardées, théoriquement au moins, jusqu'à l'année prochaine. Cette apathie partielle, si contraire à la tradition, est provoquée par des raisons multiples. Tout d'abord les partis ne sont pas divisés par des litiges d'importance suffisante — nous voulons parler de ceux qu'on ose nommer. On craint ensuite, peut-être à juste titre, une égalité dans la répartition des sièges, dont le pays risquerait de pâtir. Et troisièmement, le standard de vie étant prospère en ce moment, beaucoup de gens, cela se comprend, répugnent à des bouleversements.

Mr. Macmillan a été nettement maladroit lorsqu'il a déclaré à la nation que « cela n'avait jamais si bien marché » (« *We never had it so good* »), s'attendant à être félicité. C'est une naïveté du même ordre qui a soufflé à Mr Butler la fameuse phrase, si commentée, prononcée dans l'euphorie d'un dîner officiel : « Le pays est saoul

de porto et de chair faisandée » (« *The nation has too much port and over-ripe pheasant* »). Ces deux remarques ont fait la joie du public et des amateurs de plaisanteries, et, cependant, toutes deux étaient et demeurent exactes de bien des façons. Le riche homme d'affaires anglais vit somptueusement... sur son budget de dépenses. L'ulcère le guette, mais ce n'est pas la crainte de mourir de faim qui le provoque. Le jeune compositeur d'imprimerie achète une Ford à crédit et l'entrepreneur de construction qui emmène sa famille et un couple ami voir Tommy Steele, idole des moins de quinze ans et chanteur de Rock 'n'Roll, se permet cinq fauteuils d'orchestre au troisième rang à une livre sterling la place. Mais je me hâte de dire que ce n'est pas là une généralité. Les vieux et ceux qui vivent de rentes fixes de l'État souffrent comme d'habitude. Il appartient au Gouvernement de réduire le sombre chiffre de 500 000 chômeurs qui affecte en ce moment le nord plus que le sud de l'Angleterre. Mais les Conservateurs, nantis des possibilités que leur donne le budget d'avril et de l'initiative dans le choix de la date des élections, vont poursuivre leurs « affaires comme d'habitude — plutôt meilleures », tandis que les Socialistes sont handicapés par la nécessité de ne pas perdre de voix en se montrant dans le rôle d'embrigadeurs et de rabat-joie universels dans lequel leurs adversaires se plaisent à les peindre.

Le Parti Travailliste, dans ce sens, a le dessous au départ. Ses difficultés, telles que les voient les jeunes intellectuels, ont été exposées presque brutalement dans un article de Paul Johnson, commentateur du *New Statesman and Nation*. Mr. Johnson, ardent partisan de la gauche, y fait peu de cas des leaders socialistes. Après les avoir accusés de démagogie et d'opportunisme outrageux, il déclare que le programme du Labour a été torpillé et que dans le compromis survenu entre l'aile droite et les progressistes du parti, « tout le monde est d'accord pour trouver que les radicaux se sont vendus à trop bon marché » (« *It is generally agreed that the radicals sold themselves too cheaply* »). Quelle sera donc, poursuit-il, la différence si les prochaines élections nous apportent un gouvernement travalliste au lieu des Tories? Sur le plan économique la marge serait mince. « Le programme du parti (socialiste) ne présente pas de changement majeur dans la structure économique. Ses leaders ne se vantent que de savoir diriger le système actuel plus efficacement que les Tories, en favorisant une politique d'expansion basée sur un accroissement des investissements, mais ils n'expliquent pas comment ils vont s'y prendre sans risquer une autre crise de la balance des paiements. » Il est à peine moins impitoyable sur la politique étrangère. Après avoir admis que Mr. Bevan, ministre des Affaires étrangères du Shadow Cabinet, pourrait sans doute exercer une influence restrictive sur Washington, il se demande pourtant si, après tout, Mr. Macmillan, l'homme chéri et respecté des Américains, ne s'en acquitterait pas mieux. Tout bien considéré, il ne voit qu'une seule raison décisive pour que les militants socialistes, non rétribués par le parti, se jettent sans réserves dans la prochaine campagne électorale : s'assurer d'une administration travailliste à Whitehall afin de faire

arbitrer les problèmes raciaux en Afrique. Non pas qu'il croie les ministres travaillistes assurés du succès. Il est aussi sceptique là-dessus que sur les autres points. Mais parce qu'il est convaincu « qu'un gouvernement Tory, une fois réélu, arbitrera sûrement en faveur des colons ». L'article de Mr. Johnson s'intitule *Aiderons-nous Mr. Gaitskell?* On se le demande.

Si cependant beaucoup de Socialistes n'envisagent la bataille prochaine qu'avec un enthousiasme mitigé, les Conservateurs n'ont pas grande raison non plus de se réjouir. Leur parti, il est vrai, possède un atout hautement exploité : la personnalité sympathique de Mr. Macmillan lui-même. « Mr. MacWonder » (Monsieur Merveille), comme on l'appelle. Les journaux populaires le nomment familièrement « Mac » à tel point même que l'autre jour quelqu'un s'est plaint de l'avantage déloyal que cela lui donnait sur le leader socialiste qui, lui, demeure simple « Mr. Gaitskell » dans l'argot des manchettes. Il faut bien avouer que Mr. Macmillan fait très « Mac » avec ses gilets fantaisie et ses complets Édouard VII. Ses adversaires espéraient dévotement que cela ridiculiserait sa silhouette, oubliant apparemment que la moitié de la jeunesse du pays — comme leur sobriquet de « Teddy Boys » l'indique (Teddy est le diminutif d'Édouard) — partage les mêmes goûts vestimentaires. Il aime à dîner d'huîtres au célèbre et aristocratique *White's Club*, mais cela encore ne risque guère de lui nuire beaucoup dans une nation dont les instincts de joueurs et les idées de grandeurs sont exaltés chaque semaine par les paris sur les équipes de football. Autrefois, Mr. Macmillan composait d'élégants discours : c'était maladroit. Plus tard, il adopta un demi-argot dont nous avons offert ici un échantillon : tout le monde en rougit. Il s'est maintenant décidé au discours politique pur et simple — quelques brillantes remarques encore, mais vite noyées dans les clichés — si bien qu'il n'est plus maintenant séparé de la nation. Il ne lui manque qu'une seule chose : savoir parler à la télévision.

Il est rafraîchissant de voir un politicien jouir si franchement de sa haute position et même de ses charges. Autrefois — par exemple, à la fin de la guerre, lorsque je l'ai rencontré — il semblait un mélange étrange d'ambition et de méfiance. Les hautes espérances qu'il nourrissait étaient, il semble, bien cachées, et si l'on se borne uniquement au point de vue humain, le spectacle d'un homme aussi déterminé et aussi consciencieux héritant soudain d'un royaume que peu de personnes lui prédisaient et que moins encore s'attendaient à le voir gouverner avec autant d'aplomb, est à la vérité sympathique. Politiquement, le fait que Mr. Macmillan ait grandi — rapidement et de façon spectaculaire — à la mesure de son emploi est chose admise, bien qu'à contre cœur, par ses détracteurs mêmes. Aux jours sombres de Suez, le distingué rédacteur d'un quotidien londonien avait qualifié son prédécesseur de « pire Premier Ministre depuis Lord Bute ». Mr. Macmillan a parfois la réputation d'être le meilleur du temps de paix. Cet hommage lui est venu de Mr. Randolph Churchill qui, comme commentateur politique, est loin de craindre la controverse mais que, fils de Sir Winston Churchill, on ne peut guère accuser d'ignorer

les affaires publiques. Même sans suivre celui-ci jusqu'au bout, c'est là une affirmation qui permet de souligner ce que certains considèrent actuellement comme étant la stature de Mr. Macmillan.

Que dire maintenant du parti que Mr. Macmillan dirige? En surface, il est sûrement moins désuni que son adversaire. Cependant, des maux analogues le rongent qui, pour être intermittents, n'en méritent pas moins un examen serré : une conscience imprévisible et étrangement capricieuse, difficile à distinguer d'une faiblesse des nerfs. Les divisions du Labour ont pour base des principes. Elles sont profondes, consistantes et habituellement durables. Mais c'est précisément de principes que le parti conservateur — parti traditionnel de l'Église établie — semble manquer aujourd'hui. Pour être juste, les leaders en souffrent moins que le gros de la troupe. Lorsqu'ils déclarent ne pas craindre de prendre des mesures impopulaires — c'est là une de leurs vantardises favorites — ils parcourent au moins la moitié du chemin. Mais une assez importante fraction des Conservateurs progressistes, pour la plupart intellectuels hypersensibles ou jeunes bourgeois, trouve la vue du scalpel insoutenable et auraient fui l'amphithéâtre en maintes occasions si l'infirmière-major Macmillan n'en avait pas fermé la porte à clef.

Les débats sur la Loi des Loyers en ont été un bon exemple. En automne dernier les Conservateurs ont fait appliquer la libération, dans certaines limites, des loyers gelés depuis le début de la dernière guerre. Bienfaisante dans son ensemble, les conséquences pénibles de cette loi — comme l'avaient prévu d'habiles tacticiens — ont cessé de constituer un litige politique majeur. Il n'empêche que bon nombre de Conservateurs, maintenant rassurés, ont été très inquièts à l'époque. Le parti est maintenant repassé à l'attaque, dirigeant le plus fort de son tir sur un plan socialiste de « municipalisation » qui englobe six millions de logements en location (environ le nombre des loyers récemment dégelés).

Le choc administré par l'affaire de Suez est sans aucun doute en partie à la base de ces craintes ressenties par les Conservateurs. Tombant comme la foudre, les événements de Suez ont révélé la scène politique sous un jour entièrement nouveau, et, comme la foudre, ils ont frappé les deux partis, qu'ils ont divisés en deux. Suez a moins été une scission entre les partis qu'une division dans les attitudes mentales, que les partis ne reflètent pas. C'est un des facteurs principaux du malaise ressenti dans la vie politique britannique d'aujourd'hui.

A défaut de litiges importants, promoteurs de luttes entre les partis, les sentiments de frustration se font jour à travers un certain nombre de cas de morale et notamment d'une ennuyeuse querelle locale qui revêt une importance nationale. Nous voulons parler de l'animosité qui existe depuis plusieurs années entre le comité conservateur très aile-droite de la circonscription de Bournemouth East et son député d'opinion aile-gauche, Mr. Nigel Nicolson. Le comité n'aime ni Mr. Nicolson ni ses idées et proclame qu'il ne l'acceptera pas comme candidat une seconde fois. Mr. Nicolson fait valoir la liberté des députés — n'est-il oui ou non que le porte-

parole d'un groupement local, qui, d'ailleurs, ne représente pas nécessairement l'opinion générale des électeurs conservateurs de la région? Lord Hailsham, président du Parti Conservateur, a dû intervenir. L'avenir de Mr. Nicolson sera décidé par une élection privée, mais cela n'en soulève pas moins en soi d'autres difficultés d'ordre constitutionnel, qui ne se feront sentir que plus tard.

Passons maintenant de la conduite d'un député vis-à-vis de ses électeurs à son comportement à la Chambre des Communes. Jusqu'à quel point, est-il en droit de se demander, doit-il obéissance aux « Whips » (Fouets) — députés chargés de faire respecter la discipline du parti et la volonté des leaders dans les votes au Parlement? On a récemment critiqué la sévérité des Whips et la docilité moutonnesque des députés. C'est en vain que Lord Templewood, qui a soixante-dix-huit ans et qui fut ministre des Affaires étrangères puis de l'Intérieur alors qu'il n'était que Sir Samuel Hoare dans les années 30, a fait remarquer dans une récente émission à la radio que lorsqu'il était entré au Parlement en 1910 les Whips étaient encore plus redoutables qu'actuellement. C'est en vain que Lord Winterton, ex « Père des Communes », sous-entend que la plupart des critiques exprimées sont le fait de fruits secs, les combattants ont été nombreux et ont fait beaucoup de bruit. Les Libéraux, naturellement, se sont précipités dans la « mêlée », survivants pathétiques et courageux d'une grande équipe d'autrefois, qui, dans la mesure où l'on peut discerner chez eux une politique, semblent lutter pour nos désirs à tous, si ce bas monde était différent de ce qu'il est. Il va sans dire qu'ils réclament également la « liberté de vote », ce qui leur a valu dernièrement, dans une lettre adressée au *Times*, une réponse acerbe d'un journaliste, Mr. Henry Fairlie, pour avoir réclamé ce droit à l'occasion d'une loi sur les prostituées : « Mr. Butler (ministre de l'Intérieur) a peut-être usé de son Fouet, mais Mr. Butler a fait passer plus de réformes importantes au Parlement que tout autre ministre de l'Intérieur depuis quarante ans. Si... les Libéraux étaient au pouvoir ils rejetteraient probablement la plus parfaite des lois sur la prostitution, en chicanant sur les paroles précises que Mr. Gladstone adressait aux femmes qu'il rencontrait la nuit sur les trottoirs. » (Mr. Gladstone exerçait son esprit charitable à la réhabilitation des prostituées.)

Nous avons tenté dans cette lettre d'exposer les raisons d'une tiédeur inaccoutumée en période d'élections générales. Naturellement, l'atmosphère varie beaucoup selon les milieux. Nous sommes très loin de vouloir insinuer que les militants des partis ne luttent pas avec acharnement dans les circonscriptions ou de vouloir donner l'impression d'un manque d'intérêt inquiétant de la part du public, seul l'opposition hargneuse sur les programmes électoraux fait défaut. Quant à la capacité de résistance de la foule, voici deux petits incidents qui, en conclusion, amuseront, espérons-nous, les lecteurs et leur donnera une idée du ton général.

L'un d'eux est la récente série de grèves d'usagers du métro de Londres. Pressés comme des sardines, matin et soir, à l'heure d'af-

fluence, assourdis par les cris rauques, inarticulés et peu amènes des employés excédés, les malheureux usagers des Transports de Londres se sont soudain révoltés. La coupe a finalement débordé sur un ordre de « Changez de train » interrompant ainsi le parcours. Les pauvres voyageurs, plantés sur le quai, n'avaient plus qu'à attendre le train suivant et voir défiler les voitures vides. Des groupes têtus ont refusé énergiquement de descendre et plusieurs rames ont ainsi été obligées de poursuivre jusqu'à leur destination habituelle. Cette première rébellion des habitants de Londres depuis la guerre contre leurs maîtres, les fonctionnaires, a été saluée dans la presse par des félicitations circonspectes et quelques beaux titres sur la loi du talion.

L'autre incident, qui a ravi beaucoup de gens, a été une interview par la Télévision à l'Exposition scolaire hors Programmes (« Schoolboys' Exhibition »), qui a eu lieu très peu de temps après le lancement du satellite russe vers la lune. Le commentateur, qui semblait passionné par l'événement et persuadé que les écoliers partageraient son émotion, est resté visiblement décontenancé quand, sur douze enfants interviewés, un seul a paru s'intéresser vaguement à la chose. Encore même semblait-il assez tiède lorsqu'il a déclaré qu'il irait peut-être dans la lune à condition que plusieurs personnes l'aient précédé et en soient revenues pour raconter ce qu'elles y avaient vu. Quand aux autres, l'un dit qu'il espérait devenir professeur d'histoire naturelle, un autre, âgé de onze ans, qu'il voulait être prêtre. Le pauvre commentateur, abasourdi, a demandé alors à l'enfant depuis combien de temps il nourrissait cette ambition. — « Depuis l'âge de cinq ans, avant cela je voulais être chauffeur de locomotive, mais, ajouta-t-il d'un ton écrasant, j'ai pris cette résolution dès que j'ai atteint l'âge de raison. »

Que les savants et les hommes d'état poursuivent leur destin, les jeunes de la nation, eux, ont les deux pieds sur terre. Qui oserait dire que cela n'a pas d'importance?

Rivers Scott.

(Traduit de l'anglais par G. R. C.)

Le catholicisme dans l'Espagne d'aujourd'hui

Plusieurs revues et journaux français, au cours de ces dernières années, ont consacré à ce sujet du catholicisme espagnol des articles, des études et des conquêtes, où le ton de l'objectivité sereine et la rigueur de la documentation n'ont pas toujours été les traits dominants.

LA TABLE RONDE *publie ce mois-ci avec plaisir ce travail de M. José Orlandis, professeur d'histoire du droit à l'université de Saragosse; il traite, à partir d'une information complète et avec un jugement clair, ce thème assurément délicat, mais qui suscite l'intérêt de l'opinion en divers pays d'Europe et d'Amérique.*

Précautions initiales.

Ces dernières années, une abondante littérature a traité de l'Église et du catholicisme en Espagne. Ce sujet a éveillé la curiosité de larges secteurs d'opinion, à l'intérieur et à l'extérieur des frontières de ce pays ; fréquemment revues et journaux publient des enquêtes ou des informations, dans l'intention d'étudier et de juger la religiosité réelle de ce peuple, la vitalité et le rôle des catholiques espagnols.

En Espagne même, le désir de connaître et de peser la réalité catholique contemporaine a été déterminé par un souci de réalisme et de sincérité. Cependant, l'observateur étranger serait dans l'erreur s'il croyait que les lacunes et les défauts récemment et publiquement diagnostiqués sont un phénomène moderne. La nouveauté est plutôt la préoccupation, chez de nombreux catholiques, d'un sincère examen de conscience ; son urgente nécessité n'était pas sentie auparavant. Or, dans tout examen de conscience, l'on s'arrête plus sur les défauts que sur les qualités ; il ne faut donc pas s'étonner de ce que cela soit aussi le cas lorsqu'on veut juger la situation présente du catholicisme en Espagne. C'est aussi une preuve de la saine et noble intention qui anime les hérauts d'une position rénovatrice et même, sous certains aspects, réformiste. Mais celui qui ne connaît pas la réalité espagnole devra se garder de fonder son jugement sur les seuls faits que ces critiques ont fait ressortir avec insistance au cours de ces dernières années ; son point de vue serait alors partial et, de fait, irréaliste. Il faut considérer tous les facteurs de cette situation, qu'ils soient positifs ou négatifs. C'est seulement ainsi que l'on pourra parvenir à un jugement serein

et objectif, sur la situation du catholicisme en Espagne.

Hors de ce pays, répétons-le, le thème du catholicisme en terre espagnole suscite toujours l'intérêt. A ce sujet, certes, les informations et les études de valeur, menées avec sérieux et compétence, avec le souci honorable et objectif de connaître et de faire connaître la vérité, n'ont pas manqué. Mais tel n'a pas toujours été le ton de ces travaux. Parfois, malgré une information sérieuse et complète, il nous faut regretter la légèreté et l'impartialité des jugements et des opinions. Souvent, cela est dû à ce que, pour former son jugement sur la situation du catholicisme espagnol, l'on a seulement tenu compte de ces critiques, auxquelles nous faisions allusion, des catholiques espagnols eux-mêmes; celles-ci, en soulignant les défauts et les lacunes, ne peuvent fournir à l'étranger des faits suffisants pour appuyer un jugement certain.

A d'autres occasions, un bref séjour en Espagne et des conversations avec quelques Espagnols — sans d'ailleurs connaître le propre de la psychologie espagnole — permettent au journaliste étranger d'émettre un avis péremptoire sur la situation religieuse du pays, presque toujours dans un sens défavorable. Un écrivain belge, M. Marcel de Corte, dénonçait déjà en 1952 la légereté de ce procédé. Le plus ridicule de cette histoire, écrivait-il dans les colonnes de *la Libre Belgique*, est que ces « témoins » ne connaissent rien de l'Espagne, qu'ils n'y ont pour la plupart jamais voyagé longuement. Ils s'imaginent, ajoutait-il, tenir l'Espagne entre leurs doigts, comme s'ils avaient résolu un problème métaphysique ou de géométrie.

D'autres fois, même, l'observateur étranger prétend juger le catholicisme en Espagne selon le point de vue de la situation religieuse, des traditions et du milieu ambiant de son propre pays, sans chercher à comprendre et à compénétrer la réalité espagnole. Il découvre alors des traits différents, des particularités qui le remplissent d'étonnement, quand elles ne le scandalisent pas, et qui le portent facilement à évoquer le vieux fantôme de ce qu'on appelle « le catholicisme espagnol ». C'est à ces écrivains étrangers, et à certains Espagnols qui leur font écho, que les archevêques d'Espagne ont fait allusion dans leur Déclaration collective du 19 mars 1955 : « ... Ils nous qualifient d'intransigeants, de désorientés, de fermés au progres... Ils admettront peut-être ce que nous représentons en tant qu'évêques, non ce que nous représentons en tant qu'Espagnols ; s'ils sont d'accord avec le catholicisme, ce qu'ils appellent « le catholicisme espagnol » les heurte au visage... »

C'est de ces travers que nous essaierons de nous garder dans ces pages ; l'intention de leur auteur est aussi éloignée de l'apologie que de la critique, surtout de la polémique. On ne prétend ici qu'offrir au lecteur non espagnol les faits précis qui lui permettront d'avoir un point de vue objectif et de former son propre jugement sur la situation réelle du catholicisme en Espagne.

L'unité catholique.

La signature du Concordat entre le Saint-Siège et l'Espagne, le 27 août 1953, a remis sur le tapis la question de l'unité catholique, solennellement déclarée dans l'article premier qui stipule que « la religion catholique, apostolique et romaine continue d'être la seule de la nation espagnole ». Cette reconnaissance a provoqué des réactions diverses hors d'Espagne, et les écrivains catholiques n'ont pas manqué pour la lamenter, la juger au moins inopportune. Il faut faire état de ces positions extrêmes, car le lecteur pourra ainsi apprécier dans ses limites véritables l'importance et les circonstances de cette déclaration d'unité religieuse.

Il est nécessaire de rappeler que la reconnaissance officielle de l'unité catholique en Espagne n'est pas une nouveauté du Concordat de 1953. Plusieurs années auparavant, en 1945, le *Fuero de los Españoles* (déclaration des principes du régime) établissait, à l'article 6, que la religion catholique est celle de l'État espagnol, et en même temps garantissait que « personne ne sera importuné à cause de ses croyances religieuses, même dans l'exercice privé du culte ». D'ailleurs, cette instauration juridique de l'unité catholique ne procède pas non plus de l'État surgi de la guerre civile. En reconnaissant cette unité, le *Fuero de los Españoles* n'a fait que reprendre, presque mot à mot, l'article 11 de la constitution de la Monarchie de 1876, promulguée après la restauration du roi Alphonse XII sur le trône d'Espagne, et qui resta en vigueur pendant un demi-siècle, que les gouvernements successifs aient été de composition libérale ou conservatrice.

Cela signifie que, pour comprendre le sens et l'importance de ces déclarations légales d'unité catholique, il ne suffit pas de les considérer sans autre perspective que celle du moment présent, et sans autres sources d'information que le dernier texte où elles sont explicitement formulées. Il faut les replacer dans un contexte spécifique, lequel est déterminé par des siècles d'histoire.

La profession de foi catholique que le roi Récarède, les évêques et les magnats wisigoths, jusqu'alors ariens, firent le 8 mai 589, devant le IIIe concile de Tolède, était appellée

à marquer une empreinte profonde dans l'avenir de l'Espagne. L'unité religieuse devait être, dans la suite, la clef de l'histoire espagnole. Pour la rétablir, et en même temps pour recouvrer le territoire national, la Chrétienté médiévale soutint une lutte de huit siècles contre l'Islam, la Reconquête, et cette longue tâche laissa une empreinte durable dans la manière d'être de l'Espagnol et dans ses destinées historiques.

L'Espagne a maintenu son unité religieuse entière à travers les temps modernes, jusqu'au XIXe siècle. Peut-être serait-il intéressant de rappeler ici que c'est dans le Statut de Bayonne de 1808, dans la Charte politique accordée par Napoléon Bonaparte à l'éphémère monarchie espagnole de son frère Joseph, que nous trouverons la première déclaration constitutionnelle de cette unité catholique. L'article premier du Statut dit en effet : « La religion catholique, apostolique et romaine, en Espagne et dans toutes les possessions espagnoles, sera la religion du Roi et de la Nation, et aucune autre ne sera autorisée ». Il est également significatif que les législateurs de Cadix, imprégnés de l'esprit de la Révolution française, aient rivalisé, dans la Constitution progressiste de 1812, modèle des libéraux espagnols et non espagnols du temps, avec leur ennemi Napoléon dans la déclaration absolue, sans aucune atténuation, de l'unité religieuse : « La religion de la nation espagnole est et sera perpétuellement la religion catholique, apostolique et romaine, seule vraie. La nation la protège par des lois sages et justes, et interdit l'exercice de toute autre. » Au regard des deux camps qui s'affrontèrent dans la guerre d'indépendance, l'unité catholique apparaissait comme un fait social d'une telle évidence que l'un et l'autre rivalisa pour la sanctionner juridiquement, sans laisser même une marge à la tolérance.

Cette réalité sociologique — qui inspira également les déclarations d'unité religieuse des autres constitutions qui se succédèrent pendant le XIXe siècle, constitue encore aujourd'hui, pour le primat d'Espagne, S.Em. le cardinal Plá et Deniel, le fondement de l'unité catholique de droit : l'État, en Espagne, doit être catholique parce que l'unanimité morale des citoyens espagnols est catholique. « Par la miséricorde divine, l'unité sociale catholique se maintient *de fait* en Espagne, parce qu'elle n'a pas été touchée par le protestantisme, lorsque celui-ci domina tant de pays européens ; l'unanimité morale des citoyens espagnols est constituée de catholiques ayant reçu le baptême, fondant leurs foyers sur le mariage canonique et voulant recevoir la sépulture religieuse après leur mort ; donc, si la constitution politique doit correspondre au fait social, l'État doit être et se pro-

clamer catholique, comme le fait la loi de Succession à la charge de chef de l'État. » (Cardinal Plá y Deniel « El catolicismo, religión de la Nación española », in *Ecclesia*, nº 642, 31 octobre 1953).

Les dissensions de l'unité.

Il existe en Espagne une petite minorité protestante répartie en nombreuses confessions : Église évangélique espagnole, Église espagnole réformée, Baptistes, Adventistes, Méthodistes, Luthériens, Témoins de Jéhovah, etc... Sur le problème du protestantisme en Espagne, il a beaucoup été écrit ces dernières années, beaucoup plus à l'étranger que dans le pays même, où le phénomène, en raison de ses dimensions numériques réduites, est difficilement considéré comme faisant problème. L'abondance des informations publiées à ce sujet nous dispense de le traiter longuement. Il suffira de rappeler que le nombre des protestants est si peu important qu'il ne peut atteindre la réalité de cette unanimité morale catholique des Espagnols à laquelle faisait allusion le Cardinal Primat dans le texte que nous venons de citer.

Les calculs les plus optimistes chiffrent à 30 000 le nombre des protestants, espagnols ou étrangers, résidant en Espagne ; et ce nombre est probablement assez supérieur à la réalité. En tout cas, et si l'on admet ce chiffre, ils ne représenteraient qu'un millième de la population espagnole. En vertu de la législation actuelle, est autorisé l'exercice privé de leur culte, pour lequel ils disposent de chapelles en nombre beaucoup plus grand que ne le demanderait leur nombre réduit. La *Guía de la Iglesia en España*, publiée en 1954, donne une liste de 262 chapelles protestantes, ce qui suppose, s'il y a effectivement 30 000 protestants et s'ils sont tous pratiquants, qu'il y a un lieu de culte pour 114 personnes. Les lieux de culte catholiques, y compris les plus humbles oratoires de campagne, ne dépassent pas la moyenne d'un pour 680 fidèles. Quant au nombre des ministres, la disproportion est identique : toujours si l'on admet ce nombre maximum de 30 000, il y a un pasteur pour 256 protestants, alors qu'il n'y a qu'un prêtre pour 949 catholiques (1).

Dans l'Espagne contemporaine, une dissidence plus im-

(1) Il est opportun de signaler que la législation civile concernant le mariage a été modifiée, le 26 octobre 1958, avec l'accord tacite de l'Église, de façon à permettre le mariage civil à ceux, même ayant été baptisés dans la religion catholique, qui n'appartiennent pas à l'Église. C'était là un point important qui suscitait l'inquiétude d'une partie de l'opinion internationale à propos de la situation des protestants en Espagne.

portante, quant au nombre et au rôle historique, que celle des protestants est constituée par les groupements et courants d'agnosticisme, de libre-pensée et de socialisme révolutionnaire et athée, qui ont pris corps au cours du XIXe siècle, se détachant progressivement du vieux tronc cohérent de l'unité religieuse du pays. L'Espagne, en effet, n'est pas restée à l'écart de la vie intellectuelle et politique européenne du XIXe siècle ; elle n'a pas su alors se garder de la contagion du virus révolutionnaire. Et même, les problèmes posés par ce virus dans le domaine religieux ont toujours été exacerbés par les Espagnols, sans doute à cause de la vitalité et de l'énergie singulière que l'unité religieuse gardait dans ce pays, ce qui y donnait au catholicisme une force de résistance plus grande que dans d'autres pays européens, et empêcha toujours l'acceptation unanime de bases religieuses neutres ou laïcisées pour l'existence nationale.

Ces courants de dissidence, toujours présents pendant le règne d'Isabelle II, prirent le dessus en 1868, avec la révolution qui détrôna la reine. Lorsque la restauration monarchique de 1874 eut fermé cette parenthèse de six années d'anachie — avec deux constitutions, plusieurs dictatures, quatre changements de régime et une guerre civile —, la dissidence religieuse, minoritaire mais très dynamique, se manifesta principalement dans les milieux intellectuels et universitaires. Parmi eux, on trouve d'abord les Républicains de 1873, comme Pi y Margall et Salmerón, et le groupe de professeurs qui se constitue autour du foyer intellectuel de la *Institución Libre de Enseñanza*, fondée par Giner de los Rios, disciple de l'idéalisme harmonique de Krause et des courants pédagogiques britanniques. Les hommes de la *Institución* élaborent un programme laïciste pour préparer une Espagne religieusement neutre qui devra, selon eux, forger un avenir distinct et différent de la tradition religieuse unitaire du pays. On peut dire que la *Institución* construit et projette dans l'avenir ce qu'on a appelé de nos jours « l'autre Espagne » — en marge et à l'extérieur de la tradition catholique, critiquant le passé et voulant transformer le sens de l'histoire nationale, — et que l'on a nommé aussi, sans doute plus justement, « la petite tradition hétérodoxe », par rapport à la grande tradition nationale de l'unité de la conscience. Ce courant a travaillé activement le XXe siècle espagnol, notamment par le criticisme des écrivains de la génération de 1898, les projets d' « européanisation » et de laïcisation de la culture espagnole, et enfin par les politiciens de la gauche républicaine et les intellectuels socialistes qui prirent le pouvoir en 1931, après avoir encadré

les mouvements marxistes espagnols et les syndicats au cours des années qui précédèrent la IIe République de 1931-1936.

Cette « petite tradition » qui, à l'exception de quelques-unes de ses figures les plus représentatives, comme Unamuno et Ortega y Gasset, s'allia pendant la guerre civile à l'activisme communiste et anarchiste le plus avancé, a encore des épigones, la plupart des intellectuels et écrivains espagnols qui sont partis en exil au cours de ces dernières années ; elle a aussi, en Espagne même, quelques timides apologistes. Mais, aujourd'hui, ses manifestations intellectuelles dans le pays sont rares et peu importantes, non pas tellement à cause de la pression politique, sinon en raison de sa propre décadence, de son évanouissement en tant que courant idéologique et de son manque actuel de personnalités de valeur. Pourtant, on continue d'agiter en son nom, comme signe de ralliement, les figures des grands morts — Unamuno, Ortega, le poète Antonio Machado, et parfois, avec plus de réserve, Giner de los Rios — de qui l'œuvre littéraire est en effet bien vivante dans le pays et présente souvent l'attrait et le prestige de l'inconformisme. Mais les fruits de cette influence se font surtout sentir dans le fossé réel qui sépare l'Église d'une bonne partie de la population ouvrière espagnole, imprégnée voici plusieurs années de marxisme et d'anarchisme, fossé qui a été creusé par l'action de ces minorités d'intellectuels acatholiques, minorités d'où sortirent en bonne part les dirigeants des mouvements ouvriers et qui conquirent le pouvoir, comme le disait en 1931 le président Azaña, par « le chemin de la culture », avec la ferme volonté de transformer la réalité sociale et spirituelle espagnole.

La réalité religieuse présente de l'Espagne.

Nous signalions, au début de ces pages, que l'une des caractéristiques en quelque sorte nouvelles du catholicisme espagnol d'aujourd'hui est un souci croissant de réalisme. Beaucoup de catholiques, et la Hiérarchie ecclésiastique à leur tête, ne se contentent pas de l'hypothèse tranquillisatrice de l'unité catholique de l'Espagne, établie juridiquement et corroborée par le fait indéniable que l'immense majorité des Espagnols ordonne son existence selon les lois de l'Église, au moins aux principaux moments de la vie. Il y a en effet un désir très sain de prendre le pouls, au point de vue religieux, de cette masse presque unanime de baptisés, afin de découvrir son authentique réalité spirituelle et, notamment, de savoir quels effets durables les courants hétérodoxes

décrits ci-dessus et la civilisation moderne, avec ses séquelles de matérialisme, de technicisation, d'indifférentisme religieux, de changement de structures économiques et sociales, ont produits.

La connaissance de la réalité sociale est d'autant plus importante si l'on tient compte des grandes transformations qu'elle a subies au cours de ces vingt années qui ont suivi la guerre civile. Le phénomène de la migration intérieure a atteint des proportions sans précédent, à la suite de l'attraction exercée par la ville sur la population paysanne, et à cause du processus d'industrialisation du pays : 150 000 Espagnols changent chaque année de résidence dans le pays ; d'où les conséquences inévitables de prolétarisation, de crise du logement, de création de banlieues, de déracinement et de bouleversement des communautés vitales, de disparition de l'influence paroissiale, etc... Il suffira de signaler, à titre d'exemple, que de 1940 à 1955 la population de Madrid a augmenté selon un rythme annuel de 42 000 personnes, comprenant les immigrants et leurs enfants ; pendant la même période, Barcelone (à l'exclusion des villes comme Badalona, Sabadell, Tarrasa, etc., qui font partie de sa zone industrielle) a vu sa population augmenter de 261 000 habitants du seul fait des immigrants et de leurs enfants ; enfin le bourg d'Avilés, qui jusqu'à il y a peu de temps, en englobant un certain nombre de hameaux, comptait à peine 11 000 âmes, a dû abriter pendant la construction de son grand centre sidérurgique 60 000 ouvriers, venant principalement de Galice et d'Extrémadure.

C'est seulement récemment que les études de sociologie religieuse ont commencé en Espagne, ce pourquoi nous ne disposons pas encore de données précises permettant une vision complète, ni même assez large de la situation de la population espagnole quant à l'accomplissement des devoirs du chrétien. Il nous faudra donc nous limiter à utiliser les résultats de quelques enquêtes sur l'assistance à la messe dominicale et l'accomplissement du précepte pascal en diverses régions du pays, résultats qui peuvent en tout cas indiquer certaines directions. Nous nous en tenons aux enquêtes qui ont été accomplies dans des conditions rigoureuses.

Le diocèse de Ciudad Rodrigo a été le premier à mettre sur pied, en 1951, une statistique complète de l'assistance à la messe du dimanche. Situé sur la frontière portugaise, ce diocèse est à prédominance agricole et n'a pas de villes importantes. Des 70 960 fidèles astreints à l'obligation, 34 862 ont accompli le précepte, ce qui donne un chiffre

proche de 50 % ; si l'on tient compte du 10 % habituel des personnes présumées empêchées ou dispensées, cela donne un pourcentage d'assistance d'environ 54 % ; il a été établi, d'autre part, que 42 % des hommes et 55 % des femmes remplissaient leur devoir dominical.

Des statistiques plus complètes, puisqu'elles concernent et l'assistance à la messe et l'accomplissement du devoir pascal, ont été réalisées dans la région de Bilbao. Le territoire comprend toute l'étendue de la province basque de Biscaye. Son niveau de vie est généralement élevé, comparativement au niveau de vie moyen en Espagne. La physionomie du diocèse est très variée : il comprend un grand noyau urbain, l'une des plus importantes concentrations industrielles du pays, et d'autres zones dont la population est principalement formée de mineurs, d'agriculteurs ou de pêcheurs. La statistique, compte tenu du 10 % habituel, donne 55,81 % d'assistance à la messe (53,66 % dans la ville même de Bilbao) ; le pourcentage minimum est celui de l'archiprêtré de Portugalete (36,16 %) et le maximum celui de l'archiprêtré de Durango (93,43 %). En 1953, le précepte pascal a été observé par 62,77 % de la population du diocèse (55,66 % des hommes et 69,34 % des femmes).

Une autre statistique a été réalisée par l'Action Catholique Rurale dans 83 villages appartenant à neuf des provinces civiles qui partagent la Castille et le Léon, dans la moitié nord du plateau central de la péninsule. Les lieux qui furent concernés par cette enquête représentaient 4 % de la population de cette région rurale ayant 100 000 kilomètres carrés et deux millions d'habitants. La statistique a montré que 59 % des hommes et 72 % des femmes assistaient à la messe du dimanche, que la communion pascale était reçue par 86 % de la population et que les derniers sacrements étaient donnés à 97 %. Selon les termes de classification en usage parmi les sociologues français, on pourrait donc dire que toute cette vaste région est une « zone de chrétienté » ; son niveau moyen, dans cet ordre, est d'ailleurs supérieur à celui des autres régions espagnoles.

A Cacérès, capitale de l'une des provinces civiles d'Extrémadure, une enquête faite le dimanche 24 février 1957 a déterminé un pourcentage d'assistance à la messe légèrement inférieur à 50 %. D'autres ont été réalisées dans la banlieue de Madrid et de Barcelone (dans des conditions techniques qui ne sont pas de toute garantie) qui ont obtenu des pourcentages beaucoup plus faibles que ceux qui ont été enregistrés ailleurs jusqu'à maintenant. Mais Mgr Enrique Tarancón, évêque de Solsona (diocèse catalan agricole) dans

sa lettre pastorale du 24 mars 1955 sur *la Rénovation totale de la vie chrétienne,* affirmait que nombreuses étaient les paroisses de son diocèse où tous les fidèles assistaient à la messe du dimanche et faisaient leurs Pâques, et qu'il n'y en avait guère où le pourcentage fût inférieur à 60 %.

L'enquête de Cacérès comporte cette nouveauté qu'elle classe professionnellement les personnes sur qui elle a porté. Les plus hauts pourcentages (83 à 90 %) sont donnés par les professions libérales, les membres de l'enseignement, les ingénieurs. En revanche, les ouvriers et le personnel domestique accusent des minima de 20 %, parfois moins encore. Ces données, valables au moins dans leurs grandes lignes, renforcent l'idée que la classe moyenne est, dans les villes espagnoles, le secteur de population à la religiosité la plus accentuée. Cette hypothèse est confirmée par l'enquête faite parmi des étudiants et des universitaires provenant en grande majorité de cette même classe sociale, par les professeurs Fraga-Iribarne et Tena-Artigas, et publiée en 1950 dans la *Revista Española de Sociología :* 90,9 % des 941 universitaires interrogés accomplissaient leurs devoirs religieux. Ce résultat, malgré les années qui ont passé, est encore valable pour montrer que, dans la jeunesse universaitaire, certaines attitudes de critique et d'inconformisme, parfois brusquement extériorisées, doivent être attribuées plus à un souci généreux de justice ou à un esprit de juvénile rébellion, qu'à une situation de crise profonde de la vie chrétienne de cette même jeunesse.

Cette population espagnole dont nous étudions la religiosité paraît présenter un niveau relativement élevé de santé en ce qui concerne la morale individuelle et familiale. La famille, en Espagne, malgré les influences désintégrantes de la vie moderne, connaît une solidité et une stabilité notables. La statistique établie en 1952 fournit des données significatives : pour 218 712 mariages contractés pendant l'année, les causes matrimoniales introduites devant les tribunaux ecclésiastiques — la législation civile n'admet pas le divorce — ont été au nombre de 909 (0,41 %), dont 459, plus de la moitié, à Madrid et à Barcelone ; 31 de ces procès ont abouti à des déclarations de nullité ; si l'on ajoute les séparations de corps perpétuelles ou temporelles, cela donne 291 foyers brisés (0,13 % des mariages célébrés pendant la même année). D'autre part, au cours de la même année, sur 561 192 naissances, 29 347 seulement furent illégitimes, soit 4,8 % de natalité illégitime dans les campagnes et 6 % dans les villes ; ces pourcentages seraient dans d'autres pays jugés très satisfaisants.

En 1957, le R. P. J.-M. Vázquez, dominicain de l'Institut social Léon XIII, a réalisé une enquête sur le nombre des enfants dans les familles d'un quartier de Madrid, à la population dense et socialement humble. Suivant la méthode employée par Paul Minon et Marcel Quoist dans leurs études sur les zones prolétaires de Liége et de Rouen, le P. Vázquez obtint, dans cette zone urbaine madrilène aux caractéristiques très similaires, des résultats favorables à Madrid; mais cela n'autorise à tirer aucune conclusion de caractère général sur l'ensemble de la population espagnole, car actuellement l'indice de natalité est inférieur, en Espagne, à celui de la France.

	Liége	*Rouen*	*Madrid*
Sans enfant :	36,6 %	37,3 %	8 %
Avec 1 enfant :	28,7 %	35,3 %	28 %
Avec 2 enfants :	17,7 %	14,8 %	31 %
Avec 3 enfants :	8,1 %	6,3 %	18 %
Avec 4 enfants :	8,9 %	6,3 %	15 %

La situation du clergé en Espagne.

L'Église ne s'est pas encore remise de la grave perte de prêtres subie pendant la guerre civile. La *Guía de la Iglesia en España* dénombre 7 287 victimes (y compris 283 religieux et 249 séminaristes) qui, dans leur immense majorité (6 900 à 7 000), furent assassinés par les « rouges »; ce fut le cas notamment de douze évêques et de l'administrateur apostolique d'un diocèse.

Il faut partir de cette base pour comprendre l'évolution statistique du clergé espagnol au cours de ces dernières décades et le fait que leur nombre actuel est relativement peu élevé. Outre le chiffre des prêtres assassinés, il faut tenir compte des difficultés créées par la guerre civile pour la vie des séminaires et les vocations en général, d'autant plus que l'atmosphère antireligieuse de la République, pendant les années qui précédèrent le conflit, avait déjà réduit très notablement le nombre des aspirants au sacerdoce : si l'on comptait 20 018 séminaristes en 1955, il n'y en avait que 7 516 en 1934. De tout cela, il résulte qu'il n'y a en Espagne qu'un prêtre pour 949 catholiques, chiffre inférieur à la moyenne européenne (un pour 875), et surtout à la moyenne de pays à population catholique nombreuse comme la France, l'Italie, et plus encore l'Irlande et la Belgique. Le grand nombre actuel des vocations sacerdotales permet d'espérer

que la situation évoluera sensiblement et favorablement dans les années à venir.

Sans doute faut-il aussi noter qu'au cours de ces dernières années après la guerre, il y a eu une certaine variation quant à la provenance des candidats au sacerdoce, dans le sens d'une augmentation des vocations en provenance de la classe moyenne, des familles aisées, ainsi que des vocations dites tardives ; à Salamanque, une maison *(colegio mayor)* est spécialement réservée aux séminaristes de cette dernière catégorie ; en 1953, beaucoup avaient été universitaires et avaient, en entrant dans la maison, de vingt à trente ans ; presque tous (92 %) avaient fait des études secondaires ; 61 % provenaient de chefs-lieux de provinces, et 82 % des classes moyennes. Mais même dans quelques séminaires de type habituel, comme celui de Barcelone, une statistique récente montrait une proportion élevée de « vocations tardives » (103), à tel point que celles-ci étaient même en majorité dans certaines classes (78 % en première année de Philosophie et 52 % en deuxième année) ; 67 % de ces vocations étaient nées dans des familles aisées de la classe moyenne, et 84 % en ville (67 % à Barcelone même). C'est de ces milieux qui viennent 70 % de l'ensemble des élèves du séminaire barcelonais.

Le catholicisme et le problème social espagnol.

C'est là sans doute l'un des aspects de la réalité espagnole présente qui ont suscité le plus de commentaires, ces dernières années, au nord des Pyrénées. Mais cela nous dispense de nous y arrêter longuement, non, certes, que le sujet ne le mérite pas, mais parce que nous supposons que le lecteur possède là-dessus une information plus complète que sur d'autres aspects de la vie catholique en Espagne.

Nous avons déjà fait allusion au niveau relativement élevé qui est dans le pays celui de la moralité individuelle et familiale ; on ne peut parler de même pour ce qui est de la morale sociale. L'Espagnol est, par tempérament, individualiste à l'extrême, et ce trait se remarque aussi dans son comportement religieux. Voici peu d'années, un écrivain signalait, comme facteur négatif du catholicisme de beaucoup d'Espagnols, la hiérarchisation erronée qu'ils imposent aux vertus chrétiennes, et cela au détriment de la justice et de la charité. Plus récemment, l'évêque de Huelva, Mgr Cantero, qualifiait de grave péché collectif le sommeil et la déformation de la conscience sociale chez de nombreuses personnes et dans des secteurs entiers de la vie espagnole, y voyant « le fruit

non seulement de l'individualisme ibérique ancestral et de l'inculture sociale de ce peuple, mais aussi et surtout de l'égoïsme humain ».

Ces tendances, dont n'ont pas su se délivrer de larges secteurs traditionnellement catholiques, les ont longtemps fait demeurer trop étrangers au phénomène de l'apparition d'une classe ouvrière qui, généralement, comme dans d'autres pays, est née là en marge de toute influence chrétienne vivifiante. Aujourd'hui, en Espagne, à l'exception de certaines régions, on peut dire qu'une grande partie de la population ouvrière se trouve à l'écart de la pratique religieuse régulière et manque d'un sens chrétien qui aurait une influence efficace sur les réalités de son existence quotidienne.

Dans les résultats des enquêtes effectués par les assistants ecclésiastiques des syndicats et publiées en 1954, les traits qui caractérisent la situation spirituelle de la population ouvrière espagnole se reflètent clairement : l'ignorance de la religion, l'éloignement de la pratique habituelle et la conservation d'un fonds de conscience religieuse sont les trois notes principales du profil général des travailleurs espagnols d'aujourd'hui.

Ces enquêtes montrent que l'immense majorité des travailleurs n'a pas évolué vers un sens plus chrétien de la vie, mais au contraire s'enfonce dans une grande ignorance religieuse dont peu manifestent le désir de sortir. Elles confirment aussi, cependant, qu'il n'existe pas chez le travailleur espagnol de mépris à l'égard de la religion, et qu'un fonds de conscience religieuse demeure qui peut permettre une rénovation.

Ce dernier trait se manifeste en ceci que les ouvriers ne font pas exception à cette unanimité morale des Espagnols qui tous, comme le soulignait le texte du cardinal Plá y Deniel que nous avons cité, marquent les moments principaux de leur vie en catholiques. Et les aumôniers des syndicats précisent : « Ce fonds religieux se remarque dans leur respect à l'égard des sacrements qu'ils reçoivent, généralement, au moins à l'heure de la mort, dans le fait de laisser leur femme et leurs enfants pratiquer et dans leur désir que ces derniers soient élevés chrétiennement, lors même qu'eux continuent de rester à l'écart du prêtre et de l'Église ». Comme causes de la séparation entre les travailleurs et l'Église, les aumôniers signalent, entre autres, l'influence du marxisme, le manque d'instruction religieuse, le respect humain, la crainte d'avoir à soumettre sa conduite aux exigences de la morale chrétienne, et la dureté de la situation économique dans laquelle vivent beaucoup d'entre eux.

Il serait certes injuste de présenter ces faits comme une

nouveauté dans la réalité sociologique espagnole. Le mal est ancien, et il y a longtemps aussi que la conscience sociale s'est endormie dans ce pays. Mais ce qu'il y a de neuf, ce sont les symptômes annonciateurs du réveil qui apparaissent ; cela, déjà, est positif, même si cette évolution tarde encore trop, au gré de certains, à déboucher sur des réalisations concrètes. La voix de la Hiérarchie ecclésiastique s'est fait entendre avec insistance ces dernières années pour rappeler aux catholiques l'urgence de l'accomplissement de leurs devoirs sociaux et réclamer une mise en place plus juste et plus chrétienne des structures économiques, au bénéfice des travailleurs. Les lettres pastorales de l'archevêque de Valence, Mgr Olaechea, des évêques des Canaries, de Malaga, de Huelva, de Solsona, etc., peuvent être signalées, entre beaucoup d'autres, comme preuves de la préoccupation croissante de l'Église pour ces problèmes. Mais les déclarations collectives faites à ce sujet par les archevêques espagnols, le 3 juin 1951 et le 15 août 1956, sont encore plus importantes. Elles sont toutes deux inspirées par la même inquiétude, mais il est peut-être significatif de noter que, si la première s'en tenait surtout aux questions relatives à la cherté de la vie, au luxe et aux abus des spéculateurs, la déclaration de 1956 aborde résolument le problème social, réclamant pour les ouvriers des salaires justes, une participation aux bénéfices collectifs et une plus grande justice dans la répartition de la charge fiscale. L'examen et la comparaison du contenu des deux textes révèlerait certainement le chemin parcouru pendant les cinq années qui les séparent.

Récemment, d'autres voix se sont élevées dans le même sens en grand nombre parmi les catholiques, ce qui montre bien qu'un état d'esprit précédemment inexistant commence de se répandre. Des livres, des publications périodiques, des réunions régulières comme celles des Semaines sociales, se multiplient partout. Dans le domaine des faits, et seulement à titre d'exemple, il faut citer, entre autres initiatives nombreuses, l'effort de l'Église pour contribuer à résoudre le problème du logement ; ainsi, l'Association de la Sainte Famille, inspirée par l'évêque, Mgr González y Menéndez-Reigada, qui vient de mourir, a construit 5 000 logements à Cordoue de 1947 à 1955, sans compter les logements édifiés pour le Congrès eucharistique de Barcelone, et d'autres encore ailleurs. Il faut aussi noter les œuvres établies dans les banlieues de Saragosse et de Madrid, et la création à Madrid de l'Institut social Léon XIII. Mais ce qu'il y a de plus significatif est sans doute le souci nouveau que l'on remarque de rapprocher du Christ les réalités du monde

des travailleurs, de partager leur vie, de faire pénétrer la sève chrétienne dans leur milieu de vie. Ce souci inspire chez certains universitaires des décisions généreuses qui les mènent à exercer un apostolat social, et aussi fait naître chez certains ouvriers une vocation religieuse. Tel est le cas des vocations qui convergent vers l'*Opus Dei* dans le monde industriel de Barcelone, de Bilbao, de Valence, etc., et parmi les paysans, les populations minières, ou même dans la banlieue madrilène de Vallecas, où cet Institut séculier dirige une importante œuvre sociale, l'institution Tajamar, dont les ouvriers eux-mêmes sont l'âme. Tout ce travail constitue un apostolat efficace de pénétration, qui renverse de vieilles barrières, détruit des préjugés anciens, et permet d'espérer pour un avenir proche des résultats peut-être insoupçonnés.

L'enseignement catholique en Espagne.

Dans le domaine de l'enseignement, la situation n'est pas la même à tous les échelons, et le rôle de l'Église et des catholiques doit donc s'adapter aux diverses circonstances.

Dans l'enseignement primaire et secondaire, la ligne générale est la liberté, avec certaines limites. Il y a des écoles publiques de l'État et des instituts nationaux d'enseignement secondaire, où les élèves reçoivent une instruction religieuse s'ils sont, comme il arrive dans la majorité des cas, fils de parents catholiques. A côté de ces établissements, il en existe d'autres créés et dirigés par des institutions religieuses. Selon les données de l'*Anuario de Enseñanza Primaria*, publié par le Secrétariat de la commission épiscopale compétente, les écoles de ce degré relevant de l'Église dispensaient en 1952 leur enseignement à 18 %, des élèves du primaire; parmi ces derniers, dont le nombre total était de 507 651, plus de la moitié (261 834) recevait un enseignement gratuit.

Dans l'enseignement secondaire, la liberté est limitée par le fait que les élèves des établissements qui n'appartiennent pas à l'État doivent subir des examens de contrôle devant des jurys mixtes ou même composés uniquement de professeurs de l'enseignement public, à la fin de la quatrième, de la sixième et de la septième années d'études secondaires. La *Guía de la Iglesia en España* précise qu'en 1954 les collèges religieux comptaient 294 840 élèves (137 010 garçons et 157 830 filles), dont 103 601 préparaient le baccalauréat.

L'enseignement professionnel et technique, récemment instauré en Espagne, reconnaît la pleine égalité aux établissements régis par l'État et par l'Église. C'est pourquoi, des quatre « universités professionnelles » existantes, l'une,

celle de Gijon, a été confiée aux jésuites, et une autre, celle de Cordoue, aux dominicains.

Dans le domaine de l'enseignement technique, la nouvelle loi de 1957 a finalement abandonné le traditionnel monopole de l'État. Outre les établissements publics, les établissements privés sont maintenant reconnus, et leurs élèves reçoivent des diplômes officiels, après un examen terminal passé devant une commission mixte. En vertu de ce nouveau régime, ont désormais valeur légale, par exemple, les études accomplies à l'Institut Catholique des Arts et des Industries que les jésuites dirigent à Madrid.

Il y a en Espagne deux universités pontificales, celle de Comillas et celle de Salamanque, mais elles ne confèrent que des grades ecclésiastiques ; en revanche, il n'y a pas de facultés de Théologie dans les universités civiles. La situation de l'enseignement supérieur est donc celle qui est le moins satisfaisante, du point de vue de la doctrine de l'Église. En effet, la liberté de l'enseignement — malgré sa reconnaissance théorique par l'article 9 de la loi de réglement des universités en vigueur et par l'article 31 du Concordat — n'est pas encore complètement entrée dans la pratique. Bien que beaucoup pensent que la concurrence d'établissements privés stimulerait de façon bénéfique les universités officielles, il existe en Espagne une vieille tradition de monopole officiel de l'enseignement supérieur, fortement enracinée dans le milieu professoral. La Hiérarchie ecclésiastique a réclamé à plusieurs reprises la liberté de cet enseignement, et cette revendication a également été formulée à plusieurs reprises par la Confédération nationale des Pères de Famille, notamment à son congrès de Saragosse en 1955. Certes, dans les universités de l'Etat, les professeurs sont catholiques dans leur immense majorité, et les programmes d'études comprennent la formation religieuse, à titre de discipline complémentaire. Mais les résultats obtenus en quinze ans ne peuvent être considérés comme satisfaisants, et l'opinion favorable à une réforme du programme et des méthodes de l'enseignement religieux à l'université gagne du terrain.

Cependant, le monopole de l'État n'a pas empêché que naissent en Espagne des établissements d'enseignement supérieur libre dirigés par des institutions ecclésiastiques ; ceux-ci, bien que n'ayant pas une situation légale comparable à celle des universités officielles, ont une vie et une activité florissantes, et deviennent de plus en plus importants. Ainsi existent, dans la province de Madrid, l'Université de Maria-Cristina à l'Escurial, dirigée par les pères Augustins.

et le Centre d'Études Universitaires fondé par l'Association Catholique Nationale des Propagandistes, tous deux consacrés à l'enseignement juridique. La Compagnie de Jésus a fondé deux établissements d'enseignement supérieur, l'Institut Chimique de Sarria (province de Barcelone), et l'Université de Deusto (province de Bilbao) qui dispense un enseignement juridique et commercial. Enfin le Studium général de Navarre est sans aucun doute l'établissement universitaire privé le plus important en Espagne ; créé à Pampelune par l'*Opus Dei*, ses activités sont fort étendues : il comprend six « écoles » de droit, d'histoire, de médecine, d'infirmerie, de journalisme, forme des ingénieurs, a ses maisons d'étudiants (*colegios mayores* masculins et féminins) qui jouent un rôle non négligeable de formation ; tout cela est la preuve de la puissante vitalité de ce centre.

Les Associations catholiques.

Il serait impossible — car cela dépasserait de beaucoup les limites de la présente étude — de vouloir faire une énumération plus ou moins exhaustive des associations catholiques qui existent en Espagne et des activités multiples qu'elles déploient dans les divers secteurs de l'apostolat chrétien. Par conséquent, — et sans que cela signifie aucunement que nous ignorions leurs mérites ni méprisions leur efficacité, laquelle ne manquera pas de doubler lorsque sera réalisée la fédération préconisée à leur sujet par le pape Pie XII dans son discours d'octobre 1957, au congrès mondial de l'Apostolat des Laïcs, — de toutes ces associations, nous nous contenterons de présenter celles qui nous paraissent devoir intéresser le plus le lecteur non espagnol : l'Action Catholique, les Confréries mariales et l'Association Catholique Nationale des Propagandistes.

Une statistique récente chiffrait à près de 600 000 les membres de toutes les branches de l'Action Catholique, y compris les aspirants. Dirigée par un conseil technique national, l'Action Catholique s'articule, en liaison étroite avec la hiérarchie diocésaine, en une vaste organisation qui va de l'échelon du diocèse à celui de la paroisse. Parmi ses publications périodiques, on remarque spécialement son organe officiel, l'hebdomadaire *Ecclesia*, qui en dix-huit années d'activité ininterrompue s'est assuré un crédit mérité grâce à la qualité de son jugement et de son information, et qui a été en même temps le porte-parole efficace de la doctrine pontificale. Parmi les autres activités de l'Action Catholique, il est juste de mentionner l'œuvre bénéfique réalisée

par la « Caritas » (analogue au Secours Catholique), et surtout le rôle de la H.O.A.C. (*Hermandad Obrera de Acción Católica :* Fraternité ouvrière d'Action Catholique), pour qui le cardinal Primat, le 27 avril 1958, a énergiquement revendiqué l'indépendance et la liberté d'action, malgré le monopole établi en Espagne en faveur des syndicats phalangistes. La H.O.A.C., organisme d'action catholique spécialisée, a pu prendre pied de façon stable et profonde dans divers secteurs ouvriers, surtout dans certaines régions du nord du pays.

Peut-être, d'ailleurs, l'Action Catholique Espagnole n'atteint-elle pas à toute l'efficacité dont elle est capable. Des voix autorisées — comme celle de Mgr Enrique Tarancón, évêque de Solsona et secrétaire de l'Épiscopat espagnol, — ont dit dernièrement que son organisation avait perdu de sa vitalité et que son influence était insuffisante dans le milieu ambiant. Bien que ce ne soit pas encore général, il faut justement signaler que les signes de la rénovation de son esprit commencent d'être perçus.

Quant aux Confréries Mariales, dirigées par les Pères Jésuites, elles existent depuis de longues années et sont très enracinées dans les principales villes espagnoles. Traditionnellement formées d'étudiants, elles ont étendu ces dernières années, sans abandonner ce secteur de la jeunesse, leur action à des milieux sociaux plus larges. Des Confréries ouvrières ont été créées, et leur travail est intense parmi les jeunes employés, de condition modeste, de la banque, de l'industrie et du commerce, pour qui ont été fondées en outre des œuvres sociales au rôle notable.

Enfin l'A.C.N.P. (Association Catholique Nationale de Propagandistes) qui fut fondée en 1908, par le R. P. Ayala S.J. et dont l'actuel évêque de Malaga, Mgr Herrera, est depuis des années l'infatigable animateur et l'âme véritable, a pour but primordial de former des militants pour l'apostolat laïc et la participation à la vie publique selon les principes et les normes de l'Église Catholique ; c'est pourquoi l'A.C.N.P. a exercé une influence considérable dans divers aspects de la réalité espagnole. Bien que l'Association, statutairement, ne puisse pas intervenir dans la vie politique, ses membres, les propagandistes, le peuvent ; et, au cours de ces dernières décades, plusieurs des principales personnalités de la vie publique espagnole ont été et sont encore « propagandistes ». En outre, c'est l'A.C.N.P. qui a fondé la firme « Editorial Católica », à laquelle appartient une chaîne de journaux dont le plus connu est le quotidien madrilène *Ya*. C'est aussi cette maison d'éditions qui publie la Bibliothèque des Auteurs Chrétiens, collection qui compte déjà près de deux

cents volumes et est appréciée à juste titre dans tout le monde de langue espagnole où elle est largement diffusée.

La critique doctrinale de l'Église à l'égard de l'État totalitaire.

Un panorama du catholicisme en Espagne serait incomplet s'il ne comportait pas une référence aux relations de l'Église et de l'État dans ce pays, relations qui sont un de ses traits originaux.

Comme nous le notions à propos de l'unité catholique, l'État espagnol se proclame catholique, et ses relations avec l'Église, fixées par le Concordat du 27 août 1953, sont inspirées par une volonté générale d'harmonie entre les deux pouvoirs. De cette bonne entente résultaient déjà plusieurs accords pré-concordataires, à partir de celui du 7 juin 1941 relatif à la provision des sièges épiscopaux, accords qui ont été par la suite incorporés au Concordat lui-même. Après sa signature et en application de ses clauses, les limites de plusieurs diocèses ont été modifiées, pour les adapter dans la mesure du possible aux divisions administratives civiles, et d'autre part l'État cherche généralement à conformer sa législation aux principes du droit public chrétien.

Cette harmonie et cette compréhension de l'Église et de l'État ne signifie cependant pas que la première soit confondue avec celui-ci et qu'il existe entre les deux pouvoirs une absolue et totale unité de points de vue. Harmonie n'est pas synonyme de confusion et la preuve en est dans la différence des attitudes de l'une et de l'autre à l'égard de plusieurs points importants.

Nous avons dit que l'Église n'estimait pas satisfaisant, du point de vue doctrinal, le régime actuel de l'enseignement supérieur en Espagne. Même dans le domaine de l'enseignement secondaire, où le statut légal est plus favorable, l'Église a dû marquer certaines réserves. L'approbation de la loi sur l'enseignement secondaire en 1952 a été précédée de négociations entre représentants de l'Église et de l'État, et bien qu'un accord final ait été obtenu, une instruction des archevêques, en date du 29 septembre 1952, précisait l'importance et la signification qui devaient être données à cette solution : « Comme l'accord et l'acceptation ont suivi des transactions entre le gouvernement et la conférence des archevêques, dire que le projet de loi a obtenu l' « approbation positive » de l'Église serait exagérer l'importance de cet accord et de cette acceptation ».

Plus connu a été le désaccord de l'Église et de l'État à propos du régime de la presse. A la suite du discours prononcé à Barcelone par le ministre de l'Information à la séance de clôture du IIe Congrès National de la Presse, le 12 décembre 1954, discours qui affirmait que l'esprit du régime actuel de la presse observait fidèlement la doctrine pontificale, l'évêque de Malaga, Mgr Herrera, publia une lettre pastorale qui exprimait de nombreuses réserves à propos des déclarations du ministre.

Mais il ne faudrait pas croire que cette attitude exprime seulement l'avis personnel d'un prélat. Bien auparavant, en juin 1950, le cardinal Primat d'Espagne avait exposé, dans une instruction pastorale, la pensée de l'Église à ce sujet, d'une manière qui ne peut laisser aucun doute : « Il est hautement déplorable que l'on ne veuille pas reconnaître ceci : entre la liberté de la perdition, le libertinage déchaîné d'une presse qui cherche à corrompre et à tromper le peuple, attitude toujours condamnée par l'Église, — et le totalitarisme étatique de la presse, il existe un juste milieu, une liberté responsable de la presse, propre d'une société chrétienne et civilisée, c'est-à-dire de ce que défend l'article 12, assurément chrétien, du *Fuero de los Españoles*, lequel n'est pas un programme académique devant régir les générations futures, mais une loi déclarée fondamentale par la loi de succession à la charge de Chef de l'État et approuvée par un référendum populaire ».

Tout récent est le discours du cardinal Primat que nous citions ci-dessus à propos des syndicats et de l'Action Catholique Ouvrière : les paroles du Primat précisent avec netteté la position de l'Église à l'égard des syndicats officiels et de la situation des associations spécialisées d'action catholique ouvrière dans un régime de monopole syndical : « Les syndicats espagnols ont été établis de manière mixte, comprenant patrons et ouvriers, et de façon unique et obligatoire. Leur but est de déterminer quelles questions professionnelles se posent et de les résoudre. Ils sont donc une organisation de l'État qui, en raison de son caractère obligatoire, ne peut exiger de ses membres une profession de foi religieuse, et dont le but essentiel n'est en rien celui de l'apostolat. Les syndicats ont demandé des assistants ecclésiastiques à l'Église ; celle-ci les a accordés comme elle le fait généralement pour tout organisme qui le sollicite si ses fins ne sont pas illicites ; mais si l'Église a nommés les assistants pour qu'ils fassent, dans l'ordre religieux, ce qui est possible dans le cadre des syndicats officiels, ces derniers n'en sont pas devenus pour autant des associations apostoliques, et l'Église

n'y a aucune juridiction directe. C'est pourquoi elle n'a pas renoncé, ce qu'elle ne pouvait faire, à instituer l'Action Catholique Ouvrière, comme œuvre d'apostolat laïc reconnue par le Concordat espagnol... »

Selon l'actuelle législation espagnole (à laquelle le Concordat est incorporé), les associations apostoliques de l'Action Catholique (Action Sociale Patronale, H.O.A.C., J.O.C.) ne peuvent pas devenir des syndicats ; et, du fait que l'État ait demandé, et que l'Église ait désigné, des assistants ecclésiastiques exerçant le *ministère sacerdotal* dans les syndicats, on ne peut empêcher la formation d'associations d'*apostolat laïc* formées par des ouvriers ou des patrons, qui sont des associations d'action catholique, d'action catholique spécialisée, qu'il est impensable d'empêcher d'exister dans aucun pays où l'Église est libre, et encore moins dans les pays où, comme en Espagne, un Concordat établit que « les associations d'Action Catholique pourront exercer librement leur apostolat » (Discours du cardinal Plá y Deniel à l'Action Catholique Ouvrière, 27 avril 1958).

Il faut enfin souligner que l'Église n'a pas cessé de stimuler l'État né de la guerre de 1936 dans sa tâche de mise en place des structures et des institutions vitales et représentatives qui font progressivement de lui un État de droit. Déjà pendant la guerre civile, la lettre pastorale collective des évêques espagnols, en date du 1er juillet 1937, rappelait quels avaient été les mobiles du soulèvement national, et où devaient tendre les efforts de tous : « Quant à l'avenir, nous ne pouvons dire ce qui arrivera à la fin de la lutte. Mais nous affirmons que cette guerre n'a pas été entreprise pour élever un État autocrate sur une nation humiliée ; elle le fut pour que ressurgisse l'esprit national avec la force et la liberté chrétiennes des anciens temps. » Depuis, la voix de l'Église a retenti à plusieurs reprises en des occasions solennelles. A la fin de la guerre mondiale, la lettre pastorale du Primat disait : « Nous espérons qu'il y aura bientôt une réalité vivante, reconnue en Espagne et à l'étranger, à savoir la mise en vigueur totale du *Fuero de los Españoles* et la promulgation rapide des lois nécessaires à l'exercice des droits qu'il reconnaît. Nous croyons aussi que la fin de la guerre mondiale et les circonstances internationales conseillent de façon urgente la structuration de l'État espagnol tout entier. » En 1948, lors d'une autre occasion solennelle, en répondant à l'offrande faite au nom de la nation par le Chef de l'État pour l'Année Sainte de Compostelle, le Primat implorait sur lui l'assistance divine pour affronter les responsabilités « non seulement de l'administration du gouvernement, mais aussi

de la structuration progressive et complète d'un État proprement espagnol qui dure au-delà des limites d'une vie humaine que je demande au Seigneur longue et féconde pour Vous et pour la solidité des institutions vitales et représentatives, afin que celles-ci continuent de remplir leur fonction et de se perfectionner ». Enfin, en 1956, les trois cardinaux archevêques de Tolède, de Tarragone et de Compostelle exprimèrent par écrit leur désaccord concernant le caractère totalitaire et étatiste des projets du ministre phalangiste Arrese.

Vitalité de l'Église en Espagne.

Ces pages ont voulu examiner des aspects très divers du catholicisme espagnol contemporain. Nous avons tenté de présenter au lecteur ce que nous jugeons le plus représentatif et ce qui peut le mieux l'aider à se faire une opinion d'ensemble à comprendre sa nature, ses problèmes, ses contrastes aussi. Mais l'exposé serait incomplet si, avant de le terminer, nous négligions de souligner comme il le faut un facteur qui est le plus important de tous, bien qu'il soit difficile à appréhender et à exprimer : la vitalité de ce catholicisme, la vitalité de l'Église en Espagne.

La vie se manifeste toujours par ses réalisations, lorsqu'elle anime les réalités. Il nous faut fixer notre attention sur quelques-unes d'entre elles, avant d'achever notre étude ; elles sont des témoins dignes de foi de cette vitalité.

En Espagne, les vingt dernières années ont vu se produire une profonde rénovation de la vie spirituelle. De très larges secteurs de la population, dans des proportions jadis inconnues, participent périodiquement aux exercices spirituels, fréquentent les sacrements, ont un esprit liturgique et mènent une existence vraiment chrétienne. Un bon indice du niveau atteint par cette piété est le succès des livres de spiritualité. Dans ce sens il faut noter le grand effort d'édition que représente la collection « Patmos », dirigée à Madrid chez Rialp par des membres de l'*Opus Dei* ; parmi les quatre-vingt-dix volumes déjà parus, la collection a présenté aux lecteurs espagnols, outre des œuvres classiques, une sélection des œuvres les plus importantes de la littérature catholique contemporaine. Ce qu'il y a là de plus intéressant, c'est que la grande majorité des lecteurs de cette collection de spiritualité est formée de laïcs, auparavant étrangers à ce genre de littérature.

Un premier fruit de cette ambiance spirituelle est l'augmentation notable des vocations au sacerdoce et à la vie religieuse ;

ces vocations viennent maintenant souvent, comme nous le signalions précédemment, de milieux culturels et sociaux élevés, et il est fréquent que se mettent au service de Dieu des personnes ayant les plus brillantes possibilités professionnelles et sociales. L'augmentation des vocations est encore plus éclatante si l'on compare les chiffres des séminaristes à l'époque républicaine et les statistiques récentes ; nombreuses aussi sont celles qui vont grossir les rangs des congrégations religieuses. Cette renaissance a produit le miracle de faire revivre de vieux monastères bénédictins ou cisterciens et d'anciennes chartreuses, aux noms évocateurs pour l'histoire d'Espagne : Poblet, Santes Creus, Leire, La Oliva, Cardeña, la Chartreuse de Xérès, après plus d'un siècle de désolation et d'abandon, sont aujourd'hui redevenus beaucoup plus qu'un pur souvenir du passé.

Bien qu'en droit et en fait il dépasse les limites du catholicisme espagnol, on doit ici mentionner l'*Opus Dei*. S'étendant aujourd'hui dans le monde entier, avec des centres dans plus de trente pays des quatre continents, déployant un intense labeur missionnaire au Pérou, au Kenya, en Inde et au Japon, on ne peut oublier cependant que l'*Opus Dei* est né à Madrid en 1928, et que son fondateur et président général est un Espagnol, Mgr José-Maria Escrivá de Balaguer ; le développement exceptionnel qu'il a atteint dans ce pays et l'efficacité de son apostolat dans tous les milieux lui donnent, de plus, une place de singulière importance dans la réalité catholique espagnole.

L'idée nouvelle et révolutionnaire du fondateur de l'*Opus Dei* fut de créer une association de laïcs qui, sans changer leur condition canonique dans l'Église et juridique dans la société civile, c'est-à-dire sans devenir des religieux, puissent se consacrer totalement à Dieu et vivre en état de perfection chrétienne au milieu du monde, par l'exercice des commandements évangéliques et la pratique de l'apostolat. En tant que laïcs, les membres de l'*Opus Dei* gardent leur profession ou l'activité qui était la leur ; ainsi, des avocats, des professeurs, des médecins, des ingénieurs, des ouvriers, des paysans, des employés s'efforcent d'exercer leur métier avec la plus grande perfection humaine et avec le désir surnaturel de faire de leur activité ordinaire un moyen de sanctification et d'apostolat. Avec le temps, l'*Opus Dei* devint le premier Institut Séculier de droit pontifical, lorsqu'il reçut le *Decretum laudis* le 24 février 1947 et l'approbation définitive du 16 juin 1950. L'Institut comprend une branche masculine et une autre féminine, toutes deux ayant le même esprit et la même ascèse, mais absolument séparées et indé-

pendantes, chacune ayant sa hiérarchie propre et ses formes concrètes et spécifiques d'apostolat. A l'*Opus Dei* appartiennent des hommes et des femmes de toutes les classes et de toutes les conditions sociales. Les personnes mariées sont également admises dans l'Institut, et prononcent des vœux privés compatibles avec leur état. De même les prêtres séculiers peuvent appartenir à l'Institut, et c'est effectivement le cas de nombre d'entre eux, qui gardent entièrement leur situation diocésaine et restent pleinement soumis à leurs évêques.

En plus de l'apostolat personnel que chaque membre fait dans son milieu professionnel ou familial, l'Institut tout entier met sur pied de nombreuses œuvres apostoliques (d'enseignement, sociales, de formation de la jeunesse, de propagande catholique, de bienfaisance, etc.) dont nous avons cité quelques-unes. A ces réalisations, qui se sont toujours révélées particulièrement efficaces, les membres de l'*Opus Dei* se préparent par une intense formation, complète et variée. Elle est à la fois humaine et professionnelle (tous acquièrent un doctorat dans une université civile), apostolique, ascétique et théologique : bien qu'en raison du caractère laïc de l'Institut seul un nombre réduit de ses membres parvienne au sacerdoce, tous néanmoins font des études complètes de théologie et beaucoup préparent en outre un doctorat dans une faculté ecclésiastique. Sans aucun doute, cette formation profonde est l'une des causes qui expliquent le développement extraordinaire de l'Institut en Espagne et dans le reste du monde.

Il est encore une autre caractéristique de l'*Opus Dei* que nous ne voulons pas manquer de signaler : c'est la liberté complète d'opinion et d'engagement qu'a chaque membre de l'Institut quant aux diverses questions et aux problèmes d'ordre professionnel, politique ou social qu'il ne peut pas ne pas affronter, comme tous les autres citoyens de son pays et tous les hommes de son temps. Dans ces matières contingentes et relatives, les membres de l'*Opus Dei* (comme d'autres associations de fidèles, ainsi les tertiaires franciscains et dominicains) jouissent, dans les limites du dogme et de la morale catholique, de la liberté la plus absolue pour adopter les points de vue qui paraissent à chacun les mieux accordés à ses propres convictions, sans que l'Institut en soit aucunement solidaire ou qu'il puisse être considéré comme engagé par ces opinions exclusivement privées. L'ignorance de cette liberté et de cette pleine responsabilité morale des membres de l'*Opus Dei* a conduit certains secteurs d'opinion à considérer la présence de divers membres de l'Institut à de hautes

charges de l'administration publique espagnole comme une participation de l'*Opus Dei* à l'actuel gouvernement. Aujourd'hui, en revanche, on connaît bien l'indépendance de l'Institut à l'égard de toute position ou idéologie politique de ses membres, indépendance qui précisément est fondée sur la liberté complète avec laquelle ils s'engagent en ce domaine. De fait, il y a aussi des membres de l'*Opus Dei*, certains très connus, qui sont ouvertement opposés au régime de Franco.

Une ultime preuve de la vitalité de l'Église en Espagne est le désir sans cesse grandissant, dans les rangs du clergé diocésain, d'une vie de perfection chrétienne qui se concrétise habituellement par l'adhésion à un Institut Séculier. Cette aspiration à un plus grand service de l'Église porte aussi les prêtres à partir loin de leur pays, vers ces régions où les prêtres sont peu nombreux, où la moisson est abondante et difficile. L'Amérique latine est le principal domaine de cette expansion missionnaire, dirigée et canalisée par l'Œuvre de Coopération Sacerdotale Hispano-américaine ; des prêtres sont même formés spécialement pour l'Amérique par le propre séminaire de l'Œuvre et par le séminaire des Missions Étrangères de Burgos.

Jusqu'ici nous avons voulu tracer avec sérénité un tableau réaliste et objectif de la situation du catholicisme dans la vie espagnole. Nous avons préféré nous en tenir aux faits et aux témoignages explicites de sources autorisées, sans éluder aucun problème important.

Nous avons écrit ces pages avec l'esprit et la rigueur de l'historien, apportant plus d'informations que de jugements, plus de documents que de raisonnements. Un peuple est une réalité complexe, et les aspects les plus profonds et les plus difficiles à saisir de la vie d'un peuple sont ceux qui concernent son âme. Nous croyons que c'est de cette manière qu'il faut envisager le problème, occasion de tant de polémiques, du catholicisme espagnol d'aujourd'hui.

JOSÉ ORLANDIS.

(Traduit de l'espagnol par Antoine Travers.)

D'un livre à l'autre

CHARLES DE RÉMUSAT : MÉMOIRES DE MA VIE (1).

Dans la vie politique du XIXe siècle, Charles de Rémusat a tenu une place importante. Il fut, sous Louis-Philippe, ministre de l'Intérieur et ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement de Thiers. En même temps, philosophe et homme de lettres, introduit dans les salons, il fut en relations avec tout ce qui comptait dans la vie intellectuelle de son temps. Tour à tour l'Académie des Sciences morales où il remplaça Jouffroy, son ami, puis l'Académie française l'appelèrent à elles. A cette dernière il devait succéder à Royer-Collard.

Né en 1797 et mort en 1875, ses souvenirs s'étendent sur une période fertile en changements, qui va du Consulat à l'aube de la IIIe République et où se sont succédé l'Empire, la Monarchie constitutionnelle, la République, l'Empire de nouveau. Ayant le goût de l'observation et bien placé pour observer, Rémusat était à même de recueillir quantité d'informations, de remarquer des faits nombreux propres à éclairer les événements dont il était le témoin et souvent l'un des acteurs. Il atteste lui-même la fidélité de sa mémoire. Et il semble en effet avoir été remarquablement doué, sur ce point. Aussi bien, quand il entreprit de rédiger ses souvenirs, la secourut-il par un journal qu'il avait coutume de tenir, par des notes prises sur ce qui l'avait intéressé, par une correspondance abondante soigneusement conservée. Avec ces précautions, et comme il avait un goût incontesté de la sincérité, qu'il n'était pas homme à déformer ou à travestir par passion, on peut tenir son témoignage pour exact. Ce qui ne signifie pas que l'auteur soit infaillible dans ses considérations.

Le premier volume des *Mémoires* qui nous est procuré aujourd'hui par M. Pouthas, avec une préface de Mme de Coral-Rémusat, arrière-petite-fille de Charles, s'étendent de 1797 à 1820. On y voit Charles de Rémusat grandir dans un monde qui se rattache encore, malgré la tourmente révolutionnaire, à la société de l'Ancien Régime. Son père, dignitaire important de la cour impériale (et sa mère était dame du palais de l'Impératrice) devait, sous la Restauration, fournir une très honorable carrière administrative comme préfet de Toulouse, puis de Lille. Sa famille étant très liée avec Mme d'Houdetot, voisine de campagne à Sannois, c'est dans sa maison où tout rappelait le XVIIIe siècle et Rousseau que le jeune Rémusat reçut quelques-unes de ses premières et plus vives impressions. Il y a d'ailleurs en lui, un côté XVIIIe. Et peut-être le doit-il aussi peu ou prou à sa grand-mère, Mme de Ver-

(1) Plon édit.

gennes, femme d'esprit, volontiers moqueuse et à qui on n'en faisait pas accroire.

Son éducation se fit donc en grande partie dans les salons, en particulier celui de sa mère où fréquentaient nombre d'hommes célèbres. Il s'y plaisait beaucoup. La conversation était un art qu'il pratiquait volontiers. Il jouait la comédie avec bonne grâce. Et même étant étudiant — et quand il eut cessé de l'être — il rima des chansons qu'il chantait lui-même à l'occasion et dont un auditeur écrira qu'elles avaient « peut-être autant de verve que celles de Béranger ».

« Mais, dira Rémusat, j'ai, grâce au Ciel, respiré ailleurs que dans les salons. » Et de fait la mondanité ou, si l'on veut, la futilité, n'est qu'un aspect de son personnage. La révélation de la philosophie de Condillac, alors qu'il assistait, par hasard, à un cours qui ne figurait pas au programme, fut pour lui, une découverte capitale. Il ne cessa de se passionner pour les études philosophiques et leur consacra plusieurs volumes qui parurent pleins de mérites à ses contemporains. Et puis la politique le prit, mais sans l'absorber complètement.

Et déjà, dans ce premier volume qui retrace les années de jeunesse et d'apprentissage, on voit se dessiner et se préciser la physionomie de l'auteur. Ses dons étaient nombreux et variés. Et peut-être, s'il les eût soumis à une plus ferme discipline, tendus plus vigoureusement vers un but unique, eût-il occupé le premier rang. Du moins apparaît-il dès ses débuts comme un homme scrupuleux, soucieux de vérité, épris de liberté. Ses *Mémoires* constitueront certainement un document de très vif intérêt. Ajoutons que Charles de Rémusat écrit bien, avec aisance, avec élégance. Il a le goût des portraits. Certains de ceux qu'il peint — Pasquier, Talleyrand, Guizot — ne sont point indignes des maîtres du genre. On aura plaisir à lire la suite de cette narration.

HENRI MASSIS : VISAGE DES IDÉES (1).

« C'est le bienfaiteur de nos esprits « écrivait Jules Lemaître en revenant des obsèques d'Ernest Renan. » Le grand maître des pires déviations modernistes et évolutionnistes, c'est Renan. » Ainsi s'exprime M. Henri Massis dans le portrait qu'il trace dans son dernier livre de l'auteur de *La Vie de Jésus*. L'œuvre de Renan, le caractère de l'homme et même le style de l'écrivain sont jugés par lui avec une extrême sévérité. L'exclamation de Mauriac jeune — qu'il cite d'ailleurs — : « Ah ! que ce faux bonhomme de Renan m'ennuie ! » aurait pu être placée en épigraphe de ces quelques pages. Ce n'est pas assez de dire qu'il « ennuie » M. Massis. Il l'irrite. Avec une rigueur implacable celui-ci combat une pensée « ni forte ni hardie » et qui pourtant imprégna, il le reconnaît, des générations, à telles enseignes qu'aujourd'hui encore on en retrouve l'atteinte. Et pourtant : « La doctrine de Renan n'est

(1) Grasset, édit.

qu'une rapsodie spéculative faite d'éléments assemblés par une imagination capricieuse, un feu roulant de paradoxes et de fantaisies où tout s'embellit, se colore et devient matière à plaisir, mais rien ne ressemble moins à une philosophie. » En bref Renan « est un des philosophes qui ont le plus contribué à faire perdre à leur temps le sens de l'absolu et de l'universel ».

Or c'est d'absolu et d'universel que M. Henri Massis a besoin. Et s'il se retourne vers Pascal et Bossuet avec une admirative gratitude, c'est qu'ils satisfont cette exigence. Pour lui qui rame à contre-courant et qui, contre la confusion qu'il découvre partout aujourd'hui, s'efforce d'élever de solides barrages, tous deux sont éminemment actuels. Pascal, « on n'en a jamais fini avec lui » et pour Bossuet son esprit antimoderniste « répond « aux plus authentiques besoins du monde moderne ». Certaines interprétations des *Pensées* ont voulu que le premier parût « incohérent et contradictoire ». Quant à Bossuet, on oublie volontiers au bénéfice de l'orateur — admirable assurément — le théologien, le controversiste, l'historien, le « docteur de la foi ». L'un et l'autre sont à consulter sans cesse. Car estime M. Massis, les *Pensées* de Pascal sont l'histoire de l'homme et de la conduite humaine », et d'autre part les conditions nécessaires à notre salut sont écrites à toutes les pages de l'œuvre de Bossuet.

Quelle est donc la tâche urgente et nécessaire? « Réintégrer l'homme dans la Création. » Aussi convient-il de réagir autant contre un matérialisme qui réduit la créature à une machine que contre un certain idéalisme qui peut être un péché. La révolution cartésienne a instauré un humanisme qui a prétendu remplacer Dieu par l'homme. De cette transformation du monde les plus importants problèmes qui se posent à l'homme d'aujourd'hui portent l'empreinte profonde, qu'il s'agisse du développement des sciences et de leurs rapports avec la philosophie, de la valeur de l'expérience historique et de l'accélération de l'histoire, de la technocratie et du collectivisme. La foi de M. Henri Massis ne saurait évidemment s'accommoder de la substitution ou mieux de l'assimilation de l'homme à Dieu et de ses conséquences dont il rend Descartes responsable. Le scientisme spiritualiste ne lui est pas moins suspect et sa critique n'épargne ni l' « évolutionnisme » de Lecomte du Noüy ni le néo-christianisme du P. Teilhard de Chardin dont les « théophanies cosmologiques » ne lui disent rien qui vaille.

En dernière analyse, ce que déplore Henri Massis, c'est la distinction — cartésienne elle aussi — de l'âme et du corps. Ne pas séparer ce que Dieu a uni, telle est la règle souveraine à ses yeux. « L'esprit n'est jamais plus fort, observe-t-il, que lorsqu'il est concret, c'est-à-dire naturellement joint à ce qui compose son existence. » Ainsi s'oppose-t-il aux sceptiques aussi bien qu'aux néo-mystiques.

Ce livre est en quelque sorte le bilan d'une vie d'esprit. On ne le lira pas sans être touché par la chaleur et la vivacité du ton, par le reflet d'une passion qui n'est pas d'ailleurs tout intellectuelle. Le cœur, là aussi, a parfois ses raisons.

FERNAND GIGON : MULTIPLE ASIE (1).

Depuis la fin de la dernière guerre, M. Fernand Gigon a fait huit séjours dans dix-sept pays d'Asie. C'est indiquer qu'il a de ce continent une expérience fort riche. Les conclusions qu'elle lui dicte sont assez pessimistes. A son estime, l'Asie est en train de se décomposer. Elle s'occidentalise, c'est-à-dire qu'elle s'assimile nos mœurs, nos habitudes, en général en ce qu'elles ont de plus mauvais, et elle perd son originalité. Sans doute atteindra-t-elle et assez rapidement notre palier technique, mais ce sera au prix d'une transformation totale, d'un changement de personnalité. La caractéristique des civilisations asiatiques, c'est, selon M. Gigon, leur immobilité, « une exceptionnelle faculté de nier le temps ». Avec l'occidentalisation s'impose la notion de progrès. L'Asie « sera nôtre quand elle ne sera plus elle ». Mais de quel poids pèsera-t-elle alors sur le destin de notre planète?

Ces réflexions pénétrantes d'un reporter philosophe encadrent des suites de croquis enlevés avec une vivacité aiguë. Le livre admirablement illustré de M. Fernand Gigon est vraiment une clef pour comprendre l'Asie.

JEAN-CLAUDE RENARD : EN UNE SEULE VIGNE (2).

Une plaquette où l'inspiration catholique du poète s'épanche avec ferveur. L'espérance, la joie, la crainte parfois que Dieu se soit retiré, l'amertume du péché, la confiance affirmée en la miséricorde céleste, tous ces mouvements de l'âme croyante s'expriment ici en strophes d'un noble lyrisme. Mais il vaut mieux toujours laisser la parole au poète. Que ces brèves citations ne trahissent pas sa musique.

Et que puis-je saisir de ces eaux éternelles
qui traversent le temps
Quand je n'ai pour tenter d'en retenir la moelle
qu'un cœur inconsistant

. . . .

Père, c'est dans le Christ et par son seul amour
qu'en unissant au sien celui qu'il met en moi
l'homme ancien que je suis se videra de soi
pour n'être plus qu'un homme en qui Dieu seul est lourd.

. . . .

Mère ressuscitée, ma mort qui devient vie
salue dans ton amour l'amour même du Père,
salue la terre en toi ouverte à la vraie terre
et la chair épuisée et l'Église accomplie.

ROGER DARDENNE.

(1) Arthaud, édit.
(2) Éd. du Seuil.

•

HENRI GUILLEMIN : BENJAMIN CONSTANT MUSCADIN

Si j'en crois ma propre opinion avant d'avoir ouvert l'ouvrage d'Henri Guillemin (1), il existe aujourd'hui deux Benjamin Constant qui se partagent les suffrages du public. Le dernier en date et le plus admiré est l'auteur d'*Adolphe*, de *Cécile*, l'amoureux qui aurait tiré parti de ses mécomptes sentimentaux pour nous faire pénétrer plus avant dans les secrets de l'âme humaine. Depuis 1950, il joue un rôle de maître, à la fois comme modèle de sincérité et de style — moderne par le comportement, classique par la forme — auprès de jeunes romanciers réputés non engagés et dans la politique et dans l'avant-gardisme artistique. Le plus ancien est le champion du libéralisme qui n'intéresse plus guère que des esprits peu renseignés ou hypocrites, lesquels s'imaginent que Germaine de Staël et Benjamin Constant ont pu se jeter dans la mêlée, c'est-à-dire en pleine réaction thermidorienne, « *combattant sans trêve la violence et l'arbitraire, prêchant la concorde, la tolérance, la modération et le respect de la légalité.* » (Mme Dorette Berthoud.)

Du premier, Henri Guillemin ne parle qu'incidemment, non seulement parce qu'il considère, à juste titre, que ce n'est pas son sujet, mais parce que je le crois persuadé que la littérature ne saurait excuser ni légitimer un destin humain vicieux. A propos du second, Guillemin nous administre preuves en main — en limitant son enquête aux années 1795-1799 — la démonstration de son caractère d'imposteur.

Primo, Benjamin Constant a honteusement profité de la conjoncture pour se porter acquéreur de biens nationaux, avec d'immenses profits. Secundo, transformé ainsi en nanti, Benjamin Constant entend rester en possession de ses biens. Ses ennemis sont les anciens propriétaires, royalistes et curés, et les éventuels futurs propriétaires, jacobins et partisans de Babeuf. En deux mots, « la prêtraille et la canaille » contre qui il ne cesse de fulminer. Tertio, après avoir soutenu par l'action et la parole les expédients sanglants auxquels le Directoire recourait pour se maintenir au pouvoir, Benjamin Constant incline à s'en remettre à l'armée du soin de protéger les magots mal acquis. Ses professions de foi républicaines se métamorphosent en appels du pied du côté de la tyrannie. Il tourne au bonapartisme. Enfin, tout au long de cette évolution, l'ambition politique ne cessant de cohabiter en lui avec la rapacité, il intrigue, fait commerce d'influence, falsifie et dupe dans l'espoir de se faire passer pour citoyen français. Ce qu'il ne saurait être en aucune façon, Guillemin le prouve, me semble-t-il, abondamment. Dernier trait qui clôt la série : Benjamin est un usurpateur étranger.

Joli portrait. J'en retiens pour vrai et utile à savoir (ou à rappeler) le tableau d'une époque qu'on ne nous a pas mis souvent

(1) Édit. Gallimard.

sous les yeux. D'habitude, on fait en souriant un rapprochement entre les « *incroyables* » et nos « *zazous* », et l'on passe. Il est bon que certains aspects de la révolution, le Directoire et les prodromes du 18 Brumaire, apparaissent aux Français sous le même angle où les voisins de la France les ont découverts. Je pense à l'étonnement des Vénitiens libéraux devant les réquisitions et les exactions de l'Armée d'Italie, à leur désespoir au moment du traité de Campo Formio, tels que les a décrits Nievo dans ses *Confessions d'un Italien.* Après s'être fait les griffes sur le neveu, Guillemin s'attaque à l'oncle. Un gros morceau. Bonne chance.

Je tiens aussi pour excellent que Guillemin ne s'en soit laissé accroire par personne, ait mené à fond son enquête et nous ait rapporté une ample moisson de renseignements sur les soubassements matériels d'une attitude doctrinale en apparence fort pure. L'acharnement de Constant à ne vouloir être libéral qu'en France dissimule certainement des intérêts et des ambitions qui n'ont pas grand-chose à voir avec de prétendues convictions révolutionnaires. Il semble plus porté à avoir voulu profiter de la subversion qu'à s'être sacrifié pour la provoquer. Chose curieuse, et Guillemin aurait pu insister là-dessus, il a parcouru le chemin inverse des libéraux étrangers, d'abord enthousiastes puis déçus par la France occupante ; drame que Constant aurait vécu sans doute s'il avait été un libéral sincère dans son propre pays de Vaud. Mais il court au-devant des vainqueurs abusifs et se pousse autant qu'il peut du côté du manche.

D'un autre côté, je reste tout de même perplexe devant la laideur permanente du personnage. Je me souviens avoir lu en 1943, édité au bon boment par une maison suisse, son *De l'Esprit de Conquête et de l'Usurpation* et en avoir tiré grand profit. Parler de ce livre comme d'un « *haro hurlé aux vainqueurs pour qu'ils en finissent avec nos armées* » est-il bien indiqué? Un livre ne se juge pas seulement d'après les circonstances de sa publication mais aussi dans la perspective de son existence postérieure. Aventurier parfois cynique, le plus souvent apologiste de lui-même, dit aussi Guillemin. Ce à quoi Claude Roy répondait d'avance dans sa *Main Heureuse* (1) : « *Ce qui caractérise Benjamin Constant, ce n'est pas l'égocentrisme, mais la défiance de soi.* » Remarque juste, appliquée au comportement amoureux de Constant. Et pourquoi pas à son comportement politique? Je vois le petit arriviste s'agiter, je ne le vois guère arrivé. Un ambitieux toujours battu est-il un vrai ambitieux? Un calculateur sans faille? Il y a quelque chose qui cloche dans le personnage. Une inefficacité secrète. Peut-être une impuissance, déterminant à la fois l'échec et l'absense de scrupules dans la poursuite du succès, qu'il ne serait pas vain de rapprocher de l'impuissance sentimentale de l'amoureux. Je serais d'autant plus enclin à reprocher à Guillemin de n'avoir pas creusé de ce côté-là qu'il a pris soin, en passant. d'effacer de notre esprit l'image d'un Benjamin tyran de Mme de Staël et tyrannisé par elle. « *Germaine lui redevient utile, écrit-il; à l'instant elle lui*

(1) Édit. Gallimard.

redevient chère. Là est la clef de leur interminable aventure, qui peut paraître si confuse... » C'est vite dit.

Nous mettrons un peu plus de temps à essayer de définir ce qu'il y a de bon et de moins bon dans la méthode critique de Guillemin.

Critique idéologique, a-t-on dit d'elle. L'accusé s'en défend dans son Introduction. J'ajouterai à ses propos que ce n'est pas par jacobinisme que Guillemin s'en prend au Directoire. C'est qu'il n'oublie jamais la vision des faubourgs affamés et qu'il demeure sceptique devant les lumières de la raison qui aveuglent plus qu'elles n'éclairent les possédants devant le spectacle de la misère. Cette conception dramatique de notre monde, sur le plan de la réalité matérielle et sur le plan du surnaturel, relève moins d'une idéologie que de la morale évangélique.

Critique d'humeur, a-t-on dit aussi. Ici encore, Guillemin me paraît avoir le droit de réagir « *viscéralement* » face à certains types de tempéraments. Libre à lui — nous avons tous nos préférences caractérielles et nos à priori métaphysiques — de ne pas aimer des hommes qui, de Constant à Vigny, et de Vigny à Gide, ont eu l'orgueil d'essayer de se sauver tout seuls, par la grâce de l'ascèse stoïque ou de la catharsis littéraire. Dieu sait ce que Guillemin nous dirait de Gœthe, s'il en parlait ! Hypocrisie ou duperie de soi-même, trancherait-il. Ce à quoi l'on pourrait répondre que l'hypocrisie est peut-être à la vertu ce que le péché est à la grâce : une forme de tribut ; secondement, qu'il est pour le moins singulier de s'occuper d'écrivains sans les autoriser à se défendre avec ce qu'ils ont de meilleur, le salut par leurs œuvres leur étant d'avance refusé.

Mais voici, à mon sens, le plus grave. Guillemin ne fait pas entrer le temps dans l'évolution de ses personnages. Prenons un seul petit exemple. A propos de la rage innocente qu'ont les Français de vouloir éblouir, Mme de Staël écrit : « ... *passion dont les étrangers,* comparativement à nous, *n'ont qu'une idée très imparfaite.* » Germaine de Staël a pu se considérer temporairement comme parisienne ; d'un certain point de vue culturel, elle a pu se croire française. Ou plus simplement, elle a pu oublier sa condition d'étrangère, et ces mots malheureux sont venus au courant de la plume. Pour Guillemin, non. Il enchaîne : « *Elle pose ce jalon, vive, adroite, sans s'arrêter... Ce n'est rien, mais le mot qu'elle a tenu à prononcer subsiste derrière elle, à toutes fins utiles.* » Obsédé lui-même par la nationalité genevoise de la fille de Necker, il lui suppose la même idée fixe, et dénonce le même calcul (se faire passer pour) dans l'expression de tous ses dires. De même pour Benjamin Constant qui se voit interdit toute hésitation, toute contradiction, tout échange entre ses actes et ses écrits. Prononce-t-il une harangue ou rédige-t-il une supplique, Guillemin ne tient aucun compte de l'époque à laquelle nous nous trouvons, nie toute importance de la phraséologie révolutionnaire. Il ne craint pas de télescoper la durée pour condamner son personnage en tant que bourgeois au nom de notre haine actuelle du bourgeois. Il fallait pourtant, dans l'histoire de la France, que bourgeoisie se passe. Constant parle-t-il de son amour de la nature et de son inclination pour l'étude soli-

taire, Guillemin affirme qu'il se travestit. Tartuffe, toujours Tartuffe. De quelque façon que la victime se débatte, elle s'enferre davantage. Il n'y a que l'inférieur qui soit vrai ; toutes les superstructures intellectuelles, psychologiques et morales ne sont que de la poudre aux yeux. D'un caractère ondoyant et idéaliste, à qui il ne permet ni d'ondoyer ni de sublimer ses penchants, Guillemin tire fatalement un portrait d'imposteur. On soupçonne que sa méthode d'analyse, plutôt que de lui avoir donné le moyen de dénoncer l'imposture, lui a aidé à la fabriquer. Comme le père de *Six Personnages en quête d'auteur*, Benjamin Constant pourrait se plaindre d'avoir été crucifié sur un seul de ses actes — sa dénonciation du curé Oudaille, par exemple. Encore que Guillemin relève avec justesse que ni Hugo, ni Lamartine, ni Chateaubriand ne se sont laissé aller à de tels gestes. Il y a des choses qui ne se font pas et qui, si elles se font, autorisent à imaginer un dérèglement profond de l'âme.

D'une manière plus générale, il semble qu'à propos d'un homme-charnière comme Benjamin Constant, Guillemin se soit appliqué à l'éclairer selon les normes d'une psychologie classique. Il en a fait un caractère jugé d'après les *Maximes* de La Rochefoucauld, un type digne de figurer dans la *Comédie Humaine*, alors que son personnage relève peut-être davantage des formes actuelles de la prospection psychologique.

Comme on voit, la question de Benjamin Constant reste ouverte. Après un tel réquisitoire, la parole est à la défense. Le meilleur service qu'on puisse rendre aux œuvres de Guillemin, c'est de les considérer comme des éléments de procès. Elles en ont d'ailleurs le rythme dramatique et haletant.

Quant à la méthode même de Guillemin, le problème me paraît moins ouvert. Guillemin écrit quelque part qu'il tient les dépositions de témoins directs pour plus importantes que les témoignages de littérateurs qui, « *quand l'homme tel qu'ils l'imaginent leur plaît, lui confèrent tout bas cette ressemblance avec eux-mêmes qui le leur rend plus cher encore.* » Excellent principe de critique historique Mais de critique littéraire? Tout en reconnaissant qu'il peut être bon de placer un personnage tout nu tout désarmé, presque bâillonné, face à son jugement dernier, j'aperçois mal la justice qu'il y a à brûler l'œuvre d'un écrivain pour illuminer sa vie, quand cette œuvre est justement ce qui lui a permis de prolonger sa vie jusqu'à nous, d'être autre chose que l'insecte épinglé que Guillemin nous présente. Sa résonance, même altérée, même enrichie de nos propres harmoniques, c'est encore lui. Certes, j'applaudis lorsque Guillemin pourfend les bien-pensants et les habiles, leur apathie calculée, leur complaisance. Mais je ne puis guère admettre qu'aussi puissants qu'ils soient, ils aient pu à eux seuls, mener à bien l'entreprise de mystification dont nous serions les dupes à propos de Benjamin Constant. Si légende il y a, elle ne saurait avoir été fabriquée de toutes pièces. Je crois bêtement à une qualité intrinsèque de la survie d'une œuvre.

GEORGES PIROUÉ.

Les lettres étrangères

MARGERY SHARP : LES YEUX DE L'AMOUR. — ELIZABETH JANE HOWARD : CE LONG REGARD... —

Certains pourront voir dans *les Yeux de l'Amour* (1) de Margery Sharp, cette romancière anglaise traduite dans presque toutes les langues et encore à peu près inconnue en France, le portrait d'une Madame Bovary londonienne. Son héroïne, en effet, a, comme celle de Flaubert, le pouvoir de transformer la réalité qui l'entoure jusqu'à la rendre semblable à son rêve. Non seulement elle idéalise son amant — ce qui est le privilège de toutes les amoureuses — au point de métamorphoser en prince charmant ou, comme elle l'appelle, en Roi Hal, ce commerçant quinquagénaire, *lourd, terre-à-terre et flegmatique*, mais elle embellit, comme une fée, tout ce qu'elle touche. Un vieux renard râpé devient, sur ses épaules, une fourrure précieuse. « *Elle se drapait dedans*, dit un témoin, *comme si ç'avait été de l'hermine, comme si elle se prenait pour une princesse ou quelque chose de semblable.* » Non qu'elle soit coquette ou prétentieuse : elle est simplement aveugle. Depuis ce bal des Beaux-Arts à Chelsea, où elle a rencontré, sous les traits du fourreur Harry Gibson, celui qu'elle avait attendu toute sa vie, elle a cessé de se voir telle qu'elle est et telle qu'elle apparaît aux autres : *un squelette, un paquet d'os, un épouvantail*, pour devenir l'incomparable Rose d'Espagne, qui seule est digne de son Roi Hal. Ainsi Dolorès Diver et Emma Bovary habitent toutes les deux un monde imaginaire. Mais celui de l'ancienne vendeuse du West End possède une perfection qui manquait à l'univers de la femme du pharmacien d'Yanville : c'est le domaine de la passion et du bonheur absolus.

D'autres, à cause de son excès de romanesque et de son dénouement presque miraculeux, tiendront le livre pour du Delly supérieur. Harry et Dolorès, qui ne sont ni jeunes ni beaux, qui sont médiocres et un peu ridicules, ont eu un coup de foudre réciproque en s'apercevant à un bal costumé et, pendant dix ans, ils ont eu, non une liaison bourgeoise — comme se le figuraient les voisins — mais une véritable union mystique. La petite maison qu'il avait louée pour elle à Paddington et où il venait la rejoindre chaque soir était à ses yeux le *Royaume du Parfait Amour*, et toute leur histoire lui paraissait si belle qu'*il en était lui-même frappé d'émerveillement.* Cependant son magasin périclite et, pour échapper à la faillite, il va être obligé d'épouser la fille d'un richissime fourreur de Bond Street, Miranda Joyce, que naturellement il n'aime pas. Loyalement il rompt avec Dolorès, mais sans pouvoir l'oublier. Lorsqu'il la revoit, à leur réception de fiançailles, où Miranda,

(1) Éd. Stock.

afin d'écraser sa rivale, a eu la machiavélique idée de l'inviter, il est subjugué de nouveau. Il est décidé cette fois à ne plus se laisser séparer d'elle et même à lui offrir le mariage. Mais ce qui est plus inattendu encore — et plus inespéré — c'est que le père de Miranda, qui s'est pris d'affection pour lui et qui ne veut pas, en perdant un gendre, perdre aussi un ami, lui trouve une situation aux environs de Londres qui sauve le ménage de la misère. En même temps il s'intéresse à la carrière artistique de la jeune Martha, la nièce de Dolorès, que celle-ci a recueillie après la mort de ses parents et qui manifeste un don remarquable pour la peinture. Bref, le vieux Joyce, qui aurait toutes les raisons de haïr les nouveaux époux, se conduit avec eux comme la Providence en personne.

Mais *les Yeux de l'amour* n'est pas seulement l'étude d'un cas de bovarysme chez une Londonienne de la petite bourgeoisie, non plus qu'un exemple de ce qu'aurait pu écrire Delly si elle avait eu du talent : c'est avant tout le modèle du roman humoristique anglais. L'humour y est à la fois continu et imperceptible. Il est tellement intégré au récit qu'il ne peut en être isolé ; il en est l'essence même. Il n'y a pas un seul mot drôle, comme chez les humoristes français qui accumulent les traits d'esprit ou, à leur défaut, les calembours. Jamais la romancière ne charge ; elle ne déforme pas la réalité pour la rendre comique : elle a choisi comme matière de son livre une réalité cocasse. Les personnages sont caricaturaux mais véridiques. Non seulement ils existent mais ils se rencontrent tous les jours. Et c'est parce qu'ils appartiennent à l'humanité courante qu'ils sont en définitive moins ridicules que pitoyables.

Margery Sharp les a observés avec une attention mi-amusée mi-attendrie et les a décrits avec une scrupuleuse fidélité. Un romancier réaliste n'aurait pu être plus minutieux. Elle n'a négligé aucun détail propre à reconstituer l'atmosphère de la petite maison de Paddington ou de l'appartement de Knightsbridge. Ainsi son livre forme-t-il une suite de scènes de la vie quotidienne à Londres au milieu du siècle. Quant aux caractères, bien qu'ils aient moins d'importance que l'action, ils ne manquent pas de relief, celui de Martha surtout qui, avec son mélange de sérieux précoce et d'enfantillage, d'indifférence et de calcul, est d'une justesse saisissante.

L'ouvrage est composé de chapitres très courts, au ton vif et enlevé, au style nerveux, élégant et précis, qu'Andrée Adelin a traduit à la perfection. Jamais le trait n'est appuyé, jamais l'effet ne sent l'artifice. Une seule négligence d'écriture : la même phrase est répétée presque mot pour mot à la page 123 et à la page 135. « S'il ne fut pas un seul instant vraiment heureux dans l'appartement de Knightsbridge, il s'y était, du moins, habitué », devient, un peu plus loin : « Mr. Gibson n'était, certes, jamais heureux dans l'appartement de Knightsbridge, mais il s'y était habitué. » Les humoristes français officiels comme Pierre Daninos pourraient avantageusement se mettre à l'école de Margery Sharp.

JACQUES DE RICAUMONT.

D'UN CONTINENT A L'AUTRE

Essai ou roman, ce qui a dicté notre choix c'est l'évocation de pays étrangers qui, en une chaîne presque continue, relient les extrémités les plus éloignées des continents européen et asiatique.

Sardaigne et Méditerranée (1), que D. H. Lawrence écrivit en 1921, est tout imprégné de sa personnalité. Pays et écrivain y sont comme deux miroirs qui reflètent leur double lumière. Et s'il est parfois irrité des inconvénients du voyage, Lawrence en saisit tous les traits « *l'horrible pâleur de l'aube sur la mer froide... la sournoise beauté des Napolitains... le crépuscule rouge, éclatant comme une trompette... ces Siciliens inhumains avec leur âme antique.* »

Alan Moorehead a recréé aux bords de la mer Égée, sur la presqu'île de Gallipoli où combattit la Grèce antique, la campagne des Dardanelles de 1915. A chaque instant, le succès semble proche mais les échecs s'accumulent parmi les hésitations, les contre-ordres, l'absence de cohésion et les morts inutiles. Le jeune poète Rupert Brooke y acheva son destin et Mustapha Kemal connut sa première gloire. Un récit passionnant ce *Dardanelles* (2) de Moorehead, remarquable par sa substance historique et sa forme littéraire.

Avant de quitter la Méditerranée, disons un mot de *Justine* (3) roman dont le poète Laurence Durrell est l'auteur. Entre Justine, son époux, richissime financier d'Alexandrie, son amant conteur du récit et leur commune maîtresse, une intrigue savante se déroule. Mais plus que ces personnages, c'est Alexandrie qui constitue le véritable sujet de l'ouvrage. Comme l'a écrit Henry Muller dans sa préface « *Durrell nous restitue à chaque page la couleur, le rythme et le délire d'Alexandrie, c'est une entité vivante, un être quelque peu monstrueux, fait de chair, de pierre, de crime, de rêve...* » un poème en prose au charme trouble maléfique, un des meilleurs romans anglais de ces dernières années.

C'est encore par des romans que vont nous être révélés certains aspects de l'Inde et de la Chine contemporaines.

Lorsque l'Inde retrouva son indépendance, elle perdit du même coup son unité et fut partagée en Inde hindoue et Pakistan mahométan. Cela se passait en 1947. Des émeutes éclatèrent au Bengale, au Pendjab. En train, chariots, à pied, Sikhs ou Musulmans quittèrent leur village. Des massacres eurent lieu ; on compta plus d'un million de morts : des trains chargés de réfugiés arrivaient à destination peuplés de cadavres. Ces atrocités sont racontées par Khushwant Singh, écrivain indien, dans *Train pour le Pakistan* (4), il a situé son récit dans un petit village du Pendjab où les voyageurs de deux trains sont exterminés tandis que ceux du troisième échappent de justesse au massacre. Pendant que les uns s'entretuent d'autres poursuivent la vie quotidienne. Et la

(1-2) Éd. Gallimard. (3) Éd. Correa. (4) Éd. Gallimard.

soif sanguinaire étanchée, paysans et notables, Hindous et Musulmans, qui avaient jusqu'alors vécu en bonne intelligence, retrouvent la paix.

Le Masque du lion (1) de A. T. W. Simeons nous fait vivre avec les mendiants et les lépreux. L'Inde compte près de 2 millions de ceux-ci, et autant de ceux là. Le Dr Simeons qui, sous la domination britannique, avait créé une léproserie aujourd'hui abandonnée, connaît bien le problème de la lèpre en Orient. En outre, comme d'autres médecins avant lui, c'est aussi un écrivain. Son héros Gowind, un tailleur prospère et estimé, s'aperçoit soudain qu'il est atteint de la maladie qui va le transformer en paria. Il abandonne femme et enfants, prend la route, s'associe à un groupe de lépreux mendiants sous la conduite d'un cul-de-jatte malicieux et sage, au langage truculent. Puis il est recueilli dans une léproserie, s'en enfuit, est soigné à nouveau dans un parc où les lépreux ont leur village, et il reprend son activité de tailleur, sans que sa ferveur de vivre l'ait jamais abandonné. Un document humain, étrangement attachant.

La Chine de Mao Tse Tung, c'est Pearl Buck qui nous en entrouvre d'abord la porte avec *la Lettre de Pékin* (2), lettre désespérément attendue chaque jour par une Américaine revenue en son pays, mariée à un Chinois, ou demi Chinois mais qui aime assez la Chine pour y demeurer sous un régime qu'il réprouve. Il y épouse même, par ordre des nouveaux maîtres, une seconde femme, Chinoise celle-là, alors qu'il aime toujours celle qui l'attend, et qui nous conte son histoire en nous dévoilant tous les replis de son cœur torturé. C'est Eileen Chang, jeune romancière chinoise héritière directe des premiers Pearl Buck qui, avec *le Chant du Riz* (3) *qui lève*, nous fait entrer de plain-pied parmi ces paysans d'aujourd'hui que Lau Shaw aussi nous avait fait connaître quelque trente ans plus tôt. Racine d'Or, devenu propriétaire depuis la réforme agraire, s'est vu décerner le titre de « *travailleur modèle* ». Cependant lui, son épouse, leur enfant et un écrivain récemment converti au Parti vivent sous le même toit ; ils connaissent la faim et surtout la terreur constante de la délation. La ferveur communiste de Racine d'Or s'effrite. La vie lui semble plus misérable qu'autrefois car, alors, en cas de mauvaise récolte, on pouvait toujours chercher assistance auprès du propriétaire. La révolte éclate, beaucoup sont tués, Racine d'Or se suicide. Communistes ou paysans opprimés, tous sont des êtres humains avec leurs faiblesses, leur infinie capacité de souffrance mais chez lesquels subsiste le sens de l'humour, toujours latent, parfois irrésistible. Exploit difficile pour un écrivain d'allier ainsi le comique et la douleur.

Enfin, pour compléter ce périple *Extrême-Orient sans étoile rouge* (4) de Yves Gandon nous donne un essai sous forme de récit, solidement documenté et qui, d'une plume alerte et concise, passe par Banghok, Saïgon, Hong Kong le Japon pour s'achever en Corée.

ANNIE BRIERRE.

(1) Éd. Albin Michel. (2) Éd. Stock. (3) Éd. Calmann Levy. (4) Fayard.

L'approximation en poésie

Il est une optique de l'esprit que nombre de poètes adoptent, qui leur tient lieu à la fois d'équilibre entre le doute et la passion, et d'art poétique dans l'enchevêtrement même de ses conquêtes peu sûres. Cette optique est résolument opposée à ce que la Grèce, Rome et le XVII[e] siècle nous ont transmis de clair : il s'agit, pour eux, d'éviter la sentence définitive, la vérité analysable, l'explication unique ; ils leur préfèrent les méandres agiles de la sensibilité à la recherche d'elle-même, les vérités ou provisoires ou suspectes à condition qu'elles puissent passer pour illuminées, les explications multiples capables de se superposer à des images mal faites pour quelque explication que ce soit. Notre époque est propice à ces jeux de feintes et d'hésitations perpétuelles. En poésie, il faut même avouer que tant de soins pris à ne pas savoir et à ne pas choisir, philosophiquement parlant, finissent par laisser une impression des plus flatteuses : un poème commence par une incertitude passionnelle (ou, si l'on préfère, subconsciente), pose quelques jalons, se fait fort de définir les fondations d'un Temple spirituel qu'il n'a nullement la force ni le courage de construire, puis se retire dans un feu d'artifice où l'incertitude est encore accrue. Le poème moderne aspire à définir la condition humaine, la condition verbale, la condition cosmique. En même temps, comme il sait à quel degré ces conditions sont précaires, il masque ses aspirations, revient sur elles, joue à les ignorer, les veut spontanées, et ne se déclare à peu près satisfait que s'il a tout remis en cause sans rien avoir éclairci, encore qu'il se targue de profondeur et de lucidité créatrice. Il tâte le terrain, il s'approche, il cerne, il réfléchit presque trop, il hésite, il n'ose pas attaquer. Son élément naturel est l'approximation, et sa bête noire le choix décisif d'une interprétation absolument valable. Il y perd en puissance ; il y gagne en mystère et en charme.

Robert Sabatier, que ses romans ont fait connaître au grand public, poursuit dans ses poèmes une démarche d'une originalité infiniment moins immédiate. Dans les pages de *Les fêtes solaires*, il y avait déjà un commerce candide et naturel (ce qui ne doit pas exclure une méditation plus sérieuse) avec le mystère : ce mystère particulier qui consiste à s'interroger sur le sens des événements et des choses, à se résigner avec tendresse à les voir vous échapper, à se complaire dans une sorte de mélancolie féerique où la beauté se mue en émerveillement et même en extase. Il y a — il ne faut pas en douter — de l'enchanteur en Robert Sabatier, Merlin des étoiles devenues fleurs et des visages d'enfants changés en lunes boudeuses. On dirait qu'autour d'une énigme condamnée à demeurer énigme, la poésie de Robert Sabatier mène sa danse éblouie et ses nages où la grâce le dispute à l'effort de comprendre, à l'effort de se surprendre dans les eaux contradictoires de l'ivresse lucide et de la lucidité ivre.

Dédicace d'un navire (1) fait une part plus consciente que *Les fêtes solaires* au besoin de conjuguer les préoccupations du poète et les préoccupations du citoyen planétaire. Car il se passe un phénomène assez rare : alors que le romancier, chez Robert Sabatier, met tout son talent à détailler les rapports psychologiques entre des personnages pittoresques mais réels — donc plongés dans un quotidien qui les limite par son décor connu, son lieu ininventé, son espace lourd d'historicité — le poète, au contraire, s'élève au-dessus des contingences facilement accessibles, et s'installe avec bonheur à l'étage où les soucis ne peuvent être que les soucis du vertige. Poète, sa réalité est une réalité de révélation. Homme, sa réalité est une réalité de l'homme à l'état poétique, c'est-à-dire dépouillée des lourdes chaînes de l'instant. Il lui est ainsi possible, par ses dons d'enchanteur, de chanter le désenchantement de notre époque. Ce n'est point là un paradoxe : la rage et la panique connaissent en Robert Sabatier un confort d'un genre nouveau ; elles ont mûri ; elles s'acceptent sans trop montrer d'impatience ; elles se savent sinon naturelles, du moins permanentes. Toutes les séductions de l'*ailleurs*, Robert Sabatier les connaît, et n'en néglige aucune. Les séductions, plus coûteuses et plus pénibles, de l'*ici-bas* lui sont, au même titre, valables. Une osmose s'opère entre la terreur et l'émerveillement, soudain conciliés dans cet objet par excellence nourri d'éléments irréconciliables : le poème. La peur n'existe que par opposition au bien-être rêveur ; et l'extase n'est extase que si la peur y met fin, fût-ce provisoirement. Toutes deux trouvent leur compte à se poursuivre dans l'approximation du poème, à s'épuiser, à s'annuler, à renaître de leurs luttes. Il n'est pas de meilleur témoin pour la merveille que la lassitude. Il n'est pas de meilleure morale (et le citoyen, en Robert Sabatier, se doit d'en imposer une à son verbe, le plus libre qui soit dans ses prolongements secrets) que celle qui prêche le retour sur soi, l'accomplissement méthodique mais ravi d'un long périple autour du néant :

Je ne suis déjà plus semeur de souvenirs,
mais bien la mort et l'herbe, et la seule conquête
de me recommencer par où je dois finir

. . . .

sans amour je courrai de l'obscur à l'obscur :
ma nuit n'existe pas, ma mort est sans naufrage,
je détruirai mon nom pour le rendre plus pur!

Marier deux humeurs jusqu'ici peu compatibles : la panique et le ravissement, ne peut être le seul dessein d'une poésie qui est l'une des plus complexes de sa génération, quel que soit le don de sympathie à quoi l'on veuille à première vue la réduire. Robert Sabatier, tirant les leçons qui s'imposent de la phénoménologie actuelle, en vient à considérer les instruments de son art comme autant d'objets doués de facultés d'indépendance ; les mots qu'il aligne ne sont pas des outils à qui l'on puisse impunément dicter

(1) Albin-Michel.

une fonction précise. Ils obéissent, jusqu'à un certain point ; au-delà, ils se libèrent des intentions du poète, se retournent contre lui. La seule supériorité du poète est de reconnaître, par la raison, cette concurrence du poème ; en toute objectivité — il faudrait dire : objectivation — il admet qu'il n'*est* réellement que si ses propres mots le recréent et le transforment. La poésie de Robert Sabatier est aussi, au plus haut d'elle-même, un règne du verbe sur le poète, devenu l'instrument du verbe :

si déchiré que tous les mots posthumes
gravissent l'ombre et font de moi le chant.

Et il ajoute : « Le mot n'est que l'esprit qui saura l'inventer ; je suis le courtisan du monde qui s'en va. » Oui, le monde et l'homme ne forment qu'un seul livre. On s'en approche, on l'ouvre et c'est soi-même qu'on découpe. Le navire de Robert Sabatier appareille pour l'inconnu fabuleux, ou, pour ne point s'enfermer dans une formule trop rigide, pour la fable inconnue. L'expédition est fructueuse.

Intellectuelle, ennemie de l'épanchement et de la sensiblerie, amoureuse de l'image juste et de la phrase parfaitement équilibrée, Marie-Jeanne Durry construit son palais verbal aux confins du concret et de l'abstrait. Ses *Soleils de sable* (1) ont le prestige de la lumière intérieure : un incontestable contrôle sur le « dire », une précision de langue et d'intention qui vise à l'essentiel et ne se permet aucun luxe inutile, une cérébralité qui, malgré sa pudeur, s'enrichit sans cesse de douleurs chuchotées et d'impatiences patiemment vaincues. Tant de soins franchement exposés créent leurs propres ombres : ces soleils-là sont aussi des soleils de minuit. A vouloir que les choses difficiles (et souvent sans destination ni destinataire) fussent simples, on leur donne une simplicité inquiète ; c'est bien la définition qu'on aimerait proposer à la poésie, si dense, si remarquablement généreuse pour qui aime la gymnastique de la raison irraisonnée, de Marie-Jeanne Durry. L'approximation affirme très vite ses droits, et rend vaines les tentatives d'une analyse : les soleils, les astres, les palais du poète se veulent établis sur le sable mouvant, à la fois eux-mêmes et en danger de ne plus l'être. Ces pans de « sens déréglés » et rétablis dans leur intégrité par le bon sens poétique, vivent de leur refus originel : il y avait quelque incongruité, pour l'objet comme pour le poème, à naître ; et il y a quelque indécence pour lui de mourir. Entre le *naître* et le *mourir* il vit de se vouloir autre. Il en résulte que la poésie de Marie-Jeanne Durry préfère à l'image visuelle un va-et-vient de notions abstraites et d'abstractions vivaces qui sans répit se font des politesses et s'invitent à participer à quelque énorme spectacle d'un monde pensif, penseur, pensant, mais privé d'objets saisissables :

Absence, souviens-toi!

. . . .

(1) Pierre Seghers.

Mais, ressembler ou différer, qu'importe? Tout grouille. Es-tu, toi qui contiens et détiens, toi que je pourrais appeler infini parce que tu serais l'unité?

. . . .

Durant des millénaires il n'y eut au ras des terres qu'une traînée pâle sur des fantômes qui naissaient et mourraient à voix basse...

Son univers de mirages — il faudrait dire : de réalités qui aspirent à être des mirages, et de mirages qui se savent des réalités éternelles soudain disparues avant même de se former tout à fait. Marie-Jeanne Durry l'exprime avec une maîtrise où le mystère respecté se couvre de charnelles inflexions ; il n'en est point de plus volupteux pour cette faculté peu voluptueuse : comprendre sans saisir.

Tout à coup le silence a la douceur d'une chair chaque minute est ronde. A travers les murs les plus épais, j'entends ton pas. Même si tu détournes la tête je sais tes yeux. Sans te toucher j'ai ton visage entre les paumes. Où tu reviens je ne cesse de naître.

Le beau poème d'amour que Claude Sernet publie sous le titre nervalien d'*Aurélia* (1), fait une part musicale à l'approximation, tellement châtoyante qu'à première lecture l'on se dispense d'y voir autre chose que séduction. Une analyse plus consciencieuse révèle que Claude Sernet sait garder à l'équivoque ce qui appartient à l'équivoque : le plus pur d'une poésie dont, en fin de compte, la vertu réside dans ce qu'elle a d'incommunicable mais de communiqué. Les pages d'*Aurélia* sont d'une harmonie qui en souligne les rapports mystérieux, d'un velouté qui va jusqu'à nous dissuader d'en approfondir le potentiel d'inquiétude, d'un parfum qui nous vaut presque cet aveu : le drame en est l'agrément majeur. Il est peu de poèmes récents qui nous convainquent davantage de cette vérité : le poème est le pis-aller de la poésie. Ou, si l'on trouve l'énoncé choquant, le poème ne vaut que s'il est capable de signifier plus que la somme de ses éléments. A éprouver le bien-fondé de cette maxime par les strophes de Claude Sernet, on se sent délicieusement ému, dangereusement ému :

Mille ombres dans cette ombre et je n'en perce aucune
Le cœur est verrouillé, le noir retourne au noir.
Au fil des souvenirs l'oubli se fait rancune
Et le plus clair visage est comme un éteignoir

. . . .

Longtemps — c'était bientôt, c'était demain peut-être
L'ensoleillé parfois, le lumineux souvent
Longtemps — c'était aussi l'ailleurs fidèle et traître
Le jeu de l'immobile et l'ordre du mouvant.

ALAIN BOSQUET.

(1) Pierre SEGHERS.

Les livres religieux

Nous allons « brader » les derniers livres qui sont parvenus à la Revue à la fin de l'année 1958, et qui méritent quelque attention.

Littérature biblique.

« La Bible de Jérusalem » est connue à présent du grand public. Les éditeurs viennent de faire paraître, dans un format-poche le texte du *Nouveau Testament*. Semblable, par sa forme extérieure, à la traduction du P. Buzy, qui en plus vient d'ajouter des illustrations (2), la traduction tirée de la Bible de Jérusalem allie la sûreté philologique à l'élégance. Les introductions sont succinctes mais solides, les notes soignées et denses. L'édition fournit en plus les références scripturaires et les lieux parallèles en marge, ce qui est d'un grand secours pour ceux qui s'évertuent de faire une étude biblique.

Nous n'avons qu'un regret, c'est le prix, qui reste de 1 200 francs. Ne serait-il pas possible de renoncer à tout bénéfice, quand par ailleurs la Bible a connu de multiples rééditions, pour diffuser la parole de Dieu pour elle-même? Nos frères protestants nous donnent un exemple qui mériterait d'être suivi.

Signalons également l'*Histoire sainte*, présentée par J. Dheilly, de forme didactique et quelque peu scolaire, mais qui a l'avantage d'être une présentation claire, aérée, illustrée, donnant l'essentiel de ce que tout honnête homme doit connaître (3).

Sur le thème de *Gethsémani* (4), Georges Thérouard nous fournit une émouvante méditation en prose rythmée. Ces quelques pages méritent de retenir l'attention.

Doctrine chrétienne.

Un des plus grands théologiens du siècle dernier fut inconstablement Mathias Scheeben. Il écrivit entre autres un cours de théologie, qui fut traduit au début du siècle par l'éditeur Belin. Je suppose qu'il doit exister encore un stock considérable quelque part, à moins que, découragé, l'éditeur n'ait finalement pris le parti de les mettre au pilon. Les temps ont changé. Peu à peu les ouvrages de Scheeben, écrits en un allemand dense et difficile, trouvent des traducteurs. Il faut s'en réjouir.

(1) Éd. du Cerf, Paris 1958.
(2) et (3) Éd. de l'École, Paris.
(4) Art catholique, Paris 1958.

Scheeben a ramassé toute sa doctrine dans un ouvrage de grande qualité doctrinale, *les Mystères du christianisme*. L'ouvrage a déjà connu une première traduction par un bénédictin, publiée chez Desclée de Brouwer. Il vient de paraître une nouvelle traduction (1) qui, à dire vrai, n'est pas tant une traduction qu'une adaptation s'évertuant de raccourcir et d'alléger le texte et de n'en conserver que l'essentiel, en le rendant le plus accessible possible au public. Cette édition abrégée, faite par le P. Fuchs, a été traduite en français. Tel quel cet ouvrage permet de lire un livre dont le texte pourrait décourager les théologiens novices.

Cette forme intermédiaire peut satisfaire quelques-uns et rebuter d'autres. Les termes demeurent techniques, la problématique conserve une allure très théologique. Il reste que le lecteur y trouvera une vision de la foi chrétienne fort instructive, et y puisera le courage en fin de compte de lire l'édition complète.

Dans la collection *Église vivante*, qui s'enrichit à une allure rapide, vient de paraître *Introduction à l'œcuménisme* (2), due à un spécialiste de grande qualité, le P. Maurice Villain. Collaborateur du P. Couturier dont il a écrit la vie émouvante, le P. Villain a parcouru le monde à la rencontre des frères séparés. Ce livre a été vécu, médité. Il n'est pas un problème pour l'auteur, mais un drame qu'il porte avec une âme blessée.

L'introduction s'efforce de brosser le tableau du mouvement œcuménique au cours des cinquante dernières années, avec ses lumières et ses ombres. L'auteur nous introduit ensuite dans les familles chrétiennes orthodoxes, anglicanes et protestantes, qui nous sont peu connues, afin de nous donner une meilleure compréhension de leur situation et de leur mentalité. L'étude s'achève par un témoignage protestant, au sujet du catholicisme.

Quel travail a été réalisé en vue de l'unité chrétienne? Le P. Villain met l'accent sur l'émulation spirituelle, qui doit animer toutes les confessions. Il relève « quelques déficiences théologiques à surveiller dans le comportement catholique ». Il parle enfin de la semaine de l'unité qui chaque année, du 18 au 25 janvier pose ce douloureux problème à la conscience chrétienne.

Un dernier chapitre d'initiation plus technique, d'abondantes tables de documentation bibliographique font de ce livre un vrai manuel de l'œcuménisme, appelé à rendre les services les plus signalés aux ouvriers de l'unité.

Lorsque nous avons commencé à publier la collection *Credo*, destinée à permettre une initiation à la doctrine chrétienne à tout homme capable de réflexion, nous étions à peu près seuls. Depuis, les collections analogues se sont multipliées. Nous ne pouvons que nous en réjouir. Une nouvelle collection vient d'être portée sur les fonts baptismaux. Elle s'appelle « Théologie pastorale et spirituelle. Recherches et synthèses ». Elle s'ouvre avec un volume du R. P. Rondet, *Notes sur la théologie du péché* (3). Le savant

(1) Payot, 1958.
(2) Casterman, 1958.
(3) Lethielleux, Paris 1958.

théologien jésuite nous fournit une solide histoire du péché, depuis l'histoire des religions, l'Écriture et la Tradition, jusqu'à l'histoire de la théologie. Il s'achève sur des réflexions d'ordre pastoral.

Cette nouvelle collection, assez technique d'allure semble viser en premier lieu le clergé des séminaires et du ministère, soucieux de travail théologique. Le chrétien, préoccupé du sujet, qui ne répugnera pas devant une lecture claire mais documentée y trouvera une doctrine de qualité.

La réflexion catholique est faite aussi de confrontation. S'il existe un engouement pour les religions orientales, qui est souvent un snobisme d'esprits syncrétistes, instables dans leur foi, le vrai croyant peut aborder l'Hindouisme, avec un sens tout à fait différent. Dans toute religion, il y a une recherche ; Dieu y travaille obscurément. Il importe de découvrir les valeurs religieuses et de ne pas se leurrer sur les faiblesses et les limites.

Dans cette perspective, le P. Maurice Quéguiner a écrit son *Introduction à l'Hindouisme* (1). L'auteur a passé quinze ans de vie missionnaire aux Indes. Il connaît donc du dedans la vie religieuse hindoue. Il fait la lumière sur la question dans la charité.

Son étude décrit d'abord analytiquement les sources, les rites et la liturgie, la morale, la doctrine du salut, les sectes classiques et les mouvements de réforme, en même temps que quelques personnalités contemporaines. La seconde partie est plus doctrinale. Elle analyse la réalité ultime, la réalité illusoire, la réalité relative du monde, la réalité du Brahman, enfin l'homme et le Brahman. Le livre se termine par une comparaison de la conception chrétienne et hindoue du cosmos et de l'histoire.

Grâce au P. Quéguiner, nous avons désormais une introduction solide mais accessible à l'étude d'une des religions les plus importantes du monde.

Pères, Liturgie et Histoire.

Diverses collections s'efforcent de donner aux chrétiens le goût des textes. La collection *Ictus* vient de publier les œuvres complètes de saint Justin sous le titre *la Philosophie passe au Christ* (2). Dans la collection, « format-poche », intitulée *Écrits des saints*, vient de paraître un choix de textes sélectionnés et traduits par le Dr Gorce, provenant d'un grand évêque de Carthage, *Saint Cyprien* (3). Nous y trouvons une lettre, les plus belles pages du commentaire du *Pater*, les petits traités consacrés à la patience et au martyre. La qualité du texte autant que le soin apporté à la traduction feront apprécier cette lecture dont saint Jérôme disait qu'elle brillait, plus éclatante que le soleil.

Dans une collection voisine, *Église d'hier et d'aujourd'hui*, vient de paraître un *Césaire d'Arles*, présenté et traduit par Pierre

(1) Éd. de l'Orante, 1958.
(2) Éd. de Paris, 1958.
(3) Éd. du Soleil Levant, Namur, 1958.

Riché (1). Ce grand évêque du VIe siècle ne fut pas seulement un grand théologien, mais un pasteur d'âmes. Les sermons traduits témoignent du caractère doctrinal et pratique à la fois de sa parole, quand il prêchait à ses ouailles d'Arles.

L'étude de l'abbé Chavasse sur *le Sacramentaire gélasien* (2), lourd de 817 pages et d'une érudition exceptionnelle, dépasse le cadre de cette chronique, par sa technité. Il fait honneur à l'érudition française, par la clarté, la solidité et la valeur de son exposé. Ce sacramentaire a trop marqué la liturgie tout court pour que nous puissions passer sous silence une étude de cette importance.

Parmi les papes un des moins connus et pourtant les plus liés à notre histoire nationale est *Pie VII*. Cet aristocrate tour à tour moine bénédictin, professeur de théologie, évêque, cardinal, fut élu, après un laborieux conclave, à la dignité papale. La biographie que lui consacre le chanoine Flon (3) est d'une lecture passionnante. Le premier volume paru, *Des abbayes bénédictines à la Papauté*, permet de voir cette vocation, au milieu des bouleversements politiques, au moment où la France était en révolution.

Le descendant de la noble famille des Chiaramonti vécut la crise du jansénisme italien, la crise intellectuelle et sociale du XVIIIe siècle, l'exode des prêtres français qu'il accueillit avec une immense charité pastorale. Il est émouvant de connaître de plus près le caractère indépendant, à la fois religieux et humain de ce pape qui devait venir à Paris couronner Napoléon.

A. HAMMAN.

(1) Éd. Ouvrières, Paris, 1958.
(2) Desclée et Cie, Paris-Tournai, 1958.
(3) Plon, 1958.

Le cinéma

LE TEMPS D'AIMER ET LE TEMPS DE MOURIR : grandeur et simplicité.

Il y a trop de films de guerre ; certains d'entre eux, comme *Les nus et les morts*, de Raoul Walsh, se cachent derrière une publicité insolite ; d'autres, comme *Le temps d'aimer et le temps de mourir*, nous parviennent sans dissimulation d'aucune sorte. Le film de Douglas Sirk a la guerre pour sujet et pour atmosphère. Rien ne nous cache cette vérité. Aussi l'on retrouve nécessairement dans le récit des thèmes que le cinéma a déjà souvent exploités : villes démolies, bombardements, humble drame de la misère et de la faim, cruauté, injustice, et aussi, dans une proportion plus ou moins grande, l'amour. Toute une série d'éléments qui se répètent avec la constance des lieux communs ou, si l'on veut, des vérités banales, car qu'est-ce qu'un lieu commun sinon une vérité qu'on n'a pas approfondie?

Cependant, malgré tous les préjugés défavorables, Douglas Sirk a fait là un bon film. Certes le spectateur y trouvera les composantes auxquelles nous faisions allusion. Rien n'y manque, pas même la condamnation du nazisme à travers la crise de conscience des Allemands au fur et à mesure que la guerre se poursuit. On voit apparaître toute la gamme des réactions, depuis la désillusion jusqu'à la cruauté, en passant par la lâcheté. Si donc les éléments constitutifs de ce film ne sont pas différents de ceux de beaucoup d'autres, qu'est-ce qui en fait donc la qualité? Pourquoi le spectateur sort-il peu à peu de sa méfiance pour s'intéresser aux menus détails de l'histoire?

Rien n'est plus insupportable qu'un « grand film », s'il lui manque la qualité. Pensons à *l'Adieu aux armes* de Charles Vidor qui fut projeté sur nos écrans il y a quelques mois. Là rien n'était valable ; la force même du récit d'Hemingway était étouffée par la vulgarité, l'érotisme, et la grandiloquence. Tous les moyens matériels qui avaient été mis à cette occasion au service du septième art soulignaient jusqu'à quel point il est vain de construire sur une base fausse. Dans le cas du film qui nous intéresse, et qui lui aussi s'inspire d'un précédent littéraire, on a choisi un style cinématographique tout à fait différent.

Le temps d'aimer a été réalisé selon une formule infaillible : la simplicité. Ceci ne veut pas dire qu'il manque à ce film la grandeur matérielle que procurent les dollars. Dès les premières images, nous voyons qu'on n'a pas lésiné sur les moyens. Cependant ce n'est pas cela qui donne sa dimension au film, mais, répétons-le,

la simplicité. Ici la simplicité est dans l'histoire de ce couple d'amoureux qui vont vivre dans l'insécurité, la douleur et l'injustice, l'aventure insignifiante d'une existence commune pendant quelques jours. Que tout ceci soit romantique, sentimental et attendrissant, nul n'en doute ; quoi qu'il en soit cela acquiert sur l'écran un brin de génie qui fait passer les imperfections. En outre n'avons-nous pas au fond de nous tous un peu de romantisme et de sentimentalité, à défaut de sensiblerie?

Le film est long ; trop long. Parfois il ennuie, parfois il émeut. La transposition du roman est fidèle ; elle conserve les personnages épisodiques — en fait ils le sont tous, mis à part les héros. Remarque lui-même atteste de cette fidélité par sa présence, en jouant le rôle d'un professeur poursuivi par les nazis. Peut-être quelques coupures dans le récit auraient-elles allégé l'histoire de l'accessoire. Dans notre souvenir demeureront seulement les silhouettes d'Ernst et d'Élisabeth (John Gavin et Liselotte Pulver) sur le fond tragique de la guerre. Le pacifisme est donc toujours une constante des films de guerre. Ici c'est plus qu'une thèse ; c'est une raison d'être. De toute façon il faut savoir gré à Remarque et à Douglas Sirk d'avoir laissé une place à l'espérance, aussi bien dans le roman que dans le film. Bien que la fin soit celle que l'on attendait, et presque plus rapide et plus brutale que celle que l'on attendait, une affirmation plane, par-dessus tous les désastres : celle du sens profond des choses. La vie va continuer et l'on peut toujours penser qu'elle sera moins cruelle qu'elle l'a été jusque-là.

***

VERTIGO (Sueurs froides) : fidélité à un style.

Nous n'aurons pas la candeur de raconter à nos lecteurs le sujet du dernier film d'Alfred Hitchcock.

C'est sans aucun doute un film de mystère, de suspense, d'angoisse — les distributeurs ont même eu le mauvais goût de changer le titre pour accentuer cette angoisse. C'est aussi un étalage de prouesses techniques, avec une façon judicieuse d'utiliser la couleur à des fins dramatiques — souvenons-nous notamment du rôle de la couleur dans la scène de la boutique de fleurs. Mais c'est toujours le même Hitchock et « *Vertigo* » ne marque ni un renouvellement, ni un changement d'orientation. Rien n'y manque: ni les détails humoristiques, ni les petits artifices, ni même l'apparition de l'auteur en personne, qui est comme la signature de l'artiste dans un grand tableau. Le metteur en scène britannique a un style bien défini et, au niveau où il est, il ne peut le changer. De plus ce serait une erreur impardonnable. Hitchock est fidèle à son œuvre antérieure, à sa manière de raconter, à son univers de valeurs. Cette fidélité n'est jamais répétition, — la répétition étant ce qu'il y a de plus contraire à la fidélité. Je ne veux pas dire par là que « *Vertigo* » soit le meilleur film d'Hitchock — il ne l'est certainement pas — mais que « *Vertigo* » suppose tout un travail

préalable de création et d'approfondissement dont il faut tenir compte et que nous devons louer.

Quelqu'un a dit que le sujet des films de Hitchock se reéduisait, du point de vue formel, à deux : une poursuite et l'éclaircissement d'un mystère. Ici c'est le mystère qui nous occupe. Il remplit les trois quarts du film, et il évolue au beau milieu d'une façon déconcertante. Tout recommence après soixante-dix minutes de projection. Cependant la solution ne se trouve pas à la fin. Une fois de plus on joue avec le public. La solution ne se trouve pas à la fin pour la bonne raison qu'il ne s'agit pas là d'un vulgaire film policier où le problème est de savoir qui est l'assassin. Une fois le mystère éclairci une autre question se pose. Elle n'est liée à rien d'extérieur ; elle touche au destin de l'un des personnages. Quel sera son châtiment?

Ici Hitchock va nous surprendre. Avec un clin d'œil malicieux il semble nous dire : « Vous savez maintenant ce qui s'est passé ; allez-vous en si vous le voulez. Si vous restez dans la salle ce ne sera pas tant à cause du mystère qu'à cause de l'intérêt qu'ont éveillé en vous les personnages. » Le monde moral de la liberté et celui de la responsabilité demeurent seuls à ce moment du film, sans plus de justification dramatique que leur propre réalité. Un crime, un coupable, une tentation. Celle-ci apparaît — vaincue finalement — chez le personnage qu'interprète James Steward ; elle le pousse à choisir entre la justice et l'amour. Le châtiment surviendra au dernier moment, sous une forme surprenante et inattendue. C'est le dernier recours de l'angoisse, la dernière carte de la justice. Le crime est une pierre qu'on lance sur l'eau dormante, a dit quelque part Hitchock ; ensuite les eaux s'apaisent peu à peu.

Quand tout est accompli et que les lumières de la salle s'allument les questions commencent à se poser. Elles ont presque toutes une réponse et celles qui n'en ont pas ont été mal posées. Si tout peut s'expliquer cela ne veut pas dire que tout soit expliqué. Il subsiste une faiblesse dans la ligne dramatique. Avec le suicide de Madeleine il semble que le film soit près de se terminer. Le spectateur doit faire un grand effort pour recommencer. Le film perd un peu de son intérêt jusqu'à l'arrivée de Judy. Nous sommes désorientés pendant dix minutes. Mais que signifient dix minutes dans une projection qui dure deux heures?

Georges Collar.

Le théâtre

LE MIME MARCEAU. — *LES POSSÉDÉS* ET ALBERT CAMUS.

Il eût été bien surpris, le visiteur non prévenu qui serait entré dans l'amphithéâtre Descartes de la Sorbonne, le 17 janvier à la fin de l'après-midi. Au lieu d'un professeur assis derrière le long comptoir que l'on appelle sa chaire, il eût trouvé un monsieur en bras de chemise monté sur ledit comptoir, tirant sur une corde invisible, descendant un escalier imaginaire, prononçant un discours éloquent, nuancé et très clair quoique sans paroles. C'était le mime Marceau expliquant son art devant les membres de la Société française d'Esthétique et les nombreux étudiants que cette « conférence » d'un style peu commun avait attirés. Là, sans maquillage, laissant son corps bavarder au fil des idées, M. Marcel Marceau rendait immédiatement sensible la présence d'une *pensée gestuelle*, telle qu'on ne saurait dire si c'est la pensée qui est geste ou le geste qui est pensée. Fluide et rythmée comme la mélodie, elle se rapproche de la musique quand elle se discipline et se purifie pour devenir un art : c'est alors qu'il faut reprendre le mot de Paul Claudel : « l'œil écoute ».

M. Marcel Marceau reconnaît ce que son art doit aujourd'hui aux recherches et à l'enseignement d'Étienne Decroux. Ce dernier n'a pas seulement mis au point une technique et une grammaire du mime ; sa foi a su prouver que sa science pourrait, elle aussi, offrir à l'homme intérieur un langage capable d'exprimer jusqu'au sentiment tragique de la vie. Leçon capitale qui intéresse tous les arts du spectacle, à commencer par le théâtre : Jean-Louis Barrault, metteur en scène et acteur, sait bien ce qu'il doit au mime des *Enfants du Paradis* et de *Baptiste.*

M. Marcel Marceau essaie de nous donner sur la scène ce que Charlot nous montrait sur l'écran : une caricature animée à partir d'observations précises dans ses premiers films conduisant, par degrés insensibles, à la comédie humaine dont *La Ruée vers l'or* reste le morceau le plus parfait. Dans le spectacle que Marcel Marceau donne aujourd'hui à l'Ambigu comme dans ceux des années précédentes, les « pantomimes de style » correspondent aux premiers films dans l'œuvre de Charlot. Seul sur une scène sans décor, le mime crée un monde : il rend présents, par leurs effets sur son corps, le vent qui le pousse, l'eau dans laquelle il nage, le seau qu'il soulève, le bloc de marbre qu'il sculpte, les passants dont son regard mesure la taille ou apprécie les charmes. Les mimodrames de la seconde partie relèvent d'un art plus complexe : la musique fournit une sorte de fond sonore ; remar-

quons qu'elle ne souligne jamais le geste et qu'il ne faut pas confondre la pantomime avec un ballet ; le peintre ajoute ses couleurs à la sculpture mobile, couleurs des costumes et du décor. M. Marcel Marceau présente actuellement *Le Manteau*, d'après la nouvelle de Gogol : un pauvre scribe travaille pendant de longues années pour ramasser le prix d'un superbe manteau exposé à la devanture d'un tailleur ; le soir même du jour où il réalise son rêve, des voleurs le dépouillent. *Le Manteau* est une des premières créations de Marcel Marceau (1951) : c'est aussi son chef-d'œuvre : plus dense encore que l'admirable *Mont-de-piété*, ce Daumier animé de 1956, ne profitant d'aucune des facilités qu'offrait *Le 14 Juillet*, plus clair que *Le Loup de Tsu-Ku-Mi*, aussi réussi que l'était la fantaisie des *Trois perruques*, mais dans un genre où le passage de l'intérieur à l'extérieur ne doit jamais être passage de la profondeur à la surface, *Le Manteau* nous rappelle la page de Banville sur les mimes, notant « la mobilité du visage, l'idée rapide qui le transfigure, l'éclair du regard et du sourire, la voix nette qui sait tout dire », surtout « cette agileté qui leur permet de confondre dans un seul mouvement, le désir et l'action, et qui les délivre de l'ignoble pesanteur ».

Félicitons le mime Marceau pour ce qu'il fait ; remercions-le pour ce qu'il ne fait pas. L'artiste supérieur est celui qui connaît les limites de son art, non, certes, parce qu'il borne son ambition mais parce que, vraiment maître des moyens dont il dispose, il est conscient des fins qu'il doit viser. Étienne Decroux et Marcel Marceau nous ont rappelé tout ce que peut exprimer un corps intelligent, une fois admis qu'il ne sera jamais intellectuel. C'est bien pourquoi la pantomime n'est pas un théâtre auquel il manquerait la parole, pas plus que le théâtre n'est la pantomime à laquelle la parole s'ajouterait. Théâtre et pantomime sont deux arts distincts et complets qui s'organisent à deux niveaux de l'existence humaine : le premier exprime le drame qui se réfléchit en concepts, en raisonnements et en mots de sorte que la parole devient essentielle à l'action elle-même ; ceci est vraiment d'un autre ordre.

***

Les romans de Dostoïevski fascinent les hommes de théâtre. Trois réussites les invitent à céder à la tentation : l'adaptation des *Frères Karamazov* par Jacques Copeau et Jean Croué, créée en avril 1911 au Théâtre des Arts de Jacques Rouché ; celle de *Crime et Châtiment* par Gaston Baty montée en mars 1933 au Théâtre Montparnasse ; celle de *L'Éternel Mari* par Jacques Mauclair, présentée en mars 1952 par le Théâtre de la Gaîté Montparnasse. Dans ces trois cas, on remarquera que l'auteur de l'adaptation est aussi le metteur en scène : le roman a été lu avec des yeux qui spontanément voyaient les personnages en mouvement sur un plateau et avec un esprit attentif aux possibilités proprement théâtrales de leurs histoires. M. Albert Camus, aujourd'hui, suit ce bon exemple, mais au service d'une œuvre offrant à la transposition dramatique de plus dures résistances.

Les Possédés, si l'on y réfléchit, offre peu de péripéties avant la cascade d'assassinats et de suicides qui occupent les derniers chapitres. L'action chemine à travers des « scènes » au sens où l'on dit de quelqu'un qu' « il fait une scène ». Il y a beaucoup d' « éclats » et peu d'événements : ou plutôt, les événements sont justement dans ces « éclats » dont la signification n'apparaît pas toujours immédiatement. Autre difficulté : à peu près aucun personnage n'appartient à cette humanité moyenne que nous appelons normale. Certes, entre le normal et la pathologique, la frontière n'est pas très nette et, sans parler de maladies mentales, les passions et l'imagination rendent bien instable l'équilibre de « l'esprit sain dans un corps sain » ; toutefois, dans *Les Possédés*, qui n'est, pour le moins, étrange? la bonté même prend la forme d'une obsession et l'ivrognerie celle d'un mal métaphysique. Ces deux difficultés en expliquent une dernière : nulle histoire ne semble exiger plus impérieusement la forme romanesque, avec son temps lent et sinueux, les plongées dans la vie intérieure des personnages, la présence de la ville et d'une vie quotidienne où les drames les plus extraordinaires perdent leurs contours abstraits. La transposition dramatique ne risque-t-elle pas de raccourcir des dialogues où les détours, les retards, les hésitations miment le jeu des âmes? ne risque-t-elle pas de couper les événements du contexte qui les prépare et où leur non-sens même a son sens?

Pour apprécier le spectacle du Théâtre Antoine, il est juste de prendre le roman tel qu'il est, avec tout ce qui, dans son action, déborde la forme théâtrale. Le tour de force, ce n'était pas seulement de réduire mille pages d'imprimerie à trois heures et demie de représentation, mais de faire entrer dans le corps et l'âme d'acteurs vivants des personnages créés par le romancier pour être vus de l'intérieur, et suivis jusqu'en ces profondeurs où se joue le mystère de la possession. Le tour de force est toujours sympathique : il serait grave qu'un long succès ne récompense pas celui d'Albert Camus.

La première partie est une très intelligente exposition : tous les personnages sont présentés avec les relations qui les unissent ou les séparent ; la comédie nous conduit au bord du drame ; le spectateur qui vient de relire le roman reconnaît les paroles essentielles et les situations fondamentales : beau travail, en vérité. Il y a quelques longueurs ou des lenteurs dans la seconde partie. M. Albert Camus a très justement tiré de l'Appendice et remis à sa place dans l'action *La Confession de Stavroguine* : malheureusement l'interprétation n'atteint pas le ton tragique ; l'hallucinant interprète de *Fin de partie*, M. Roger Blin, dessine un évêque Tikhone dans le style de Victor Hugo plutôt que de Dostoïevski ; la sainteté ne l'inspire pas ; devant ce Tikhone, Stavroguine paraît un peu mélodramatique dans ses aveux comme dans son orgueilleuse angoisse ; bref, Dieu est si peu là qu'il n'est pas même absent. La troisième partie doit, comme dans les derniers chapitres du roman, accumuler les cadavres ; le spectacle, écrit l'auteur, part d'un certain réalisme pour aboutir à une stylisation tragique : dans quelle mesure, sur la scène, cette stylisation laisse-t-elle

passer le tragique? Les événements ne sont jamais tragiques par eux-mêmes mais par la signification qu'ils reçoivent dans une certaine vision du monde. Les suicides de Kirilov et de Stavroguine, l'assassinat de Chatov, même la mort du vieux Verkhovensky ne sont pas de simples faits divers parce qu'ils trouvent une quatrième dimension dans l'âme de Dostoïevski ; l'interprétation religieuse du fait est partie du fait lui-même ; le profond attachement de Dostoïevski à la personne du Christ et sa foi en la mission rédemptrice du peuple russe sont comme la lumière qui éclaire le sens des événements. Devant cette suite de tableaux, où les catastrophes se précipitent, le spectateur a-t-il encore le temps de sentir la terrible nécessité, à la fois transcendante et intérieure aux individus, qui gouverne ce gâchis? Un vent de folie souffle sur le monde, on nous montre les dégâts : mais Dostoïevski n'est plus là et ne peut plus être là pour dire d'où il vient. Un romancier, bien sûr, est toujours dans son roman : l'auteur des *Possédés* est agissant dans l'action même par son regard... La transposition théâtrale trouve ici ses limites : en quittant le Théâtre Antoine, reconnaissons qu'on ne pouvait faire mieux.

Vingt-trois acteurs occupent le plateau dans cinq ou six décors. Ceci aussi est un tour de force en ces temps peu propices aux entreprises audacieuses. Décors et costumes de Mayo situent historiquement le drame avec autant de goût que de précision. Mmes Tania Balachová et Catherine Sellers sont tout à fait à leur aise pour imposer la vérité de personnages qui déconcertent l'occidental moyen : l'interprétation féminine, d'ailleurs, est fidèle à l'esprit de l'œuvre du plus grand au plus petit rôle. Pierre Blanchar présente en Stepan Verkhovensky un cousin slave des hurluberlus de Giraudoux, ce qui ne contredit nullement le texte original. On n'oubliera pas la première apparition de Nicolas Stavroguine ni les moments où Pierre Vaneck le montre grand seigneur, glacial, dédaigneux, souverainement maître de son extérieur et intérieurement livré aux convulsions d'une conscience lucide. On eût souhaité un autre Kirilov, à la fois plus intellectuel et plus illuminé ; le capitaine Lebiatkine ne devrait pas être un vulgaire alcoolique : c'est une créature déchue rampant au fond d'un gouffre dont la vue donne le vertige. Par contre, M. Michel Bouquet conduit jusqu'au bout le personnage de Pierre Verkhovensky avec une étonnante sûreté dans les changements de tons. Si inégale que soit l'interprétation masculine, l'ensemble laisse une forte impression : le spectacle se maintient à la hauteur du texte.

Le public est immédiatement frappé par la puissance prophétique de Dostoïevski. Il y a toutefois autre chose dans *Les Possédés* que l'annonce des révolutions futures. Comme l'avait si justement expliqué Nicolas Berdiaeff dans *L'Esprit de Dostoïevski*, le romancier ne séparait pas l'homme et Dieu dans son amour de l'Homme-Dieu ; sa conviction passionnée était que l'un et l'autre devaient vivre ensemble et mourir ensemble, la vie de l'homme coïncidant avec sa liberté et la vie du second avec sa puissance libératrice. N'en doutons pas : c'est cet « anthropocentrisme chrétien », comme dit Berdiaeff, que rejoint l'humanisme de

l'auteur du *Mythe de Sisyphe* et de *l'Homme révolté;* on relira avec intérêt dans le premier de ces ouvrages les pages sur Kirilov : « Voici une œuvre où dans un clair obscur plus saisissant que la lumière du jour, nous pouvons saisir la lutte de l'homme contre ses espérances. Arrivé au terme, le créateur choisit contre ses personnages... » Ses personnages illustrent, par leurs propos ou par leurs aventures, l'absurdité de l'existence : le romancier en affirme l'éternité. En suivant un autre chemin, M. Albert Camus ne renonce pas à sauver l'homme. Sa transposition théâtrale des *Possédés* affirme une fois encore que le problème de Dostoïevski n'a cessé d'être aussi son problème : c'est bien pourquoi son adaptation et sa mise en scène représentent une création si personnelle, d'autant plus personnelle qu'elle se veut plus fidèle.

HENRI GOUHIER.

L'enseignement de l'histoire

Il y a longtemps déjà, bien longtemps, que je crois à la nécessité de réformer d'une façon profonde l'enseignement de l'Histoire, dans tous les pays européens d'ailleurs, comme en France.

Je me rappelle avoir discuté de cette réforme dans les années 20 avec les membres du syndicat de l'enseignement.

Pendant la guerre de 40, j'avais travaillé à une Histoire d'Europe avec l'espoir que l'après-guerre substituerait aux histoires nationales une histoire européenne. Mes idées n'ont guère changé sur ce point, mais les choses n'ont guère changé non plus. L'enseignement de l'Histoire est devenu au XIX[e] siècle une arme offensive et défensive au service des États qui le donnaient. On a dit que la victoire prussienne de 1870 avait été celle des maîtres allemands. Bien entendu, la France, l'Angleterre, l'Italie n'ont pas été en reste avec l'Allemagne.

Nos manuels sont des plaidoiries qui ont pour objet de défendre une certaine cause nationale ; la plupart d'entre eux ont doctriné l'hostilité des Français aux Traités de Vienne, puis leur revendication trop naturelle sur l'Alsace et la Lorraine perdues. La prussophobie qui suivit la guerre de 70 n'a d'ailleurs nullement exclu l'austrophobie plus ancienne et traditionnelle ; au contraire, la lutte contre la Maison d'Autriche est apparue comme le début de la lutte de la France et de l'Allemagne. La germanophobie n'a pas exclu l'anglophobie ; si Metternich passait pour le principal auteur des traités de Vienne, l'Angleterre de Nelson et de Wellington demeurait l'ennemi le plus implacable de Napoléon ; on voulait d'ailleurs que cette inimitié fut implacable. M. Coquelle, dans un petit livre précis et pertinent, a montré que le gouvernement anglais ne cessa guère de vouloir négocier avant, pendant et après la paix d'Amiens ; mais la doctrine officielle voulait que la Paix d'Amiens ne fut qu'une trêve et fut même une sorte de piège. Je ne le crois pas. Pour la conclure, l'Angleterre avait changé son gouvernement ; M. Addington savait que la rupture de la paix signifiait sa propre chute ; il avait donc des raisons sérieuses pour vouloir l'éviter, et ces raisons,

Bonaparte ne les avait pas, puisque la rupture de la paix le fit Empereur.

Mais les historiens français ont voulu à toute force que les guerres de la Révolution et de l'Empire fussent des guerres défensives. C'est que si la France avait fait, vraiment, des guerres agressives, elle justifiait les clauses des Traités de Vienne et que celles-ci se justifiaient moins bien si la France n'avait jamais prétendu qu'à défendre contre les coalitions européennes ses « limites naturelles ». Je ne reproche d'ailleurs nullement aux historiens du XIXe siècle leur mythologie nationaliste.

Il est naturel qu'à la grande époque des nationalismes européens, les historiens européens aient été nationalistes. Mais les temps ont changé ; au début du XIXe siècle, l'Europe pouvait regarder tous les autres continents comme des proies virtuelles, elle pouvait ne tenir compte que de soi. Il s'agissait de savoir qui aurait la prépondérance, par quels moyens il se la procurerait et comment il empêcherait ses rivaux de l'emporter sur lui.

Nous savons aujourd'hui que l'Europe n'est pas toute la terre, que les guerres européennes sont dans une large mesure des guerres civiles et qu'elles nuisent plus à l'ensemble européen qu'elles ne profitent à aucune de ses parties.

Il se trouve d'ailleurs que la nature même de l'histoire a changé par l'abondance des découvertes archéologiques. L'idée que la civilisation constitue l'objet essentiel de l'histoire avait encore quelque originalité il y a trente ans, elle devient aujourd'hui banale. L'enseignement de l'histoire ne répond donc plus ni aux données de la science historique, ni aux exigences de la politique. Mais dans ce domaine, comme dans les autres, les habitudes sont difficiles à rompre et survivent aux causes qui les ont fait contracter.

Quiconque considère l'histoire de l'Europe discerne tout de suite les solidarités profondes et constantes des divers pays européens ; il suffit de se référer aux chronologies. Les mêmes siècles ont vu la grandeur et la misère des patries européennes ; en effet, les époques où l'Angleterre et l'Allemagne ont prospéré furent des époques heureuses pour la France, l'inverse et la réciproque n'étant pas moins vrais : Le siècle de Louis XIV n'a pas été un siècle de malheurs pour l'Allemagne, quoique tant d'Allemands et de Français l'aient prétendu. L'Allemagne s'était ruinée elle-même par la guerre de Trente Ans ; les traités de Westphalie furent rédigés presque totalement par les Allemands eux-mêmes ; ils lui ont rendu la vie et ils ont permis l'essor de l'Autriche et de la Prusse, celle-ci émergeant alors à l'histoire et celle-là par-

venant enfin à faire reculer les Turcs sur les bords du Danube.

Je ne vois pas l'intérêt qu'il y a à maintenir ces impostures qui ne peuvent mener qu'à des catastrophes dont chacun a également l'horreur. Il est incroyable que les écoliers de France continuent à ressasser les rivalités coloniales dans diverses nations européennes, quand nous avons vu ces mêmes nations reculer toutes ensemble dans les cinq parties du monde, qu'ensemble elles avaient submergées depuis les grandes découvertes maritimes. Je sais bien que l'histoire ne deviendra jamais objective, mais je veux espérer qu'elle cessera un jour d'être délirante. Je comprends que chaque peuple veuille maintenir les mythologies édifiées par lui-même pour sa propre glorification et sa propre unité. Mais je vois mal pourquoi on maintiendrait des mythes qui scellent moins les fraternités françaises qu'ils ne ressassent et n'attisent les discordes de la France et de ses voisins. Qu'on vénère donc Jeanne d'Arc mais sans oublier que ses ennemis les plus implacables furent les Bourguignons et non pas les Anglais. Qu'on célèbre les combattants de Reischoffen, mais sans omettre les efforts de Bismarck pour abréger et limiter la guerre de 1870, ni pourquoi d'ailleurs on omettrait la longue solidarité des Capétiens et des Staufen. Il était sans doute naturel qu'on le fit, à une époque où les pouvoirs publics désiraient, avant tout, mobiliser pour une nouvelle épreuve de force avec l'Allemagne les « énergies nationales ». Mais la persévérance dans l'erreur devient déraisonnable, quand elle survit aux causes qui l'avaient produite.

Le problème, d'ailleurs, n'est pas tant de corriger les impostures de l'Histoire, lesquelles sont, sans doute, inévitables, que d'adopter les chances d'études historiques aux changements de la conjoncture. Les histoires nationales supposent le primat de la Nation. Si on pense que l'Europe importe plus que les Patries qui la composent, il faut substituer une histoire d'Europe aux histoires de France, d'Allemagne, d'Angleterre, etc. Si on croit que les civilisations importent plus que les continents et que les Empires, il faut substituer une histoire des civilisations à celles que les universités enseignent. Il est absurde d'espérer qu'on puisse « faire une Europe » en enseignant à chaque groupe d'Européens que ses voisins ont toujours été ses rivaux, ses ennemis héréditaires. Comme il serait absurde de vouloir faire des chrétiens en enseignant, au lieu de catéchisme, les « nobles vérités » et les voies du Bouddhisme. Sans doute, Aragon fait-il bien de rappeler dans *la Semaine sainte* (1), avec une

(a) Éd. Gallimard.

généreuse pertinence, qu'on manque à la justice quand on condamne des morts au nom d'idées et de valeurs qui se sont élaborées bien après eux ; les généraux français tiraillés entre Bonaparte et les Bourbons n'étaient pas des traîtres, même s'ils furent condamnés comme tels. Mais, dans ce domaine subtil, la vérité fuit sans cesse l'historien qui, de toutes manières, ne peut éviter de regarder le passé à travers les passions et les préventions du présent. Il faut changer les perspectives plutôt que de s'épuiser à retoucher inlassablement des dessins toujours imparfaits. On a cru faire des « histoires de la Civilisation » en ajoutant dans les manuels des chapitres supplémentaires sur les sciences, les techniques et les arts. On a cru faire des « histoires générales » en cousant, l'une à l'autre, des histoires nationales. A mon estime, on n'a pas réussi. Une histoire d'Europe n'est pas plus la somme d'une histoire de France, d'Angleterre, d'Allemagne, d'Espagne, qu'une histoire de France n'est la somme des histoires de Guyenne, de Bretagne, de Provence, etc. Les Européens, depuis la chute de Rome, ont résisté à l'assaut des nomades, conquis l'empire des mers, créé et propagé la civilisation industrielle, sur laquelle nous vivons. Ce sont ces trois grands chapitres qu'il appartient d'écrire aux historiens d'Europe. Ils n'y parviendraient pas par des compromis entre les diverses histoires nationales. Cette histoire d'Europe est-elle souhaitable? Ou doit-on lui préférer l'histoire mondiale que Wells esquissait? On en peut disputer. Mais d'une manière ou d'une autre, l'enseignement historique se voit en demeure d'effectuer sa révolution.

EMMANUEL BERL.

De la vulgarité

Dans un article récent des *Écrits de Paris*, Michel Déon, après avoir peint un tableau sévère des arts les plus florissants à notre époque, théâtre, peinture, lettres, cinéma, se posait cette question : « Ne serions-nous pas devenu un peuple foncièrement vulgaire? » On ne saurait, certes, répondre à une telle interrogation de façon péremptoire, mais on éprouve une grande envie de savoir ce que contient au juste la notion de *vulgarité*. En littérature, bien entendu, ou dans la vie sociale, car elle doit y commander beaucoup de sentiments sincères ou de modes concertées ; elle y entretient le sens d'une hiérarchie, vraie ou fausse ; elle est sans doute contraire à l'esprit démocratique, mais elle n'a jamais eu plus de force que depuis l'instauration de la démocratie.

Elle devrait donc être étudiée à l'égard de la sociologie et sous le rapport de l'esthétique. Et d'abord, bien entendu, de la philologie. Sainte-Beuve, dans son *Chateaubriand*, assure que le mot s'est introduit dans l'usage au XVIIIe siècle. Mme de Staël dans son *Livre de la littérature* « considérée dans ses rapports avec les institutions sociales » (paru en 1800), s'excuse d'employer un tel néologisme : elle ne lui fait d'ailleurs exprimer que le manque d'élégance et de délicatesse dans le style, ce qui nous semble bien vague et bien arbitraire. Jadis, et dès le latin, le vulgaire, le *vulgus*, c'était la multitude, la majorité ; et il y avait une multitude, une majorité, un *servum pecus* dans toutes les classes, toutes les professions, pourquoi pas dans l'élite même? Le « langage vulgaire » fut celui de la prose aux yeux des poètes, et l'idiome des provinces, des futures nations, aux yeux des classiques de Rome. Lorsque Ronsard expose en une formule célèbre les principes à son goût :

> *Rien ne me plaît fors ce qui peut déplaire*
> *Au jugement du rude populaire...*

il ne fait que reprendre une très vieille et banale distinction entre les ignorants et les doctes, les illettrés et les lettrés. Ce n'est pas du tout celle que suppose notre esthétique. Les

gens de lettres eux-mêmes ne manquent pas de s'accuser entre eux de vulgarité. André Gide prétendait que Montherlant en ruisselle, d'autres pourraient en trouver des symptômes dans André Gide ; et le snobisme, qui en est théoriquement l'antidote, en donne fort souvent les indices les plus fâcheux. Comme il est malaisé à l'époque moderne de préciser le bon usage dans les manières, dans le parler, dans l'écriture, la vulgarité a bon dos. Elle marque surtout l'infériorité que le rival attribue à son confrère, en fait de culture, de talent, et au contraire, la supériorité du second dans le succès commercial... ce qui d'ailleurs est fort probable. Mais ces jeux de la polémique ou de la critique n'éclairent pas le vrai problème. C'est dans le passé que nous pourrions le mieux découvrir ce que fut la vulgarité littéraire, comment elle naquit, comment elle prospéra, pourquoi elle fut dénoncée.

Notons d'abord une coïncidence : on a pris conscience d'un état d'esprit nommé vulgaire et de son expression écrite au moment où la bourgeoisie s'est affirmée comme classe dirigeante ou du moins prépondérante dans le pays. Il y avait auparavant, en face des artistes et des raffinés, une classe maudite, celle des Philistins — ce nom étant venu d'Allemagne. Mais les intellectuels, à partir du régime philippard, inventèrent un mythe nouveau, celui du roturier prétentieux, du barbare en pantoufles, du vilain en bonnet grec : le Bourgeois. Ce n'est pas comme capitaliste, exploiteur et oppresseur du peuple, qu'on le dénonça, c'est comme rétrograde dans ses goûts, grossier dans ses mœurs, fussent-elles vertueuses, et conformiste dans toute sa conception du monde. Inutile de tracer ici l'histoire de cette entité. On sait que Flaubert, après les bousingots et les Jeune-France romantiques, aida beaucoup à la répandre, à la ridiculiser. Et, par un curieux retour des choses, il ne serait pas tout à fait impossible de trouver dans son antibourgeoisisme un peu d'esprit bourgeois, à peine retourné.

Chez des écrivains bien moindres, la recherche serait encore plus facile : il n'y a rien de plus bourgeois et de plus « vulgaire » au sens actuel du mot que les *Scènes de la vie de bohème* avec leur bas romanesque et leur anarchisme frelaté. Le plus fort, c'est que Murger avait réellement mené la vie de bohème et frayé avec ses héros. Il faut donc que l'impression ineffaçable de vulgarité et de sottise vaniteuse que nous donnent les Rodolphe et les Mimi, les Schaunard et les Musette, tienne à un état d'esprit et non pas à une situation dans la société. La bourgeoisie en produisant son contraire lui aurait donc légué ses tares. Chez les romantiques mêmes, qu'est-ce qui nous choque le plus aujourd'hui? Justement ce

qui frappa le gros public, il y a un siècle, d'étonnement et d'horreur sacrée : une vulgarité secrète ou ostentatoire, la rhétorique, l'amour des nobles lieux-communs dans l'ordre des sentiments ou de la politique, la pose sublime.

Presque aucun des grands poètes de l'école n'en est exempt. Par miracle, seul Baudelaire a su y échapper. Quand Moréas traitait Musset de « calicot », quand cet habitué des cafés du boul'Mich' vitupérait ainsi comme vulgaire un écrivain qui fut illustre dans les salons et dont nul ne peut contester les succès mondains, il traduisait une opinion qui n'a rien de paradoxal. Ni Hugo ni Lamartine, malgré leurs génies, ne trouveraient pas toujours grâce plénière devant cette opinion, Vigny même, à cause de la *Bouteille à la mer*... C'est que la conception du lyrisme a si brusquement changé depuis lors qu'il est devenu ridicule, vulgaire, de s'écrier : *Ah! frappe-toi le cœur, c'est là qu'est le génie!* ou : *N'insultez jamais une femme qui tombe!* ou bien : *Quel est cet élixir, pêcheur! c'est la science!*

Vous nous direz que l'imitation seule est vulgaire, de thèmes ou d'accents qui furent d'abord émouvants, originaux, hardis. Mais avant les discours de comices agricoles, avant les effusions sentimentales qui faisaient pâmer de rire Flaubert et enchantaient son « Garçon », il exista l'éloquence classique. Le pompeux a mis du temps à devenir pompier. Nous en conclurons donc que le vulgaire, c'est en partie le démodé, et que dans tous les arts la distinction est qualité fragile. Pourtant ni le charabia décadent, symbolard, ni le mallarmisme ne sont devenus, à proprement parler, vulgaires, ni le jargon théâtral d'Henry Bataille. Ils sont morts avant de se flétrir. La vulgarisation suppose une survivance, au prix du passage dans le domaine commun.

Cherchons donc ailleurs. Le type même de l'esprit vulgaire, ce n'est pas dans la haute littérature qu'il faudrait le chercher, mais dans les ouvrages qui furent perpétrés tout exprès pour plaire aux foules. Il vient de paraître une excellente biographie de *Ce bon M. de Béranger*, composée par Jean de Vallières (1). On y voit ressusciter un poète qui fut l'objet d'une admiration unanime, universelle, que Gœthe lui-même estimait un de nos plus grands auteurs, et qui d'ailleurs usa d'un talent évident, d'une technique parfaite. Seulement, il suivit le dessein de donner une voix à la sensibilité commune, chez tous les Français moyens, au scepticisme, au libéralisme, à l'épicurisme les plus vulgaires. Il y a réussi et cela ne peut lui être pardonné. Replacées dans l'atmosphère de l'époque,

(1) Éditions Bloud et Gay.

ses chansons, parfois hardies, sont encore tolérables comme documents politiques. Jugées d'après les idéaux qui ont maintenant cours en littérature, elles ne peuvent échapper au grief de vulgarité. Rassurez-vous : Béranger plaiderait coupable, et fièrement. Il ne pouvait prévoir qu'en faisant triompher certaines causes, il en compromettrait la noblesse ou la justice. Et puis il nous rétorquerait qu'il a voulu précisément jouer le jeu que nous lui reprochons un siècle plus tard. Peu importe ! L'esprit de vulgarité qu'il a traduit mieux que personne, ce n'est pas à son chantre que nous l'imputons, mais à ceux qui le nourrissaient, fort naïvement, fort gentiment. Le vulgaire a bien droit d'être ce qu'il est ; l'inexcusable, c'est de le prendre pour ce qu'il n'est pas.

La vulgarité des modes dans l'art plastique, la musique, l'ameublement, les toilettes, ne tient pas seulement aux révolutions du goût. Il n'est pas douteux que, dans tous ces domaines, le siècle passé ait commis bien des péchés. Mais on tiendra compte de ceci, que les choses d'abord tenues pour élégantes s'embourgeoisent peu à peu et se vulgarisent ensuite. Nous avons tous surpris chez de petites gens ou des rustiques le reflet des modes aristocratiques ou citadines qui avaient dominé cinquante ans plus tôt. Albert Dauzat a démontré cette loi de décadence (1) : « Les costumes paysans, par exemple, sont dans l'ensemble, l'adaptation des costumes patriciens des siècles précédents. » Mais est-ce bien « vulgariser » qu'il faut dire en telle matière ou simplement : populariser? La vulgarité est un état d'esprit, et qui n'éclate vraiment que dans les classes qui n'en ont point conscience, qui croient même être pénétrées de l'esprit contraire. Pour l'étudier à l'état pur, on pourrait choisir Maupassant, que nul n'admire plus que moi, et qui a exprimé à merveille cette vulgarité du goût entre la guerre de 70 et la fin du siècle.

Quand il conte des histoires simples ou brutales, quand il met en scène des filles de ferme ou des hobereaux, il est parfait. Quand il passe aux boulevardiers et aux mondaines, catastrophes ! Rouvrez un peu *Fort comme la mort*, *Notre cœur*, ou si vous êtes curieux de sa philosophie, *Sur l'eau*. Le ronron du style, la trivialité solennelle dans la psychologie, les déclarations idéalistes ou chevaleresques de l'auteur ou des personnages, que ce soit Mme de Burne *(sic)* ou M. Mariolle *(resic)*, tout cela est imprégné d'une quintessence de vulgarité. Et cela a paru élégant, tout cela préparait à l'auteur les voies académiques ; à l'époque, hélas ! d'Armand Silvestre et du Pétomane, de certaines formes de gauloiserie

(1) Cf. *Le Village et le Paysan de France* (Hachette).

que vraiment l'on ne tolérerait plus aujourd'hui sauf aux corps de garde et aux salles de garde. Signalons, sur ce propos dangereux, un conte inédit de Maupassant, *la Toux*, paru récemment dans les *Cahiers des Amis de Maupassant*, « le Bel-Ami ; » nous ne pouvons en dire le thème, même par périphrase ; demandons-nous seulement si un seul auteur de 1959, où il y a tant de pourceaux tristes dans la littérature, oserait concevoir un tel récit.

Nous voici au bout de l'enquête. La vulgarité a-t-elle changé de camp? Oui. A-t-elle perdu de ses faux prestiges. Oui, puisque les chansonnettes de music-hall ou de radio ne l'expriment jamais qu'avec une nuance parodique. Ne tenait-elle pas à une division plus nette des classes dans la société? N'est-elle apparue en France qu'avec une diminution de la politesse, et aussi de la gaieté commune? C'est probable. Nos aïeux lointains, quand ils se débraillaient, ne se croyaient pas en toilette. Aussi Rabelais ou La Fontaine ne sont jamais vulgaires. Les belles dames du XVIIIe siècle, les princes mêmes (cf. Ferdinand Brunot) sacraient comme des portefaix, mais savaient se saluer et marivauder. Les militaires étaient jadis grossiers, mais, ne se recrutant pas dans le civil, ne contaminaient pas les pékins. Les artistes n'étaient pas esthètes, les raffinés se contentaient de rester des *happy few*. Or, du jour où la beauté a été mise censément à portée de tous, et la distinction non plus éprouvée en pratique, mais érigée en théorie, il était fatal que la vulgarité menaçât, envahît les esprits et les cœurs. Elle fut, dans tous les arts, un produit des régimes bourgeois. Et il est possible que des régimes populaires fassent disparaître, non pas la peur qu'on en éprouve, mais les préjugés qui la font naître.

ANDRÉ THÉRIVE.

NOTICES BIO-BIBLIOGRAPHIQUES

JEAN GUÉHENNO

Jean Guéhenno *est né à Fougères, en Bretagne, en* 1890, *dans une famille ouvrière. Il commença de faire ses études dans cette petite ville, mais à quatorze ans fut contraint de quitter l'école et d'entrer dans une usine. Cela devait décider de l'orientation de sa vie et de sa pensée.*

Il continua seul ses études, passa son baccalauréat et devint élève de l'Ecole normale supérieure, puis agrégé des Lettres. Il fit la guerre de 1914-18, *puis entra dans l'Université et la littérature. Longtemps professeur de « khâgne » dans les lycées de Paris, il est maintenant inspecteur général de l'Education nationale.*

Comme écrivain, il publia d'abord une étude sur Michelet, l'Évangile éternel, *puis divers livres d'essais, dont l'un fit grand bruit :* Caliban parle. *Le grand public semble avoir particulièrement apprécié le* Journal d'un homme de quarante ans, *qui fut traduit en diverses langues.*

Entre-temps, il dirigeait d'abord la revue Europe, *puis, avec deux de ses amis, l'hebdomadaire* Vendredi.

La nouvelle guerre de 1939-45 *le trouve dans la Résistance. Il collabore aux* Lettres françaises *clandestines, publie aux éditions de Minuit un petit livre :* Dans la prison. *C'est alors aussi qu'il entreprit sa grande biographie de Jean-Jacques Rousseau.*

En 1946, *il publia son* Journal des années noires (1939-44).

Il a publié en 3 volumes sa biographie de J.-J. Rousseau sous les titres I. En marge des Confessions *(Grasset), II.* Roman et Vérité *(Grasset), III.* Grandeur et misère d'un esprit *(Gallimard).*

*Il a fait, au cours de ces dernières années, de longs voyages en Amérique du Sud (*1946*) et du Nord, en Afrique, au Japon, et en a rendu compte dans* Voyages, tournée américaine, tournée africaine ; la France et les noirs *(Gallimard).*

Il a publié en 1957 la Foi difficile, *sorte de Journal d'un homme de soixante ans, et travaille actuellement à un récit autobiographique, qui aura pour titre* Changer la vie *et à des réflexions sur l'éducation :* le Chemin de l'homme, *qui paraîtra en avril* 1959 *(aux « Cahiers verts », chez Grasset).*

Le souci de l'humain est, de toute évidence, ce qui caractérise son œuvre.

Prix des Ambassadeurs, 1953.

Grand prix de la ville de Paris, 1955.

FERNAND ROBERT

Né le 20 mars 1908 à Paris, Fernand Robert fut élève de l'École normale supérieure de 1927 à 1931, agrégé de Lettres en 1931, membre de l'École française d'Athènes de 1932 à 1935, professeur à la Faculté des Lettres de Rennes de 1936 à 1954 (langue et littérature grecques) ; à la Faculté des Lettres de Paris depuis 1954 (littérature et civilisation de la Grèce ancienne). Il fit la guerre de 1939-1945 ; prisonnier, il est rapatrié comme malade en juillet 1943.

Ouvrages : *Epidome*, (Paris Belles Lettres 1935) : *Thynidé, recherches sur les significations et les destinations des monuments circulaires dans l'architecture religieuse de la Grce*, Paris, de Boccard (imprimé en 1939, publié en 1943 : thèse de doctorat) ; *l'Humanisme, essai de définition*, (Paris, Belles Lettres, 1946) ; *la Littérature grecque* (collection « Que sais-je », Paris P.U.F., 1946 ; 4e réimpression en 1958) ; *Trois sanctuaires sur le rivage occidental de Dilos*, (Paris, de Boccard, 1952) ; *Homère*, (Paris, P.U.F., 1950.)

JEAN-PAUL WEBER

Etudes à la Sorbonne. Agrégé de philosophie. A enseigné la philosophie à Lille, à Amiens, à Pondichéry, à Paris. Prépare, sous la direction de MM. Gouhier et Souriau, ses thèses de doctorat ès Lettres : sur Descartes, et sur la Genèse de l'œuvre poétique. *A publié, aux Presses Universitaires de France, une* Psychologie de l'Art ; *dans la* Revue d'Esthétique, Vision infantile et peinture (1957) ; *dans la* N.N.R.F., Edgar Poe et le thème de l'Horloge (1958) ; *dans les* Lettres nouvelles, Sur un thème des Chants de Maldoror (1958-1959) ; *dans la* Revue de Métaphysique et de Morale, Sur la méthode de Descartes (1958) ; *de nombreux comptes rendus et chroniques dans la* N.N.R.F., *dans la* Nef, *etc.* ; *un roman :* Voyage au Zend *(éd. de Paris,* 1958*) ; et une nouvelle,* Nil-Guiri, *dans la collection* Nouvelles, *VII, dirigée par Mme Mallet-Joris (Julliard). S'intéresse à la musique, à la littérature contemporaine, à l'esthétique, à l'histoire des religions. Se propose de généraliser la psychanalyse classique au moyen de la notion de* thème, *appliquée à l'Esthétique et à la Psychologie.*

VICTOR ALEXANDROV

Victor Alexandrov, né à Leningrad, a fait ses études en Russie, en France, en Allemagne. Bientôt il entreprend le tour du monde. Journaliste dans les Balkans, il est à Barcelone en 1937, à Prague, Vienne, Mexico et Cuba. En 1945 correspondant de guerre auprès des armées alliées il débarque en Allemagne a « l'Heure Zéro »... et fait une série de reportages sur la Pologne et les pays de l'Est.

Écrivain de langue française il publie trois romans, *Chaos, les Apatrides, Education de Vipères,* traduits en dix langues ; des essais historiques ; *l'Ukrainien Khrouchtchev, l'Ours et la Baleine,* les *Héritiers de Souvorov,* qui ont fait l'objet de recherches considérables de Varsovie à Washington. Actuellement Victor Alexandrov prépare deux nouveaux volumes historiques et le troisième volume de sa trilogie *la Trisection de l'Angle.*

RIVERS SCOTT

Rivers Scott, âgé de trente-sept ans, a fait ses études au Collège d'Eaton et au Trinity Collège de Cambridge. Après la guerre, qu'il fit en Afrique du Nord puis à l'état-major du commandement suprême des armées alliées à Caserta, près de Naples, il se fixa à Paris pour suivre des cours à la Sorbonne.

Il débuta dans le journalisme anglais d'une façon peu conventionnelle, en éditant une revue bilingue à l'usage des étudiants et des lycéens, dans le but de leur faire partager son amour pour la France. Abandonnant la direction de cette publication il devint collaborateur du supplément éducatif du Times, *se spécialisant dans les questions théâtrales et artistiques. Il accomplit des missions variées à travers tout le pays. Il quitta le* Times *pour le* Daily Telegraph *où il tint la rubrique de « Londres au jour le jour » puis s'occupa de la page des reportages. Il est l'auteur d'une monographie de l'Histoire du port de Douvres.*

L'Administrateur : MAURICE BOURDEL.

PARIS. — TYPOGRAPHIE PLON, 8, RUE GARANCIÈRE. — 1959. 68855.